G. Th. Raynal

Histoire philosophique & politique des Deux Indes

FM / La Découverte

La Découverte

Michael Moriarty

Paris, mars 199

Guillaume Raynal

Histoire philosophique et politique des deux Indes

Avertissement et choix des textes par Yves Benot

FRANÇOIS MASPERO
1, place Paul-Painlevé
PARIS V^e^
1981

© Librairie François Maspero, Paris, 1981.
ISBN 2-7071-1243-7

Avertissement

*Immense succès de librairie dès sa première édition, apparue en 1772, l'*Histoire philosophique et politique du commerce et des établissements des Européens dans les deux Indes *(que l'on désigne plus brièvement sous le titre :* Histoire des deux Indes*) de l'abbé Raynal est tombée dans l'oubli au cours du XIX^e^ siècle et y est restée dans la première moitié du XX^e^. Autrement dit, au fur et à mesure qu'un second empire colonial est conquis par la France d'après la Révolution, le livre de Raynal s'efface, au point d'être qualifié d'* « *œuvre morte* » *par Lanson en 1895 — avec celle d'Helvetius, d'ailleurs. Quand on le redécouvre, tout au moins quand les spécialistes s'y intéressent de nouveau et que leurs recherches éclairent mieux cette œuvre touffue, cela se passe dans les années mêmes où ce second Empire se défait, à travers guerres, d'Algérie notamment, et indépendances plus ou moins octroyées. Certes, entre ces deux séries de faits, sans commune mesure, il n'y a évidemment pas de rapports ; simplement, une manifestation du hasard objectif, aurait dit André Breton.*

*Au demeurant, ce hasard concernait moins Raynal lui-même que Diderot ; et ce qui a ramené les chercheurs (H. Wolpe, Michèle Duchet, précédés par Herbert Dieckmann) vers l'*Histoire des deux Indes, *c'est que la réapparition des manuscrits du Fonds Vandeul permettait d'étudier plus précisément ce qu'avait été la participation du philosophe à cette entreprise collective. Comme le choix de textes qu'on va lire vise à donner une certaine idée de*

l'œuvre elle-même, et non des seuls textes de Diderot qu'elle contient, il convient ici de se demander pourquoi on peut encore s'intéresser au livre signé Raynal. Auparavant, le rappel de quelques faits, aujourd'hui bien connus, ne sera pas inutile.

L'abbé Raynal est jusqu'à un certain point une personnalité double comme il y en a beaucoup au XVIII^e siècle. Affairiste, soucieux de s'enrichir par tous les moyens y compris la traite des Noirs, il est à la fois un écrivain payé du ministère des Affaires étrangères et un ami très intime de tout le groupe holbachien dès le début des années cinquante, autrement dit de l'aile gauche des Encyclopédistes. Au Salon de d'Holbach, il ajoutera plus tard la fréquentation non moins assidue du Salon Necker, infiniment plus modéré. De toute façon, il restera lié jusqu'en 1781 à la fois avec Diderot, d'Holbach, etc., et avec les gens en place dans les ministères (Malouet, Dubucq, etc.).

Il avait déjà écrit plusieurs livres sur commande, grâce à une forte puissance de travail, quand est né le projet de cette histoire de la colonisation européenne, aussi bien en Asie qu'en Amérique, dont on peut se permettre d'avancer qu'elle a dû, elle aussi, être commandée ou suggérée. Pourquoi ? Parce qu'après les désastres de la guerre de Sept Ans, la perte du Canada, de l'Inde et de Saint-Louis du Sénégal (cette dernière ville reprise en 1783), un livre de ce genre devait tracer une autre voie pour la colonisation (française, bien sûr), rassembler à la manière encyclopédique les connaissances utiles en ce domaine, inciter, comme le souhaitait Choiseul, les Français à se tourner vers l'outre-mer. Ces objectifs politiques n'étaient pas jugés incompatibles à l'époque avec des projets de réforme humanitaires, d'adoucissement du sort des esclaves noirs, voire de protestations contre la traite. Il convient ici de noter que la censure sous Louis XV comme sous Louis XVI ne s'est jamais opposée à la critique de la traite et de l'esclavage des Noirs. Quand le livre de Raynal sera condamné par le Parlement en 1781, le réquisitoire ne mentionnera pas les chapitres qui en traitent.

Pour remplir ce vaste projet, Raynal a fait appel à la fois aux

documents que ses amis du ministère lui fournissaient, à des récits et journaux non publiés (comme celui de Bougainville au Canada), à des livres déjà publiés et qu'il pouvait démarquer, à des naturalistes pour les productions coloniales, à des écrivains pour donner au tout cette couleur « philosophique » qui lui paraissait la meilleure chance de succès.

Nous savons que vers juin 1765 un premier manuscrit existait et se trouvait entre les mains de Diderot. Un certain nombre de passages de la première édition paraissent bien venir de lui.

*Cette première édition, qui porte la date de 1770, n'a été diffusée en fait qu'au printemps 1772. Malgré les imperfections de volumes mal relus (une note de l'éditeur en avertissait d'emblée le lecteur...), le succès a été immédiat, un succès comme Raynal n'en avait pas encore connu. Les rééditions se succèdent, et dès 1772 il faut mettre en chantier une édition revue et augmentée, qui paraîtra en mai 1774. Au total, de 1772 à 1780, l'*Histoire des deux Indes *compte au moins dix-sept éditions (de l'ordre de vingt-cinq mille exemplaires) en texte intégral, plus déjà quelques anthologies. Bien entendu, le nom de l'auteur, ou plutôt du maître d'œuvre, ne figure pas sur ces éditions. Cependant, en 1774, on y trouve son portrait de profil.*

*C'est pour la troisième édition que Raynal demande à Diderot une contribution encore plus étendue : il semble qu'il veuille faire scandale, et par là s'assurer un plus grand succès encore. C'est du reste ce qui arrive. Datée de 1780, mais diffusée seulement vers mars 1781, cette troisième version de l'*Histoire..., *portée à quelque deux mille cinq cents pages in-quarto, aura dix-sept éditions de 1781 à 1787 seulement, plus les éditions d'extraits. Que Raynal, privé d'un soutien puissant par le renvoi de Necker en mai 1781, ait vu son livre condamné et lui-même décrété d'arrestation par le Parlement de Paris à la fin du même mois a sans doute plutôt favorisé que gêné ce succès. Raynal lui-même a dû s'exiler un peu plus de trois ans, jusqu'en août 1784, c'est-à-dire peu après la mort de Diderot.*

Mais ce succès n'a sans doute pas véritablement répondu aux

objectifs initiaux de l'entreprise. Bien que les problèmes de la traite, de l'esclavage des Noirs, des « sauvages », etc., aient pu émouvoir nombre de lecteurs et lectrices, au demeurant déjà familiarisés avec la protestation humanitaire par d'autres écrits antérieurs, il n'en demeure pas moins certain que dès 1772 ce sont les applications qui peuvent être faites à la France contemporaine, ce sont les attaques directes contre l'Eglise, les moines, l'intolérance religieuse, les guerres de conquête, le gouvernement royal qui passionnent le public. Tel est un des rares effets bienfaisants de la censure : elle oblige le lecteur à déchiffrer le blanc des textes, à opérer tout naturellement des transpositions ou des traductions qui déconcertent le lecteur du XX^e^ siècle, fût-il même universitaire ! En tout cas, de la première à la troisième édition, la politique contemporaine prendra une place croissante et Raynal laissera pleine liberté à Diderot d'introduire dans la dernière édition des idées et des discours enflammés avec lesquels lui Raynal n'est pas forcément en sympathie, mais qui lui sont bien utiles.

Il va en résulter que cette édition de 1781, d'où mes extraits sont pris (suivant en cela mes prédécesseurs Esquer et Lewinter), se présente comme un ensemble composite, contradictoire, s'en allant dans tous les sens, sauf peut-être le livre de conclusion qui n'a dû avoir que deux auteurs. On y trouve pourtant un plan qui divise l'Histoire *en quatre grandes parties correspondant aux quatre volumes de l'édition in-quarto. Le premier (livres I à V) est consacré à l'expansion européenne en Asie et Indonésie, les Indes orientales du XVIII^e^. A l'intérieur de ce cadre, l'ordre suivi est l'ordre chronologique de l'entrée en scène des colonisateurs européens dans cette partie du monde : Portugal, Hollande, Angleterre, France, et petits colonisateurs réservés pour le livre V qui est à cet égard un dépotoir. Le deuxième volume part de l'autre côté, en direction de l'Amérique du Sud (livres VI à IX), en descendant cette fois du nord au sud (Mexique, Pérou, Chili, Paraguay, etc., Brésil enfin). Le troisième volume, beaucoup plus long que le précédent, est consacré aux colonies les plus profitables à cette date : les Antilles à sucre (livres X à XIV). Nécessairement, cette partie oblige à une incursion sur les côtes d'Afrique pour étudier la traite et le ravitaillement en main-d'œuvre des colonies à esclaves*

(livre XI). Viendront ensuite colonies françaises, petits colonisateurs (Hollande, Danemark), colonies anglaises. Reste pour le quatrième volume (livres XV à XIX) l'Amérique du Nord avec deux livres pour le Canada français, deux autres pour les colonies anglaises; le dernier livre est destiné à donner le tableau de l'Europe à l'issue de ces trois siècles qui ont été à la fois ceux des progrès des Lumières et ceux de la conquête coloniale européenne.

*Seulement, dans ce cadre qui semble clair se mêlent toutes sortes d'éléments. Parlons d'abord de ceux que le sujet appelle en effet, et dont j'ai tenu à donner suffisamment d'exemples : les informations, ou si l'on veut les articles de dictionnaire, sur les productions coloniales, des colonies directement occupées ou des pays avec lesquels l'Europe commerce. Car c'est le commerce, l'enrichissement par le commerce qui est le souci principal de Raynal, la conquête territoriale n'étant qu'un moyen qui n'est pas toujours indispensable. Ces articles visent évidemment à divulguer des techniques, à orienter recherches et entreprises françaises. Bien entendu, ce genre d'informations, de même que d'autres sur la géographie physique de ces pays, la géologie, l'histoire de la terre, prennent place dans le contexte naturel du récit suivi des voyages et conquêtes coloniales : récit dont on ne trouvera ici que quelques échantillons. Le récit, qui s'accompagne dès le début d'un récit parallèle de l'évolution des Etats européens, est en effet constamment interrompu, ou relevé, si l'on veut, par toutes sortes d'interventions ou débats; l'information sur les coutumes et cultes des peuples rencontrés en chemin ne va jamais sans examen critique de ces mœurs ou superstitions, sans discussions, par exemple pour ou contre la valeur exemplaire du « despotisme de la Chine », vanté par Quesnay et démoli par Diderot. Autre discussion sans fin, et toujours renouvelée, celle qui tourne autour de la comparaison de l'homme « sauvage » et de l'homme « policé ». Rousseauisme (un rousseauisme simpliste par rapport à la pensée authentique de Rousseau) et antirousseauisme s'affrontent tout au long de l'*Histoire... *et probablement arrive-t-il qu'un même auteur à cet égard se partage.*

Autre débat, celui qui sourdement oppose les tenants des progrès des Lumières, depuis la Renaissance évidemment, aux tenants de la

vision pessimiste d'une histoire marquée par une longue suite de crimes, de génocides, d'actes arbitraires.

*Mais l'*Histoire... *n'est pas seulement un lieu de débat où se rencontrent différentes tendances du parti encyclopédiste. Elle propose aussi des réformes, pour les colonies certes — et, à cet égard, elle ne va pas plus loin que les agents les plus lucides du ministère de la Marine (qui englobe les Colonies jusqu'à la fin du XIX^e siècle) —, mais aussi, et plus encore, pour la France, et pour les Etats « policés » d'Europe occidentale. Elle propose bien entendu la tolérance, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la liberté d'expression pleine et entière. Mais elle avance, non sans confusion parfois, bien d'autres propositions pêle-mêle. Sur la réforme des impôts, sur la législation à faire pour garantir les intérêts et droits des créanciers, sur la liberté du commerce et l'abolition des sociétés à privilège exclusif, etc. Ces propositions et idées surgissent, on le devine, aux endroits les plus inattendus, et sans qu'il y ait toujours un lien évident entre le récit et ce genre de digressions. Ce qui est certain, c'est que ce sont ces digressions que tout le monde, à la veille de la Révolution, avait su repérer et assimiler.*

Par exemple, la vigoureuse condamnation des impôts indirects (voir mon avant-dernier extrait) annonce la suppression effective de ces impôts-là sous la Révolution, mais elle garde une vive actualité !

*J'ajoute enfin que, selon l'usage du siècle, les anecdotes, les contes plus ou moins merveilleux ne manquent pas au milieu d'un récit qui a l'avantage de condenser les quelque vingt volumes de l'*Histoire des voyages *dirigée et lancée par l'abbé Prévost.*

*Tout cela dit, il manque l'essentiel, et ce qui confère un intérêt encore actuel à l'*Histoire des deux Indes. *Paradoxalement, c'est dans la rhétorique qui unifie et donne une sorte de mouvement organique à ce livre, construit avec des éléments si divers, que l'on peut trouver cette source d'intérêt. La violence oratoire de nombreux passages, dont on trouvera ici plusieurs exemples, peut être jugée — et elle l'a été — pure déclamation par ceux qui soulignent que l'*Histoire... *développe ailleurs et à froid des thèmes tout à fait opposés ; on peut objecter aussi que plus d'une fois ces fragments s'achèvent par une conclusion qui en souligne l'inutilité ou la vanité — voir la fin de l'appel aux Hottentots par exemple —, ou encore*

que tel appel aux armes véhément concerne un problème de législation commerciale face auquel cette rhétorique paraît totalement disproportionnée. Pourtant, l'élan oratoire, la violence de la phrase, par eux-mêmes, signifient ici bien au-delà de ce qu'ils disent littéralement, au-delà de tout ce qui leur donne occasion d'éclater. D'abord, parce que, répartis tout au long de la version finale, revenant comme des leitmotive, de tels passages deviennent la tonalité dominante de l'œuvre. Qu'ils ne soient pas dominants statistiquement par le nombre de pages, ce que l'ordinateur ne manquerait pas de démontrer, n'y change strictement rien pour le lecteur. Ni pour le lecteur qui lit d'un bout à l'autre ni pour celui qui ne s'arrête qu'aux morceaux les plus remarquables, les plus frappants.

*Au surplus, que l'*Histoire..., *surtout dans sa 3e édition, érige contradictions et incohérence à la hauteur d'un système de composition ne devrait pas être pris pour un signe de faiblesse, mais la preuve d'une envergure qui englobe tous les conflits internes de l'avant-garde des Lumières.*

*Mais, surtout, cette violence de ton n'est pas vide, elle traduit à sa manière le désespoir devant l'échec des tentatives de réformes de l'Ancien Régime et la volonté de le dépasser par une issue révolutionnaire encore verbale à cette date, mais que l'*Histoire..., *si elle ne peut pas la créer, contribuera à hâter. On aura reconnu, sans qu'il soit besoin d'y insister, le débat qui travaille tout le mouvement ouvrier mondial depuis un quart de siècle : voie pacifique ou guerre civile. L'*Histoire des deux Indes, *pour qui la lit avec la minutie universitaire, ne répond certes pas sûrement et simplement : insurrection ! Elle trace des programmes de réformes qui, en théorie, pourraient être acceptables pour la monarchie — ou du moins qui paraissent acceptables. Elle exprime en maints endroits son espoir persistant d'un triomphe pacifique des Lumières. Bien entendu, et bien qu'il soit aussi question souvent des excès du « luxe », de la décadence des mœurs, de l'inégale répartition des richesses, les programmes dont il s'agit sont ceux d'une révolution bourgeoise. Ce qui n'empêche pas le problème stratégique évoqué ci-dessus de s'être posé à cette bourgeoisie du* XVIII^e *tout comme il se pose ou se repose au mouvement ouvrier des pays capitalistes.*

*Or les appels rhétoriques, la déclamation même qui éclate en tant de passages de l'*Histoire*... et la domine tranchent, en dépit de la statistique, en faveur de la voie révolutionnaire. En toute lucidité, les collaborateurs de Raynal, hommes d'étude pourtant, et plus à leur aise dans leur cabinet de travail qu'à la tête d'une éventuelle émeute, ont vu, dit et annoncé que le soulèvement armé deviendrait bientôt la seule issue; et en le proclamant ils y ont eux-mêmes contribué. Pensionné par une Révolution que lui-même n'aimait pas, Raynal devait à ces collaborateurs de rester en pleine Terreur le « Père de la Révolution ». Mais relire Raynal aujourd'hui c'est peut-être aussi une occasion de réflexion sur les problèmes actuels d'une autre révolution — de ses voies comme de son langage.*

11 février 1981

P.-S. : Dans un choix de textes de l'*Histoire des deux Indes,* on ne peut pas éviter de rencontrer Diderot, on ne peut pas non plus s'en tenir à lui. Si certains des textes qui suivent sont entièrement de lui, chapitres d'introduction de certains livres, deux des extraits du livre XIX, l'apostrophe à Louis XVI, les deux chapitres sur les révolutions d'Amérique, ailleurs il est absent ou encore il se trouve mêlé à d'autres auteurs ou sources. Dans toute la mesure du possible, ces passages du philosophe seront signalés en note. C'est là le mettre un peu à part, car les autres auteurs et sources ne seront généralement pas indiqués. D'autre part, le choix a été fait avec le souci de ne pas trop morceler l'*Histoire* en brefs passages, mais d'en conserver de grands ensembles qui permettent au lecteur moderne de s'en faire une idée pas trop déformée par le jeu de la citation. C'est pourquoi on trouvera ici toute la discussion sur la Chine au livre I, tout ce qui concerne les Guaranis au livre VIII, plutôt que des suites de morceaux courts qui auraient plus ou moins suivi l'ordre du récit. De même, j'ai préféré donner tout ce qui concerne la Guyane française, sujet d'actualité à l'époque, que quelques extraits de la description du Saint-Domingue de la colonisation française. Il m'a également paru indispensable de donner de larges extraits des derniers livres qui tirent les conclusions de toute l'œuvre.

Bien entendu, les titres des extraits ne sont pas de Raynal, mais de moi. En revanche, les titres de Raynal figureront dans le texte chaque fois que l'extrait partira d'un début de chapitre, ou comprendra plusieurs chapitres. On les reconnaîtra à leur caractère gras et souligné. La ponctuation est le plus souvent celle du XVIII^e^ siècle, de même que quelques particularités orthographiques.

1. Introduction générale[1]

Il n'y a point eu d'événement aussi intéressant pour l'espèce humaine en général, et pour les peuples de l'Europe en particulier, que la découverte du Nouveau Monde et le passage aux Indes par le cap de Bonne-Espérance. Alors a commencé une révolution dans le commerce, dans la puissance des nations, dans les mœurs, l'industrie et le gouvernement de tous les peuples. C'est à ce moment que les hommes des contrées les plus éloignées se sont rapprochés par de nouveaux rapports et de nouveaux besoins. Les productions des climats placés sous l'équateur se consomment dans les climats voisins du pôle, l'industrie du Nord est transportée au sud, les étoffes de l'Orient sont devenues le luxe des Occidentaux, et partout les hommes ont fait un échange mutuel de leurs opinions, de leurs lois, de leurs usages, de leurs maladies, de leurs remèdes, de leurs vertus et de leurs vices.

Tout est changé, et doit changer encore. Mais les révolutions passées et celles qui doivent suivre ont-elles été, seront-elles utiles à la nature humaine ? L'homme leur devra-t-il un jour plus de tranquillité, de bonheur et de plaisir ? Son état sera-t-il meilleur, ou ne fera-t-il que changer ?

1. Livre I, chapitre I.

L'Europe a fondé partout des colonies, mais connaît-elle les principes sur lesquels on doit les fonder ? Elle a un commerce d'échange, d'économie, d'industrie. Ce commerce passe d'un peuple à l'autre. Ne peut-on découvrir par quels moyens et dans quelles circonstances ? Depuis qu'on connaît l'Amérique et la route du Cap, des nations qui n'étaient rien sont devenues puissantes, d'autres qui faisaient trembler l'Europe se sont affaiblies. Comment ces découvertes ont-elles influé sur l'état de ces peuples ? Pourquoi enfin les nations les plus florissantes et les plus riches ne sont-elles pas toujours celles à qui la nature a le plus donné ? Il faut, pour s'éclairer sur ces questions importantes, jeter un coup d'œil sur l'état où était l'Europe avant les découvertes dont nous avons parlé, suivre en détail les événements dont elles ont été la cause, et finir par considérer l'état de l'Europe telle qu'elle est aujourd'hui.

Telle est la tâche effrayante que je me suis proposé de remplir[2]. J'y ai consacré ma vie. J'ai appelé à mon secours les hommes instruits de toutes les nations. J'ai interrogé les vivants et les morts : les vivants, dont la voix se fait entendre à mes côtés ; les morts, qui nous ont transmis leurs opinions et leurs connaissances, en quelque langue qu'ils aient écrit. J'ai pesé leur autorité ; j'ai opposé leurs témoignages ; j'ai éclairci les faits. Si l'on m'eût nommé sous la ligne ou sous le pôle un homme en état de m'éclairer sur quelque point important, j'aurais été sous le pôle ou sous la ligne le sommer de s'ouvrir à moi. L'image auguste de la vérité m'a toujours été présente. O vérité sainte ! c'est toi seule que j'ai respectée. Si mon ouvrage trouve encore quelques lecteurs dans les siècles à venir, je veux qu'en voyant combien j'ai été dégagé de passions et de préjugés ils ignorent la contrée où je pris naissance ; sous quel gouvernement je vivais ; quelles fonctions j'exerçais dans mon pays ; quel culte je

2. Ici intervient Diderot.

professais : je veux qu'ils me croient tous leur concitoyen et leur ami. Le premier soin, le premier devoir, quand on traite des matières importantes au bonheur des hommes, ce doit être de purger son âme de toute crainte, de toute espérance. Elevé au-dessus de toutes les considérations humaines, c'est alors qu'on plane au-dessus de l'atmosphère, et qu'on voit le globe au-dessous de soi. C'est de là qu'on laisse tomber des larmes sur le génie persécuté, sur le talent oublié, sur la vertu malheureuse. C'est de là qu'on verse l'imprécation et l'ignominie sur ceux qui trompent les hommes, et sur ceux qui les oppriment. C'est de là qu'on voit la tête orgueilleuse du tyran s'abaisser et se couvrir de fange, tandis que le front modeste du juste touche la voûte des cieux. C'est là que j'ai pu véritablement m'écrier : je suis libre, et me sentir au niveau de mon sujet. C'est là enfin que, voyant à mes pieds ces belles contrées où fleurissent les sciences et les arts, et que les ténèbres de la barbarie avaient si longtemps occupées, je me suis demandé : qui est-ce qui a creusé ces canaux ? qui est-ce qui a desséché ces plaines ? qui est-ce qui a fondé ces villes ? qui est-ce qui a rassemblé, vêtu, civilisé ces peuples ? et qu'alors toutes les voix des hommes éclairés qui sont parmi elles m'ont répondu : c'est le commerce, c'est le commerce.

2. *La Chine : pour et contre*[1]

Etat de la Chine, selon ses panégyristes

Arrêtons-nous sur ce peuple, si diversement jugé par les Européens. Au tableau qu'en ont tracé ses panégyristes[2], opposons celui qui vient de ses détracteurs. Peut-être sortira-t-il de ce contraste quelque lumière propre à rapprocher les opinions.

L'histoire d'une nation si bien policée, disent ses partisans, est proprement l'histoire des hommes : tout le reste de la terre est une image du chaos où était la matière avant la formation du monde. C'est par une continuité de destructions que la société s'est essayée à l'ordre, à l'harmonie. Les Etats et les peuples y sont nés les uns des autres comme les individus ; avec cette différence que dans les familles la nature pourvoit à la mort des uns, à la naissance des autres, par des voies constantes et régulières. Mais dans les Etats la société trouble et rompt cette loi par un désordre où l'on voit tantôt les anciennes monarchies étouffer au berceau les républiques naissan-

1. Livre I, chapitres XX-XXI.

2. C'est-à-dire, pour l'essentiel, Quesnay dans *Le Despotisme de la Chine* (1767).

tes, et tantôt un peuple informe et sauvage engloutir dans ses irruptions une foule d'Etats brisés et démembrés.

La Chine a résisté seule à cette fatalité. Cet empire, borné au nord par la Tartarie russe, au midi par les Indes, à l'occident par le Thibet, à l'orient par l'océan, embrasse presque toute l'extrémité orientale du continent de l'Asie. Son circuit est de plus de dix-huit cents lieues. On lui donne une durée suivie de quatre mille ans, et cette antiquité n'a rien de surprenant. C'est la guerre, le fanatisme, le malheur de notre situation qu'il faut accuser de la brièveté de notre histoire et de la petitesse de nos nations, qui se sont succédé et détruites avec rapidité. Mais les Chinois, enfermés et garantis de tous côtés par les eaux et les déserts, ont pu, comme l'ancienne Egypte, former un Etat durable. Dès que leurs côtes et le milieu de leur continent ont été peuplés et cultivés, tout ce qui environnait ces heureux habitants a dû se réunir à eux comme à un centre d'attraction, et les petites peuplades errantes ou cantonnées ont dû s'attacher de proche en proche à une nation qui ne parle presque jamais des conquêtes qu'elle a faites, mais des guerres qu'elle a souffertes : plus heureuse d'avoir policé ses vainqueurs que si elle eût détruit ses ennemis.

Une région si anciennement policée doit porter partout les traces antiques et profondes de l'industrie. Les plaines en ont été unies autant qu'il était possible. La plupart n'ont conservé que la pente qu'exigeait la facilité des arrosements, regardés, avec raison, comme un des plus grands moyens de l'agriculture. On n'y voit que peu d'arbres, même utiles, parce que les fruits déroberaient trop de suc aux grains. Comment y trouverait-on ces jardins remplis de fleurs, de gazons, de bosquets, de jets d'eau, dont la vue, propre à réjouir des spectateurs oisifs, semble interdite au peuple et cachée à ses yeux, comme si l'on craignait de lui montrer un larcin fait à sa subsistance ? La terre n'y est pas surchargée de ces parcs, de ces forêts immenses qui fournissent moins de bois aux besoins de l'homme qu'ils ne détruisent de guérets et de moissons

en faveur des bêtes qu'on y enferme pour le plaisir des grands et le désespoir du laboureur. A la Chine, le charme des maisons de campagne se réduit à une situation heureuse ; à des cultures agréablement diversifiées ; à des arbres irrégulièrement plantés ; à quelques monceaux d'une pierre poreuse, qu'on prendrait de loin pour des rochers ou pour des montagnes.

Les coteaux sont généralement coupés en terrasses, soutenues par des murailles sèches. On y reçoit les pluies et les sources dans des réservoirs pratiqués avec intelligence. Souvent même les canaux et les rivières qui baignent le pied d'une colline en arrosent la cime et la pente, par un effet de cette industrie qui, simplifiant et multipliant les machines, a diminué le travail des bras et fait avec deux hommes ce que mille ne savent point faire ailleurs. Ces hauteurs donnent ordinairement par an trois récoltes. A une espèce de radis qui fournit de l'huile succède le coton, qui lui-même est remplacé par des patates. Cet ordre de culture n'est pas invariable, mais il est commun.

On voit sur la plupart des montagnes, qui refusent de la nourriture aux hommes, des arbres nécessaires pour la charpente des édifices, pour la construction des vaisseaux. Plusieurs renferment des mines de fer, d'étain, de cuivre, proportionnées aux besoins de l'empire. Celles d'or ont été abandonnées ; soit qu'elles ne se soient pas trouvées assez abondantes pour payer les travaux qu'elles exigeaient ; soit que les parties que les torrents en détachent aient été jugées suffisantes pour tous les échanges.

La mer qui change de bords comme les rivières de lit, mais dans des espaces de temps proportionnés aux masses d'eau ; la mer qui fait un pas en dix siècles, mais dont chaque pas fait cent révolutions sur le globe, couvrait autrefois les sables qui forment aujourd'hui le Nankin et le Tche-Kiang. Ce sont les plus belles provinces de l'empire. Les Chinois ont repoussé, contenu, maîtrisé l'océan, comme les Egyptiens domptèrent le Nil. Ils ont rejoint au continent des terres que les eaux en avaient

séparées. Ces peuples opposent à l'action de l'univers la réaction de l'industrie ; et tandis que les nations les plus célèbres ont secondé, par la fureur des conquêtes, les mains dévorantes du temps dans la dévastation du globe, ils combattent et retardent les progrès successifs de la destruction universelle, par des efforts qui paraîtraient surnaturels, s'ils n'étaient continuels et sensibles.

A la culture de la terre, cette nation ajoute, pour ainsi dire, la culture des eaux. Du sein des rivières, qui, communiquant entre elles par des canaux, coulent le long de la plupart des villes, on voit s'élever des cités flottantes, formées du concours d'une infinité de bateaux remplis d'un peuple qui ne vit que sur les eaux, et ne s'occupe que de la pêche. L'océan, lui-même, est couvert et sillonné de milliers de barques, dont les mâts ressemblent de loin à des forêts mouvantes. Anson reproche aux pêcheurs établis sur ces bâtiments de ne s'être pas distraits un moment de leur travail pour considérer son vaisseau, le plus grand qui jamais eût mouillé dans ces parages. Mais cette insensibilité pour une chose qui paraissait inutile aux matelots chinois, quoiqu'elle ne fût pas étrangère à leur profession, prouve peut-être le bonheur d'un peuple qui compte pour tout l'occupation, et la curiosité pour rien.

Les cultures ne sont pas les mêmes dans tout l'empire. Elles varient suivant la nature des terrains et la diversité des climats. Dans les provinces basses et méridionales, on demande à la terre un riz qui est continuellement submergé, qui devient fort gros, et qu'on récolte deux fois chaque année. Sur les lieux élevés et secs de l'intérieur du pays, le sol produit un riz qui a moins de volume, moins de goût, moins de substance, et qui ne récompense qu'une fois l'an les travaux du laboureur. Au nord, on trouve tous les grains qui nourrissent les peuples de l'Europe : ils y sont aussi abondants et d'aussi bonne qualité que dans nos plus fertiles contrées. D'une extrémité de la Chine à l'autre, l'on voit une grande abondance de légumes. Cependant, ils sont plus multipliés au sud, où, avec le

poisson, ils tiennent lieu au peuple de la viande, dont l'usage est général dans d'autres provinces. Mais, ce qu'on connaît, ce qu'on pratique universellement, c'est l'amélioration des terres. Tout engrais est conservé, tout engrais est mis à profit avec la vigilance la plus éclairée ; et ce qui sort de la terre féconde y rentre pour la féconder encore. Ce grand système de la nature, qui se reproduit de ses débris, est mieux entendu, mieux suivi à la Chine que dans tous les autres pays du monde.

La première source de l'économie rurale des Chinois est le caractère de la nation la plus laborieuse que l'on connaisse, et l'une de celles dont la constitution physique exige le moins de repos. Tous les jours de l'année sont pour elle des jours de travail, excepté le premier, destiné aux visites réciproques des familles, et le dernier, consacré à la mémoire des ancêtres. L'un est un devoir de société, l'autre un culte domestique. Chez ce peuple de sages, tout ce qui lie et civilise les hommes est religion, et la religion elle-même n'est que la pratique des vertus sociales. C'est un peuple mûr et raisonnable, qui n'a besoin que du frein des lois civiles pour être juste. Le culte intérieur est l'amour de ses pères, vivants ou morts ; le culte public est l'amour du travail ; et le travail le plus religieusement honoré, c'est l'agriculture.

On y révère la générosité de deux empereurs qui, préférant l'Etat à leur famille, écartèrent leurs propres enfants du trône pour y faire asseoir des hommes tirés de la charrue. On y vénère la mémoire de ces laboureurs qui jetèrent les germes du bonheur et de la stabilité de l'empire dans le sein fertile de la terre, source intarissable de la reproduction des moissons et de la multiplication des hommes.

A l'exemple de ces rois agricoles, tous les empereurs de la Chine le sont devenus par état. Une de leurs fonctions publiques est d'ouvrir la terre au printemps avec un appareil de fête et de magnificence qui attire, des environs de la capitale, tous les cultivateurs. Ils courent en foule, pour être témoins de l'honneur solennel que le prince

rend au premier de tous les arts. Ce n'est plus, comme dans les fables de la Grèce, un dieu qui garde les troupeaux d'un roi : c'est le père des peuples qui, la main appesantie sur le soc, montre à ses enfants les véritables trésors de l'Etat. Bientôt après il revient au champ qu'il a labouré lui-même, y jeter les semences que la terre demande. L'exemple du prince est suivi dans toutes les provinces ; et dans la même saison, les vice-rois y répètent les mêmes cérémonies en présence d'une multitude de laboureurs. Les Européens qui ont été témoins de ces solennités à Canton ne peuvent en parler sans attendrissement. Ils nous font regretter que cette fête politique, dont le but est d'encourager au travail, ne soit pas substituée dans nos climats à tant de fêtes religieuses, qui semblent inventées par la fainéantise pour la stérilité des campagnes.

Ce n'est pas qu'on doive se persuader que la Cour de Pékin se livre sérieusement à des travaux champêtres : les arts de luxe sont trop avancés à la Chine pour que ces démonstrations ne soient pas une pure cérémonie. Mais la loi qui force le prince à honorer ainsi la profession des laboureurs doit tourner au profit de l'agriculture. Cet hommage, rendu par le souverain à l'opinion publique, contribue à la perpétuer ; et l'influence de l'opinion est le premier de tous les ressorts du gouvernement.

Cette influence est entretenue à la Chine par les honneurs accordés à tous les laboureurs qui se distinguent dans la culture des terres. Si quelqu'un d'eux a fait une découverte utile à sa profession, il est appelé à la Cour pour éclairer le prince ; et l'Etat le fait voyager dans les provinces pour former les peuples à sa méthode. Enfin, dans un pays où la noblesse n'est pas un souvenir héréditaire, mais une récompense personnelle, dans un pays où l'on ne distingue ni la noblesse ni la roture, mais le mérite, plusieurs des magistrats et des hommes élevés aux premières charges de l'empire sont choisis dans des familles uniquement occupées des travaux de la campagne.

Ces encouragements qui tiennent aux mœurs sont encore appuyés par les meilleures institutions politiques. Tout ce qui, de sa nature, ne peut être partagé, comme la mer, les fleuves, les canaux, est en commun ; tous en ont la jouissance, personne n'en a la propriété. La navigation, la pêche, la chasse sont libres. Un citoyen qui possède un champ, acquis ou transmis, ne se le voit pas disputer par les abus tyranniques des lois féodales. Les prêtres même, si hardis partout à former des prétentions sur les terres et sur les hommes, n'ont jamais osé le tenter à la Chine. Ils y sont, à la vérité, infiniment trop multipliés, et y jouissent, quoique souvent mendiants, de possessions trop vastes : mais du moins ne perçoivent-ils pas sur les travaux des citoyens un odieux tribut. Un peuple éclairé n'aurait pas manqué de voir un fou dans un bonze qui aurait soutenu que les aumônes qu'il recevait étaient une rétribution due à la sainteté de son caractère.

La modicité des impôts achève d'assurer les progrès de l'agriculture. A l'exception des douanes établies dans les ports de mer, on ne connaît que deux tributs dans l'empire. Le premier, qui est personnel, est payé par chaque citoyen, depuis vingt jusqu'à soixante ans dans la proportion de ses facultés. Le second, qui porte sur les productions, se réduit au dixième, au vingtième, au trentième, suivant la qualité du sol. Sans doute quelques empereurs, quelques ministres auront tenté d'étendre, de multiplier les taxes : mais, comme c'est une entreprise longue et qu'il n'y a pas d'homme qui puisse se flatter de vivre assez pour en voir le succès, on y aura renoncé. Les méchants veulent jouir sans délai, et c'est ce qui les distingue des bons administrateurs. Ceux-ci se contentent de méditer des projets et de répandre des vérités utiles, sans espérance de les voir eux-mêmes prospérer ; mais ils aiment la génération à naître, comme la génération vivante.

La manière de lever les contributions à la Chine est aussi paternelle que les contributions mêmes. L'unique peine qu'on impose aux contribuables trop lents à

s'acquitter des charges publiques de l'impôt est qu'on envoie chez eux des vieillards, des infirmes et des pauvres, pour y vivre à leurs dépens, jusqu'à ce qu'ils aient payé leur dette à l'Etat. C'est la commisération, c'est l'humanité qu'on va solliciter dans le cœur du citoyen, par le spectacle de la misère, par les cris et les pleurs de la faim ; et non pas révolter son âme et soulever son indignation par les recherches et les visites importunes de la finance européenne, par la violence des saisies, par les menaces d'une soldatesque insolente, qui vient s'établir, à discrétion dans une maison ouverte aux cent bouches du fisc.

Des mandarins perçoivent en nature la dîme des terres, et en argent la capitation. Les officiers municipaux versent ces produits dans le trésor de l'Etat par les mains du receveur de la province. La destination de ce revenu prévient les infidélités dans la perception. On sait qu'une partie de cette redevance est employée à la nourriture du magistrat et du soldat. Le prix de la portion des récoltes qu'on a vendue ne sort du fisc que pour les besoins publics. Enfin, il en reste dans les magasins pour les temps de disette, où l'on rend au peuple ce qu'il avait comme prêté dans les temps d'abondance.

Des peuples qui jouissaient de tant d'avantages ont dû se multiplier prodigieusement dans une région où les femmes sont extrêmement fécondes, où rien n'est si rare que la débauche, où l'étendue des droits paternels inspire nécessairement la passion d'une postérité nombreuse, où il règne dans les fortunes une égalité que la différence des conditions rend ailleurs impossible, où le genre de vie est généralement simple, peu dispendieux, et tend toujours à la plus austère économie, où les guerres ne sont ni fréquentes ni meurtrières, où le célibat est proscrit par les mœurs, où la salubrité du climat repousse les épidémies. Aussi n'y a-t-il pas dans l'univers de contrée aussi peuplée. Elle l'est même trop, puisque les annales de l'empire attestent qu'il y a peu de mauvaises récoltes qui n'occasionnent des révoltes.

Il ne faut pas chercher ailleurs les causes qui, à la

Chine, arrêtent les progrès du despotisme. Ces révolutions fréquentes supposent un peuple assez éclairé pour sentir que le respect qu'il porte au droit de la propriété, que la soumission qu'il accorde aux lois ne sont que des devoirs du second ordre, subordonnés aux droits imprescriptibles de la nature, qui n'a dû former des sociétés que pour le besoin de tous les hommes qui les composent. Ainsi, lorsque les choses de première nécessité viennent à manquer, les Chinois ne reconnaissent plus une puissance qui ne les nourrit pas. C'est le devoir de conserver les peuples, qui fait le droit des rois. Ni la religion ni la morale ne dictent d'autres maximes à la Chine.

L'empereur sait qu'il règne sur une nation qui n'est attachée aux lois qu'autant qu'elles font son bonheur. Il sait que, s'il se livrait un moment à cet esprit de tyrannie, ailleurs si commun et si contagieux, des secousses violentes le précipiteraient du trône. Ainsi placé à la tête d'un peuple qui l'observe et qui le juge, il ne s'érige pas en un fantôme religieux, à qui tout est permis. Il ne déchire pas le contrat inviolable qui l'a mis sur le trône. Il est si convaincu que le peuple connaît ses droits et les fait défendre que, lorsqu'une province murmure contre le mandarin qui la gouverne, il le révoque sans examen et le livre à un tribunal qui le poursuit, s'il est coupable. Mais, ce magistrat fût-il innocent, il ne serait pas remis en place. C'est un crime en lui d'avoir pu déplaire au peuple. On le traite comme un instituteur ignorant, qui priverait un père de l'amour que ses enfants lui portaient. Une complaisance qui entretiendrait ailleurs une fermentation continuelle et qui y serait la source d'une infinité d'intrigues n'a nul inconvénient à la Chine, où les habitants sont naturellement doux et justes, et où le gouvernement est constitué de manière que ses délégués n'ont que rarement des ordres rigoureux à exécuter.

Cette nécessité où est le prince d'être juste doit le rendre plus sage et plus éclairé. Il est à la Chine, ce qu'on veut faire croire aux autres princes qu'ils sont partout, l'idole de la nation. Il semble que les mœurs et les lois y

tendent, de concert, à établir cette opinion fondamentale que la Chine est une famille dont l'empereur est le patriarche. Ce n'est pas comme conquérant, ce n'est pas comme législateur, qu'il a de l'autorité, c'est comme père ; c'est en père qu'il est censé gouverner, récompenser et punir. Ce sentiment délicieux lui donne plus de pouvoir que tous les soldats du monde et les artifices des ministres n'en peuvent donner aux despotes des autres nations. On ne saurait imaginer quel respect, quel amour les Chinois ont pour leur empereur, ou, comme ils le disent, pour le père commun, pour le père universel.

Ce culte public est fondé sur celui qui est établi par l'éducation domestique. A la Chine, un père, une mère conservent une autorité absolue sur leurs enfants, à quelque âge, à quelque dignité que ceux-ci soient parvenus. Le pouvoir paternel et l'amour filial sont le ressort de cet empire : c'est le soutien des mœurs : c'est le lien qui unit le prince aux sujets, les sujets au prince, et les citoyens entre eux. Le gouvernement des Chinois est revenu, par les degrés de sa perfection, au point d'où tous les autres sont partis, et d'où ils semblent s'éloigner pour jamais, au gouvernement patriarcal, qui est celui de la nature même.

Cependant, cette morale sublime, qui perpétue depuis tant de siècles le bonheur de l'empire chinois, se serait peut-être insensiblement altérée si des distinctions chimériques attachées à la naissance eussent rompu cette égalité primitive que la nature établit entre les hommes et qui ne doit céder qu'aux talents et aux vertus. Dans tous nos gouvernements d'Europe, il est une classe d'hommes qui apportent, en naissant, une supériorité indépendante de leurs qualités morales. On n'approche de leur berceau qu'avec respect. Dans leur enfance, tout leur annonce qu'ils sont faits pour commander aux autres. Bientôt, ils s'accoutument à penser qu'ils sont d'une espèce particulière ; et sûrs d'un état et d'un rang, ils ne cherchent plus à s'en rendre dignes.

Cette institution, à laquelle on a dû tant de ministres

médiocres, de magistrats ignorants et de mauvais généraux, cette institution n'a point lieu à la Chine. Il n'y a point de noblesse héréditaire. La fortune de chaque citoyen commence et finit avec lui. Le fils du Premier ministre de l'empire n'a d'autres avantages, au moment de sa naissance, que ceux qu'il peut avoir reçus de la nature. On anoblit quelquefois les aïeux d'un homme qui a rendu des services importants, mais cette distinction purement personnelle est enfermée avec lui dans le tombeau, et il ne reste à ses enfants que le souvenir et l'exemple de ses vertus.

Une égalité si parfaite permet de donner aux Chinois une éducation uniforme et de leur inspirer des principes semblables. Il n'est pas difficile de persuader à des hommes nés égaux qu'ils sont tous frères. Il y a tout à gagner pour eux dans cette opinion; il y aurait tout à perdre dans l'opinion contraire. Un Chinois qui voudrait sortir de cette fraternité générale deviendrait dès lors un être isolé et malheureux : il serait étranger au milieu de sa patrie.

A la place de ces distinctions frivoles que la naissance établit entre les hommes dans presque tout le reste de l'univers, le mérite personnel en établit de réelles à la Chine. Sous le nom de mandarins lettrés, un corps d'hommes sages et éclairés se livrent à toutes les études qui peuvent les rendre propres à l'administration publique. Ce sont les talents et les connaissances qui font seules admettre dans ce corps respectable. Les richesses n'y donnent aucun droit. Les mandarins choisissent eux-mêmes ceux qu'ils jugent à propos de s'associer, et ce choix est toujours précédé d'un examen rigoureux. Il y a différentes classes de mandarins, et l'on s'élève des uns aux autres, non point par l'ancienneté, mais par le mérite.

C'est parmi ces mandarins que l'empereur, par un usage aussi ancien que l'empire même, choisit les ministres, les magistrats, les gouverneurs de province; en un mot, tous les administrateurs qui, sous différentes qualités, sont appelés à prendre part au gouvernement. Son

choix ne peut guère tomber que sur des sujets capables, éprouvés ; et le bonheur des peuples est ordinairement confié à des hommes vraiment dignes de le faire.

Au moyen de cette constitution, il n'y a de dignité héréditaire que celle de l'empereur ; et l'empire même ne passe pas toujours à l'aîné des princes, mais à celui que l'empereur et le conseil suprême des mandarins en jugent le plus digne. Aussi l'émulation de la gloire et de la vertu règne-t-elle jusque dans la famille impériale. C'est le mérite qui brigue le trône, et c'est par les talents qu'un héritier y parvient. Des empereurs ont mieux aimé chercher des successeurs dans une maison étrangère que de laisser les rênes du gouvernement en des mains faibles.

Les vice-rois et les magistrats participent à l'amour du peuple comme à l'autorité du monarque. Le peuple a même une mesure d'indulgence pour les fautes d'administration qui leur échappent comme il en a pour celles du chef de l'empire. Il n'est pas enclin aux séditions comme on doit l'être dans nos contrées. On ne voit à la Chine aucun corps qui puisse former ou conduire des factions. Les mandarins, ne tenant point à des familles riches et puissantes, ne reçoivent aucun appui que du trône et de leur sagesse. Ils sont élevés dans une doctrine qui inspire l'humanité, l'amour de l'ordre, la bienfaisance, le respect pour les lois. Ils répandent sans cesse ces sentiments dans le peuple, et lui font aimer chaque loi, parce qu'ils lui en montrent l'esprit et l'utilité. Le prince même ne donne pas un édit qui ne soit une instruction de morale et de politique. Le peuple s'éclaire nécessairement sur ses intérêts et sur les opérations du gouvernement qui s'y rapportent. Plus éclairé, il doit être plus tranquille.

La superstition qui, partout ailleurs, agite les nations et affermit le despotisme ou renverse les trônes, la superstition est sans pouvoir à la Chine. Les lois l'y tolèrent, mal à propos peut-être, mais au moins n'y fait-elle jamais des lois. Pour avoir part au gouvernement, il faut être de la secte des lettrés, qui n'admet aucune superstition. On ne permet pas aux bonzes de fonder sur les dogmes de leurs

sectes les devoirs de la morale, et par conséquent d'en dispenser. S'ils trompent une partie de la nation, ce n'est pas du moins celle dont l'exemple et l'autorité doivent le plus influer sur le sort de l'Etat.

Confucius, dont les actions servirent d'exemple et les paroles de leçon, Confucius dont la mémoire est également honorée, la doctrine également chérie de toutes les classes et de toutes les sectes, Confucius a fondé la religion nationale de la Chine. Son code n'est que la loi naturelle qui devrait être la base de toutes les religions de la terre, le fondement de toute société, la règle de tous les gouvernements. La raison, dit Confucius, est une émanation de la divinité ; la loi suprême n'est que l'accord de la nature et de la raison. Toute religion qui contredit ces deux guides de la vie humaine ne vient point du ciel.

Ce ciel est Dieu : car les Chinois n'ont point de terme pour exprimer Dieu. « Mais ce n'est point au ciel visible et matériel que nous adressons des sacrifices, dit l'empereur Chan-Gi, dans un édit de 1710 : c'est au Maître du ciel. » Ainsi l'athéisme, quoiqu'il ne soit pas rare à la Chine, n'y est point avoué ; on n'en fait pas une profession publique. Ce n'est point un signal de secte, ni un objet de persécution. Il y est seulement toléré comme la superstition.

L'empereur, seul pontife de la nation, est aussi juge de la religion ; mais, comme le culte a été fait pour le gouvernement, et non le gouvernement pour le culte ; comme l'un et l'autre ont été formés pour la société, le souverain n'a ni intérêt ni intention d'employer cette unité de puissance qu'il a dans les mains, à tyranniser le peuple. Si d'un côté les dogmes ou les rites de la hiérarchie ne répriment pas dans le prince l'abus du pouvoir despotique, il est d'un autre côté plus fortement contenu par les mœurs publiques et nationales.

Rien n'est plus difficile que de les changer, parce qu'elles sont inspirées par l'éducation, peut-être la meilleure que l'on connaisse. On ne se presse point d'instruire les enfants avant l'âge de cinq ans. Alors on leur apprend

à écrire ; et ce sont d'abord des mots, ou des hiéroglyphes, qui leur rappellent des choses sensibles, dont on tâche en même temps de leur donner des idées justes. Ensuite, on remplit leur mémoire de vers sentencieux, qui contiennent des maximes de morale, dont on leur montre l'application. Dans un âge plus avancé, c'est la philosophie de Confucius qu'on leur enseigne. Telle est l'éducation des hommes du peuple. Celle des enfants qui peuvent prétendre aux honneurs commence de même ; mais on y ajoute bientôt d'autres études, qui ont pour objet la conduite de l'homme dans les différents états de la vie.

Les mœurs, à la Chine, sont prescrites par les lois et maintenues par les manières, que prescrivent aussi les lois. Les Chinois sont le peuple de la terre qui a le plus de préceptes sur les actions les plus ordinaires. Le code de leur politesse est fort long, et les dernières classes des citoyens en sont instruites et s'y conforment comme les mandarins et la Cour.

Les lois de ce code sont instituées, ainsi que toutes les autres, pour perpétuer l'opinion que la Chine n'est qu'une famille, et pour prescrire aux citoyens les égards et les prévenances mutuelles que des frères doivent à des frères. Ces rites, ces manières rappellent continuellement aux mœurs. Elles mettent quelquefois, il est vrai, la cérémonie à la place du sentiment, mais combien souvent ne le font-elles pas revivre ! Elles sont une sorte de culte qu'on rend sans cesse à la vertu. Ce culte frappe les yeux des jeunes gens. Il nourrit en eux le respect pour la vertu même, et si, comme tous les cultes, il fait des hypocrites, il entretient aussi un zèle véritable. Il y a des tribunaux érigés pour punir les fautes contre les manières, comme il y en a pour juger des crimes et des vertus. On punit le crime par des peines douces et modérées ; on récompense la vertu par des honneurs. Ainsi l'honneur est un des ressorts qui entrent dans le gouvernement de la Chine. Ce n'est pas le ressort principal ; il y est plus fort que la crainte, et plus faible que l'amour.

Avec de pareilles institutions, la Chine doit être le pays

de la terre où les hommes sont le plus humains. Aussi voit-on l'humanité des Chinois jusque dans ces occasions où la vertu semble n'exiger que de la justice, et la justice que de la rigueur. Les prisonniers sont détenus dans des logements propres et commodes, où ils sont bien traités jusqu'au moment de leur sentence. Souvent toute la punition d'un homme riche se réduit à l'obligation de nourrir ou de vêtir pendant quelque temps chez lui des vieillards et des orphelins. Nos romans de morale et de politique sont l'histoire des Chinois. Chez eux, on a tellement réglé les actions de l'homme qu'on n'y a presque pas besoin de ses sentiments ; cependant, on inspire les uns pour donner du prix aux autres.

L'esprit patriotique, cet esprit sans lequel les Etats sont des peuplades, et non pas des nations, est plus fort, plus actif à la Chine qu'il ne l'est peut-être dans aucune république. C'est une chose commune que de voir des Chinois réparer les grands chemins par un travail volontaire, des hommes riches y bâtir des abris pour les voyageurs, d'autres y planter des arbres. Ces actions publiques, qui ressentent plutôt l'humanité bienfaisante que l'ostentation de la générosité, ne sont pas rares à la Chine.

Il y a des temps où elles ont été communes, d'autres temps où elles l'ont été moins ; mais la corruption amenait une révolution, et les mœurs se réparaient. La dernière invasion des Tartares[3] les avait changées ; elles s'épurent à mesure que les princes de cette nation conquérante quittent les superstitions de leur pays, pour adopter l'esprit du peuple conquis, et qu'ils sont instruits par les livres que les Chinois appellent canoniques.

On ne doit pas tarder à voir tout à fait revivre le caractère estimable de la nation, cet esprit de fraternité, de famille, ces liens aimables de la société qui forment

3. En fait, les Mandchous, qui ont fourni la dernière dynastie chinoise.

dans le peuple la douceur des mœurs et l'attachement inviolable aux lois. Les erreurs et les vices politiques ne sauraient prendre de fortes racines dans un pays où l'on n'élève aux emplois que des hommes de la secte des lettrés, dont l'unique occupation est de s'instruire des principes de la morale et du gouvernement. Tant que les vraies lumières seront recherchées, tant qu'elles conduiront aux honneurs, il y aura dans le peuple de la Chine un fond de raison et de vertu qu'on ne verra pas dans les autres nations.

Cependant, il faut avouer que la plupart des connaissances, fondées sur des théories un peu compliquées, n'y ont pas fait les progrès qu'on devait naturellement attendre d'une nation ancienne, active, appliquée, qui, depuis très longtemps, en tenait le fil. Mais cette énigme n'est pas inexplicable. La langue des Chinois demande une étude longue et pénible, qui occupe des hommes tout entiers durant le cours de leur vie. Les rites, les cérémonies qui font mouvoir cette nation donnent plus d'exercice à la mémoire qu'au sentiment. Les manières arrêtent les mouvements de l'âme, en affaiblissent les ressorts. Trop occupés des objets d'utilité, les esprits ne peuvent pas s'élancer dans la carrière de l'imagination. Un respect outré pour l'antiquité les asservit à tout ce qui est établi. Toutes ces causes réunies ont dû ôter aux Chinois l'esprit d'invention. Il leur faut des siècles pour perfectionner quelque chose, et quand on pense à l'état où se trouvaient chez eux les arts et les sciences il y a trois cents ans on est convaincu de l'étonnante durée de cet empire.

Peut-être encore faut-il attribuer l'imperfection des lettres et des beaux-arts, chez les Chinois, à la perfection même de la police et du gouvernement. Ce paradoxe est fondé sur la raison. Lorsque chez un peuple la première étude est celle des lois, que la récompense de l'étude est une place dans l'administration, au lieu d'une place d'académie, que l'occupation des lettrés est de veiller à l'observation de la morale, ou à la manutention de la politique : si cette nation est infiniment nombreuse, s'il y

faut une vigilance continuelle des savants sur la population et la subsistance, si chacun, outre les devoirs publics dont la connaissance même est une longue science, a des devoirs particuliers, soit de famille ou de profession : chez un tel peuple, les sciences spéculatives et de pur ornement ne doivent pas s'élever à cette hauteur, à cet éclat où nous les voyons en Europe. Mais les Chinois, toujours écoliers dans nos arts de luxe et de vanité, sont nos maîtres dans la science de bien gouverner. Ils le sont dans l'art de peupler, non dans celui de détruire.

La guerre n'est point à la Chine une science perfectionnée. Une nation dont toute la vie est réglée comme l'enfance par des rites, des préceptes, des usages publics et domestiques doit être naturellement souple, modérée, paisible et pacifique. La raison et la réflexion, qui président à ses leçons et à ses pensées, ne sauraient lui laisser cet enthousiasme qui fait les guerriers et les héros. L'humanité même, dont on remplit son âme tendre et molle, lui fait regarder avec horreur l'effusion du sang, le pillage et le massacre si familiers à tout peuple soldat. Avec cet esprit, est-il étonnant que les Chinois ne soient pas belliqueux ? Leur milice est innombrable, mais ignorante et ne sait qu'obéir. Elle manque de tactique encore plus que de courage. Dans les guerres contre les Tartares, les Chinois n'ont pas su combattre ; mais ils ont su mourir. L'amour pour leur gouvernement, pour leur patrie et pour leurs lois doit leur tenir lieu d'esprit guerrier ; mais il ne tient pas lieu de bonnes armes et de la science de la guerre. Quand on soumet ses conquérants par les mœurs, on n'a pas besoin de dompter ses ennemis par les armes.

Quel est l'homme assez indifférent au bonheur d'une portion considérable de l'espèce humaine pour ne pas désirer que l'état de la Chine soit tel que nous venons de l'exposer ? Ecoutons cependant ceux qui croient pouvoir en douter.

Etat de la Chine, selon les détracteurs[4]

Pour juger, disent-ils, d'une nation également fermée aux étrangers qui n'ont pas la liberté d'y entrer et aux indigènes qui n'ont pas celle d'en sortir, il faut partir de quelques points d'appui, peu solides peut-être, mais reçus pour bons. Ces points d'appui, ce seront les faits mêmes allégués par les admirateurs de la Chine. Nous les avouerons, sans les discuter, et nous nous contenterons d'en tirer les conséquences qui en découlent nécessairement.

1. La Chine jouissait ou était affligée d'une population immense lorsqu'elle fut conquise par les Tartares; et de ce que les lois de cet empire furent adoptées par le vainqueur on en conclut qu'elles devaient être bien sages.

Cette soumission du Tartare au gouvernement chinois ne nous paraît pas une preuve de sa bonté. La nature veut que les grandes masses commandent aux petites, et cette loi s'exécute au moral comme au physique. Or, si l'on compare le nombre des conquérants de la Chine au nombre des peuples conquis, on trouvera que pour un Tartare il y avait cinquante mille Chinois. Un individu peut-il changer les usages, les mœurs, la législation de cinquante mille hommes? Et d'ailleurs, comment ces Tartares n'auraient-ils pas adopté les lois de la Chine, bonnes ou mauvaises, n'en ayant point à leur substituer? Ce que cette étrange révolution montre le plus évidemment, c'est la lâcheté de la nation; c'est son indifférence pour ses maîtres, un des principaux caractères de l'esclave. Passons à la population de la Chine.

2. L'agriculture a été de temps immémorial en honneur à la Chine. C'est un fait sur lequel il n'y a pas deux

4. Ce chapitre est de Diderot.

sentiments. Or toute région agricole qui jouit d'une longue paix, qui n'éprouve point de révolutions sanglantes, qui n'est ni opprimée par la tyrannie ni dévastée par des maladies de climat, et où l'on voit le laborieux citoyen ramasser dans la plaine un panier de terre, le porter au sommet des montagnes, en couvrir la pointe nue d'un rocher et la retenir par de petites palissades, doit abonder en habitants. En effet, ces habitants se livreraient-ils à des travaux insensés si la plaine où ils ont ramassé la poignée de terre était inculte, déserte et abandonnée au premier qui voudrait l'occuper? S'il leur était libre de s'étendre dans les campagnes, resteraient-ils entassés aux environs des villes? La Chine et toute la Chine est donc très peuplée.

Le pays est coupé par un grand nombre de canaux. Ces canaux seraient superflus s'ils n'établissaient pas une communication nécessaire et fréquente d'un lieu à un autre lieu. Qu'annoncent-ils, sinon un grand mouvement intérieur, et conséquemment une population très considérable?

Toute contrée agricole où les disettes sont fréquentes, où ces disettes soulèvent des milliers d'hommes, où dans ces soulèvements il se commet plus de forfaits, plus de meurtres, plus d'incendies, plus de pillages qu'il ne s'en commettrait dans l'irruption d'une horde de sauvages, et où, le temps de la disette et de la révolte passé, l'administration ne recherche pas le coupable, renferme certainement plus d'habitants qu'elle n'en peut nourrir. Ne serait-ce pas le plus absurde des peuples que le chinois, si le défaut accidentel des subsistances provenait de sa négligence soit à cultiver ses terres, soit à pourvoir à ses approvisionnements? Mais la Chine, pays immense, contrée fertile, si bien cultivée, si merveilleusement administrée, n'en est pas moins exposée à cette sorte de calamité. Il faut donc qu'il y ait dix fois, vingt fois plus d'habitants que d'arpents de terre.

Tout pays où l'on foule aux pieds un sentiment si naturel qu'il est commun à l'homme et à la brute, la

tendresse des pères et des mères pour leurs petits, et où l'on se résout à les t :er, à les étouffer, à les exposer, sans que la vindicte publique s'y oppose, a trop d'habitants, ou est habité par une race d'hommes comme il n'y en a aucune autre sur la surface du globe. Or c'est ce qui se passe à la Chine, et nier ce fait ou l'affaiblir ce serait jeter de l'incertitude sur tous les autres.

Mais un dernier phénomène qui achève de confirmer l'excessive population de la Chine, c'est le peu de progrès des sciences et des arts, depuis l'époque très éloignée qu'on les y cultive. Les recherches s'y sont arrêtées au point où, cessant d'être utiles, elles commencent à devenir curieuses. Il y a plus de profit à faire à l'invention du plus petit art pratique qu'à la plus sublime découverte qui ne montrerait que du génie. On fait plus de cas de celui qui sait tirer parti des recoupes de la gaze que de celui qui résoudrait le problème des trois corps. C'est là surtout que se fait la question qu'on n'entend que trop souvent parmi nous : « A quoi cela sert-il ? » Je demande si ce repos, contraire au penchant naturel de l'homme, qui veut toujours voir au-delà de ce qu'il a vu, peut s'expliquer autrement que par une population qui interdise l'oisiveté, l'esprit de méditation, et qui tienne la nation soucieuse, continuellement occupée de ses besoins. La Chine est donc la contrée de la terre la plus peuplée.

Cela supposé, ne s'ensuit-il pas qu'elle est la plus corrompue ? L'expérience générale ne nous apprend-elle pas que les vices des sociétés sont en proportion du nombre des individus qui la composent ? Et que me répliquerait-on si j'assurais que les mœurs chinoises doivent être, dans toute l'étendue de l'empire, plus mauvaises encore que dans nos plus superbes cités, où l'honneur, sentiment étranger au Chinois, donne de l'éclat aux vertus et tempère les vices ?

Ne puis-je pas demander quel est et quel doit être le caractère d'un peuple où l'on voit, dans des occasions assez fréquentes, une province fondre sur une autre province et en égorger impitoyablement, impunément, les

habitants? Si ce peuple peut avoir des mœurs bien douces? Si une nation où les lois ne préviennent ni ne punissent l'exposition ou le meurtre des nouveau-nés est civilisée ou barbare? Si le sentiment de l'humanité, la bienfaisance, la commisération y subsistent dans un degré bien éminent? Et si un peuple, que les circonstances les plus extraordinaires invitaient à fonder des colonies, est bien sage, lorsqu'il n'imagine pas ou qu'il dédaigne un remède aussi simple, aussi sûr, à des malheurs effroyables et toujours renaissants?

Il est difficile jusqu'ici de faire grand cas de la prudence chinoise. Voyons si l'examen de la constitution de l'empire, de la conduite du souverain et de ses ministres, de la science des lettrés et des mœurs du peuple ne nous en donneront pas une idée plus sublime.

3. Un auteur grave, qui n'est pas dans la foule des admirateurs de la sagesse chinoise, dit expressément que « *le bâton est le souverain de la Chine* ». Sur ce mot plaisant et profond, on aura, je crois, quelque peine à se persuader qu'une nation où l'homme est traité comme on traite ailleurs les animaux ait quelque chose des mœurs ombrageuses et délicates de notre Europe, où un mot injurieux se lave dans le sang, où la menace du geste se venge par la mort. Le Chinois doit être pacifique et bénin. Tant mieux, ajouteront nos antagonistes.

Cependant, c'est comme père de ses sujets que le prince à la Chine est considéré, obéi, respecté... Et nous ajouterons à notre tour : tant pis. Cela me garantit bien l'humble soumission des enfants, mais non la bonté du père. Veut-on précipiter un peuple dans une abjection dont il ne se relèvera jamais? On n'a qu'à consacrer le titre de despote par celui de père. Partout les enfants qui osent lever la main sur leurs parents sont des monstres rares; et, malgré l'autorité des lois qui limitent l'autorité paternelle, les parents qui maltraitent leurs enfants ne sont malheureusement partout que des monstres trop communs. L'enfant ne demande point à son père compte de sa conduite, et la

liberté, sans cesse en péril, si le chef est à l'abri de toute poursuite par sa qualité infiniment respectable de père, sera nulle sous un despote qui imposera un silence absolu sur son administration.

Nous nous trompons peut-être, mais les Chinois nous semblent courbés sous le joug d'une double tyrannie, de la tyrannie paternelle dans la famille, de la tyrannie civile dans l'empire. D'où nous oserions conclure qu'ils doivent être les plus doux, les plus insinuants, les plus respectueux, les plus timides, les plus vils et les moins dangereux des esclaves; à moins qu'il ne se soit fait, en leur faveur, une exception à l'expérience de tous les peuples et de tous les siècles. Quel est parmi nous l'effet du despotisme paternel? Le respect extérieur et une haine impuissante et secrète pour les pères. Quel a été et quel est chez toutes les nations l'effet du despotisme civil? La bassesse et l'extinction de toute vertu. S'il en est autrement à la Chine, on nous apprendra comment cette merveille s'y est opérée.

Voici ce qu'on dit : *L'empereur sait qu'il règne sur une nation qui n'est attachée aux lois qu'autant qu'elles font son bonheur...* Y a-t-il entre le Chinois et l'Européen quelque différence sur ce point? *L'empereur sait que s'il se livrait à la tyrannie, il s'exposerait à tomber du trône...* Est-ce que les histoires anciennes et modernes n'offrent pas des exemples de ce juste et terrible châtiment? Qu'ont-ils produit? Dira-t-on que le Chinois souffre l'oppression plus impatiemment que l'Anglais ou le Français, ou que la Chine n'a été, n'est et ne sera jamais gouvernée que par des monarques accomplis? O révérence des temps passés et des contrées éloignées, combien tu nous fais dire de sottises! La clémence, la fermeté, l'application, les lumières, l'amour des peuples, la justice sont des qualités que la nature n'accorde, même séparées, qu'à des hommes rares; et il n'en est presque aucun en qui elles ne soient malheureusement plus ou moins affaiblies par la dangereuse jouissance du pouvoir suprême. La Chine seule aura donc

échappé à cette malédiction qui a commencé avec toutes les autres sociétés, et qui durera autant qu'elles.

Assurément. *Car il y a à côté du trône un tribunal toujours subsistant, qui tient un compte fidèle et rigoureux des actions de l'empereur...* Et ce tribunal n'existe-t-il pas dans toutes les contrées ? Les souverains l'ignorent-ils ? le redoutent-ils ? le respectent-ils ? La différence de notre tribunal à celui de la Chine, c'est que le nôtre, composé de la masse entière de la nation, est incorruptible, et que le tribunal chinois n'est composé que d'un petit nombre de lettrés. O l'heureuse contrée que la Chine ! O la contrée unique, où l'historiographe du prince n'est ni pusillanime, ni rampant, ni accessible à la séduction ; et où le prince, qui peut faire couper la tête ou la main à son historiographe, pâlit d'effroi lorsque celui-ci prend la plume ! Il n'y eut jamais que les bons rois qui craignissent le jugement de leurs contemporains et le blâme de la postérité.

Aussi les souverains de la Chine sont-ils bons, justes, fermes, éclairés... Tous, sans exception ? Il en est, je crois, du palais impérial de la Chine comme du palais du souverain de toutes les autres contrées. Il est un, au milieu de la multitude innombrable des habitations des sujets : c'est-à-dire que, pour une fois qu'il arrive au génie et à la vertu de tomber du ciel sur la demeure du maître, cent mille fois ils doivent tomber à côté. Mais cette loi de la nature n'a peut-être pas lieu à la Chine comme en Europe, où nous serions trop heureux si, après dix mauvais successeurs d'un bon roi, il en naissait un qui lui ressemblât.

Mais l'autorité souveraine est limitée à la Chine... Où ne l'est-elle pas ? Comment, par qui est-elle limitée à la Chine ? Si la barrière qui protège le peuple n'est pas hérissée de lances, d'épées, de baïonnettes dirigées vers la poitrine ou la tête sacrée de l'empereur père et despote, nous craindrons, mal à propos peut-être, mais nous craindrons que cette barrière ne soit à la Chine qu'une grande toile d'araignée sur laquelle on aurait peint l'image de la justice et de la liberté, mais au travers de laquelle l'homme qui a de bons yeux aperçoit la tête

hideuse du despote. Y a-t-il eu un grand nombre de tyrans déposés, emprisonnés, jugés, mis à mort ? Voit-on sur la place publique un échafaud sans cesse dégouttant du sang des souverains ? Pourquoi cela n'est-il pas ?

Pourquoi ?... *C'est que la Chine est revenue par une suite de révolutions à l'état dont les autres contrées se sont éloignées, au gouvernement patriarcal...* Nous en demandons pardon à nos adversaires, mais le gouvernement patriarcal d'une contrée immense, d'une famille de deux cents millions d'individus, nous paraît une idée presque aussi creuse que celle d'une république de la moitié du monde connu. Le gouvernement républicain suppose une contrée assez étroite pour le prompt et facile concert des volontés ; le gouvernement patriarcal, un petit peuple nomade renfermé sous des tentes. La notion du gouvernement patriarcal de la Chine est une espèce de rêverie qui ferait sourire l'empereur et ses mandarins.

4. *Les mandarins ne tenant point à des familles riches et puissantes, l'empire est en paix...* Chose singulière ! L'empire est en paix, et cela par la raison même qui devrait souvent le troubler ; à moins que Richelieu ne fût un mauvais politique lorsqu'il voulait que les grandes places ne fussent pas accordées à des gens de rien qui ne tiennent qu'à leur devoir.

Ces hommes d'Etat n'excitent point de troubles : c'est un fait... Et c'en est peut-être un encore qu'ils n'ont point de pauvres parents à protéger, point de flatteurs à combler de grâces, point de mignons ou de maîtresses à enrichir ; également supérieurs à la séduction et à l'erreur. Mais ce qui est très incontestable, c'est que les magistrats ou chefs de la justice promènent eux-mêmes, sans pudeur, les marques de leur dégradation et de leur ignominie. Or, qu'est-ce qu'un magistrat portant sa bannière ou l'enseigne de son avilissement sans en être moins fier ? Qu'est-ce qu'un peuple chez lequel ce magistrat n'est pas moins honoré ?

5. Après le souverain et le mandarin se présente le lettré ; et qu'est-ce que le lettré ?... C'est un homme élevé dans une doctrine qui inspire l'humanité ; qui la prêche ; qui prêche l'amour de l'ordre, la bienfaisance, le respect pour les lois ; qui répand ces sentiments dans le peuple et lui en montre l'utilité... Et n'avons-nous pas dans nos écoles, dans nos chaires, parmi nos ecclésiastiques, nos magistrats et nos philosophes, des hommes qui ne le cèdent, je crois, aux lettrés, ni en lumières ni en bonnes mœurs ; qui exercent les mêmes fonctions, de vive voix et par écrit, dans la capitale, dans les grandes villes, dans les moindres cités, dans les bourgs et dans les hameaux. Si la sagesse d'une nation était proportionnée au nombre de ses docteurs, aucune ne serait plus sage que la nôtre.

Nous avons parcouru les hautes classes de l'empire. Descendons maintenant aux conditions inférieures, et jetons un coup d'œil sur les mœurs populaires.

6. On a quelques ouvrages de mœurs traduits du chinois. Qu'y voyons-nous ? d'infâmes scélérats exerçant les fonctions de la police ; l'innocent condamné, battu, fouetté, emprisonné ; le coupable absous à prix d'argent, ou châtié si l'offensé est plus puissant : tous les vices de nos cités et de l'intérieur de nos maisons, avec un aspect plus hideux et plus dégoûtant.

7. Mais rien ne peut donner des notions plus justes des mœurs populaires que l'éducation. Comment l'enfance est-elle formée à la Chine ? On y contraint un enfant à rester assis des heures entières, immobile, en silence, les bras croisés sur la poitrine, dans l'état de méditation et de recueillement. Quel fruit espérer d'un exercice habituel aussi contraire à la nature ? Un homme d'un bon sens ordinaire répondrait : la taciturnité, la finesse, la fausseté, l'hypocrisie, et tous ces vices accompagnés du sang-froid particulier au méchant. Il penserait qu'à la Chine la franchise, cette aimable franchise qui charme dans les enfants, cette naïve ingénuité qui se fane à mesure qu'ils

avancent en âge, et qui concilie la confiance universelle au petit nombre de ceux qui ont le bonheur de la conserver, est étouffée dès le berceau.

8. *Le code de la politesse chinoise est fort long...* Un homme d'un bon sens ordinaire en conclurait qu'elle cesse d'être à la Chine l'expression simple et naturelle des égards et de la bienveillance; que ce n'est qu'une étiquette, et il regarderait l'apparence cordiale de ces voituriers embourbés qui s'agenouillent les uns devant les autres, s'embrassent, s'adressent les noms les plus tendres et se secourent comme une espèce de momerie d'usage chez un peuple cérémonieux.

9. *Il y a un tribunal érigé contre les fautes dans les manières...* Un homme d'un bon sens ordinaire soupçonnerait que la justice y est mieux administrée contre ces minutieux délits que dans les tribunaux civils contre les grands forfaits, et il douterait beaucoup que sous les entraves des rites, des cérémonies, des formalités, l'âme pût s'élever, le génie exercer son ressort. Il penserait qu'un peuple cérémonieux ne peut être que petit; et, sans avoir vécu ni à Pékin ni à Nankin, il prononcerait qu'il n'y a aucune contrée sur la terre où on se soucie moins de la vertu et où l'on en ait plus les apparences.

10. Tous ceux qui ont commercé avec les Chinois conviennent unanimement que l'on ne saurait trop prendre de précautions si l'on ne veut pas en être dupé. Ils ne rougissent pas même de leur mauvaise foi.

Un Européen arrivé pour la première fois dans l'empire acheta des marchandises d'un Chinois qui le trompa sur la qualité et sur le prix. Les marchandises avaient été portées à bord du vaisseau, et le marché était consommé. L'Européen se flatta que peut-être il toucherait le Chinois par des représentations modérées, et il lui dit : « Chinois, tu m'as vendu de mauvaises marchandises. — Cela se peut, lui répondit le Chinois, mais il faut payer. — Tu as

blessé les lois de la justice et abusé de ma confiance. — Cela se peut, mais il faut payer. — Mais tu n'es donc qu'un fripon, un malheureux ? — Cela se peut, mais il faut payer. — Quelle opinion veux-tu donc que je remporte dans mon pays de ces Chinois si renommés par leur sagesse ? Je dirai que vous n'êtes que de la canaille. — Cela se peut, mais il faut payer. » L'Européen, après avoir renchéri sur ces injures de toutes celles que la fureur lui dicta sans en avoir arraché que ces mots froids et froidement prononcés : *Cela se peut, mais il faut payer,* délia sa bourse et paya. Alors le Chinois prenant son argent lui dit : « Européen, au lieu de tempêter comme tu viens de faire, ne valait-il pas mieux te taire et commencer par où tu as fini ? Car qu'y as-tu gagné ? »

Le Chinois n'a donc pas même un reste de pudeur commune à tous les fripons qui veulent bien l'être, mais qui ne souffrent pas qu'on le leur dise. Il est donc parvenu au dernier degré de la dépravation. Et qu'on n'imagine pas que ce soit ici un exemple particulier. Ce flegme est l'effet naturel de cette réserve qu'inspire l'éducation chinoise.

Et qu'on ne m'objecte pas que les Chinois observent entre eux une fidélité dont ils se croient dispensés avec l'étranger. Cela n'est pas, parce que cela ne peut être. On n'est pas alternativement honnête et malhonnête. Celui qui s'est fait l'habitude de tromper l'étranger est trop souvent exposé à la tentation de tromper ses concitoyens pour y résister constamment.

11. Mais à vous entendre, me dira-t-on, la Chine est presque une contrée barbare... C'est pis encore. Le Chinois, à demi civilisé, est à nos yeux un barbare à prétentions, un peuple profondément corrompu, condition plus malheureuse que la barbarie pure et naturelle. Le germe de la vertu peut se développer dans le barbare, par un enchaînement de circonstances favorables ; mais nous n'en connaissons pas, nous n'en imaginons point qui puissent rendre ce grand service au Chinois, en qui ce

germe est, non pas étouffé, mais totalement détruit. Ajoutez à la dépravation et à l'ignorance de ce peuple la vanité la plus ridicule. Ne dit-il pas qu'*il a deux yeux, que nous n'en avons qu'un, et que le reste de la terre est aveugle?* Ce préjugé, l'excessive population, l'indifférence pour les souverains, qui peut-être en est une suite, l'attachement opiniâtre à ses usages, la loi qui lui défend de sortir de son pays : toutes ces raisons doivent le fixer pendant une suite indéfinie de siècles dans son état actuel. Apprend-on quelque chose à celui qui croit tout savoir, ou qui méprise ce qu'il ignore ? Comment enseigner la sagesse à celui qui s'estime le seul sage ? Comment perfectionner celui qui se tient pour parfait ? Nous osons le prédire, le Chinois ne s'améliorera ni par la guerre, ni par la peste, ni par la famine, ni par la tyrannie plus insupportable, et par cette raison même plus propre que tous les fléaux réunis à régénérer leur nation en l'accablant.

12. Nous ignorons si les autres peuples de l'univers servent beaucoup aux Chinois, mais à quoi les Chinois sont-ils bons pour le reste de la terre ? Il semble que leurs panégyristes aient affecté de leur donner une grandeur colossale, et de nous réduire à la petite stature du Pygmée. Nous nous sommes occupés, nous, à les montrer tels qu'ils sont, et jusqu'à ce qu'on nous apporte de Pékin des ouvrages de philosophie supérieurs à ceux de Descartes et de Locke, des traités de mathématiques à placer à côté de ceux de Newton, de Leibnitz et de leurs successeurs, des morceaux de poésie, d'éloquence, de littérature, d'érudition que nos grands écrivains daignent lire et dont ils soient forcés d'avouer la profondeur, la grâce, le goût et la finesse, des discours sur la morale, la politique, la législation, la finance et le commerce où il y ait une ligne nouvelle pour nos bons esprits, des vases, des statues, des tableaux, de la musique, des plans d'architecture qui puissent arrêter les regards de nos artistes, des instruments de physique, des machines où notre infériorité soit bien démontrée : jusqu'alors nous rendrons au Chinois

son propos, et nous lui dirons qu'il a peut-être un œil, que nous en avons deux, et nous nous garderons bien d'insulter aux autres nations que nous avons laissées en arrière et qui sont peut-être destinées à nous devancer un jour. Qu'est-ce que ce Confucius dont on parle tant, si on le compare à Sidney et à Montesquieu ?

13. *La nation chinoise est la plus laborieuse que l'on connaisse...* Nous n'en doutons pas. Il faut bien qu'elle travaille, et qu'après avoir travaillé elle travaille encore. N'y est-elle pas condamnée par la disproportion du produit de ses champs avec le nombre de ses habitants ? d'où l'on voit que cette population tant vantée a des limites au-delà desquelles c'est un fléau qui ôte à l'homme le temps du repos, l'entraîne à des actions atroces et détruit dans son âme l'honneur, la délicatesse, la morale et même le sentiment d'humanité.

14. Et l'on ose s'opiniâtrer, après ce que l'on vient d'entendre, à appeler la nation chinoise *un peuple de sages !...* Un peuple de sages, chez lequel on expose, on étouffe les enfants, où la plus infâme des débauches est commune, où l'on mutile l'homme, où l'on ne sait ni prévenir ni châtier les forfaits occasionnés par la disette, où le commerçant trompe l'étranger et le citoyen, où la connaissance de la langue est le dernier terme de la science, où l'on garde depuis des siècles un idiome et une écriture à peine suffisants au commerce de la vie ; où les inspecteurs des mœurs sont sans honneur et sans probité, où la justice est d'une vénalité sans exemple chez les peuples les plus dépravés, où le législateur, au nom duquel les fronts s'inclinent, ne mériterait pas d'être lu si l'on n'excusait la pauvreté de ses écrits par l'ignorance du temps où il a vécu, où, depuis l'empereur jusqu'au dernier de ses sujets, ce n'est qu'une longue chaîne d'êtres rapaces qui se dévorent et où le souverain ne laisse engraisser quelques-uns de ces intermédiaires que pour

les sucer à son tour et pour obtenir, avec la dépouille du concussionnaire, le titre de vengeur du peuple.

15. S'il est vrai, comme nous n'en doutons point, qu'à la Chine ce qui ne peut être partagé, comme la mer, les fleuves, les canaux, la navigation, la pêche, la chasse, est à tous, c'est un ordre de choses fort raisonnable. Mais un peuple si nombreux pouvait-il patiemment abandonner ses moissons à la pâture des animaux? Et si les hautes conditions s'étaient arrogé une jouissance exclusive des forêts et des eaux, ne se serait-il pas ensuivi une prompte et juste vengeance? Tâchons de ne pas confondre les lois de la nécessité avec les institutions de la sagesse.

16. Les Chinois n'ont-ils pas des moines plus intrigants, plus dissolus, plus oisifs et plus nombreux que les nôtres? Des moines! des sangsues dans une contrée où le travail le plus opiniâtre fournit à peine la subsistance! *Le gouvernement les méprise.* Dites plutôt qu'il les craint, et que le peuple les révère.

17. Il serait peut-être très avantageux que dans toutes les régions, ainsi qu'on l'assure de la Chine, l'administration ne fût attachée à aucun dogme, à aucune secte, à aucun culte religieux. Cependant, cette tolérance ne s'étend qu'aux religions anciennement établies dans l'empire. Le christianisme y a été proscrit, soit que le fond mystérieux de sa doctrine ait révolté des esprits bornés, soit que les intrigues de ceux qui la prêchaient aient alarmé un gouvernement ombrageux.

18. A la Chine, le mérite d'un fils confère la noblesse à son père, et cette prérogative finit avec lui. On ne peut qu'applaudir à cette institution. Cependant, la noblesse héréditaire a aussi ses avantages. Quel est le descendant assez vil pour ne pas sentir le fardeau d'un nom imposant, pour ne pas s'efforcer d'y répondre? Dégradons le noble

indigne de ses ancêtres, et sur ce point nous serons aussi sages que le Chinois.

19. Nous ne demandons pas mieux que de louer. Aussi reconnaissons-nous volontiers de la prudence dans la manière dont les Chinois punissent la négligence à payer le tribut. Au lieu d'installer dans les foyers du débiteur des satellites qui se jettent sur son lit, sur ses ustensiles, sur ses meubles, sur ses bestiaux, sur sa personne, au lieu de le traîner dans une prison ou de le laisser sans pain étendu sur la paille dans sa chaumière dépouillée, il vaut mieux, sans doute, le condamner à nourrir le pauvre. Mais celui qui conclurait de cet excellent usage la sagesse de la Chine ne serait-il pas aussi mauvais logicien que celui qui, d'après le nôtre, nous jugerait barbares ? On affaiblit autant qu'on peut les reproches que mérite la nation chinoise, on relève cette contrée pour humilier les nôtres. On n'en vient pas jusqu'à dire que nous sommes fous, mais on prononce sans hésiter que c'est à la Chine qu'habite la sagesse, et l'on ajoute tout de suite que, par le dernier dénombrement, il y avait environ soixante millions d'hommes en état de porter les armes. Apologistes insensés de la Chine, vous écoutez-vous ? Concevez-vous bien ce que c'est que deux cents millions d'individus entassés les uns sur les autres ? Croyez-moi, ou diminuez de la moitié, des trois quarts cette épouvantable population ; ou si vous persistez à y croire, convenez, d'après le bon sens qui est en vous, d'après l'expérience qui est sous vos yeux, qu'il n'y a, qu'il ne peut y avoir ni police ni mœurs à la Chine.

20. *Le Chinois aime la génération à naître comme la génération vivante...* Cela est impossible. Enfants, amis du merveilleux, jusqu'à quand vous bercera-t-on de pareils contes ? Tout peuple obligé de lutter sans cesse contre les besoins ne saurait penser qu'au moment, et sans les honneurs rendus publiquement aux ancêtres, cérémonies qui doivent réveiller et entretenir dans les esprits

quelque faible idée qui s'étende au-delà du tombeau, il faudrait tenir pour démontré que, s'il y a un coin de la terre où le sentiment de l'immortalité et le respect de la postérité soient des mots vides de sens, c'est à la Chine. On ne s'aperçoit pas qu'on porte tout à l'extrême, et qu'il résulte de ces opinions outrées des contradictions palpables ; qu'une excessive population est incompatible avec de bonnes mœurs, et qu'on décore une multitude dépravée des vertus de quelques rares personnages.

Lecteur, on vient de soumettre à vos lumières les arguments des partisans et des détracteurs de la Chine. C'est à vous de prononcer. Et qui sommes-nous, pour aspirer à l'ambition de diriger vos arrêts ? S'il nous était permis d'avoir une opinion, nous dirions que, quoique les deux systèmes soient appuyés sur des témoignages respectables, ces autorités n'ont pas le grand caractère qu'exigerait une foi entière. Peut-être, pour se décider, faudrait-il attendre qu'il fût permis à des hommes désintéressés, judicieux et profondément versés dans l'écriture et dans la langue de faire un long séjour à la Cour de Pékin, de parcourir les provinces, d'habiter les campagnes et de conférer librement avec les Chinois de toutes les conditions[5].

5. Rappelons que l'amiral anglais Anson cité p. 19 avait fait le tour du monde en 1741.

3. « *Barbares Européens*[1]... »

Il serait triste d'arrêter les yeux sur le déclin d'une nation qui se serait signalée par des exploits utiles au genre humain, qui aurait éclairé le monde ou procuré la splendeur et la félicité de sa contrée sans être le fléau de ses voisins ou des régions éloignées. Mais on doit mettre une grande différence entre le héros qui teint la terre de son sang pour la défense de sa patrie et des brigands intrépides qui trouvent la mort sur un sol étranger ou qui la font souffrir à ses innocents et malheureux habitants. *Sers ou meurs,* disaient insolemment les Portugais à chaque peuple qui se trouvait sur leurs pas rapides et ensanglantés. Il est doux d'entrevoir la chute de cette tyrannie. Il est consolant d'espérer le châtiment des trahisons, des meurtres, des cruautés qui la précèdent ou qui la suivent. Loin de m'affliger de la décadence de ces farouches conquérants, c'est de la sage politique de Juan de Castro que je m'affligerais, parce qu'elle semble promettre la renaissance de ce que le vulgaire appelle l'héroïsme des Portugais, et que peut-être moi-même, entraîné par l'habitude, je n'ai pas traité avec l'indignation que je

1. Livre I, chapitre XXIV.
Passage certainement de Diderot.

ressentais. Si cela m'est arrivé, j'en demande pardon à Dieu ; j'en demande pardon aux hommes.

Barbares Européens ! l'éclat de vos entreprises ne m'en à point imposé. Leur succès ne m'en a point dérobé l'injustice. Je me suis souvent embarqué par la pensée sur les vaisseaux qui vous portaient dans ces contrées lointaines ; mais descendu à terre avec vous, et devenu témoin de vos forfaits, je me suis séparé de vous, je me suis précipité parmi vos ennemis, j'ai pris les armes contre vous, j'ai baigné mes mains dans votre sang. J'en fais ici la protestation solennelle ; et si je cesse un moment de vous voir comme des nuées de vautours affamés et cruels, avec aussi peu de morale et de conscience que ces oiseaux de proie, puisse mon ouvrage, puisse ma mémoire, s'il m'est permis d'espérer d'en laisser une après moi, tomber dans le dernier mépris, être un objet d'exécration !

4. *Les Hottentots*[1]

La grande contrée qu'on se proposait de mettre en valeur était habitée par les Hottentots, peuples divisés en plusieurs hordes, dont chacune forme une petite république indépendante. Des cabanes couvertes de peaux, dans lesquelles on n'entre qu'en rampant, et qui sont distribuées sur une ligne circulaire, composent leurs bourgades. Ces huttes ne servent guère qu'à serrer quelques denrées, quelques ustensiles de ménage. Hors le temps des pluies, l'Hottentot n'y entre jamais. On le voit toujours couché à sa porte. C'est là qu'aussi peu touché de l'avenir que du passé il dort, il fume, il s'enivre.

La conduite des bestiaux est l'unique occupation de ces sauvages. Comme il n'y a qu'un troupeau pour chaque village et qu'il est commun à tous, chacun est chargé de le garder à son tour. Cette fonction doit être accompagnée d'une vigilance continuelle, parce que le pays est rempli de bêtes féroces et voraces. Chaque jour le berger envoie à la découverte. Si un léopard, si un tigre se sont montrés dans le voisinage, la bourgade entière prend les armes. On vole à l'ennemi, et il est bien rare qu'il échappe à une

1. Livre II, chapitre XVIII.
En grande partie de Diderot.

multitude de flèches empoisonnées, ou à des pieux aiguisés et durcis au feu.

Les Hottentots n'ayant ni richesses ni signes de richesses, et leurs moutons qui font tout leur bien étant en commun, il doit y avoir parmi eux peu de sujets de division. Aussi sont-ils unis entre eux par les liens d'une concorde inaltérable. Jamais même ils n'auraient de guerre avec leurs voisins sans les querelles que le bétail égaré ou enlevé occasionne entre les bergers.

Ils sont, comme tous les peuples pasteurs, remplis de bienveillance, et ils tiennent quelque chose de la malpropreté, de la stupidité des animaux qu'ils conduisent. Ils ont institué un ordre dont on honore ceux qui ont vaincu quelques-uns des monstres destructeurs de leurs bergeries. L'apothéose d'Hercule n'eut pas une autre origine.

On ne parviendrait que difficilement à décrire la langue de ces sauvages avec nos caractères. C'est une espèce de ramage, composé de sifflements et de sons bizarres qui n'ont presque point de rapport avec les nôtres.

La fable qui donnait aux femmes de cette nation un tablier de chair tombant du milieu du ventre jusqu'aux parties naturelles est enfin décréditée. On a vérifié que ces femmes sont à peu près conformées comme on en voit beaucoup d'autres dans les climats chauds, où les organes extérieurs de la volupté, tant supérieurs qu'environnants, prennent plus de volume et d'étendue que dans les contrées tempérées.

Mais il est très vrai que les Hottentots n'ont qu'un testicule. On l'a souvent remarqué. Les mêmes vues d'utilité, la présence des mêmes périls inspirent les mêmes moyens et dans le fond des forêts et dans la société. Je ne sais même si cette observation ne doit pas s'étendre jusqu'aux animaux. Les oiseaux ont un ramage qui leur est propre. C'en est un autre lorsqu'ils ont à veiller à la conservation de leurs petits ou à la leur. Ces signes passagers comme le besoin sont-ils, ne sont-ils pas réfléchis ? C'est ce que nous ignorons. Mais il est certain qu'ils sont en eux, comme en nous, des effets de l'intérêt,

de la crainte, de la colère, et que l'habitude les rend conventionnels. C'est ainsi que, dans les révolutions, les factieux ont des signes à l'aide desquels ils se reconnaissent, malgré le tumulte et au milieu de la mêlée : c'est une croix, une plume, une écharpe, un ruban ; c'est un cri, c'est un mot, c'est le son d'un instrument qui réveille ceux auxquels il s'adresse ; tandis qu'il laisse dans l'assoupissement du sommeil ou dans la sécurité ceux qui n'en ont pas la clef.

Telle fut, selon toute apparence, la première origine de la plupart de ces usages singuliers que nous retrouvons chez les sauvages, et même dans les sociétés policées. Ce furent des traits caractéristiques de la horde à laquelle ils appartenaient, des marques auxquelles ils se reconnaissaient. La circoncision des juifs et des mahométans n'eut peut-être pas d'autre but que les nez écrasés, que les têtes aplaties ou allongées, que les oreilles pendantes et percées, que les figures tracées sur la peau, les brûlures, les chevelures longues ou courtes et la mutilation de certains membres. Par l'amputation du prépuce, un juif dit à un autre : « Et moi je suis juif aussi. » Par l'amputation d'un testicule, un Hottentot dit à un autre Hottentot : « Et moi je suis aussi Hottentot. » Et pourquoi ces distinctions n'auraient-elles pas été destinées à transmettre le sentiment ou de la haine ou de l'amitié, la conformité d'un culte religieux ; à éterniser le souvenir d'un bienfait ou d'une injure et à en recommander à une classe d'hommes la vengeance ou la reconnaissance envers une autre classe ?

Plus la condition des hommes sera vagabonde, plus ces sortes de réclames seront utiles. Deux individus qui n'auront eu aucune sorte de liaison dans leur contrée se rencontrent dans une contrée éloignée. Aussitôt ils se reconnaissent, ils s'approchent avec confiance, ils s'embrassent, ils se confient leurs peines, leurs plaisirs, leurs besoins, et ils se secourent. Les législateurs, jaloux d'isoler les peuples qu'ils avaient civilisés, des nations barbares qui les entouraient, et craignant encore qu'avec le temps

ils ne se fondissent dans la masse générale, mirent ces signes sous la sanction des dieux. Les sauvages les ont rendus aussi permanents qu'il était possible, par la considération qu'ils y ont attachée et par la violence qu'ils ont faite constamment à la nature. Et c'est ainsi que le monde brut, n'ayant aucun système fixe d'éducation, d'association et de morale, il y suppléa par des habitudes universelles. Le physique du climat fit le reste. Les enfants de la nature furent soumis, sans s'en douter, à une espèce singulière d'autorité qui les domina sans les vexer ; et c'est ainsi que les Hottentots prirent les mœurs des pâtres.

Mais sont-ils heureux, me demanderez-vous ? Et moi je vous demanderai : quel est l'homme si entêté des avantages de nos sociétés, si étranger à nos peines, qui ne soit quelquefois retourné par la pensée au milieu des forêts et qui n'ait du moins envié le bonheur, l'innocence et le repos de la vie patriarcale ? Eh bien, cette vie est celle de l'Hottentot. Aimez-vous la liberté ? il est libre. Aimez-vous la santé ? il ne connaît d'autre maladie que la vieillesse. Aimez-vous la vertu ? il a des penchants qu'il satisfait sans remords, mais il n'a point de vices. Je sais bien que vous vous éloignerez avec dégoût d'un homme emmailloté, pour ainsi dire, dans les entrailles des animaux. Croyez-vous donc que la corruption dans laquelle vous êtes plongés, vos haines, vos perfidies, votre duplicité ne révoltent pas plus ma raison que la malpropreté de l'Hottentot ne révolte mes sens ?

Vous riez avec mépris des superstitions de l'Hottentot. Mais vos prêtres ne vous empoisonnent-ils pas en naissant de préjugés qui font le supplice de votre vie, qui sèment la division dans vos familles, qui arment vos contrées les unes contre les autres ? Vos pères se sont cent fois égorgés pour des questions incompréhensibles. Ces temps de frénésie renaîtront, et vous vous massacrerez encore.

Vous êtes fiers de vos lumières, mais à quoi vous servent-elles ? de quelle utilité seraient-elles à l'Hotten-

tot ? est-il donc si important de savoir parler de la vertu sans la pratiquer ? Quelle obligation vous aura le sauvage, lorsque vous lui aurez porté des arts sans lesquels il est satisfait, des industries qui ne feraient que multiplier ses besoins et ses travaux, des lois dont il ne peut se promettre plus de sécurité que vous n'en avez ?

Encore si, lorsque vous avez abordé sur ses rivages, vous vous étiez proposé de l'amener à une vie plus policée, à des mœurs qui vous paraissaient préférables aux siennes, on vous excuserait. Mais vous êtes descendus dans son pays pour l'en dépouiller. Vous ne vous êtes approchés de sa cabane que pour l'en chasser, que pour le substituer, si vous le pouviez, à l'animal qui laboure sous le fouet de l'agriculteur, que pour achever de l'abrutir, que pour satisfaire votre cupidité.

Fuyez, malheureux Hottentots, fuyez ! enfoncez-vous dans vos forêts. Les bêtes féroces qui les habitent sont moins redoutables que les monstres sous l'empire desquels vous allez tomber. Le tigre vous déchirera peut-être, mais il ne vous ôtera que la vie. L'autre vous ravira l'innocence et la liberté. Ou, si vous vous en sentez le courage, prenez vos haches, tendez vos arcs, faites pleuvoir sur ces étrangers vos flèches empoisonnées. Puisse-t-il n'en rester aucun pour porter à leurs citoyens la nouvelle de leur désastre !

Mais hélas ! vous êtes sans défiance, et vous ne les connaissez pas. Ils ont la douceur peinte sur leurs visages. Leur maintien promet une affabilité qui vous en imposera. Et comment ne vous tromperait-elle pas ? c'est un piège pour eux-mêmes. La vérité semble habiter sur leurs lèvres. En vous abordant, ils s'inclineront. Ils auront une main placée sur la poitrine. Ils tourneront l'autre vers le ciel, ou vous la présenteront avec amitié. Leur geste sera celui de la bienfaisance, leur regard celui de l'humanité, mais la cruauté, mais la trahison sont au fond de leur cœur. Ils disperseront vos cabanes, ils se jetteront sur vos troupeaux, ils corrompront vos femmes, ils séduiront vos filles. Ou vous vous plierez à leurs folles opinions, ou ils

vous massacreront sans pitié. Ils croient que celui qui ne pense pas comme eux est indigne de vivre. Hâtez-vous donc, embusquez-vous ; et, lorsqu'ils se courberont d'une manière suppliante et perfide, percez-leur la poitrine. Ce ne sont pas les représentations de la justice qu'ils n'écoutent pas, ce sont vos flèches qu'il faut leur adresser. Il en est temps, Riebeck [2] approche. Celui-ci ne vous fera peut-être pas tout le mal que je vous annonce, mais cette feinte modération ne sera pas imitée par ceux qui le suivront. Et vous, cruels Européens, ne vous irritez pas de ma harangue. Ni le Hottentot ni l'habitant des contrées qui vous restent à dévaster ne l'entendront. Si mon discours vous offense, c'est que vous n'êtes pas plus humains que vos prédécesseurs, c'est que vous voyez dans la haine que je leur ai vouée celle que j'ai pour vous.

2. Un des fondateurs hollandais de la colonie du Cap au XVII[e] siècle.

5. *Le café*[1]

Le cafier vient originairement de la haute Ethiopie, où il a été connu de temps immémorial, où il est encore cultivé avec succès. M. Lagrenée de Mézières, un des agents les plus éclairés que la France ait jamais employés aux Indes, a possédé de son fruit et en a fait souvent usage. Il l'a trouvé beaucoup plus gros, un peu plus long, moins vert et presque aussi parfumé que celui qu'on commença à cueillir dans l'Arabie vers la fin du XV^e^ siècle.

On croit communément qu'un mollach nommé Chadely fut le premier Arabe qui fit usage du café, dans la vue de se délivrer d'un assoupissement continuel qui ne lui permettait pas de vaquer convenablement à ses prières nocturnes. Ses derviches l'imitèrent. Leur exemple entraîna les gens de loi. On ne tarda pas à s'apercevoir que cette boisson purifiait le sang par une douce agitation, dissipait les pesanteurs de l'estomac, égayait l'esprit, et ceux mêmes qui n'avaient pas besoin de se tenir éveillés l'adoptèrent. Des bords de la mer Rouge il passa à Médine, à La Mecque, et, par les pèlerins, dans tous les pays mahométans.

Dans ces contrées, où les mœurs ne sont pas aussi libres que parmi nous, où la jalousie des hommes et la retraite

1. Livre III, chapitre XII.

austère des femmes rendent la société moins vive, on imagina d'établir des maisons publiques, où se distribuait le café. Celles de Perse devinrent bientôt des lieux infâmes, où des jeunes Géorgiens, vêtus en courtisanes, représentaient des farces impudiques et se prostituaient pour de l'argent. Lorsque la Cour eut fait cesser des dissolutions si révoltantes, ces maisons furent un asile honnête pour les gens oisifs et un lieu de délassement pour les hommes occupés. Les politiques s'y entretenaient de nouvelles, les poètes y récitaient leurs vers et les mollachs y débitaient des sermons, qui étaient ordinairement payés de quelques aumônes.

Les choses ne se passèrent pas si paisiblement à Constantinople. On n'y eut pas plutôt ouvert des cafés qu'ils furent fréquentés avec fureur. On n'en sortait pas. Le grand muphti, désespéré de voir les mosquées abandonnées, décida que cette boisson était comprise dans la loi de Mahomet, qui proscrit les liqueurs fortes. Le gouvernement, qui sert souvent la superstition dont il est quelquefois la dupe, fit aussitôt fermer des maisons qui déplaisaient si fort aux prêtres, chargea même les officiers de police de s'opposer à l'usage de cette liqueur dans l'intérieur des familles. Un penchant déclaré triompha de toutes ces sévérités. On continua de boire du café, et même les lieux où il se distribuait se trouvèrent bientôt en plus grand nombre qu'auparavant.

Je[2] dirais volontiers aux souverains : si vous voulez que vos lois soient observées, qu'elles ne contrarient jamais la nature. Je dirais aux prêtres : que votre morale ne s'oppose pas aux plaisirs innocents. Tonnez, menacez les uns et les autres tant qu'il vous plaira ; ouvrez à nos yeux des cachots, les enfers sous nos pas : vous n'étoufferez pas en moi le vœu d'être heureux. Je veux être heureux est le premier article d'un code antérieur à toute législation, à tout système religieux.

---

2. Je, c'est Diderot pour ce seul paragraphe.

Au milieu du dernier siècle, le grand vizir Kuproli se transporta déguisé dans les principaux cafés de Constantinople. Il y trouva une foule de gens mécontents qui, persuadés que les affaires du gouvernement sont en effet celles de chaque particulier, s'en entretenaient avec chaleur et censuraient avec une hardiesse extrême la conduite des généraux et des ministres. Il passa de là dans les tavernes où l'on vendait du vin. Elles étaient remplies de gens simples, la plupart soldats, qui, accoutumés à regarder les intérêts de l'Etat comme ceux du prince qu'ils adorent en silence, chantaient gaiement, parlaient de leurs amours, de leurs exploits guerriers. Ces dernières sociétés, qui n'entraînent point d'inconvénients, lui parurent devoir être tolérées, mais il jugea les premières dangereuses sous un gouvernement absolu. Il n'y avait pas assez réfléchi pour concevoir qu'elles n'étaient pas plus à craindre que les autres. Même dans un Etat despotique, il faut laisser au peuple qu'on opprime la liberté de se plaindre, qui le soulage. Le mécontentement qui s'évapore n'est pas celui qu'il faut redouter. Les révoltes naissent de celui qui, renfermé, s'exalte par la fermentation intérieure et se développe par des effets aussi prompts que terribles. Malheur aux souverains lorsque leur vexation s'accroît et que le murmure des peuples cesse.

Quoi qu'il en soit, ce règlement, qui ne s'étend pas plus loin que la capitale de l'empire, n'y a pas diminué l'usage du café, et en a peut-être étendu la consommation. Toutes les rues, tous les marchés en offrent de tout fait, et il n'y a point de maison où on n'en prenne au moins deux fois le jour. Dans quelques-unes même, on en verse indifféremment à toute heure, parce qu'il est d'usage d'en présenter à tous ceux qui arrivent, et qu'il serait également impoli de ne le point offrir, ou de le refuser.

Dans le temps précisément qu'on fermait les cafés à Constantinople, on en ouvrait à Londres. Cette nouveauté y fut introduite en 1652, par un marchand, nommé Edouard, qui revenait du Levant. Elle se trouva du goût

des Anglais, et toutes les nations de l'Europe l'ont depuis adoptée, mais avec une modération inconnue dans les climats où la religion défend le vin.

L'arbre qui produit le café croît dans le territoire de Bételfalgui, ville de l'Yemen, située à dix lieues de la mer Rouge, dans un sable aride. On l'y cultive dans une étendue de cinquante lieues de long, sur quinze et vingt de large. Son fruit n'a pas le même degré de perfection partout. Celui qui croît sur les lieux élevés, à Ouden spécialement, est plus petit, plus vert, plus pesant, et préféré généralement.

On compte en Arabie douze millions d'habitants, qui la plupart font leurs délices du café. Le bonheur de le prendre en nature est réservé aux citoyens riches. La multitude est réduite à la coque et à la pellicule de cette précieuse fève. Ces restes méprisés lui forment une boisson assez claire, qui a le goût du café, sans en avoir ni l'amertume ni la force. On trouve à vil prix ces objets à Bételfalgui, qui est le marché général. C'est là aussi que s'achète tout le café qui doit sortir du pays par terre. Le reste est porté à Moka, qui en est éloigné de trente-cinq lieues, ou dans les ports plus voisins de Lohia ou d'Hodeida, d'où il est conduit sur de légers bâtiments à Gedda. Les Egyptiens le vont prendre dans la dernière de ces places, et tous les autres peuples dans la première.

L'exportation du café peut être de douze à treize millions pesant. Les Européens en achètent un million et demi, les Persans trois millions et demi, la flotte de Suez six millions et demi, l'Indostan, les Maldives et les colonies arabes de la côte d'Afrique cinquante milliers, les caravanes de terre un million.

Comme les cafés enlevés par les caravanes et par les Européens sont les mieux choisis, ils coûtent seize à dix-sept sols la livre. Les Persans, qui se contentent des cafés inférieurs, ne paient la livre que douze à treize sols. Elle revient aux Egyptiens à quinze ou seize, parce que leurs cargaisons sont composées en partie de bon et en partie de mauvais café. En réduisant le café à quatorze sols la livre,

qui est le prix moyen, son exportation annuelle doit faire entrer en Arabie huit à neuf millions de livres. Cet argent ne lui reste pas, mais il la met en état de payer ce que les marchés étrangers versent de leurs productions dans ses ports de Gedda et de Moka.

Moka reçoit de l'Abyssinie des moutons, des dents d'éléphants, de la civette et des esclaves. De la côte orientale de l'Afrique, il vient de l'or, des esclaves, de l'ambre, de l'ivoire; du golfe Persique, des dattes, du tabac, du blé; de Surate, une quantité immense de grosses toiles, peu de belles; de Bombay et de Pondichery, du fer, du plomb, du cuivre, qui y ont été portés d'Europe; de Malabar, du riz, du gingembre, du poivre, du safran d'Inde, du kaire, du bois et du cardamome; des Maldives, du benjoin, du bois d'aigle, du poivre, que ces îles se sont procurés par des échanges; du Coromandel, quatre ou cinq cents balles de toiles, presque toutes bleues. La plus grande partie de ces marchandises, qui peuvent être vendues six millions, trouve sa consommation dans l'intérieur du pays. Le reste, surtout les toiles, se distribue dans l'Abyssinie, à Socotora et sur la côte orientale de l'Afrique.

6. *Productions du Malabar*[1]

A la réserve de quelques principautés qui méritent à peine d'être nommées, les Etats dont on vient de parler forment proprement tout le Malabar, contrée plus agréable que riche. On n'en exporte guère que des aromates, des épiceries. Les plus considérables sont le bois de sandal, le safran d'Inde, le cardamome, le gingembre, la fausse cannelle et le poivre.

Productions particulières au Malabar

Le sandal est un arbre de la grandeur du noyer. Ses feuilles sont entières, ovales et opposées. Sa fleur est d'une seule pièce, chargée de huit étamines, et portée sur le pistil, qui devient une baie insipide, semblable pour la forme à celle du laurier. Son bois est blanc à la circonférence et jaune dans le centre, lorsque l'arbre est ancien. Cette différence dans la couleur constitue deux variétés de sandal, employées aux mêmes usages, et douées également d'une saveur amère et d'une odeur

1. Livre III, chapitres XV-XVI.

aromatique. On prépare avec la poussière de ce bois une pâte dont on se frotte le corps à la Chine, aux Indes, en Perse, dans l'Arabie et dans la Turquie. On le brûle aussi dans les appartements, où il répand une odeur douce et salutaire. La plus grande quantité de ce bois, auquel on attribue une vertu incisive et atténuante, reste dans l'Inde. On transporte de préférence en Europe le sandal rouge, quoique moins estimé, et d'un usage moins général. Celui-ci est le produit d'un arbre différent, commun sur la côte de Coromandel. Quelques voyageurs le confondent avec le bois de Caliatour employé dans la teinture.

Le safran d'Inde, que les médecins appellent *Curcuma* ou *Terra merita,* a une tige très basse et herbacée, formée par la réunion des graines, de cinq ou six feuilles fort longues, et portées sur de longs pédicules. Les fleurs, disposées en épi écailleux près de la racine, sont purpurines, à six divisions inégales ; elles n'ont qu'une étamine, portée comme elles sur le pistil, qui devient une capsule à trois loges, remplie de graines arrondies. La racine est composée de cinq ou six tubercules oblongs et noueux. On la regarde comme apéritive, propre pour guérir la jaunisse. Les Indiens s'en servent pour teindre en jaune, et elle entre dans l'assaisonnement de presque tous leurs mets.

On trouve dans les diverses contrées de l'Inde plusieurs espèces de cardamome dont les caractères distinctifs n'ont pas été suffisamment observés. Celle qui croît dans les territoires de Cochin, de Calicut et de Cananor est la plus petite et la plus estimée. Elle a, ainsi que les autres, beaucoup d'analogie avec le safran d'Inde, dont elle diffère par ses feuilles beaucoup plus nombreuses, par sa tige plus élevée, par son épi de fleurs plus lâche, provenant immédiatement de la racine, par son fruit plus petit. Ses graines, douées d'un aromate agréable, sont employées dans la plupart des ragoûts indiens. Souvent on les mêle avec l'areque et le bétel ; quelquefois on les mâche après. La médecine s'en sert principalement pour

aider la digestion et pour fortifier l'estomac. Le cardamome vient sans culture et croît naturellement dans les lieux couverts de la cendre des plantes qu'on a brûlées.

Le gingembre ressemble assez au cardamome par la disposition et la structure de ses fleurs. L'épi part du même point. La racine, qui est noueuse et traçante, pousse plusieurs tiges de trois pieds de haut, dont les feuilles sont plus étroites. Elle est blanche, tendre et d'un goût presque aussi piquant que le poivre. Les Indiens en mettent dans le riz qui fait leur nourriture ordinaire, pour en corriger l'insipidité naturelle. Cette épicerie, mêlée avec d'autres, donne aux mets qu'elle assaisonne un goût fort qui déplaît souverainement aux étrangers. Cependant, ceux des Européens qui arrivent en Asie sans fortune sont forcés de s'y accoutumer. Les autres s'y habituent par complaisance pour leurs femmes, nées la plupart dans le pays. Là, comme ailleurs, il est plus facile aux hommes de prendre les goûts et les faibles des femmes que de les en guérir. Peut-être aussi que le climat exige cette manière de vivre. Le meilleur gingembre est celui qu'on cultive dans le Malabar. La seconde qualité se tire du Bengale. On estime moins celui qui croît au Décan et dans tout l'archipel indien, si l'on en excepte pourtant le gingembre rouge des Moluques, espèce différente de l'ordinaire par la couleur de sa racine et sa saveur moins âcre.

La fausse cannelle, connue sous le nom de *Cassia lignea,* se trouve à Timor, à Java, à Mindanao, mais elle est supérieure sur la côte de Malabar. L'arbre dont on la tire est, comme celui de Ceylan, une espèce de laurier; il donne les mêmes produits et lui ressemble par le plus grand nombre de ses caractères. Ses feuilles sont plus longues. Son écorce, plus épaisse et plus rouge, a moins de saveur et se distingue surtout par une glutinosité que l'on sent en la mâchant. Ces signes servent à découvrir la fraude des marchands qui la vendent avec la vraie cannelle, dont la vertu est infiniment supérieure et le prix quatre fois plus considérable. Les Hollandais, désespé-

rant de pouvoir extirper les arbres qui la produisent, imaginèrent, dans le temps de leur prépondérance au Malabar, d'exiger des souverains du pays qu'ils renonçassent au droit de les dépouiller de leur écorce. Cet engagement, qui n'a jamais été bien rempli, l'est encore moins depuis que la puissance qui l'avait dicté a perdu de sa force et qu'elle a augmenté le prix de la cannelle de Ceylan. Celle du Malabar peut former aujourd'hui un objet de deux cent mille livres pesant. La moindre partie passe en Europe; le reste se distribue dans l'Inde. Ce commerce est tout entier dans les mains des Anglais libres. Il doit augmenter, mais jamais il n'approchera de celui du poivre.

Le poivrier est un arbrisseau dont la racine est fibreuse et noirâtre. Sa tige, sarmenteuse et flexible comme celle de la vigne, a besoin pour s'élever d'un arbre ou d'un échalas. Elle est rameuse, garnie de nœuds, de chacun desquels part une feuille ovale, aiguë, très lisse et marquée de cinq nervures, dont l'odeur est forte et le goût piquant. Vers le milieu des rameaux, et plus souvent aux extrémités, l'on voit de petites grappes semblables à celles du groseiller, qui portent environ trente fleurs, composées de deux étamines et d'un pistil. Le fruit qui succède est d'abord vert, puis rouge, de la grosseur d'un pois. On le cueille communément en octobre, quatre mois après la floraison, et on l'expose pendant sept ou huit jours au soleil. La couleur noire qu'il acquiert alors lui a fait donner le nom de poivre noir. On le rend blanc en le dépouillant de sa pellicule extérieure. Le plus gros, le plus pesant et le moins ridé est le meilleur.

Le poivrier se plaît dans les îles de Java, de Sumatra, de Ceylan; mais plus particulièrement sur la côte de Malabar. On ne le sème point, on le plante; et le choix des rejetons demande une attention sérieuse. Il ne donne du fruit qu'au bout de trois ans. La première année de sa fécondité et les deux qui suivent sont si abondantes qu'il y a des arbustes qui produisent jusqu'à six ou sept livres de poivre. Les récoltes vont ensuite en diminuant, et l'ar-

buste dégénère avec une telle rapidité qu'il ne rapporte plus rien à la douzième année.

La culture du poivrier n'est pas difficile. Il suffit de le placer dans les terres grasses et d'arracher avec soin surtout les trois premières années, les herbes qui croissent en abondance autour de sa racine. Comme le soleil lui est très nécessaire, on doit, lorsque le poivrier est prêt à porter du fruit, élaguer les arbres qui lui servent d'appui afin que leur ombre ne nuise pas à ses productions. Après la récolte, il convient de l'émonder par le haut. Sans cette précaution, on aurait beaucoup de bois et peu de fruits.

L'exportation du poivre, qui fut autrefois tout entière entre les mains des Portugais et que les Hollandais, les Anglais, les Français se partagent actuellement, peut s'élever dans le Malabar à dix millions pesant. A dix sols la livre, c'est un objet de cinq millions. Il sort du pays, en d'autres productions, pour la moitié de cette somme. Ces ventes le mettent en état de payer le riz qu'il tire du Gange et du Canara, les grosses toiles que lui fournissent le Mayssur et le Bengale, et diverses marchandises que l'Europe lui envoie. La solde en argent n'est rien, ou peu de chose.

Le Canara, contrée limitrophe du Malabar proprement dit, s'est successivement accru des provinces d'Onor, de Baticala, de Bandel et de Cananor, ce qui lui a donné une assez grande étendue. Il est très fertile, et surtout en riz. C'était autrefois l'Etat le plus florissant de ces contrées; mais il déclina lorsque son souverain se vit forcé de donner tous les ans douze à treize cent mille francs aux Marattes ses voisins pour garantir le royaume de leurs brigandages. Sa décadence a augmenté encore depuis qu'Ayder-Alikan en est devenu le maître. Mangalor, qui lui sert de port, a déchu dans les mêmes proportions. Les navigateurs étrangers l'ont moins fréquenté, et parce que les denrées n'y étaient plus aussi abondantes et parce que la multiplicité des droits en augmentait excessivement le prix. Cependant, les mœurs sont restées aussi corrompues

qu'elles l'avaient été de temps immémorial. Le Canara est toujours en possession de fournir les courtisanes les plus voluptueuses et les plus belles danseuses de tout l'Indostan.

7. Appel à l'insurrection[1]

Le privilège de la Compagnie sera-t-il renouvelé[2]?

En 1780 doit expirer le privilège exclusif de la Compagnie. Sera-t-il renouvelé? Tout paraît l'annoncer. Après s'être assuré de la majeure partie du produit des conquêtes, le gouvernement livrera de nouveau ces régions au génie oppresseur du monopole.

« Malheureux Indiens! tâchez de vous accoutumer à vos fers. En vain on avait porté vos supplications au ministère, au Sénat, au peuple. Le ministère ne pense qu'à lui; le Sénat est en délire; la portion sage du peuple est muette, ou parle en vain. L'avide et féroce association de commerçants, qui a causé vos malheurs, les aggrave et en jouit tranquillement. Brigands privilégiés, vous qui tenez depuis si longtemps une grande partie du globe sous les chaînes de la prohibition et qui l'avez condamné à une éternelle pauvreté, cette tyrannie ne vous suffisait-elle pas? Fallait-il l'aggraver par des forfaits qui rendissent exécrable le nom de votre patrie?

« Qu'ai-je dit, votre patrie! Est-ce que vous en avez

1. Livre III, chapitre XII.
Chapitre en grande partie de Diderot.
2. Il s'agit du monopole de la Compagnie anglaise des Indes.

une[3] ? Mais, si la voix de l'intérêt particulier est la seule à laquelle votre oreille puisse s'ouvrir, écoutez-la donc. C'est elle qui vous crie par ma bouche : vous vous perdez, vous vous perdez, vous dis-je. Votre tyrannie touche à sa fin. Après l'usage monstrueux que vous avez fait de votre autorité, renouvelée ou non, elle finira. Croyez-vous que la nation, dont il faudra que la démence et l'ivresse finissent, ne vous demandera pas compte de vos vexations ? que la perte de vos criminelles richesses et peut-être l'effusion de votre sang impur n'expieront pas vos forfaits ? Si vous vous en promettez l'oubli, vous vous trompez. Le spectacle de tant de vastes contrées pillées, ravagées, réduites à la plus cruelle servitude reparaîtra. La terre couvre les cadavres de trois millions d'hommes que vous avez laissé ou fait périr, mais ils seront exhumés, ils demanderont vengeance au ciel et à la terre, et ils l'obtiendront. Le temps et les circonstances n'auront que suspendu votre châtiment. Oui, je vois arriver le temps de votre rappel et de votre terreur. Je vous vois traîner dans les cachots que vous méritez. Je vous en vois sortir. Je vous vois pâles et tremblants devant vos juges. J'entends les cris d'un peuple furieux rassemblé autour de leurs tribunaux. Le discours de l'orateur intimidé est interrompu. La pudeur et la crainte l'ont saisi ; il a abandonné votre défense ; la confiscation de vos biens, l'arrêt de votre mort sont prononcés. Peut-être vous souriez de mépris à ma menace. Vous vous êtes persuadés que celui qui peut jeter des masses d'or dans la balance de la justice la fait pencher à son gré. Peut-être même vous promettez-vous que la nation corrompue, en prorogeant votre octroi, s'avouera coupable des crimes que vous avez commis et complice de ceux que vous commettriez encore. »

Non, non, il faut que, tôt ou tard, la justice soit faite. S'il en arrivait autrement, je m'adresserais à la populace.

---

3. Allusion évidente à Mercier de La Rivière qui soutenait que le commerçant est par nature cosmopolite, et d'ailleurs l'en félicitait.

Je lui dirais : « Peuples dont les rugissements ont fait trembler tant de fois vos maîtres, qu'attendez-vous ? pour quel moment réservez-vous vos flambeaux et les pierres qui pavent vos rues ? Arrachez-les... » Mais les citoyens honnêtes, s'il en reste quelques-uns, s'élèveront enfin. On verra que l'esprit du monopole est petit et cruel. On verra qu'il est insensible au bien public. On verra qu'il n'est contenu ni par le blâme présent ni par le blâme à venir. On verra qu'il n'aperçoit rien au-delà du moment. On verra que dans son délire il a prononcé cet arrêt, et qu'il l'a prononcé dans tous les temps et chez toutes les nations.

« Périsse mon pays, périsse la contrée où je commande. Périsse le citoyen et l'étranger. Périsse mon associé, pourvu que je m'enrichisse de sa dépouille. Tous les lieux de l'univers me sont égaux. Lorsque j'aurai dévasté, sucé, exténué une région, il en restera toujours une autre où je pourrai porter mon or et en jouir en paix. »

8. *Programme de réformes adressé à Louis XVI*[1]

Jeune prince, toi qui as pu conserver l'horreur du vice et de la dissipation, au milieu de la Cour la plus dissolue et sous le plus inepte des instituteurs, daigne m'écouter avec indulgence, parce que je suis un homme de bien et un de tes meilleurs sujets, parce que je n'ai aucune prétention à tes grâces et que, le matin et le soir, je lève des mains pures vers le ciel, pour le bonheur de l'espèce humaine et pour la prospérité et la gloire de ton règne. La hardiesse avec laquelle je te dirai des vérités que ton prédécesseur n'entendit jamais de la bouche de ses flatteurs, et que tu n'entendras pas davantage de ceux qui t'entourent, est le plus grand éloge que je puisse faire de ton caractère.

Tu règnes sur le plus bel empire de l'univers. Malgré la décadence où il est tombé, il n'y a aucun endroit de la terre où les arts et les sciences se soutiennent avec autant de splendeur. Les nations voisines ont besoin de toi, et tu peux te passer d'elles. Si tes provinces jouissaient de la fécondité dont elles sont susceptibles, si tes troupes, sans

---

1. Livre IV, chapitre XVIII.

Texte de Diderot qui s'inspire d'un programme déjà exposé par lui devant Catherine II, et aussi du programme très voisin de d'Holbach dans l'*Ethocratie* (1776).

être beaucoup plus nombreuses, étaient aussi bien disciplinées qu'elles peuvent l'être, si tes revenus, sans s'accroître, étaient mieux administrés, si l'esprit d'économie dirigeait les dépenses de tes ministres et celles de ton palais, si tes dettes étaient acquittées, quelle puissance serait aussi formidable que la tienne ?

Dis-moi, quel est le monarque qui commande à des sujets aussi patients, aussi fidèles, aussi affectionnés ? Est-il une nation plus franche, plus active, plus industrieuse ? L'Europe entière n'y a-t-elle pas pris cet esprit social qui distingue si heureusement notre âge des siècles qui l'ont précédé ? Les hommes d'Etat de tous les pays n'ont-ils pas jugé ton empire inépuisable ? Toi-même, tu connaîtras toute l'étendue de ses ressources si tu te dis sans délai : « Je suis jeune, mais je veux le bien. La fermeté triomphe de tous les obstacles. Qu'on me présente un tableau fidèle de ma situation : quel qu'il soit, je n'en serai point effrayé. » Tu as ordonné, je vais obéir. Ah ! si, tandis que je parlerai, deux larmes s'échappent de tes yeux, nous sommes sauvés.

Lorsqu'un événement inattendu fit passer le sceptre dans tes mains inexpérimentées, la marine française, un moment, un seul moment redoutable, avait cessé d'exister. La faiblesse, le désordre et la corruption l'avaient replongée dans le néant, d'où elle était sortie à l'époque la plus brillante de la monarchie. Elle n'avait pu ni défendre nos possessions éloignées ni préserver nos côtes de l'invasion et du pillage. Sur toutes les plages du globe, nos navigateurs, nos commerçants étaient exposés à des avanies ruineuses et à des humiliations cent fois plus intolérables.

Les forces et les trésors de la nation avaient été prodigués pour des intérêts étrangers et peut-être opposés aux nôtres. Mais qu'est-ce que l'or, qu'est-ce que le sang en comparaison de l'honneur ! Nos armes, autrefois si redoutées, n'inspiraient plus aucun effroi. A peine nous accordait-on du courage.

Nos envoyés, qui si longtemps allèrent moins négocier

dans les autres cours qu'y manifester les intentions, j'ai presque dit les volontés de leur maître, nos envoyés étaient dédaignés. Les transactions les plus importantes y étaient conclues sans qu'on s'en fût expliqué avec eux. Des puissances alliées partageaient entre elles des empires à notre insu : à notre insu ! A-t-on jamais annoncé d'une manière plus outrageante et moins équivoque le peu de poids dont on nous comptait dans la balance générale des affaires politiques de l'Europe ? O splendeur, ô respect du nom Français, qu'étais-tu devenu ?

Voilà, jeune souverain, ta position hors des limites de ton empire. Tu baisses les yeux, tu n'oses la regarder. Au-dedans, elle n'est pas meilleure.

J'en atteste cette continuité de banqueroutes exécutées d'année en année, de mois en mois, sous le règne de tes prédécesseurs. C'est ainsi qu'on a conduit insensiblement à la dernière indigence une multitude de sujets[2], à qui l'on n'eut d'autre reproche à faire que d'avoir indiscrètement confié leur fortune à leurs souverains et d'avoir ignoré la valeur de leur promesse sacrée. On rougirait de manquer à son ennemi, et les rois, les pères de la patrie, ne rougissent point de manquer aussi cruellement, aussi bassement à leurs enfants ! O prostitution abominable de leurs serments ! Encore si ces malheureuses victimes pouvaient se consoler par la nécessité des circonstances, par l'urgence toujours renaissante des besoins publics ; mais c'est après des années d'une longue paix que ces perfidies ont été consenties, sans qu'on en vît d'autre motif que le pillage des finances abandonnées à une foule de mains aussi viles que rapaces. Vois-en la chaîne descendre du trône vers ses premières marches, et de là s'étendre vers les derniers confins de la société. Vois ce qui arrive lorsque le monarque sépare ses intérêts des intérêts de ses peuples.

Jette les yeux sur la capitale de ton empire, et tu y

2. Les rentiers.

trouveras deux classes de citoyens. Les uns, regorgeant de richesses, étalent un luxe qui indigne ceux qu'il ne corrompt pas ; les autres, plongés dans l'indigence, l'accroissent encore par le masque d'une aisance qui leur manque ; car telle est la puissance de l'or, lorsqu'il est devenu le dieu d'une nation, qu'il supplée à tout talent, qu'il remplace toute vertu, qu'il faut avoir des richesses ou faire croire qu'on en a. Au milieu de ce ramas d'hommes dissolus, tu verras quelques citoyens laborieux, honnêtes, économes, industrieux, à demi proscrits par des lois vicieuses que l'intolérance a dictées, éloignés de toutes les fonctions publiques, toujours prêts à s'expatrier, parce qu'il ne leur est pas permis de s'enraciner par des propriétés, dans un Etat où ils existent sans honneur civil et sans sécurité.

Fixe tes regards sur les provinces où s'éteignent tous les genres d'industrie. Tu les verras succombant sous le fardeau des impositions et sous les vexations aussi variées que cruelles de la nuée des satellites du traitant.

Abaisse-les ensuite sur les campagnes et considère d'un œil sec, si tu le peux, celui qui nous enrichit condamné à mourir de misère, l'infortuné laboureur auquel il reste à peine des terres qu'il a cultivées, assez de paille pour couvrir sa chaumière et se faire un lit. Vois le concussionnaire protégé tourner auprès de sa pauvre demeure, pour trouver dans l'apparence de quelque amélioration à son triste sort le prétexte de redoubler ses extorsions. Vois des troupes d'hommes qui n'ont rien quitter dès l'aurore leur habitation et s'acheminer, eux, leurs femmes, leurs enfants, leurs bestiaux, sans salaire, sans nourriture, à la confection des routes, dont l'avantage n'est que pour ceux qui possèdent tout.

Je le vois. Ton âme sensible est accablée de douleur, et tu demandes, en soupirant, quel est le remède à tant de maux. On te le dira, tu te le diras à toi-même. Mais auparavant sache que le monarque qui n'a que des vertus pacifiques peut se faire aimer de ses sujets, mais qu'il n'y a que la force qui le fasse respecter de ses voisins ; que les

rois n'ont point de parents et que les pactes de famille ne durent qu'autant que les contractants y trouvent leur intérêt ; qu'il y a encore moins de fonds à faire sur ton alliance avec une maison artificieuse, qui exige rigoureusement l'observation des traités faits avec elle, sans jamais manquer de prétextes pour en éluder les conditions, lorsqu'elles traversent son agrandissement ; qu'un roi, le seul homme qui ignore s'il a à ses côtés un véritable ami, n'en a point hors de ses Etats et ne doit compter que sur lui-même ; qu'un empire ne peut pas plus subsister, sans mœurs et sans vertu, qu'une famille particulière ; qu'il s'avance comme elle à sa ruine par les dissipations et ne se peut relever comme elle que par l'économie ; que le faste n'ajoute rien à la majesté du trône ; qu'un de tes aïeux ne se montra jamais plus grand que lorsque, accompagné de quelques gardes qui lui étaient inutiles, plus simplement vêtu qu'un de ses sujets, le dos appuyé contre un chêne, il écoutait les plaintes et décidait les différends ; et que ton état sortira de l'abîme creusé par tes aïeux si tu te résous à conformer ta conduite à celle d'un particulier riche, mais obéré, et cependant assez honnête pour vouloir satisfaire aux engagements inconsidérés de ses pères et assez juste pour s'indigner de tous les moyens tyranniques et les rejeter.

Demande-toi pendant le jour, pendant la nuit, au milieu du tumulte de ta Cour, dans le silence de ton cabinet, lorsque tu méditeras, et quel est l'instant où tu ne dusses pas méditer sur le bonheur de vingt-deux millions d'hommes que tu chéris, qui t'aiment et qui pressent par leurs vœux le moment de t'adorer, demande-toi si ton intention est de perpétuer les profusions insensées de ton palais.

De garder cette multitude d'officiers grands et subalter nes qui te dévorent.

D'éterniser le dispendieux entretien de tant de châteaux inutiles et les énormes salaires de ceux qui les gouvernent.

De doubler, tripler les dépenses de ta maison par des voyages non moins coûteux qu'inutiles.

De dissiper en fêtes scandaleuses la subsistance de ton peuple.

De permettre qu'on élève sous tes yeux des tables d'un jeu ruineux, source d'avilissement et de corruption.

D'épuiser ton Trésor pour fournir au faste des tiens et leur continuer un état dont la magnificence soit l'émule de la tienne.

De souffrir que l'exemple d'un luxe perfide dérange la tête de nos femmes et fasse le désespoir de leurs époux.

De sacrifier chaque jour à la nourriture de tes chevaux des subsistances dont l'équivalent nourrirait plusieurs milliers de tes sujets qui meurent de faim et de misère.

D'accorder à des membres qui ne sont déjà que trop gratifiés et à des militaires largement stipendiés pendant de longues années d'oisiveté des sommes extraordinaires pour des opérations qui sont de leur devoir et que dans tout autre gouvernement que le tien ils exécuteraient à leurs dépens.

De persister dans l'infructueuse possession de domaines immenses qui ne te rendent rien, et dont l'aliénation, en acquittant une partie de ta dette, accroîtrait et ton revenu et la richesse de la nation. Celui à qui tout appartient comme souverain ne doit rien avoir comme particulier.

De te prêter à l'insatiable avidité de tes courtisans et des courtisans de tes proches.

De permettre que les grands, les magistrats, tous les hommes puissants ou protégés de ton empire continuent d'écarter loin d'eux le fardeau de l'impôt pour le faire retomber sur le peuple : espèce de concussion contre laquelle le gémissement des opprimés et les remontrances des hommes éclairés réclament inutilement et depuis si longtemps.

De confirmer dans un corps qui possède le quart des

biens du royaume[3] le privilège absurde de s'imposer à sa discrétion, et, par l'épithète de gratuits qu'il ne rougit pas de donner à ses subsides, de te signifier qu'il ne te doit rien, qu'il n'en a pas moins droit à ta protection et à tous les avantages de la société, sans en acquitter aucune des charges, et que tu n'en as aucun à sa reconnaissance.

Lorsqu'à ces questions tu auras fait toi-même les réponses justes et vraies que ton âme sensible et royale t'inspirera, agis en conséquence. Sois ferme. Ne te laisse ébranler par aucune de ces représentations que la duplicité et l'intérêt personnel imagineront pour t'arrêter, peut-être même pour t'inspirer de l'effroi, et sois sûr d'être bientôt le plus honoré et le plus redoutable des potentats de la terre.

Oui, Louis XVI, tel est le sort qui t'attend, et c'est dans la confiance que tu l'obtiendras que je suis attaché à la vie. Il ne me reste plus qu'un mot à te dire, mais il est important. C'est de regarder comme le plus dangereux des imposteurs, comme l'ennemi le plus cruel de notre bonheur et de ta gloire, le flatteur impudent qui ne balancera pas à t'assoupir dans une tranquillité funeste, soit en affaiblissant à tes yeux la peinture affligeante de ta situation, soit en t'exagérant l'indécence, le danger, la difficulté de l'emploi des ressources qui se présenteront à ton esprit.

Tu entendras murmurer autour de toi : « Cela ne se peut, et quand cela se pourrait, ce sont des innovations. » Des innovations[4] ! Soit. Mais tant de découvertes dans les sciences et dans les arts n'en ont-elles pas été ? L'art de bien gouverner est-il donc le seul qu'on ne puisse perfectionner ? L'assemblée des états d'une grande nation, le retour à la liberté primitive, l'exercice respectable des premiers actes de la justice naturelle, seraient-ce donc des innovations ?

---

3. Le clergé.
4. Mot employé par Louis XVI lui-même.

9. *Le thé de Chine*[1]

Quelles sont les connaissances qu'on a sur le thé que les Européens achètent à la Chine

Le thé est un arbrisseau d'une forme agreste, haut de cinq ou six pieds, commun à la Chine et au Japon. Il se plaît dans les lieux escarpés. On le trouve plus souvent sur le penchant des collines et le long des rivières. Les Chinois en sèment des champs entiers ; les Japonais se contentent d'en garnir les lisières de leurs campagnes. Il ne parvient qu'au bout de sept ans à sa plus grande hauteur. On coupe alors la tige pour obtenir de nouveaux rejetons dont chacun donne à peu près autant de feuilles qu'un arbrisseau entier.

Ces feuilles, la seule partie qu'on estime dans le thé, sont alternes, ovales, aiguës, lisses, dentelées dans leur contour et d'un vert foncé. Les plus jeunes sont tendres et minces. Elles deviennent plus fermes et plus épaisses en vieillissant. A leur base se trouvent des fleurs isolées qui ont un calice à cinq ou six divisions, autant de pétales blancs, souvent unis par le bas, un grand nombre d'étamines placées autour d'un pistil. Celui-ci se change en une capsule ligneuse, arrondie, à trois côtes et trois

1. Livre V, chapitre XXVI.

loges remplies chacune d'une semence sphérique ou de plusieurs semences anguleuses.

Outre ce thé, connu sous le nom de thé *bouy,* on peut distinguer deux autres espèces bien caractérisées. L'une est le thé vert dont la fleur est composée de neuf pétales, l'autre le thé rouge qui a une grande fleur à six pétales rouges, et garnie dans son centre d'une houppe d'étamines réunies à leur base. On ignore s'il existe un plus grand nombre d'espèces. Des trois dont il a été fait mention, la première est la plus commune. On cultive le thé bouy dans la plupart des provinces de la Chine ; mais il n'a pas le même degré de bonté partout, quoique partout on ait l'attention de le placer au midi et dans les vallées. Celui qui croît sur un sol pierreux est fort supérieur à celui qui sort des terres légères, et plus supérieur encore à celui qu'on trouve sur les terres jaunes. De là les variétés que l'on qualifie improprement du nom d'espèces.

La différence des terrains n'est pas la seule cause de la perfection plus ou moins grande du thé. Les saisons où la feuille est ramassée y influent encore davantage.

La première récolte se fait sur la fin de février. Les feuilles, alors petites, tendres et délicates, forment ce qu'on appelle le *ficki-tsjaa* ou thé impérial parce qu'il sert principalement à l'usage de la Cour et des gens en place. Les feuilles de la seconde récolte, qui est au commencement d'avril, sont plus grandes et plus développées, mais de moindre qualité que les premières. Elles donnent le *toots-jaa* ou le thé chinois que les marchands distinguent en plusieurs sortes. Enfin, les feuilles cueillies au mois de juin et parvenues à leur entière croissance donnent le *bants-jaa* ou le thé grossier, réservé pour le peuple.

Un troisième moyen de multiplier les variétés du thé consiste dans la différente manière de le préparer. Les Japonais, au rapport de Koempfer, ont des bâtiments particuliers qui contiennent une suite de petits fourneaux couverts chacun d'une platine de fer ou de cuivre. Lorsqu'elle est échauffée, on la charge de feuilles qui, auparavant, ont été plongées dans l'eau chaude ou

exposées à la vapeur. On les remue avec vivacité jusqu'à ce qu'elles aient acquis un degré de chaleur suffisant. On les verse ensuite sur des nattes et on les roule entre les mains. Ces procédés répétés deux ou trois fois absorbent toute l'humidité. Au bout de deux ou trois mois, ils sont réitérés, surtout pour le thé impérial qui, devant être employé en poudre, demande une dessication plus complète. Ce thé précieux se conserve dans des vases de porcelaine, celui de moindre qualité dans des pots de terre, le plus grossier dans des corbeilles de paille. La préparation de ce dernier n'exige pas tant de précautions. On le dessèche à moins de frais, à l'air libre. Outre ces thés, il en est d'autres que l'on apporte en gâteaux, en boules, en petits paquets liés avec de la soie. On en fait aussi des extraits.

La pratique des Chinois sur la culture, la récolte et la préparation du thé est moins connue, mais il ne paraît pas qu'elle s'éloigne de celle des Japonais. On a prétendu qu'ils ajoutaient à leur thé quelque teinture végétale. On a encore attribué, mais sans raison, sa couleur verte à un mélange de couperose ou à l'action de la platine de cuivre sur laquelle la feuille a été desséchée.

Le thé est la boisson ordinaire des Chinois. Ce ne fut pas un vain caprice qui en introduisit l'usage. Dans presque tout leur empire, les eaux sont malsaines et de mauvais goût. De tous les moyens qu'on imagina pour les améliorer, il n'y eut que le thé qui eut un succès entier. L'expérience lui fit attribuer d'autres vertus. On se persuada que c'était un excellent dissolvant, qui purifiait le sang, qui fortifiait la tête et l'estomac, qui facilitait la digestion et la transpiration.

La haute opinion que les premiers Européens qui pénétrèrent à la Chine se formèrent du peuple qui l'habite leur fit adopter l'idée, peut-être exagérée, qu'il avait du thé. Ils nous communiquèrent leur enthousiasme, et cet enthousiasme a été toujours en augmentant dans le nord de l'Europe et de l'Amérique, dans les contrées où l'air est grossier et chargé de vapeurs.

Quelle que soit en général la force des préjugés, on ne peut guère douter que le thé ne produise quelques heureux effets chez les nations qui en ont le plus universellement adopté l'usage. Ce bien ne doit pas être pourtant ce qu'il est à la Chine même. On sait que les Chinois gardent pour eux le thé le mieux choisi et le mieux soigné. On sait qu'ils mêlent souvent au thé qui sort de l'empire d'autres feuilles qui, quoique ressemblantes pour la forme, peuvent avoir des propriétés différentes. On sait que la grande exportation qui se fait du thé les a rendus moins difficiles sur le choix du terrain et moins exacts pour les préparations. Notre manière de le prendre se joint à ces négligences, à ces infidélités.

Nous le buvons trop chaud et trop fort. Nous y mêlons toujours beaucoup de sucre, souvent des odeurs, et quelquefois des liqueurs nuisibles. Indépendamment de ces considérations, le long trajet qu'il fait par mer suffirait pour lui faire perdre la plus grande partie de ses sels bienfaisants.

On ne pourra juger définitivement du thé que lorsqu'il aura été naturalisé dans nos climats. On commençait à désespérer du succès, quoique les expériences n'eussent été tentées qu'avec des graines qui, étant d'une nature très huileuse, sont sujettes à rancir. M. Linné, le plus célèbre botaniste de l'Europe, reçut enfin cet abrisseau germant et il parvint à le conserver hors des serres, en Suède même. Quelques pieds ont été, depuis, portés dans la Grande-Bretagne où ils vivent, fleurissent et se multiplient en plein air. La France s'en est aussi procuré, et ils réussiraient vraisemblablement dans les provinces méridionales de ce royaume. Ce sera un très grand avantage de cultiver nous-mêmes une plante qui ne peut que difficilement autant perdre à changer de sol qu'à moisir dans la longue traversée qu'elle est obligée de faire.

10. Laque et papier de Chine[1]

Les Européens achètent des vernis et du papier à la Chine. Digression sur les arts de cet empire

Le vernis est une résine particulière qui découle d'un arbrisseau nommé au Japon *sitz-dsiu*, et *tsi-chu* à la Chine. Il est peu rameux et de la hauteur du saule. Son écorce est blanchâtre et raboteuse, son bois cassant et rempli de moelle. Ses feuilles, disposées alternativement sur l'extrémité des rameaux, ressemblent à celles d'un frêne, et laissent échapper de leur aisselle des grappes de fleurs qui sont mâles sur un individu, et femelles sur un autre. Les premières ont un calice à cinq divisions, cinq pétales et autant d'étamines. On trouve dans les secondes, au lieu d'étamines, un pistil couronné de trois styles qui devient un petit fruit jaunâtre, gros comme un pois, légèrement comprimé sur les côtés et rempli d'un noyau osseux. Cet arbre vient fort bien de graine, mais on préfère de le multiplier de marcotte. Pour cet effet, on choisit en automne les branches dont on veut faire de nouveaux plants. On entoure leur base d'une boule de terre détrempée contenue avec de la filasse jusqu'au temps des

1. Livre V, chapitre XXIX.

gelées et entretenue fraîche par des arrosements. Au printemps, lorsque la branche a poussé des racines dans cette terre, on la scie au-dessous de la boule et on la transplante.

Cet arbre ne croît que dans quelques provinces tempérées de la Chine et du Japon. On le retrouve aussi dans les régions de l'Amérique situées sous la même latitude, telles que la Louisiane et la Caroline. Il prospère dans tous les terrains et à toutes les expositions, mais son produit n'est pas égal partout en qualité et en quantité. Sa culture exige peu de soins. Il suffit de remuer un peu la terre au pied des arbres et d'y rassembler des feuilles mortes qui servent de fumier. Le tronc de ceux qui croissent sans culture, dans les montagnes, a quelquefois un pied de diamètre. Il est beaucoup moindre dans les arbres cultivés qui ne durent pas plus de dix ans. Il faut attribuer cette différence aux incisions qu'on fait à leur écorce pour en tirer le vernis. Cette liqueur laiteuse, contenue dans toutes les parties de l'arbre, découle par les entailles, sous la forme d'une poix liquide. Exposée à l'air, elle prend une couleur roussâtre qui se change bientôt en un noir brillant.

Des coquilles placées à chaque fente reçoivent la liqueur. Elle est versée ensuite dans des bambous et portée de là chez les marchands qui la mettent dans de plus grands vases. Le vernis frais exhale une vapeur dangereuse qui fait naître des humeurs inflammatoires sur la peau de ceux qui la respirent. On se garantit de sa malignité en détournant la tête lorsqu'on le recueille ou qu'on le transvase. Quelques voyageurs ajoutent que les ouvriers se frottent les mains et le visage avec de l'huile avant et après le travail, qu'ils couvrent avec soin toutes les autres parties de leur corps[2].

La récolte du vernis se fait en été et se répète jusqu'à trois fois dans la même saison sur le même arbre, mais le

2. L'emploi de la laque végétale est aujourd'hui interdit.

premier qui découle est le meilleur. Lorsque l'arbre paraît épuisé, on coupe son tronc, et la racine pousse de nouveaux rejetons propres à donner du vernis au bout de trois ans.

Le vernis le plus estimé se tire au Japon. Il n'a pas besoin de beaucoup de préparations. On se contente de le passer à travers un linge pour en séparer les parties étrangères. On en fait encore évaporer au soleil l'eau surabondante, et on ajoute au vernis du fiel de porc pour lui donner du corps.

Il ne faut pas confondre avec ce vernis un vernis très inférieur qu'on y mêle en fraude. Celui-ci, connu sous le nom de vernis de Siam, découle de l'arbre qui donne l'anacarde. Il n'est employé qu'à enduire les ustensiles les plus communs. On le recueille à Siam, à Cambodge et au Tonquin où les Chinois l'achètent parce que celui qu'ils tirent du *tsi-chu* ne suffit pas à leur consommation.

Le vrai vernis, dont on distingue à la Chine trois qualités différentes, s'emploie de deux manières. Dans la première, l'on frotte le bois d'une huile particulière aux Chinois, et dès qu'elle est sèche l'on applique le vernis. Sa transparence est telle que les veines du bois paraissent peintes si l'on n'en met que deux ou trois couches. Il n'y a qu'à les multiplier pour donner au vernis l'éclat du miroir.

L'autre manière est plus compliquée. Avec le secours d'un mastic, on colle sur le bois une espèce de carton. Ce fond uni et solide reçoit successivement plusieurs couches de vernis. Il ne doit être ni trop épais ni trop liquide, et c'est à saisir ce juste milieu que consiste principalement le mérite de l'artiste.

De quelque manière que le vernis soit employé, il rend le bois comme incorruptible. Les vers ne s'y établissent que difficilement, et l'humidité n'y pénètre presque jamais. Il ne faut qu'un peu d'attention pour empêcher que l'odeur même ne s'y attache.

L'agrément du vernis répond à la solidité. Il se prête à l'or, à l'argent, à toutes les couleurs. On y peint des

hommes, des campagnes, des palais, des chasses, des combats. Il ne laisserait rien à désirer si de mauvais dessins chinois ne le déparaient généralement.

Malgré ce vice, les ouvrages de vernis exigent des soins extrêmement suivis. On leur donne au moins neuf ou dix couches qui ne sauraient être trop légères. Il faut laisser entre elles un intervalle suffisant pour qu'elles puissent bien sécher. L'espace doit être encore plus considérable entre la dernière couche et le moment où on commence à polir, à peindre et à dorer. Pour tous ces travaux, un été suffit à peine à Nankin dont les ateliers fournissent la Cour et les principales villes de l'empire. A Canton, on va plus vite. Comme les Européens demandent beaucoup d'ouvrages, qu'ils les veulent assortis à leurs idées et qu'ils ne donnent que peu de temps pour les exécuter, tout se fait avec précipitation. L'artiste, forcé de renoncer au bon, borne son ambition à produire des effets qui puissent arrêter agréablement la vue. Le papier n'a jamais les mêmes imperfections.

Originairement, les Chinois écrivaient avec un poinçon de fer sur des tablettes de bois qui, réunies, formaient des volumes. Dans la suite, ils tracèrent leurs caractères sur des pièces de soie ou de toile auxquelles on donnait la longueur et la largeur dont on avait besoin. Enfin le secret du papier fut trouvé il y a seize siècles.

Le papier de la Chine est de deux sortes. Celui dont on se sert pour l'écriture et pour l'impression est fabriqué avec des chiffons de coton et de chanvre, par des procédés assez semblables à ceux qui sont en usage dans les manufactures de l'Europe. Il est comparable et à quelques égards supérieur à celui dont nous nous servons. Sa finesse et sa transparence ont fait imaginer qu'il était composé de soie. Mais ceux qui ont donné cours à cette opinion ignoraient que la soie, quoique réduite en très petites molécules, ne se mêle pas à l'eau et ne peut jamais devenir une étoffe solide sur les formes.

Dans le papier de la seconde espèce sont employées les écorces intérieures du mûrier, de l'orme, du cotonnier, et

surtout du bambou. Après avoir été pourries dans des eaux bourbeuses avec de la chaux, ces matières sont hachées, blanchies à la rosée et au soleil, triturées dans des pilons et réduites dans des chaudières en une pâte fluide. Cette pâte, étendue sur des formes faites avec de petites baguettes de rotin passées à la filière, donne ces feuilles de papier qui ont quelquefois douze pieds de long, quatre de large et qui servent généralement de tapisserie aux maisons chinoises. Quelquefois elles sont destinées pour l'écriture ou pour l'impression, mais il faut alors les faire passer à une dissolution d'alun, et encore après cette préparation ne peut-on écrire ou imprimer que sur l'une des deux faces.

Quoique ce papier se coupe, qu'il prenne l'humidité et que les vers l'attaquent, il est devenu un objet de commerce. L'Europe a emprunté de l'Asie l'idée d'en meubler des cabinets, d'en composer des paravents. Les figures tracées sur ces papiers offrent des grâces dans les attitudes et dans les ajustements ; mais, quoiqu'on y voie des têtes dont le trait a quelque chose d'agréable, cependant elles ne sont point correctement dessinées. Les yeux, dans une tête de face, sont fréquemment présentés sous l'aspect qu'ils auraient dans des têtes de profil ; et les mains sont toujours pitoyablement rendues. De plus, on n'y voit point d'ombres et les objets sont comme éclairés de tous les côtés. Ils ne portent pas même d'ombre sur le terrain, et sont en quelque sorte diaphanes. Aussi peut-on dire que les Chinois n'ont point du tout l'art de la peinture ; car il n'y a point de peinture où il n'y a ni arrondissement, ni demi-teintes, ni ombres, ni reflets. Ce sont tout au plus de légères enluminures.

On ne doit rien conclure des estampes gravées à Paris pour l'empereur de la Chine. Les dessins étaient faits par des missionnaires qui avaient appris le dessin en Europe, au moyen de quoi ils se sont trouvés, en général, conformes aux principes d'effet que nous tirons de l'inspection réfléchie de la nature. Cependant, pour se conformer sans doute à l'usage de l'empire, il s'en est

trouvé un où les figures ne portaient point d'ombre sur le terrain, ce qui mettait les figures comme en l'air.

On peut aussi attribuer aux connaissances prises en Europe la perspective qu'on voit sur ces dessins. Quoiqu'elle ne soit pas exacte ni d'un bon choix, puisque tous les aspects y sont présentés comme à vue d'oiseau, néanmoins ces estampes sont, à cet égard, fort au-dessus des dessins vraiment chinois. Dans ceux-ci, on aperçoit, à la vérité, quelque idée de la diminution perspective et du fuyant des objets, mais on n'y voit rien qui fasse présumer qu'ils aient quelque connaissance de la perspective démontrée géométriquement.

Ces connaissances théoriques étant moins nécessaires dans la sculpture, leurs progrès y ont été plus loin. On trouve dans beaucoup de leurs figures, à tête mobile, des détails de nature vraie et exécutés avec beaucoup de soin, mais cependant sans goût dans le travail et servilement rendus, comme parmi nous à la renaissance des arts. Ces artistes ne savent point voir la nature par ses beautés. Cela vient vraisemblablement de ce qu'ils n'étudient point le nu et de ce qu'arrivés au point où sont restés leurs prédécesseurs ils n'en cherchent pas davantage.

Cependant, il est possible que cette façon bornée d'étudier ait produit un bien chez eux relativement à leur porcelaine.

11. Les moines en Amérique du Sud[1]

Seize ans après, Mexico voit se heurter avec le plus grand éclat la puissance civile et la puissance ecclésiastique. Un homme convaincu de mille crimes cherche au pied des autels l'impunité de tous ses forfaits. Le vice-roi Gelves l'en fait arracher. Cet acte d'une justice nécessaire passe pour un attentat contre la Divinité même. La foudre de l'excommunication est lancée. Le peuple se soulève. Le clergé séculier et régulier prend les armes. On brûle le palais du commandant ; on enfonce le poignard dans le sein de ses gardes, de ses amis, de ses partisans. Lui-même il est mis aux fers et embarqué pour l'Europe avec soixante-dix gentilshommes qui n'ont pas craint d'embrasser ses intérêts. L'archevêque, auteur de tant de calamités, et dont la vengeance n'est pas encore assouvie, suit sa victime avec le désir et l'espoir de l'immoler. Après avoir quelque temps balancé, la Cour se décide enfin pour le fanatisme. Le défenseur des droits du trône et de l'ordre est condamné à un oubli entier et son successeur autorisé à consacrer solennellement toutes les entreprises de la

1. Livre VI, chapitre XII.

Ce chapitre contient des passages de Diderot, sur les asiles et la puissance des moines notamment.

superstition, et plus particulièrement la superstition des asiles.

Le mot asile, pris dans toute son étendue, pourrait signifier tout lieu, tout privilège, toute distinction qui garantit un coupable de l'exercice impartial de la justice. Car qu'est-ce qu'un titre qui affaiblit ou suspend l'autorité de la loi ? un asile. Qu'est-ce que la prison qui dérobe le criminel à la prison commune de tous les malfaiteurs ? un asile. Qu'est-ce qu'une retraite où le créancier ne peut aller saisir le débiteur frauduleux ? un asile. Qu'est-ce que l'enceinte où l'on peut exercer sans titre toutes les fonctions de la société, et cela dans une contrée où le reste des citoyens n'en obtient le droit qu'à prix d'argent ? un asile. Qu'est-ce qu'un tribunal auquel on peut appeler d'une sentence définitive prononcée par un autre tribunal censé le dernier de la loi ? un asile. Qu'est-ce qu'un privilège exclusif, pour quelque motif qu'il ait été sollicité et obtenu ? un asile. Dans un empire où les citoyens, partageant inégalement les avantages de la société, n'en partagent pas les fardeaux proportionnellement à ces avantages, qu'est-ce que les diverses distinctions qui soulagent les uns aux dépens des autres ? des asiles.

On connaît l'asile du tyran, l'asile du prêtre, l'asile du ministre, l'asile du noble, l'asile du traitant, l'asile du commerçant. Je nommerais presque toutes les conditions de la société. Quelle est en effet celle qui n'a pas un abri en faveur d'un certain nombre de malversations qu'elle peut commettre avec impunité ?

Cependant les plus dangereux des asiles ne sont pas ceux où l'on se sauve, mais ceux que l'on porte avec soi, qui suivent le coupable et qui l'entourent, qui lui servent de bouclier, et qui forment entre lui et moi une enceinte au centre de laquelle il est placé, et d'où il peut m'insulter sans que le châtiment puisse l'atteindre. Tels sont l'habit et le caractère ecclésiastiques. L'un et l'autre étaient autrefois une sorte d'asile où l'impunité des forfaits les plus criants était presque assurée. Ce privilège est-il bien éteint ? J'ai vu souvent conduire des moines et des prêtres

dans les prisons ; mais je n'en ai presque jamais vu sortir pour aller au lieu public des exécutions.

Eh quoi ! parce qu'un homme par son état est obligé à des mœurs plus saintes il obtiendra des ménagements, une commisération qu'on refusera au coupable qui n'est pas lié par la même obligation... Mais le respect dû à ses fonctions, à son vêtement, à son caractère ?... Mais la justice due également et sans distinction à tous les citoyens... Si le glaive de la loi ne se promène pas indifféremment partout, s'il vacille, s'il s'élève ou s'abaisse selon la tête qu'il rencontre sur son passage, la société est mal ordonnée. Alors il existe sous un autre nom, sous une autre forme, un privilège détestable, un abri interdit aux uns et réservé aux autres.

Mais ces asiles, quoique généralement contraires à la prospérité des sociétés, ne fixeront pas ici notre attention. Il s'agira uniquement de ceux qu'ont offerts, qu'offrent encore aujourd'hui les temples dans plusieurs parties du globe.

Ces refuges furent connus des anciens. Dans la Grèce encore à demi barbare, on pensa que la tyrannie ne pouvait être refrénée que par la religion. Les statues d'Hercule, de Thésée, de Pirithoüs parurent propres à inspirer de la terreur aux scélérats lorsqu'ils n'eurent plus à redouter leurs massues. Mais aussitôt que l'asile institué en faveur de l'innocence ne servit plus qu'au salut du coupable, aux intérêts et à la vanité des conservateurs du privilège, ces retraites furent abolies.

D'autres peuples, à l'imitation des Grecs, établirent des asiles. Mais le citoyen ne se jetait dans le sein des dieux que pour se soustraire à la main armée qui le poursuivait. Là, il invoquait la loi, il appelait le peuple à son secours. Ses concitoyens accouraient. Le magistrat approchait, il était interrogé. S'il avait abusé de l'asile, il était doublement puni. Il recevait le châtiment et du forfait qu'il avait commis et de la profanation du lieu où il s'était sauvé.

Romulus voulut peupler sa ville, et il en fit un asile. Quelques temples devinrent des asiles sous la république.

Après la mort de César, les triumvirs voulurent que sa chapelle fût un asile. Dans les siècles suivants, la bassesse des peuples érigea souvent les statues des tyrans en asiles. C'est de là que l'esclave insultait son maître. C'est de là que le persécuteur du repos public soulevait la canaille contre les gens de bien.

Cette horrible institution de la barbarie et du paganisme causait des maux inexprimables lorsque le christianisme, monté sur le trône de l'empire, ne rougit pas de l'adopter, et même de l'étendre. Bientôt les suites de cette politique ecclésiastique se firent cruellement sentir. Les lois perdirent leur autorité. L'ordre social était interverti. Alors le magistrat attaqua les asiles avec courage; le prêtre les défendit avec opiniâtreté. Ce fut durant plusieurs siècles une guerre vive et pleine d'animosité. Le parti qui prévalait sous un règne ferme succombait sous un prince superstitieux. Quelquefois cet asile était général, et quelquefois il était restreint. Anéanti dans un temps, réintégré dans un autre.

Ce qui doit surprendre dans une institution si visiblement contraire à l'équité naturelle, à la loi civile, à la sainteté de la religion, à l'esprit de l'Evangile, au bon ordre de la société, c'est sa durée, c'est la diversité des édits des empereurs, la contradiction des canons, l'entêtement de plusieurs évêques; c'est surtout l'extravagance des jurisconsultes sur l'étendue de l'asile selon le titre des églises. Si c'est une grande église, l'asile aura tant de pieds de franchise hors de son enceinte; si c'est une moindre église, la franchise de l'enceinte sera moins étendue; moins encore si c'est une chapelle; la même, que l'église soit consacrée ou ne le soit pas.

Il est bien étrange que, dans une longue suite de générations, pas un monarque, pas un ecclésiastique, pas un magistrat, pas un seul homme n'ait rappelé à ses contemporains les beaux jours du christianisme. Autrefois, aurait-il pu leur dire, autrefois le pécheur était arrêté pendant des années à la porte du temple, où il expiait sa faute exposé aux injures de l'air, en présence de tous les

fidèles, de tous les citoyens. L'entrée de l'église ne lui était accordée que pas à pas. Il n'approchait du sanctuaire qu'à mesure que sa pénitence s'avançait. Et aujourd'hui un scélérat, un concussionnaire, un voleur, un assassin couvert de sang, ne trouve pas seulement les portes de nos temples ouvertes, il y trouve encore protection, impunité, aliment et sécurité.

Mais, si l'assassin avait plongé le poignard dans le sein d'un citoyen sur les marches mêmes de l'autel, que feriez-vous ? Le lieu de la scène sanglante deviendra-t-il son asile ? Voilà, certes, un privilège bien commode pour les scélérats. Pourquoi tueront-ils dans les rues, dans les maisons, sur les grands chemins, où ils peuvent être saisis ? Que ne tuent-ils dans les églises ? Jamais il n'y eut un exemple plus révoltant du mépris des lois et de l'ambition ecclésiastique que cette immunité des temples. Il était réservé à la superstition de rendre dans ce monde l'Etre suprême protecteur des mêmes crimes qu'il punit dans une autre vie par des peines éternelles. On doit espérer que l'excès du mal fera sentir la nécessité du remède.

Cette heureuse révolution arrivera plus tard qu'ailleurs au Mexique, où les peuples sont plongés dans une ignorance plus profonde encore que dans les autres régions soumises à la Castille. En 1632, les éléments conjurés engloutirent une des plus riches flottes qui fussent jamais sorties de cette opulente partie du Nouveau Monde. Le désespoir fut universel dans les deux hémisphères. Chez un peuple plongé dans la superstition, tous les événements sont miraculeux, et le courroux du ciel fut généralement regardé comme la cause unique d'un grand désastre, que l'inexpérience du pilote et d'autres causes tout aussi naturelles pouvaient fort bien avoir amené. Un *autodafé* parut le plus sûr moyen de recouvrer les bontés divines, et trente-huit malheureux périrent dans les flammes, victimes d'un aveuglement si déplorable.

Il me semble que j'assiste à cette horrible expiation. Je la vois, je m'écrie : « Monstres exécrables, arrêtez !

Quelle liaison y a-t-il entre le malheur que vous avez éprouvé et le crime imaginaire ou réel de ceux que vous détenez dans vos prisons ? S'ils ont des opinions qui les rendent odieux aux yeux de l'Eternel, c'est à lui à lancer la foudre sur leurs têtes. Il les a soufferts pendant un grand nombre d'années, il les souffre, et vous les tourmentez. Quand il aurait à les condamner à des peines sans fin au jour terrible de sa vengeance, est-ce à vous d'accélérer leurs supplices ? Pourquoi leur ravir le moment d'une résipiscence qui les attend peut-être dans la caducité, dans le danger, dans la maladie ? Mais, infâmes que vous êtes, prêtres dissolus, moines impudiques, vos crimes ne suffisaient-ils pas pour exciter le courroux du Ciel ? Corrigez-vous, prosternez-vous au pied des autels, couvrez-vous de sacs et de cendres ; implorez la miséricorde d'en haut au lieu de traîner sur un bûcher des innocents dont la mort, loin d'effacer vos forfaits, en accroîtra le nombre de trente-huit autres qui ne vous seront jamais remis. Pour apaiser Dieu, vous brûlez des hommes ! Etes-vous des adorateurs de Moloch ? » Mais ils ne m'entendent pas, et les malheureuses victimes de leur superstitieuse barbarie ont été précipitées dans les flammes.

Une calamité d'un autre genre affligea peu après le Nouveau-Mexique. C'est une région immense, bornée au sud par la Nouvelle-Espagne, au septentrion par des déserts inconnus, à l'ouest par la mer Vermeille, à l'est par la Louisiane. Les géographes ne sont pas d'accord sur sa position, mais ils en placent tous la plus grande partie sous la zone tempérée. Aussi le ciel y est-il communément serein ; aussi l'air y est-il communément pur. Ni le froid ni le chaud n'y sont excessifs. Les sécheresses y sont rares, et rarement les pluies y tombent-elles en torrents. La nature n'y a été ni prodigue ni avare de ses dons. Sur ce sol très inégal sont répandues un grand nombre de faibles tribus errantes ou sédentaires, qui, comme les autres petites nations du Nouveau Monde, vivent de leur chasse et de leur pêche. On y a trouvé dans la plupart un peu de

l'énergie des sauvages du Nord, un peu de l'apathie de ceux du Midi.

Ces contrées restèrent longtemps inconnues aux dévastateurs de l'Amérique. Le missionnaire Ruys y pénétra le premier en 1580. Il fut bientôt suivi par le capitaine Espejo, et enfin par Jean d'Onate, qui, par une suite de travaux commencés en 1599, et terminés en 1611, parvint à former quelques petits établissements. On les voyait se multiplier, surtout se perfectionner, lorsque la division se mit entre ceux qui les avaient entrepris. Dans le cours de ces animosités, le commandant Rosas fut assassiné, et ceux de ses amis qui tentèrent de venger sa mort périrent après lui. Les atrocités continuèrent jusqu'à l'arrivée tardive de Pagnalosse. Ce chef intrépide et sévère avait presque étouffé la rébellion lorsque, dans l'accès d'une juste indignation, il donna un soufflet à un moine turbulent qui lui parlait avec insolence, qui osait même le menacer. Aussitôt les cordeliers, maîtres du pays, l'arrêtent. Il est excommunié, livré à l'inquisition et condamné à des amendes considérables. Inutilement il presse la cour de venger l'autorité royale violée en sa personne ; le crédit de ses ennemis l'emporte sur ses sollicitations. Leur rage et leur influence lui font même craindre un sort plus funeste ; et, pour se dérober à leurs poignards, pour se soustraire à leurs intrigues, il se réfugie en Angleterre, abandonnant les rênes du gouvernement à qui voudra ou pourra s'en saisir. Cette retraite plonge encore la province dans de nouveaux malheurs, et ce n'est qu'après dix ans d'anarchie et de carnage que tout rentre enfin dans l'ordre et la soumission.

Est-il rien de plus absurde que cette autorité des moines en Amérique ? Ils y sont sans lumières et sans mœurs : leur indépendance y foule aux pieds leurs constitutions et leurs vœux ; leur conduite est scandaleuse ; leurs maisons sont autant de mauvais lieux, et leurs tribunaux de pénitence autant de boutiques de commerce. C'est là que, pour une pièce d'argent, ils tranquillisent la conscience du scélérat ; c'est là qu'ils insinuent la

corruption au fond des âmes innocentes et qu'ils entraînent les femmes et les filles dans la débauche ; ce sont autant de simoniaques qui trafiquent publiquement des choses saintes. Le christianisme qu'ils enseignent est souillé de toutes sortes d'absurdités. Captateurs d'héritages, ils trompent, ils volent, ils se parjurent. Ils avilissent les magistrats ; ils les croisent dans leurs opérations. Il n'y a point de forfait qu'ils ne puissent commettre impunément ; ils inspirent aux peuples l'esprit de la révolte. Ce sont autant de fauteurs de la superstition, la cause de la plupart des troubles qui ont agité ces contrées lointaines. Tant qu'ils y subsisteront, ils y entretiendront l'anarchie par la confiance aussi aveugle qu'illimitée qu'ils ont obtenue des peuples, et par la pusillanimité qu'ils ont inspirée aux dépositaires de l'autorité, dont ils disposent par leurs intrigues. De quelle si grande utilité sont-ils donc ? Seraient-ils délateurs ? Une sage administration n'a pas besoin de ce moyen. Les ménagerait-on comme un contrepoids à la puissance des vice-rois ? C'est une terreur panique. Seraient-ils tributaires des grands ? C'est un vice qu'il faut faire cesser. Sous quelque face qu'on considère les choses, les moines sont des misérables qui scandalisent et qui fatiguent trop les possessions espagnoles du Nouveau Monde pour les y laisser subsister plus longtemps.

Le Nouveau-Mexique a encore plus besoin que les autres colonies d'être déchargé de ce fardeau. C'est un pays plutôt parcouru qu'occupé par les conquérants. Ce n'est que de loin en loin qu'on y trouve quelques misérables sortis successivement de la Nouvelle-Espagne. Le soin des troupeaux qu'ils ont amenés de leur première patrie empêche seul que leur vie ne soit tout à fait sauvage. La religion, les lois, l'agriculture, les usages de l'Europe ne sont réellement établis qu'auprès de Santa Fé, élevée sur les bords fertiles et riants du fleuve Norte. Les naturels, qui y sont établis en grand nombre dans une circonférence de trente à quarante lieues, nous paraissent les seuls sujets soumis et utiles que deux siècles de possession aient acquis à la Cour de Madrid.

Mais le pays sortira-t-il un jour enfin du néant où on l'a trouvé, du néant où on l'a laissé? Il est difficile de l'espérer. Les provinces de l'intérieur, absolument privées de rivières navigables, n'attireront jamais, quoique la plupart susceptibles d'une excellente culture, une grande population, qui n'aurait aucun moyen pour exporter le superflu de ses productions; et le sol voisin du golfe du Mexique est trop stérile pour être mis jamais en valeur. Si ces contrées reçoivent quelque amélioration, ce ne pourra être que par les mines. Depuis longtemps nous entendons parler de leur multiplicité, de leur abondance. Où sont-elles placées? Avec quel succès sont-elles exploitées? Personne ne le sait ou ne le dit. Est-ce réserve, est-ce indolence de la part des Espagnols? Le lecteur en jugera.

En 1693, l'ordre fut généralement troublé dans l'ancien Mexique par une loi qui interdisait aux Indiens l'usage des liqueurs fortes. La défense ne pouvait pas avoir pour objet celles de l'Europe, d'un prix nécessairement trop haut pour que des hommes constamment opprimés, constamment dépouillés, en fissent jamais usage; c'était uniquement du pulque que le gouvernement cherchait à les détacher.

On tire cette boisson d'une plante connue au Mexique sous le nom de *maguey,* et semblable à un aloès pour la forme. Ses feuilles, rassemblées autour du collet de la racine, sont épaisses, charnues, presque droites, longues de plusieurs pieds, creusées en gouttière, épineuses sur le dos, et terminées par une pointe très acérée. La tige qui sort du milieu de cette touffe s'élève deux fois plus haut et porte à son sommet ramifié des fleurs jaunâtres. Leur calice, à six divisions, est chargé d'autant d'étamines. Il adhère par le bas au pistil, qui devient avec lui une capsule à trois loges remplies de semences. Le maguey croît partout dans le Mexique, et se multiplie facilement de bouture : on en fait des haies. Ses diverses parties ont chacune leur utilité. Les racines sont employées pour faire des cordes; les tiges donnent du bois; les pointes des feuilles servent de clous ou d'aiguilles; les feuilles elles-

mêmes sont bonnes pour couvrir les toits ; on les fait aussi rouir, et l'on en retire un fil propre à fabriquer divers tissus.

Mais le produit le plus estimé du maguey est une eau douce et transparente, qui se ramasse dans un trou creusé avec un instrument dans le milieu de la touffe, après qu'on en a arraché les bourgeons et les feuilles intérieures. Tous les jours ce trou, profond de trois ou quatre pouces, se remplit, tous les jours on le vide ; et cette abondance dure une année entière, quelquefois même dix-huit mois. Cette liqueur épaissie forme un véritable sucre ; mais, mêlée avec de l'eau de fontaine et déposée dans de grands vases, elle acquiert au bout de quatre ou cinq jours de fermentation le piquant et presque le goût du cidre. Si l'on y ajoute des écorces d'orange et de citron, elle devient enivrante. Cette propriété la rend plus agréable aux Mexicains, qui, ne pouvant se consoler de la perte de leur liberté, cherchent à s'étourdir sur l'humiliation de leur servitude. Aussi est-ce vers les maisons où l'on distribue le pulque que sont continuellement tournés les regards de tous les Indiens. Ils y passent les jours, les semaines ; ils y laissent la subsistance de leur famille, très souvent le peu qu'ils ont de vêtements.

Le ministère espagnol, averti de ces excès, en voulut arrêter le cours. Le remède fut mal choisi. Au lieu de ramener les peuples aux bonnes mœurs par des soins paternels, par le moyen si efficace de l'enseignement, on eut recours à la funeste voie des interdictions. Les esprits s'échauffèrent, les séditions se multiplièrent, les actes de violence se répétèrent d'une extrémité de l'empire à l'autre. Il fallut céder. Le gouvernement retira ses actes prohibitifs, mais il voulut que l'argent le dédommageât du sacrifice qu'il faisait de son autorité. Le pulque fut assujetti à des impositions qui rendent annuellement au fisc onze ou douze cent mille livres.

Une nouvelle scène d'un genre plus particulier s'ouvrit vingt-cinq ou trente ans plus tard au Mexique. Dans cette importante possession, la police était négligée au point

qu'une nombreuse bande de voleurs parvint à s'emparer de toutes les routes. Sans un passeport d'un des chefs de ces bandits, aucun citoyen n'osait sortir de son domicile. Soit indifférence, soit faiblesse, soit corruption, le magistrat ne prenait aucune mesure pour faire cesser une si grande calamité. Enfin la Cour de Madrid, réveillée par les cris de tout un peuple, chargea Vélasquez du salut public. Cet homme juste, ferme, sévère, indépendant des tribunaux et du vice-roi, réussit enfin à rétablir l'ordre et à lui donner des fondements qui depuis n'ont pas été ébranlés.

Une guerre entreprise contre les peuples de Cinaloa, de Sonora, de la Nouvelle-Navarre, a été le dernier événement remarquable qui ait agité l'empire. Ces provinces, situées entre l'Ancien et le Nouveau-Mexique, ne faisaient point partie des Etats de Montézuma. Ce ne fut qu'en 1540 que les dévastateurs du Nouveau Monde y pénétrèrent sous les ordres de Vasquès Coronado. Ils y trouvèrent de petites nations qui vivaient de pêche sur les bords de l'océan, de chasse dans l'intérieur des terres, et qui, quand ces moyens de subsistance leur manquaient, n'avaient de ressources que les productions spontanées de la nature. Dans cette région, on ne connaissait ni vêtements ni cabanes. Des branches d'arbres pour se garantir des ardeurs d'un soleil brûlant, des roseaux liés les uns aux autres pour se mettre à couvert des torrents de pluie, c'est tout ce que les habitants avaient imaginé contre l'inclémence des saisons. Durant les froids les plus rigoureux, ils dormaient à l'air libre, autour des feux qu'ils avaient allumés.

Ce pays, si pauvre en apparence, renfermait des mines. Quelques Espagnols entreprirent de les exploiter. Elles se trouvèrent abondantes, et cependant leurs avides propriétaires ne s'enrichissaient pas. Comme on était réduit à tirer de la Vera Cruz, à dos de mulet, par une route difficile et dangereuse de six à sept cents lieues, le vif-argent, les étoffes, la plupart des choses nécessaires pour la nourriture et pour les travaux, tous ces objets avaient à

leur terme une valeur si considérable que l'entreprise la plus heureuse rendait à peine de quoi les payer.

Il fallait tout abandonner, ou faire d'autres arrangements. On s'arrêta au dernier parti. Le jésuite Ferdinand Consang fut chargé, en 1746, de reconnaître le golfe de la Californie qui borne ces vastes contrées. Après cette navigation, conduite avec intelligence, la Cour de Madrid connut les côtes de ce continent, les ports que la nature y a formés, les lieux sablonneux et arides qui ne sont pas susceptibles de culture, les rivières qui, par la fertilité qu'elles répandent sur leurs bords, invitent à y établir des peuplades. Rien à l'avenir ne devait empêcher que les navires partis d'Acapulco n'entrassent dans la mer Vermeille, ne portassent facilement dans les provinces limitrophes des missionnaires, des soldats, des mineurs, des vivres, des marchandises, tout ce qui est nécessaire aux colonies, et n'en revinssent chargés de métaux.

Cependant, c'était un préliminaire indispensable de gagner les naturels du pays par des actes d'humanité, ou de les subjuguer par la force des armes. Mais comment se concilier des hommes dont on voulait faire des bêtes de somme, ou qui devaient être enterrés vivants dans les entrailles de la terre ? Aussi le gouvernement se décida-t-il pour la violence. La guerre ne fut différée que par l'impossibilité où était un fisc obéré d'en faire la dépense. On trouva enfin, en 1768, un crédit de douze cent mille livres, et les hostilités commencèrent. Quelques hordes de sauvages se soumirent après une légère résistance. Une seule de ces petites nations se défendit vaillamment, et on la poursuivit sans relâche avec le projet de l'exterminer. Grand Dieu ! exterminer des hommes ! Parlerait-on autrement des loups ? Les exterminer ! et pourquoi ? parce qu'ils avaient l'âme fière, parce qu'ils sentaient le droit naturel qu'ils avaient à la liberté, parce qu'ils ne voulaient pas être esclaves. Et nous sommes des peuples civilisés ! et nous sommes chrétiens !

Le glaive, ne trouvant plus de sang à verser, s'arrêta en

1771. Alors on avait reconnu que l'or et l'argent n'étaient pas moins communs dans cette région que dans les plus renommées de celles qui avaient été anciennement asservies. Deux ou trois mille Espagnols y accoururent aussitôt pour puiser à cette nouvelle source de richesses. D'autres ne tardèrent pas à les suivre. Leur nombre augmentera très rapidement, si, comme tous les rapports paraissent le confirmer, la réalité répond aux apparences. Encore quelques années, et ces vastes contrées verront se former dans leur sein une population et une activité proportionnées aux trésors qu'elles renferment. Une surveillance immédiate, toujours plus énergique qu'une surveillance éloignée, paraissant propre à accélérer ces prospérités, la Cour de Madrid a formé un gouvernement particulier de Cinaloa, de Sonora, de la Nouvelle-Navarre, et y a ajouté la Californie, qui n'est séparée de ces trois grandes provinces que par le golfe très étroit de la mer Vermeille. Le chef du nouveau département n'a pas été entouré de la même pompe, revêtu de prérogatives aussi honorables que le vice-roi du Mexique, qui voyait avec regret un territoire si étendu sortir de sa dépendance, mais les lois lui accordent une autorité égale, et son éloignement de la métropole lui en assure une beaucoup plus étendue. .

12. Guam ou la colonisation idéale[1]

Les îles Mariannes furent découvertes en 1521 par Magellan. Ce célèbre navigateur les nomma îles des Larrons parce que leurs sauvages habitants, qui n'avaient pas la moindre notion du droit de propriété, inconnu dans l'état de nature, enlevèrent de ses vaisseaux quelques bagatelles qui tentèrent leur curiosité. On négligea longtemps de s'établir dans cet archipel où il n'y avait aucune de ces riches mines qui enflammaient alors les Espagnols. Ce fut en 1668 seulement que les vaisseaux qui y relâchaient de temps en temps en allant du Mexique aux Indes orientales y déposèrent quelques missionnaires. Dix ans après, la Cour de Madrid jugea que les voies de la persuasion ne lui donnaient pas assez de sujets, et elle appuya par des soldats les prédications de ses apôtres.

Des sauvages isolés que guidait un farouche instinct, auxquels l'arc et la flèche étaient même inconnus, qui n'avaient pour toute défense que de gros bâtons, ces sauvages ne pouvaient pas résister aux armes et aux troupes de l'Europe. Cependant, la plupart d'entre eux se firent massacrer plutôt que de se soumettre. Un grand nombre furent la victime des maladies honteuses que leurs inhumains vainqueurs leur avaient portées. Ceux

1. Livre VI, chapitre XXII.

qui avaient échappé à tous ces désastres prirent le parti désespéré de faire avorter leurs femmes pour ne pas laisser après eux des enfants esclaves. La population diminua dans tout l'archipel au point qu'il fallut, il y a vingt-cinq ou trente ans, en réunir les faibles restes dans la seule île de Guam.

Elle a quarante lieues de circonférence. Son port, situé dans la partie occidentale et défendu par une batterie de huit canons, est formé d'un côté par une langue de terre qui s'avance deux lieues dans la mer, et de l'autre par un récif de même étendue qui l'embrasse presque circulairement. Quatre vaisseaux peuvent y mouiller à l'abri de tous les vents, excepté de celui d'ouest qui ne souffle jamais violemment dans ces parages.

A quatre lieues de la rade, sur les bords de la mer, dans une situation heureuse, s'élève l'agréable bourgade d'Agana. C'est dans ce chef-lieu de la colonie et dans vingt et un petits hameaux, distribués autour de l'île, que sont répartis quinze cents habitants, restes infortunés d'un peuple autrefois nombreux.

L'intérieur de Guam sert d'asile et de pâture aux chèvres, aux porcs, aux bœufs, aux volailles qu'au temps de la Conquête y portèrent les Espagnols et qui depuis sont devenus sauvages. Ces animaux qu'il faut tuer à coups de fusil ou prendre au piège formaient la principale nourriture des Indiens et de leurs oppresseurs lorsque tout à coup les choses ont changé de face.

Un homme actif, humain, éclairé a compris enfin que la population ne se rétablirait pas, qu'elle s'affaiblirait même encore, à moins qu'il ne réussît à rendre son île agricole. Cette idée élevée l'a fait cultivateur lui-même. A son exemple, les naturels du pays ont défriché les terres dont il leur avait assuré la propriété. Leurs champs se sont couverts de riz, de cacao, de maïs, de sucre, d'indigo, de coton, de fruits, de légumes dont, depuis un siècle ou deux, on leur laissait ignorer l'usage. Le succès a augmenté leur docilité. Ces enfants d'une nature brute dans qui la tyrannie et la superstition avaient achevé de

dégrader l'homme ont exercé, dans des ateliers, quelques arts de nécessité première et fréquenté, sans une répugnance trop marquée, les écoles ouvertes pour leur instruction. Leurs jouissances se sont multipliées avec leurs occupations, et ils ont été enfin heureux dans un des meilleurs pays du monde, tant il est vrai qu'il n'y a rien dont on ne vienne à bout avec de la douceur et par la bienfaisance, puisque ces vertus peuvent éteindre le ressentiment dans l'âme même du sauvage.

Cette révolution inespérée a été l'ouvrage de M. Tobias qui, en 1772, gouvernait encore les Mariannes. Puisse ce vertueux et respectable Espagnol obtenir un jour ce qui comblerait sa félicité : la consolation de voir diminuer la passion de ses enfants chéris pour le vin de cocotier, et de voir augmenter leur goût pour le travail !

Si dès l'origine les Espagnols avaient eu les vues raisonnables du sage Tobias, les Mariannes auraient été civilisées et cultivées.Ce double avantage aurait procuré à cet archipel une sûreté qu'il ne saurait se promettre d'une garnison de cent cinquante hommes concentrée dans Guam.

Tranquilles pour leurs possessions, les conquérants se seraient livrés à l'amour des découvertes qui était alors le génie dominant de la nation. Secondés par le talent de leurs nouveaux sujets pour la navigation, leur activité aurait porté les arts utiles et l'esprit de société dans les nombreuses îles qui couvrent l'océan Pacifique, et plus loin encore. L'univers eût été, pour ainsi dire, agrandi par de si glorieux travaux. Sans doute que toutes les nations commerçantes auraient tiré, avec le temps, quelque utilité des relations formées avec ces régions jusqu'alors inconnues puisqu'il est impossible qu'un peuple s'enrichisse sans que les autres participent à ses prospérités, mais la Cour de Madrid aurait toujours joui plus tôt et plus constamment des productions de ses nouveaux établissements.

13. Le quinquina[1]

Le quinquina vient de la province de Quito. Considérations sur ce remède

L'arbre qui donne ce précieux remède pousse une tige droite et s'élève beaucoup lorsqu'on l'abandonne à lui-même. Son tronc et ses branches sont proportionnés à sa hauteur. Les feuilles opposées, réunies à leur base par une membrane ou stipule intermédiaire, sont ovales, élargies par le bas, aiguës à leur sommet, très lisses et d'un beau vert. De l'aisselle des feuilles supérieures, plus petites, sortent des bouquets de fleurs semblables, au premier aspect, à celles de la lavande. Leur court calice a cinq divisions. La corolle forme un tube allongé, bleuâtre en dehors, rouge à l'intérieur, rempli de cinq étamines, évasé par le haut et divisé en cinq lobes finement dentelés. Elle est portée sur le pistil qui, surmonté d'un seul style, occupe le fond du calice et devient avec lui un fruit sec, tronqué supérieurement, partagé dans sa longueur en deux demi-coques remplies de semences, bordées d'un feuillet membreux.

Cet arbre croît sur la pente des montagnes. Sa seule

1. Livre VII, chapitre XXIII.

partie précieuse est son écorce, connue par sa vertu fébrifuge et à laquelle on ne donne d'autre préparation que de la faire sécher. La plus épaisse a été préférée, jusqu'à ce que des analyses et des expériences réitérées aient démontré que l'écorce mince avait plus de vertu.

Les habitants distinguent trois espèces ou plutôt trois variétés de quinquina. Le jaune et le rouge, qui sont également estimés et ne diffèrent que par l'intensité de leur couleur ; le blanc, qui est peu recherché à cause de sa vertu très inférieure. On le reconnaît à sa feuille moins lisse et plus ronde, à sa fleur plus blanche, à sa graine plus grosse et à son écorce blanche à l'extérieur. L'écorce de la bonne espèce est ordinairement brune, cassante et rude à sa surface, avec des brisures.

Sur les bords du Maragnon, le pays de Jaën fournit beaucoup de quinquina blanc, mais on crut longtemps que le jaune et le rouge ne se trouvaient que sur le territoire de Loxa, ville fondée, en 1546, par le capitaine Alonzo de Mercadillo. Le plus estimé était celui qui croissait à deux lieues de cette place, sur la montagne de Cajanuma, et il n'y a pas plus de cinquante ans que les négociants cherchaient à prouver par des certificats que l'écorce qu'ils vendaient venait de ce lieu renommé. En voulant multiplier les récoltes, on détruisit les arbres anciens et on ne laissa pas aux nouveaux le temps de prendre toute leur croissance, de sorte que les plus forts ont maintenant à peine trois toises de hauteur. Cette disette fit multiplier les recherches. Enfin on retrouva le même arbre à Riobamba, à Cuenca, dans le voisinage de Loxa, et plus récemment à Bogota dans le Nouveau Royaume.

Le quinquina fut connu à Rome en 1639. Les jésuites, qui l'y avaient porté, le distribuèrent gratuitement aux pauvres et le vendirent très cher aux riches. L'année suivante, Jean de Vega, médecin d'une vice-reine du Pérou, l'établit en Espagne à cent écus la livre. Ce remède eut bientôt une grande réputation qui se soutint jusqu'à ce que les habitants de Loxa, ne pouvant fournir aux

demandes qu'on leur faisait, s'avisèrent de mêler d'autres écorces à celle qui était si recherchée. Cette infidélité diminua la confiance qu'on avait au quinquina. Les mesures que prit la Cour de Madrid pour remédier à un désordre si dangereux n'eurent pas un succès complet. Les nouvelles découvertes ont été plus efficaces que l'autorité pour empêcher la falsification. Aussi l'usage du remède est-il devenu de plus en plus général, surtout en Angleterre.

C'est une opinion généralement reçue que les naturels du pays connurent fort anciennement le quinquina, et qu'ils recouraient à sa vertu contre les fièvres intermittentes. On le faisait simplement infuser dans l'eau, et l'on donnait la liqueur à boire au malade, sans le marc. M. Joseph de Jussieu leur enseigna à en tirer l'extrait, dont l'usage est bien préférable à celui de l'écorce en nature.

Ce botaniste, le plus habile de ceux que leur passion pour les progrès de l'histoire naturelle aient conduits dans les possessions espagnoles du Nouveau Monde, avait un zèle bien plus étendu. Il parcourut la plupart des montagnes de l'Amérique méridionale avec des fatigues incroyables, et il se disposait à enrichir l'Europe des grandes découvertes qu'il avait faites, lorsque ses papiers lui furent volés. Une mémoire excellente pouvait remédier en partie à cette infortune. Cette ressource lui fut encore ôtée. Au Pérou, on eut un besoin pressant d'un médecin et d'un ingénieur. M. de Jussieu avait les connaissances que demandent ces deux professions, et l'administration du pays en exigea l'emploi. Les nouveaux travaux furent accompagnés de tant de contradiction, de dégoûts et d'ingratitude que cet excellent homme n'y put résister. Son esprit était entièrement aliéné lorsqu'en 1771 on l'embarqua sans fortune pour une patrie qu'il avait quittée depuis trente-six ans. Ni le gouvernement qui l'avait envoyé dans l'autre hémisphère ni celui qui l'y avait retenu ne daignèrent s'occuper de sa destinée. Elle aurait été affreuse sans la tendresse d'un frère, aussi respecté pour sa vertu que célèbre par ses lumières. Les

dignes neveux de M. Bernard de Jussieu ont hérité des sollicitudes de leur oncle pour l'infortuné voyageur mort en 1779. Puisse cette conduite d'une famille illustre dans les sciences servir de modèle à tous ceux qui, pour leur bonheur ou pour leur malheur, cultivent les lettres !

14. Lima[1]

Renversement et réédification de Lima. Mœurs de cette capitale du Pérou

Lima a toujours vu couler dans son sein la plus grande partie de ces richesses, qu'elles aient ou n'aient pas échappé à la vigilance du fisc. Cette capitale, bâtie en 1535 par François Pizarre et devenue depuis si célèbre, est située à deux lieues de la mer, dans une plaine délicieuse. Sa vue se promène d'un côté sur un océan tranquille et de l'autre s'étend jusqu'aux Cordelières. Son territoire n'est qu'un amas de pierres à fusil que la mer y a sans doute entassées avec les siècles, mais couverte d'un pied de terre que les eaux de source qu'on y trouve partout en creusant ont dû y amener des montagnes.

Des cannes à sucre, des oliviers sans nombre, quelques vignes, des prairies artificielles, des pâturages pleins de sel qui donnent aux viandes un goût exquis, de menus grains destinés à la nourriture des volailles qui sont parfaites, des arbres fruitiers de toutes les espèces, quelques autres cultures couvrent ces campagnes fortunées. L'orge et le froment y prospérèrent longtemps, mais

1. Livre VII, chapitre XXXI.

un tremblement de terre y fit, il y a plus d'un siècle, une si grande révolution que les semences pourrissaient sans germer. Ce ne fut qu'après quarante ans de stérilité que le sol redevint tout ce qu'il avait été. Lima, ainsi que les autres villes des vallées, doit principalement ses subsistances aux sueurs des Noirs. Ce n'est guère que dans l'intérieur du pays que les champs sont exploités par les Indiens.

Avant l'arrivée des Espagnols, toutes les constructions se faisaient au Pérou sans aucuns fondements. Les murs des maisons particulières et des édifices publics étaient également jetés sur la superficie de la terre, avec quelques matériaux qu'ils fussent élevés. L'expérience avait appris à ces peuples que, dans la région qu'ils habitaient, c'était l'unique manière de se loger solidement. Leurs conquérants, qui méprisaient souverainement ce qui s'écartait de leurs usages et qui portaient partout les pratiques de l'Europe sans examiner si elles convenaient aux contrées qu'ils envahissaient, leurs conquérants s'éloignèrent en particulier à Lima de la manière de bâtir qu'ils trouvaient généralement établie. Aussi, lorsque les naturels du pays virent ouvrir de profondes tranchées et employer le ciment, dirent-ils que leurs tyrans creusaient des tombeaux pour s'enterrer ; et c'était peut-être une consolation au malheur du vaincu de prévoir que la terre elle-même le vengerait un jour de ses dévastateurs.

La prédiction s'est accomplie. La capitale du Pérou, renversée en détail par onze tremblements de terre, fut enfin détruite par le douzième. Le 28 octobre 1746, à dix heures et demie du soir, tous ou presque tous les édifices, grands et petits, s'écroulèrent en trois minutes. Sous ces décombres furent écrasées treize cents personnes. Un nombre infiniment plus considérable furent mutilées, et la plupart périrent dans des tourments horribles.

Callao, qui sert de port à Lima, fut également bouleversé, et ce fut le moindre de ses malheurs. La mer, qui avait reculé d'horreur au moment de cette terrible catastrophe, revint bientôt assaillir de ses vagues impé-

tueuses l'espace qu'elle avait abandonné. Le peu de maisons et de fortifications qui avaient échappé devinrent sa proie. De quatre mille habitants que comptait cette rade célèbre, il n'y en eut que deux cents de sauvés. Elle avait alors vingt-trois navires. Dix-neuf furent engloutis et les autres jetés bien avant dans les terres par l'océan irrité.

Le ravage s'étendit sur toute la côte. Le peu qu'il y avait de bâtiments dans ses mauvais ports furent fracassés. Les villes des vallées souffrirent généralement quelques dommages ; plusieurs même furent totalement bouleversées. Dans les montagnes, quatre ou cinq volcans vomirent des colonnes d'eau si prodigieuses que le pays en fut inondé.

Les esprits, tombés depuis longtemps comme en léthargie, furent réveillés par cette funeste catastrophe, et ce fut Lima qui donna l'exemple de ce changement. Il fallait déblayer d'immenses décombres entassés les uns sur les autres. Il fallait retirer les richesses immenses enterrées sous ces ruines. Il fallait aller chercher à Guayaquil, et plus loin encore, tout ce qui était nécessaire pour d'innombrables constructions. Il fallait, avec des matériaux rassemblés de tant de contrées, élever une cité supérieure à celle qui avait été détruite. Ces prodiges, qu'on ne devait pas attendre d'un peuple oisif et efféminé, s'exécutèrent très rapidement. Le besoin donna de l'activité, de l'émulation, de l'industrie. Lima, quoique peut-être moins riche, est actuellement plus agréable que lorsqu'en 1682 ses murs offrirent à l'entrée du vice-roi, duc de Palata, des rues pavées d'argent. Il est aussi plus solidement bâti, et voici pourquoi.

La vanité d'avoir des palais aveugla longtemps les habitants de la capitale du Pérou sur les dangers auxquels cette folle ostentation les exposait. Inutilement, la terre engloutit, à diverses époques, ces masses énormes ; l'instruction ne fut jamais assez forte pour les corriger. La dernière catastrophe leur a ouvert les yeux. Ils se sont

soumis à la nécessité et ont enfin suivi l'exemple des autres Espanols fixés dans les vallées.

Les maisons sont actuellement fort basses et n'ont la plupart qu'un rez-de-chaussée. Elles ont pour mur des poteaux placés de distance en distance. Ces intervalles sont remplis par des cannes assez semblables aux nôtres, mais qui n'ont point de cavité, qui sont très solides, qui pourrissent difficilement et qui sont enduites d'une terre glaise. Ces singuliers édifices sont couronnés par un toit de bois entièrement plat, recouvert aussi de terre glaise, précaution suffisante dans un climat où il ne pleut jamais. Un osier de grande résistance, que dans le pays on nomme chaglas, lie les différentes parties de ces bâtiments les unes aux autres et les unit toutes aux fondements. Avec cette construction, les maisons entières se prêtent aisément aux mouvements qui leur sont communiqués par les tremblements de terre. Elles peuvent bien être endommagées par ces mouvements convulsifs de la nature, mais il est difficile qu'elles soient renversées.

Cependant, ces bâtiments ne manquent pas d'apparence. L'attention qu'on a d'en peindre en pierres de taille les murailles et les corniches ne laisse pas soupçonner la qualité des matériaux dont ils sont formés. On leur trouve même un air de grandeur et de solidité auquel il ne serait pas naturel de s'attendre. Le vice de construction est encore mieux sauvé dans l'intérieur des maisons où tous les ornements sont peints aussi d'une manière plus ou moins élégante. Dans les édifices publics, on s'est un peu écarté de la méthode ordinaire. Plusieurs ont dix pieds d'élévation en brique cuite au soleil; quelques églises même ont en pierre une hauteur pareille. Le reste de ces monuments est en bois peint ou doré, ainsi que les colonnes, les frises et les statues qui les décorent.

Les rues de Lima sont larges, parallèles, et se coupent à angles droits. Des eaux tirées de la rivière de Rimac, qui baigne ses murs, les lavent, les rafraîchissent continuellement. Ce qui n'est pas employé à cet usage salutaire est heureusement distribué pour la commodité des citoyens,

pour l'agrément des jardins, pour la fertilité des campagnes.

Les fléaux de la nature, qui ont ranimé à un certain point les travaux à Lima, ont eu moins d'influence sur les mœurs.

La superstition qui règne sur toute l'étendue de la domination espagnole tient au Pérou deux sceptres dans ses mains : l'un d'or pour la nation usurpatrice et triomphante, l'autre de fer pour ses habitants esclaves et dépouillés. Le scapulaire et le rosaire sont toutes les marques de religion que les moines exigent des Espagnols péruviens. C'est sur la forme et la couleur de ces espèces de talismans que le peuple et les grands fondent la prospérité de leurs entreprises, le succès de leurs intrigues amoureuses, l'espérance de leur salut. L'habit monacal fait au dernier moment la sécurité des riches malversateurs. Ils sont convaincus qu'enveloppés de ce vêtement redoutable au démon cet être vengeur du crime n'osera descendre dans leurs tombeaux et s'emparer de leurs âmes. Si leurs cendres reposent près de l'autel, ils espèrent participer aux sacrifices des pontifes beaucoup plus que les pauvres et les esclaves.

D'après d'aussi funestes erreurs, que ne se permet-on pas pour acquérir des richesses qui assurent le bonheur dans l'un et l'autre monde ? La vanité d'éterniser son nom et la promesse d'une vie immortelle transmettent à des cénobites une fortune dont on ne saurait plus jouir, et les familles sont frustrées d'un héritage bien ou mal acquis par des legs qui vont enrichir ces hommes, qui ont trouvé le secret d'échapper à la pauvreté en s'y dévouant. Ainsi, l'ordre des sentiments, des idées et des choses est renversé, et les enfants des pères opulents sont condamnés à une misère forcée par la pieuse rapacité d'une foule de mendiants volontaires. L'Anglais, le Hollandais, le Français perdent de leurs préjugés nationaux en voyageant. L'Espagnol traîne avec lui les siens dans tout l'univers ; et telle est la manie de léguer à l'Eglise qu'au Pérou tous les biens-fonds appartiennent au sacerdoce ou lui doivent des

redevances. Le monachisme y a fait ce que la loi du *Vacuf* fera tôt ou tard à Constantinople. Ici, l'on attache sa fortune à un *minaret*, pour l'assurer à son héritier ; là, on en dépouille un héritier en l'attachant à un monastère, par la crainte d'être damné. Les motifs sont un peu divers, mais, à la longue, l'effet est le même. Dans l'une et l'autre contrée, l'Eglise est le gouffre où toute la richesse va se précipiter, et ces Castillans, autrefois si redoutés, sont aussi petits devant la superstition que des esclaves asiatiques en présence de leur despote.

Ces extravagances pourraient faire soupçonner un abrutissement entier. Ce serait une injustice. Depuis le commencement du siècle, les bons livres sont assez communs à Lima ; on n'y manque pas absolument de lumières, et il peut nous être permis de dire que les navigateurs français y semèrent, durant la guerre pour la succession, quelques bons principes. Cependant, les anciennes habitudes n'ont que peu perdu de leur force. L'Espagnol créole passe toujours sa vie chez des courtisanes, ou s'amuse dans sa maison à boire l'herbe du Paraguay. Il craindrait d'ôter des plaisirs à l'amour en lui donnant des nœuds légitimes. Son goût le porte à se marier derrière l'église, expression qui, dans le pays, signifie vivre dans le concubinage. En vain les évêques anathématisent tous les ans, à Pâques, les personnes engagées dans ces liens illicites. Que peuvent ces vains foudres contre l'amour, contre l'usage, surtout contre le climat qui lutte sans cesse et l'emporte à la fin sur toutes les lois civiles et religieuses contraires à son influence ?

Les femmes du Pérou ont plus de charmes que les armes spirituelles de Rome n'inspirent de terreur. La plupart, celles de Lima principalement, ont des yeux brillants, une peau blanche, un teint délicat, animé, plein de fraîcheur et de vie, une taille moyenne et bien prise, un pied mieux fait et plus petit que celui des Espagnoles mêmes, des cheveux épais et noirs qui flottent, comme au hasard et sans ornement, sur des épaules et un sein d'albâtre.

Tant de grâces naturelles sont relevées par tout ce que l'art a pu y ajouter. C'est la plus grande somptuosité dans les vêtements, c'est une profusion sans bornes de perles et de diamants dans toutes les espèces de parure où il est possible de les faire entrer. On met même une sorte de grandeur et de dignité à laisser égarer, à laisser détruire ces objets précieux. Rarement une femme, même sans titre et sans noblesse, se montre-t-elle en public sans étoffes d'or et sans pierreries. Jamais elle ne sort que suivie de trois ou quatre esclaves, la plupart mulâtresses, en livrée comme les laquais, en dentelles comme leurs maîtresses.

Les odeurs sont d'un usage général à Lima. Les femmes n'y sont jamais sans ambre. Elles en répandent dans leur linge et dans leurs habits; même dans leurs bouquets, comme s'il manquait quelque chose au parfum naturel des fleurs. L'ambre est sans doute une ivresse de plus pour les hommes, et les fleurs donnent un nouvel attrait aux femmes. Elles en garnissent leurs manches et quelquefois leurs cheveux, comme des bergères.

Le goût de la musique, répandu dans tout le Pérou, se change en passion dans la capitale. Ses murs ne retentissent que de chansons, que de concerts de voix et d'instruments. Les bals sont fréquents. On y danse avec une légèreté surprenante, mais on néglige trop les grâces des bras, pour s'attacher à l'agilité des pieds, surtout aux inflexions du corps, images des vrais mouvements de la volupté.

Tels sont les plaisirs que les femmes, toutes vêtues d'une manière plus élégante que modeste, goûtent et répandent dans Lima. Mais c'est particulièrement dans les délicieux salons où elles reçoivent compagnie qu'on les trouve séduisantes. Là, nonchalamment couchées sur une estrade qui a un demi-pied d'élévation et cinq ou six de large, et sur des tapis et des carreaux superbes, elles coulent des jours tranquilles dans un délicieux repos. Les hommes qui sont admis à leur conversation s'asseyent à quelque distance, à moins qu'une grande familiarité

n'appelle ces adorateurs jusqu'à l'estrade qui est comme le sanctuaire du culte et de l'idole. Cependant, les divinités aiment mieux y être libres que fières et, bannissant le cérémonial, elles jouent de la harpe ou de la guitare, chantent même et dansent quand on les en prie.

Les citoyens les plus distingués trouvent dans les majorats ou substitutions perpétuelles que leur ont transmis les premiers conquérants leurs ancêtres de quoi fournir à ces profusions, mais les biens-fonds n'ont pas suffi à un grand nombre de familles, même très anciennes. La plupart ont cherché des ressources dans le commerce. Une occupation si digne de l'homme, dont il étend à la fois l'activité, les lumières et la puissance, ne leur a jamais paru déroger à leur noblesse, et les lois les ont confirmés dans une manière de penser si utile et si raisonnable. Leurs fonds, joints aux remises qu'on fait sans cesse de l'intérieur de l'empire, ont rendu Lima le centre de toutes les affaires que les provinces du Pérou font entre elles ; des affaires qu'elles font avec le Mexique et le Chili ; des affaires plus importantes qu'elles font avec la métropole.

15. Du droit de coloniser[1]

Les Européens ont-ils été en droit de fonder des colonies dans le Nouveau Monde ?

La raison et l'équité permettent les colonies, mais elles tracent les principes dont il ne devrait pas être permis de s'écarter dans leur fondation.

Un nombre d'hommes, quel qu'il soit, qui descend dans une terre étrangère et inconnue doit être considéré comme un seul homme. La force s'accroît par la multitude, mais le droit reste le même. Si cent, si deux cents hommes peuvent dire : « ce pays nous appartient », un seul homme peut le dire aussi.

Ou la contrée est déserte, ou elle est en partie déserte et en partie habitée, ou elle est toute peuplée.

Si elle est toute peuplée, je ne puis légitimement prétendre qu'à l'hospitalité et aux secours que l'homme doit à l'homme. Si l'on m'expose à mourir de froid ou de faim sur un rivage, je tirerai mon arme, je prendrai de force ce dont j'aurai besoin, et je tuerai celui qui s'y opposera. Mais, lorsqu'on m'aura accordé l'asile, le feu et

1. Livre VIII, chapitre I.
Texte de Diderot.

l'eau, le pain et le sel, on aura rempli ses obligations envers moi. Si j'exige au-delà, je deviens voleur et assassin. On m'a souffert. J'ai pris connaissance des lois et des mœurs. Elles me conviennent. Je désire de me fixer dans le pays. Si l'on y consent, c'est une grâce qu'on me fait, et dont le refus ne saurait m'offenser. Les Chinois sont peut-être mauvais politiques, lorsqu'ils nous ferment la porte de leur empire, mais ils ne sont pas injustes. Leur contrée est assez peuplée, et nous sommes des hôtes trop dangereux.

Si la contrée est en partie déserte, en partie occupée, la partie déserte est à moi. J'en puis prendre possession par mon travail. L'ancien habitant serait barbare s'il venait subitement renverser ma cabane, détruire mes plantations et piller mes champs. Je pourrais repousser son irruption par la force. Je puis étendre mon domaine jusque sur les confins du sien. Les forêts, les rivières et les rivages de la mer nous sont communs, a moins que leur usage exclusif ne soit nécessaire à sa subsistance. Tout ce qu'il peut encore exiger de moi, c'est que je sois un voisin paisible et que mon établissement n'ait rien de menaçant pour lui. Tout peuple est autorisé à pourvoir à sa sûreté présente, à sa sûreté à venir. Si je forme une enceinte redoutable, si j'amasse des armes, si j'élève des fortifications, ses députés seront sages s'ils viennent me dire : « Es-tu notre ami ? es-tu notre ennemi ? Ami : à quoi bon tous ces préparatifs de guerre ? Ennemi : tu trouveras bon que nous les détruisions », et la nation sera prudente si à l'instant elle se délivre d'une terreur bien fondée. A plus forte raison pourra-t-elle, sans blesser les lois de l'humanité et de la justice, m'expulser et m'exterminer si je m'empare de ses femmes, de ses enfants, de ses propriétés ; si j'attente à sa liberté civile ; si je la gêne dans ses opinions religieuses ; si je prétends lui donner des lois ; si j'en veux faire mon esclave. Alors je ne suis dans son voisinage qu'une bête féroce de plus, et elle ne me doit pas plus de pitié qu'à un tigre. Si j'ai des denrées qui lui manquent et si elle en a qui me soient utiles, je puis

proposer des échanges. Nous sommes maîtres elle et moi de mettre à notre chose tel prix qu'il nous conviendra. Une aiguille a plus de valeur réelle pour un peuple réduit à coudre avec l'arête d'un poisson les peaux de bête dont il se couvre que son argent n'en peut avoir pour moi. Un sabre, une cognée seront d'une valeur infinie pour celui qui supplée à ces instruments par des cailloux tranchants, enchâssés dans un morceau de bois durci au feu. D'ailleurs, j'ai traversé les mers pour rapporter ces objets utiles, et je les traverserai derechef pour rapporter dans ma patrie les choses que j'aurai prises en échange. Les frais du voyage, les avaries et les périls doivent entrer en calcul. Si je ris en moi-même de l'imbécillité de celui qui me donne son or pour du fer, le prétendu imbécile se rit aussi de moi qui lui cède mon fer dont il connaît toute l'utilité, pour son or qui ne lui sert à rien. Nous nous trompons tous les deux, ou plutôt nous ne nous trompons ni l'un ni l'autre. Les échanges doivent être parfaitement libres. Si je veux arracher par la force ce qu'on me refuse, ou faire accepter violemment ce qu'on dédaigne d'acquérir, on peut légitimement ou m'enchaîner ou me chasser. Si je me jette sur la denrée étrangère sans en offrir le prix, ou si je l'enlève furtivement, je suis un voleur qu'on peut tuer sans remords.

Une contrée déserte et inhabitée est la seule qu'on puisse s'approprier. La première découverte bien constatée fut une prise de possession légitime.

D'après ces principes, qui me paraissent d'éternelle vérité, que les nations européennes se jugent et se donnent à elles-mêmes le nom qu'elles méritent. Leurs navigateurs arrivent-ils dans une région du Nouveau Monde qui n'est occupée par aucun peuple de l'Ancien, aussitôt ils enfouissent une petite lame de métal sur laquelle ils ont gravé ces mots : « CETTE CONTRÉE NOUS APPARTIENT. » Et pourquoi vous appartient-elle ? N'êtes-vous pas aussi injustes, aussi insensés que des sauvages portés par hasard sur vos côtes s'ils écrivaient sur le sable de votre rivage ou sur l'écorce de vos arbres : « CE PAYS EST À

NOUS » ? Vous n'avez aucun droit sur les productions insensibles et brutes de la terre où vous abordez, et vous vous en arrogez un sur l'homme votre semblable. Au lieu de reconnaître dans cet homme un frère, vous n'y voyez qu'un esclave, une bête de somme. O mes concitoyens ! vous pensez ainsi, vous en usez de cette manière ; et vous avez des notions de justice, une morale, une religion sainte, une mère commune avec ceux que vous traitez si tyranniquement. Ce reproche doit s'adresser plus particulièrement aux Espagnols, et il va être malheureusement justifié encore par leurs forfaits dans le Chili.

16. Sur les « sauvages » du Chili[1]

Commerce du Chili avec les sauvages, avec le Pérou et avec le Paraguay

Le Chili a toujours eu des liaisons de commerce avec les Indiens voisins de sa frontière, avec le Pérou et le Paraguay.

Les sauvages lui fournissent principalement le *poncho.* C'est une étoffe de laine, quelquefois blanche et ordinairement bleue, d'environ trois aunes de long sur deux de large. On y passe la tête par un trou pratiqué au milieu, et elle se déploie sur toutes les parties du corps. Hors quelques cérémonies infiniment rares, les hommes, les femmes, les gens du commun, ceux d'une condition plus relevée ne connaissent pas d'autre vêtement. Il coûte depuis trente jusqu'à mille livres, selon la finesse plus ou moins grande de son tissu, et principalement selon les bordures plus ou moins élégantes, plus ou moins riches qu'on y ajoute. Ces peuples reçoivent en échange de petits miroirs, des quincailleries, quelques autres objets de peu de valeur. Quelle que soit leur passion pour ces bagatelles, lorsqu'on les expose à leurs yeux avides, jamais ils ne

1. Livre VIII, chapitre VI.

sortiraient de leurs forêts et de leurs campagnes pour les aller chercher. Il faut les leur porter. Le marchand qui veut entreprendre ce petit négoce s'adresse d'abord aux chefs de famille, seuls dépositaires de l'autorité publique. Lorsqu'il a obtenu la permission de vendre, il parcourt les habitations et donne indistinctement sa marchandise à tous ceux qui la demandent. Ses opérations finies, il annonce son départ, et tous les acheteurs s'empressent de lui livrer, dans le premier village où il s'est montré, les effets dont on est convenu. Jamais il n'y eut dans ces contrats la moindre infidélité. On donne au marchand une escorte qui l'aide à conduire jusqu'à la frontière les draps et les troupeaux qu'il a reçus en paiement.

Ce n'est pas au fond des forêts, c'est au centre des sociétés policées qu'on apprend à mépriser l'homme et à s'en méfier. Si un de nos marchands, dans une de nos foires, distribuait indistinctement ses effets sans garantie, sans sûreté à tous ceux qui tendraient leurs mains pour les recevoir, croyez-vous qu'il en reparût un seul avec le prix de la chose qu'il aurait achetée ? Ce que des hommes, sous l'empire de l'honneur et des lois religieuses et civiles, ne rougiraient pas de faire, un sauvage, affranchi de toute espèce de contrainte, ne le fera pas. O honte de notre religion, de notre police et de nos mœurs[2] !

Jusqu'en 1724, on vendit à ces sauvages du vin et des eaux-de-vie, dont ils ont la passion comme presque tous les peuples. Dans leur ivresse, ils prenaient les armes, ils massacraient tous les Espagnols qu'ils rencontraient, ils dévastaient les champs de leur voisinage. Il est bien rare que le corrupteur ne soit châtié lui-même par celui qu'il a corrompu. On en a fréquemment l'exemple dans les enfants envers les pères qui ont négligé leur éducation ; dans les femmes envers leurs maris, lorsqu'ils ont de mauvaises mœurs ; dans les esclaves envers leurs maîtres ; dans les sujets envers les souverains négligents ; dans les

2. Ce paragraphe est de Diderot.

peuples assujettis envers les usurpateurs. Nous avons porté nous-même le châtiment des vices que nous avons semés dans l'autre hémisphère. Nous l'avons porté chez nous et chez les peuples du Nouveau Monde que nous avons subjugués ; chez nous, par la multitude de besoins factices que nous nous sommes faits ; chez eux, en cent manières diverses, entre lesquelles on peut compter l'usage des liqueurs fortes que nous leur avons appris à connaître et qui souvent leur a inspiré une fureur artificielle qu'ils ont tournée contre nous. De quelque manière qu'on s'y prenne, soit par la superstition, soit par le patriotisme même, soit par les breuvages spiritueux, on n'ôte point à l'homme sa raison sans de fâcheuses conséquences. Si vous l'enivrez, quelle que soit son ivresse, ou elle cessera promptement, ou vous vous en trouverez mal.

L'ivrognerie, ou l'excès habituel des liqueurs fortes, est un vice grossier et brutal qui ôte la vigueur à l'esprit et au corps une partie de ses forces. C'est une brèche faite à la loi naturelle qui défend à l'homme d'aliéner sa raison, le seul avantage qui le distingue des autres animaux qui broutent avec lui autour du globe.

Ce désordre, quoique toujours blâmable, ne l'est pas également partout, parce qu'il n'entraîne pas les mêmes inconvénients dans toutes les régions. Généralement parlant, il rend furieux dans les pays chauds et stupide seulement dans les pays froids. Il a donc fallu le réprimer avec plus de sévérité sous un climat que sous un autre. Il est arrivé de là que partout où s'est établi un gouvernement régulier ce vice est devenu plus rare sous l'équateur que vers le pôle.

Il n'en est pas ainsi parmi les nations sauvages. Celles du Midi, n'étant pas plus contenues que celles du Nord par le magistrat ou le préjugé, elles se sont toutes livrées, avec une égale fureur, à leur passion pour les liqueurs fortes. Il est entré dans la politique des Européens de leur en fournir, soit pour les dépouiller, soit pour les asservir, soit même pour les engager à quelques travaux utiles. Ces

boissons n'ont été guère moins destructives de ces peuples que nos armes, et l'on ne peut s'empêcher de les placer au nombre des calamités dont nous avons inondé cet autre hémisphère.

Il faut louer l'Espagne d'avoir enfin renoncé à vendre aux sauvages du Chili des vins et des eaux-de-vie. Ce trait de sagesse a visiblement accru les liaisons qu'on entretenait avec eux, mais il n'est pas possible qu'elles deviennent de longtemps aussi considérables que celles qu'on a avec le Pérou.

Le Chili fournit au Pérou des cuirs, des fruits secs, du cuivre, des viandes salées, des chevaux, du chanvre, des grains, et reçoit en échange du sucre, du tabac, du cacao, de la faïence, plusieurs articles fabriqués à Quito et quelques objets de luxe arrivés d'Europe. C'était autrefois à la Conception, c'est maintenant à Valparaiso qu'abordent les navires expédiés de Callao pour cette communication réciproquement utile. Durant près d'un siècle, aucun navigateur de ces mers paisibles n'osa perdre les terres de vue, et alors ces voyages duraient une année entière.

Un pilote de l'Ancien Monde, qui avait enfin observé les vents, n'y employa qu'un mois. Il passa pour sorcier. L'inquisition, qui est ridicule par son ignorance quand elle n'est pas odieuse par ses fureurs, le fit arrêter. Son journal le justifia. On y reconnut que, pour avoir le même succès, il ne fallait pas s'éloigner des côtes, et cette méthode fut adoptée généralement.

Le Chili envoie au Paraguay des vins, des eaux-de-vie, des huiles et surtout de l'or. On lui donne en paiement des mulets, de la cire, du coton, l'herbe du Paraguay, des nègres, et on lui donnait beaucoup de marchandises de notre hémisphère, avant que les négociants de Lima eussent obtenu, par leur argent ou par leur crédit, que cette dernière branche de commerce serait interdite. La communication des deux colonies ne se fait point par l'océan. On a jugé plus court, plus sûr et même moins

dispendieux de se servir de la voie de terre, quoiqu'il y ait trois cent soixante-quatre lieues de Santiago à Buenos Aires, et qu'il en faille faire plus de quarante dans les neiges et les précipices des Cordelières.

17. Les Guaranis[1]

Principes sur lesquels les jésuites fondèrent leurs missions du Paraguay

On dévastait l'Amérique depuis un siècle lorsque les jésuites y portèrent cette infatigable activité qui les avait fait si singulièrement remarquer dès leur origine. Ces hommes entreprenants ne pouvaient pas rappeler du tombeau les trop nombreuses victimes qu'une aveugle férocité y avait malheureusement plongées; ils ne pouvaient pas arracher aux entrailles de la terre les timides Indiens que l'avarice des conquérants y faisait tous les jours descendre. Leur tendre sollicitude se tourna vers les sauvages que leur vie errante avait jusqu'alors soustraits au glaive, à la tyrannie. Le plan était de les tirer de leurs forêts et de les rassembler en corps de nation, mais loin des lieux habités par les oppresseurs du nouvel hémisphère. Un succès, plus ou moins grand, couronna ces vues dans la Californie, chez les Moxos, parmi les Chiquites, sur l'Amazone et dans quelques autres contrées. Cependant, aucune de ces institutions ne jeta un aussi grand éclat que celle qui fut formée dans le Paraguay, parce

1. Livre VIII, chapitres XIV, XV, XVI et XVII.

qu'on lui donna pour base les maximes que suivaient les Incas dans le gouvernement de leur empire et dans leurs conquêtes.

Les descendants de Manco-Capac se rendaient sur leurs frontières avec des armées qui savaient du moins obéir, combattre ensemble, se retrancher ; et qui, avec des armes offensives, meilleures que celles des sauvages, avaient des boucliers et des armes défensives que leurs ennemis n'avaient pas. Ils proposaient à la nation qu'ils voulaient ajouter à leur domaine d'adopter leur religion, leurs lois et leurs mœurs. Ces invitations étaient ordinairement rejetées. De nouveaux députés, plus pressants que les premiers, étaient envoyés. Quelquefois on les massacrait, et on fondait inopinément sur ceux qu'ils représentaient. Les troupes provoquées avaient assez généralement la supériorité, mais elles s'arrêtaient au moment de la victoire et traitaient leurs prisonniers avec tant de douceur qu'ils allaient faire aimer de leurs compagnons un vainqueur humain. Il n'arriva guère qu'une armée péruvienne attaquât la première ; et il arriva souvent qu'après avoir vu ses soldats massacrés, qu'après avoir éprouvé la perfidie des barbares, l'Inca ne permettait pas encore les hostilités.

Les jésuites, qui n'avaient point d'armée, se bornèrent à la persuasion. Ils s'enfonçaient dans les forêts pour chercher des sauvages, et ils les déterminèrent à renoncer à leurs habitudes, à leurs préjugés, pour embrasser une religion à laquelle ces peuples ne comprenaient rien, et pour goûter les douceurs de la société qu'ils ne connaissaient pas.

Les Incas avaient encore un avantage sur les jésuites, c'est la nature de leur culte qui parlait aux sens. Il est plus aisé de faire adorer le soleil, qui semble révéler lui-même sa divinité aux mortels, que de leur persuader nos dogmes et nos mystères inconcevables. Aussi les missionnaires eurent-ils la sagesse de civiliser, jusqu'à un certain point, les sauvages, avant de penser à les convertir. Ils n'essayèrent d'en faire des chrétiens qu'après en avoir fait des

hommes. A peine les eurent-ils assemblés qu'ils les firent jouir de tous les biens qu'on leur avait promis. Ils leur firent embrasser le christianisme, quand, à force de les rendre heureux, ils les avaient rendus dociles.

La division des terres en trois parts, pour les temples, pour le public et pour les particuliers ; le travail pour les orphelins, les vieillards et les soldats ; le prix accordé aux belles actions ; l'inspection ou la censure des mœurs ; le ressort de la bienveillance ; les fêtes mêlées aux travaux ; les exercices militaires ; la subordination ; les précautions contre l'oisiveté ; le respect pour la religion et les vertus : tout ce qu'on admirait dans la législation des Incas se retrouva au Paraguay ou y fut même perfectionné.

Les Incas et les jésuites avaient également établi un ordre qui prévenait les crimes et dispensait des punitions. Rien n'était si rare au Paraguay que les délits. Les mœurs y étaient belles et pures par des moyens encore plus doux qu'au Pérou. Les lois avaient été sévères dans cet empire ; elles ne le furent pas chez les Guaranis. On n'y craignait pas les châtiments ; on n'y craignait que sa conscience.

A l'exemple des Incas, les jésuites avaient établi le gouvernement théocratique, mais avec un avantage particulier à la religion chrétienne : c'était la confession. Dans le Paraguay, elle conduisait le coupable aux pieds du magistrat. C'est là que, loin de pallier ses crimes, le repentir les lui faisait aggraver. Au lieu d'éluder sa peine, il venait la demander à genoux. Plus elle était sévère et publique, plus elle rendait le calme à la conscience. Ainsi le châtiment, qui partout ailleurs effraie les coupables, faisait ici leur consolation en étouffant les remords par l'expiation. Les peuples du Paraguay n'avaient point de lois civiles, parce qu'ils ne connaissent point de propriété ; ils n'avaient point de lois criminelles, parce que chacun s'accusait et se punissait volontairement : toutes leurs lois étaient des préceptes de religion. Le meilleur de tous les gouvernements, s'il était possible qu'il se maintînt dans sa pureté, serait la théocratie ; mais il faudrait que la religion n'inspirât que les devoirs de la société, n'appelât crime

que ce qui blesse les droits naturels de l'humanité, ne substituât pas, dans ces préceptes, des prières aux travaux, de vaines cérémonies de culte à des œuvres de charité, des scrupules à des remords fondés. Il n'en était pas tout à fait ainsi au Paraguay. Les missionnaires espagnols y avaient beaucoup trop porté leurs idées, leurs usages monastiques. Cependant, peut-être ne fit-on jamais autant de bien aux hommes avec si peu de mal.

Il y eut plus d'arts et de commodités dans les républiques des jésuites qu'il n'y en avait dans Cusco même, et il n'y eut pas plus de luxe. L'usage de la monnaie y était même ignoré. L'horloger, le tisserand, le serrurier, le tailleur déposaient leurs ouvrages dans des magasins publics. On leur donnait tout ce qui leur était nécessaire : le laboureur avait travaillé pour eux. Les religieux instituteurs veillaient sur les besoins de tous avec des magistrats élus par le peuple même.

Il n'y avait point de distinction entre les états ; et c'est la seule société sur la terre où les hommes aient joui de cette égalité qui est le second des biens, car la liberté est le premier.

Les Incas et les jésuites ont fait également respecter la religion par la pompe et l'appareil imposant du culte public. Les temples du soleil étaient aussi bien construits, aussi bien ornés que le permettait l'imperfection des arts et des matériaux. Les églises du Paraguay sont réellement fort belles. Une musique qui allait au cœur, des cantiques touchants, des peintures qui parlaient aux yeux, la majesté des cérémonies : tout attirait, tout retenait les Indiens dans ces lieux sacrés, où le plaisir se confondait pour eux avec la piété.

Pourquoi les hommes ne se sont-ils que peu multipliés dans ces célèbres missions ?

Il semble que les hommes auraient dû se multiplier extrêmement sous un gouvernement où nul n'était oisif,

n'était excédé de travail; où la nourriture était saine, abondante, égale pour tous les citoyens sainement vêtus, logés commodément; où les vieillards, les veuves, les orphelins, les malades avaient des secours inconnus sur le reste de la terre; où tout le monde se mariait par choix, sans intérêt; et où la multitude des enfants était une consolation sans pouvoir être une charge; où la débauche inséparable de l'oisiveté qui corrompt l'opulence et la misère ne hâtait jamais le terme de la vie humaine; où rien n'irritait les passions factices et ne contrariait les passions réglées par la raison et par la nature; où l'on jouissait des avantages du commerce sans être exposé à la contagion des vices du luxe; où des magasins abondants, des secours gratuits entre des nations confédérées par la fraternité d'une même religion étaient une ressource assurée contre la disette qu'amenaient l'inconstance et l'intempérie des saisons; où la vengeance publique ne fut jamais dans la triste nécessité de condamner un seul criminel à la mort, à l'ignominie, à des peines de quelque durée; où l'on ignorait jusqu'au nom d'impôt et de procès, deux terribles fléaux qui travaillent partout l'espèce humaine. Un tel pays devait être, ce semble, le plus peuplé de la terre. Cependant, il ne l'était pas.

Cette domination, commencée en 1610, s'étend depuis le Parana qui se jette dans le Paraguay sous le vingtième degré de latitude méridionale jusqu'à l'Uruguay, qui se perd dans le même fleuve vers le trente-quatrième degré de latitude. Sur les bords de ces deux grandes rivières qui descendent des montagnes voisines du Brésil, dans les plaines qui séparent ces rivières, les jésuites avaient formé dès l'an 1676 vingt-deux peuplades dont on ignore la population. En 1702, on y en comptait vingt-neuf composées de vingt-deux mille sept cent soixante et une familles qui avaient quatre-vingt-neuf mille quatre cent quatre-vingt-onze têtes. Aucun monument d'une foi certaine ne porta jamais le nombre des bourgades au-dessus de trente-deux, ni celui de leurs habitants au-dessus de cent vingt et un mille cent soixante-huit.

On soupçonna longtemps les religieux instituteurs de diminuer la liste de leurs sujets pour priver l'Espagne du tribut auquel ces peuples s'étaient librement soumis, et la Cour de Madrid montra sur cela quelques inquiétudes. Des recherches exactes dissipèrent ce soupçon aussi injurieux que mal fondé. Etait-il vraisemblable qu'une compagnie, dont la gloire fut toujours l'idole, sacrifiât à un intérêt obscur et bas un sentiment de grandeur proportionné à la majesté de l'édifice qu'elle élevait avec tant de soins et de travaux ?

Ceux qui connaissaient assez le génie de la société pour ne la pas calomnier si grossièrement répandaient que les Guaranis ne se multipliaient pas parce qu'on les faisait périr dans les travaux des mines. Cette accusation, intentée il y a plus d'un siècle, se perpétua par une suite de l'avarice, de l'envie, de la malignité qui l'avaient formée. Plus le ministère espagnol fit chercher cette source de richesses, plus il se convainquit que c'était une chimère. Si les jésuites avaient découvert de pareils trésors, ils se seraient bien gardés de faire ouvrir cette porte à tous les vices qui auraient bientôt désolé leur empire et ruiné leur puissance.

L'oppression d'un gouvernement monacal dut, selon d'autres, arrêter la population des Guaranis. Mais l'oppression n'est que dans les travaux et dans les tributs forcés ; dans les levées arbitraires soit d'hommes, soit d'argent pour composer des armées et des flottes destinées à périr ; dans l'exécution violente des lois imposées sans le consentement des peuples et contre la réclamation des magistrats ; dans la violation des privilèges publics et l'établissement des privilèges particuliers ; dans l'incohérence des principes d'une autorité qui, se disant établie de Dieu par l'épée, veut tout prendre avec l'une et tout ordonner au nom de l'autre, s'armer du glaive dans le sanctuaire et de la religion dans les tribunaux. Voilà l'oppression. Jamais elle n'est dans une soumission volontaire des esprits, ni dans la pente et le vœu des cœurs, en qui la persuasion opère et précède l'inclination, qui ne

font que ce qu'ils aiment à faire et n'aiment que ce qu'ils font. C'est là ce doux empire de l'opinion, le seul peut-être qu'il soit permis à des hommes d'exercer sur des hommes, parce qu'il rend heureux ceux qui s'y abandonnent. Tel fut, sans doute, celui des jésuites au Paraguay, puisque des nations entières venaient d'elles-mêmes s'incorporer à leur gouvernement, et qu'on ne vit pas une seule de leurs peuplades secouer le joug. On n'oserait dire que cinquante missionnaires eussent pu forcer à l'esclavage cent mille Indiens qui pouvaient ou massacrer leurs pasteurs ou s'enfuir dans des déserts. Cet étrange paradoxe révolterait également les esprits faibles et les esprits audacieux.

Quelques personnes soupçonnèrent que les jésuites avaient répandu dans leurs peuplades cet amour du célibat auquel les siècles de barbarie attachèrent parmi nous une sorte de vénération qui n'est pas encore généralement tombée, malgré les réclamations continuelles de la nature, de la raison, de la société. Rien n'était plus éloigné de la vérité. Ces missionnaires ne donnèrent pas seulement à leurs néophytes l'idée d'une superstition à laquelle le climat apportait des obstacles insurmontables, et qui aurait suffi pour décrier et faire détester leurs meilleures institutions.

Nos politiques crurent voir dans le défaut de propriété un obstacle insurmontable à la population des Guaranis. On ne saurait douter que la maxime qui nous fait regarder la propriété comme la source de la multiplication des hommes et des subsistances ne soit une vérité incontestable. Mais tel est le sort des meilleures institutions que nos erreurs parviennent presque à les détruire. Sous la loi de la propriété, quand elle est jointe à la cupidité, à l'ambition, au luxe, à une multitude de besoins factices, à mille autres désordres qui prennent naissance dans les vices de nos gouvernements, les bornes de nos possessions, tantôt beaucoup trop resserrées, tantôt beaucoup trop étendues, arrêtent tout à la fois la fécondité de nos terres et celle de notre espèce. Ces inconvénients

n'existaient point dans le Paraguay. Tous y avaient une subsistance assurée ; tous y jouissaient par conséquent des grands avantages du droit de propriété, sans pourtant avoir proprement ce droit. Ce ne fut donc pas précisément parce qu'ils en étaient privés que la population ne fit pas chez eux de grands progrès.

Un écrivain mercenaire ou aveuglé par sa haine n'a pas craint de publier depuis peu à la face de l'univers que le terrain occupé par les Guaranis ne pouvait nourrir que le nombre d'hommes qui y existait, et que plutôt que de les rapprocher des Espagnols leurs missionnaires avaient eux-mêmes arrêté la population. Ils persuadaient, nous dit-on, à leurs néophytes de laisser périr leurs enfants qui feraient autant de prédestinés et de protecteurs. Homme ou démon, qui que tu sois, as-tu réfléchi sur l'atrocité, sur l'extravagance de ton accusation ? As-tu compris l'insulte que tu faisais à tes maîtres, à tes concitoyens, en comptant obtenir leur faveur ou leur estime par ces noirceurs ? Combien il faudrait que ta nation fût déchue de la noblesse, de la générosité de son caractère, si elle ne partageait ici mon indignation !

Aux chimères qui viennent d'être combattues, tâchons de substituer des causes vraies ou vraisemblables.

D'abord, les Portugais de Saint-Paul détruisirent en 1631 les douze ou treize peuplades formées dans la province de Guayra, limitrophe du Brésil. Ces brigands qui n'étaient qu'au nombre de deux cent soixante-quinze ne purent, il est vrai, amener que neuf cents des vingt-deux mille Guaranis qui composaient cet établissement naissant ; mais le glaive et la misère en détruisirent beaucoup. Plusieurs reprirent la vie sauvage. A peine en arriva-t-il douze mille sur les bords du Parana et de l'Uruguay où l'on avait résolu de les fixer.

La passion qu'avaient les dévastateurs de faire des esclaves ne fut pas étouffée par cette émigration. Ils poursuivirent leur timide proie dans son nouvel asile et devaient, avec le temps, tout disperser, tout mettre aux fers, ou tout égorger, à moins qu'on ne donnât

aux Indiens des armes pareilles à celles de leurs agresseurs.

C'était une proposition délicate à faire. L'Espagne avait pour maxime de ne pas introduire l'usage des armes à feu parmi les anciens habitants de cet autre hémisphère, dans la crainte qu'ils ne se servissent un jour de ces foudres pour recouvrer leurs premiers droits. Les jésuites applaudissaient à cette défiance nécessaire avec des nations dont la soumission était forcée, mais ils la jugeaient inutile avec des peuples librement attachés aux rois catholiques par des liens si doux qu'ils ne pouvaient être jamais tentés de les dénouer. Les raisons ou les instances de ces missionnaires triomphèrent des oppositions et des préjugés. En 1639, on accorda des fusils aux Guaranis, et cette faveur les délivra pour toujours du plus grand des dangers qu'ils pouvaient courir.

D'autres causes plus obscures de destruction remplacèrent celle-là. L'usage s'établit d'envoyer annuellement à deux, à trois cents lieues de leurs frontières une partie des bourgades cueillir l'herbe du Paraguay, pour laquelle on leur connaissait une passion insurmontable. Dans ces longues et pénibles courses, plusieurs périssaient de faim et de fatigue. Quelquefois durant leur absence des sauvages errants dévastaient des plantations privées de la plupart de leurs défenseurs. Ces vices étaient à peine corrigés qu'une nouvelle calamité affligea les missions.

Un malheureux hasard y porta la petite vérole, dont les poisons furent encore plus meurtriers dans cette contrée que dans le reste du Nouveau Monde. Cette contagion ne diminua point, et continua à entasser victime sur victime sans interruption. Les jésuites ignorèrent-ils les salutaires effets de l'inoculation sur les bords de l'Amazone, ou se refusèrent-ils par superstition à une pratique dont les avantages sont si bien prouvés ?

Après tout, ce fut le climat qui arrêta surtout la population des Guaranis. Le pays qu'ils occupaient, principalement sur le Parana, était chaud, humide, sans

cesse couvert de brouillards épais et immobiles. Ces vapeurs y versaient dans chaque saison des maladies contagieuses. Les inclinations des habitants aggravaient ces fléaux. Héritiers de la voracité que leurs pères avaient apportée du fond des forêts, ils se nourrissaient de fruits verts, ils mangeaient les viandes presque crues, sans que ni la raison, ni l'autorité, ni l'expérience pussent déraciner ces habitudes invétérées. De cette manière, la masse du sang, altérée par l'air et les aliments, ne pouvait pas former des familles nombreuses, ni des générations de quelque durée.

Examen des reproches faits aux jésuites touchant les missions

Pour assurer la félicité des Guaranis, en quel nombre qu'ils fussent ou qu'ils pussent être, leurs instituteurs avaient originairement réglé avec la Cour de Madrid que ces peuples ne seraient jamais employés aux travaux des mines ni asservis à aucune corvée. Bientôt cette première stipulation leur parut insuffisante au repos des nouvelles républiques. Ils firent décider que tous les Espagnols en seraient exclus, sous quelque dénomination qu'ils se présentassent. On prévoyait que s'ils y étaient admis comme négociants ou même comme voyageurs ils rempliraient de troubles ces lieux paisibles et y porteraient le germe de toutes les corruptions. Ces mesures blessèrent d'autant plus profondément des conquérants avides et destructeurs qu'elles avaient l'approbation des sages. Leur ressentiment éclata par des imputations qui avaient un fondement apparent et peut-être réel.

Les missionnaires faisaient le commerce pour la nation. Ils envoyaient à Buenos Aires de la cire, du tabac, des cuirs, des cotons en nature et filés, principalement l'herbe du Paraguay. On recevait en échange des vases et des

ornements pour les temples; du fer, des armes, des quincailleries; quelques marchandises d'Europe que la colonie ne fabriquait pas; des métaux destinés au paiement du tribut que devaient les Indiens mâles depuis vingt jusqu'à cinquante ans. Autant qu'il est possible d'en juger à travers les épais nuages qui ont continuellement enveloppé ces objets, les besoins de l'Etat n'absorbaient pas le produit entier de ses ventes. Ce qui restait était détourné au profit des jésuites. Aussi furent-ils traduits au tribunal des quatre parties du monde comme une société de marchands qui, sous le voile de la religion, n'étaient occupés que d'un intérêt sordide.

Ce reproche ne pouvait pas tomber sur les premiers fondateurs du Paraguay. Les déserts qu'ils parcouraient ne produisaient ni or ni denrées. Ils n'y trouvèrent que des forêts, des serpents, des marais; quelquefois la mort ou des tourments horribles, et toujours des fatigues excessives. Ce qu'il leur en coûtait de soins, de travaux, de patience pour faire passer les sauvages d'une vie errante à l'état social ne se peut comprendre. Jamais ils ne songèrent à s'approprier le produit d'une terre qui cependant, sans eux, n'aurait été habitée que par des bêtes féroces. Vraisemblablement, leurs successeurs eurent des vues moins nobles et moins pures. Vraisemblablement, ils cherchèrent un accroissement de fortune et de puissance où ils ne devaient voir que la gloire du christianisme, que le bien de l'humanité. Ce fut, sans doute, un grand crime de voler les peuples en Amérique pour acheter du crédit en Europe et pour augmenter sur tout le globe une influence déjà trop dangereuse. Si quelque chose pouvait diminuer l'horreur d'un si grand forfait, c'est que la félicité des Indiens n'en fut pas altérée. Jamais ils ne parurent rien désirer au-delà des commodités dont on les faisait jouir généralement.

Ceux qui n'accusèrent pas les jésuites d'avarice censurèrent les établissements du Paraguay comme l'ouvrage d'une superstition aveugle. Si nous avons une idée juste de la superstition, elle retarde les progrès de la popula-

tion ; elle consacre à des pratiques inutiles le temps destiné aux travaux de la société ; elle dépouille l'homme laborieux pour enrichir le solitaire oisif et dangereux ; elle arme les citoyens les uns contre les autres pour des sujets frivoles ; elle donne au nom du Ciel le signal de la révolte ; elle soustrait ses ministres aux lois, aux devoirs de la société : en un mot, elle rend les peuples malheureux et donne des armes au méchant contre le juste. Vit-on chez les Guaranis aucune de ces calamités ? S'ils durent leurs heureuses institutions à la superstition, ce sera la première fois qu'elle aura fait du bien aux hommes.

La politique, toujours inquiète, toujours soupçonneuse, paraissait craindre que les républiques fondées par les jésuites ne se détachassent un peu plus tôt, un peu plus tard de l'empire, à l'ombre duquel elles s'étaient élevées. Leurs habitants étaient, à ses yeux, les soldats les plus exercés du nouvel hémisphère. Elle les voyait obéissant par principe de religion avec l'énergie des mœurs nouvelles ; et combattant avec le fanatisme qui conduisit tant de martyrs sur l'échafaud, qui brisa tant de couronnes par les mains des disciples d'Odin et de Mahomet. Mais c'était surtout leur gouvernement qui causait ses alarmes.

Dans les institutions anciennes, l'autorité civile et l'autorité religieuse, qui partent de la même source et qui doivent tendre au même but, étaient réunies dans les mêmes mains, ou l'une tellement subordonnée à l'autre que le peuple n'osait l'en séparer dans ses idées et dans ses craintes. Le christianisme introduisit en Europe un autre esprit et forma, dès son origine, une rivalité secrète entre les deux pouvoirs, celui des armes et celui de l'opinion. Cette disposition éclata lorsque les barbares du Nord fondirent sur la domination romaine. Les chrétiens persécutés par les empereurs païens s'empressèrent d'implorer ce secours étranger contre l'oppression. Ils prêchèrent à ces vainqueurs ignorants un culte nouveau qui leur imposait l'obligation de détruire l'ancien et demandèrent les décombres des temples pour élever sur ces magnifiques ruines leurs propres sanctuaires.

Les sauvages donnèrent sans peine ce qui ne leur appartenait pas, firent tomber aux pieds du christianisme leurs ennemis et les siens, prirent des terres et des hommes et en cédèrent à l'Eglise. Ils exigèrent des tributs, et en exemptèrent le clergé qui préconisait leurs usurpations. Des seigneurs se firent prêtres, des prêtres devinrent seigneurs. Les grands attachèrent les prérogatives de leur naissance au sacerdoce qu'ils embrassaient. Les évêques imprimèrent le sceau de la religion aux domaines qu'ils possédaient. De ce mélange, de cette confusion du sang avec le rang, des titres avec des biens, des personnes avec les choses, il se forma un pouvoir monstrueux qui se distingua d'abord du véritable pouvoir qui est celui du gouvernement, qui prétendit ensuite l'emporter sur lui, et qui depuis, se sentant le plus faible, se contenta de s'en séparer et de dominer en secret sur ceux qui en voulaient bien dépendre. Ces deux pouvoirs furent toujours tellement discordants qu'ils troublèrent sans cesse l'harmonie de tous les états.

Les jésuites du Paraguay, qui connaissaient cette source de division, profitèrent du mal que leur société avait fait souvent en Europe pour établir un bien solide en Amérique. Ils réunirent les deux pouvoirs en un seul, ce qui leur donna la disposition absolue des pensées, des affections, des forces de leurs néophytes.

Les peuples étaient-ils heureux dans ces missions et ont-ils regretté leurs législateurs[2] ?

Un pareil système rendait-il redoutables ces législateurs ? Quelques personnes le pensaient dans le Nouveau

2. Chapitre en grande partie de Diderot, qui y contredit le texte primitif, comme il l'avait fait pour la Chine.

Monde, et cette croyance était beaucoup plus répandue dans l'Ancien, mais partout on manquait des lumières nécessaires pour asseoir un jugement. La facilité, peut-être inattendue, avec laquelle les missionnaires ont évacué ce qu'on appelait leur empire a paru démontrer qu'ils étaient hors d'état de s'y soutenir. Ils y ont été même moins regrettés qu'on ne croyait qu'ils le seraient. Ce n'est pas que les peuples eussent à se plaindre de la négligence ou de la dureté de leurs conducteurs. Une indifférence si extraordinaire venait, sans doute, de l'ennui que ces Américains, en apparence si heureux, devaient éprouver durant le cours d'une vie trop uniforme pour n'être pas languissante, et sous un régime qui, considéré dans son vrai point de vue, ressemblait plutôt à une communauté religieuse qu'à une institution politique.

Comment un peuple entier vivait-il sans répugnance sous la contrainte d'une loi austère, qui n'assujettit pas un petit nombre d'hommes qui l'ont embrassée par enthousiasme et par les motifs les plus sublimes sans leur inspirer de la mélancolie et sans aigrir leur humeur ? Les Guaranis étaient des espèces de moines, et il n'y a pas peut-être un moine qui n'ait quelquefois détesté son habit. Les devoirs étaient tyranniques. Aucune faute n'échappait au châtiment. L'ordre commandait au milieu des plaisirs. Le Guarani, inspecté jusque dans ses amusements, ne pouvait se livrer à aucune sorte d'excès. Le tumulte et la licence étaient bannis de ses tristes fêtes. Ses mœurs étaient trop austères. L'égalité à laquelle ils étaient réduits et dont il leur était impossible de se tirer éloignait entre eux toute sorte d'émulation. Un Guarani n'avait aucun motif de surpasser un Guarani. Il avait fait assez bien, si l'on ne pouvait ni l'accuser ni le punir d'avoir mal fait. La privation de toute propriété n'influait-elle pas sur ses liaisons les plus douces ? Ce n'est pas assez pour le bonheur de l'homme d'avoir ce qu'il lui suffit ; il lui faut encore de quoi donner. Un Guarani ne pouvait être le bienfaiteur ni de sa femme, ni de ses enfants, ni de ses parents, ni de ses amis, ni de ses

compatriotes, et aucun de ceux-ci ne pouvait être le sien. Son cœur ne sentait aucun besoin. S'il était sans vice, il était aussi sans vertu. Il n'aimait point, il n'était point aimé. Un Guarani passionné aurait été l'être le plus malheureux, et l'homme sans passion n'existe ni dans le fond d'un bois, ni dans la société, ni dans une cellule. Je ne connais que l'amour, qui s'irrite et s'accroît par la gêne, qui pût y gagner. Mais croira-t-on qu'il ne restât rien aux Guaranis du sentiment de leur liberté sauvage? Mais négligez tout ce qui précède et ne pesez que le peu de lignes que je vais ajouter. Le Guarani n'eut jamais que des idées très confuses de ce qu'il devait aux soins de ses législateurs, et il en avait vivement, continuellement senti le despotisme. Il se persuada sans peine au moment de leur expulsion qu'il serait affranchi et qu'il n'en serait pas moins heureux. Toute autorité est plus ou moins odieuse, et c'est la raison pour laquelle tous les maîtres, sans exception, ne sont que des ingrats.

18. *Productions et destructions d'Amérique du Sud*[1]

Calamités que l'aveuglement de la Cour d'Espagne accumula sur les colonies

Pendant que la métropole dépérissait, il n'était pas possible que les colonies prospérassent. Si les Espagnols eussent connu leurs vrais intérêts, peut-être à la découverte de l'Amérique se fussent-ils contentés de former avec les Indiens des nœuds honnêtes, qui auraient établi entre les deux nations une dépendance et un profit réciproques. Les productions des ateliers de l'Ancien Monde eussent été échangées contre celles des mines du nouveau, et le fer ouvragé eût été payé, à poids égal, par de l'argent brut. Une union stable, suite nécessaire d'un commerce paisible, se serait formée sans répandre du sang, sans dévaster des empires. L'Espagne n'en serait pas moins devenue maîtresse du Mexique et du Pérou, parce que tout peuple qui cultive les arts sans en communiquer les procédés et la pratique aura une supériorité réelle sur ceux auxquels il en vend les productions.

On ne raisonna pas ainsi. La facilité qu'on avait

1. Livre VIII, chapitre XXXII.

trouvée à subjuguer les Indiens, l'ascendant que prit l'Espagne sur l'Europe entière, l'orgueil si ordinaire aux conquérants, l'ignorance des vrais principes du commerce : ces raisons, et plusieurs autres, empêchèrent d'établir dans le Nouveau Monde une administration fondée sur de bons principes.

La dépopulation de l'Amérique fut le déplorable effet de cette confusion. Les premiers pas des conquérants furent marqués par des ruisseaux de sang. Aussi étonnés de leurs victoires que le vaincu l'était de sa défaite, ils prirent, dans l'ivresse de leurs succès, le parti d'exterminer ceux qu'ils avaient dépouillés. Des peuples innombrables disparurent de la terre à l'arrivée de ces barbares, et c'est la soif de l'or, c'est le fanatisme qu'on accusait de tant de crautés abominables.

Mais la férocité naturelle de l'homme, qui n'était enchaînée ni par la frayeur des châtiments, ni par aucune espèce de honte, ni par la présence de témoins policés, ne dérobait-elle pas aux yeux des Espagnols l'image d'une organisation semblable à la leur, base primitive de la morale, et ne les portait-elle pas à traiter sans remords leurs frères nouvellement découverts comme ils traitaient les bêtes sauvages de l'ancien hémisphère ? La cruauté de l'esprit militaire ne s'accroît-elle pas à raison des périls qu'on a courus, de ceux qu'on court et de ceux qui restent à courir ? Le soldat n'est-il pas plus sanguinaire à une grande distance que sur les frontières de sa patrie ? Le sentiment de l'humanité ne s'affaiblit-il pas à mesure qu'on s'éloigne de son pays ? Pris dans les premiers moments pour des dieux, les Espagnols ne craignirent-ils pas d'être démasqués, d'être massacrés ? Ne se défièrent-ils pas des démonstrations de bienveillance qu'on leur prodiguait ? La première goutte de sang versée, ne crurent-ils pas que leur sécurité exigeait qu'on le répandît à flots ? Cette poignée d'hommes enveloppée d'une multitude innombrable d'indigènes dont elle n'entendait pas la langue et dont les mœurs et les usages lui étaient inconnus

ne fut-elle pas saisie d'alarmes et de terreurs bien ou mal fondées ?

Semblables aux Wisigoths, dont ils étaient les descendants ou les esclaves, les Espagnols partagèrent entre eux les terres désertes et les hommes qui avaient échappé à leur épée. La plupart de ces misérables victimes ne survécurent pas longtemps au carnage, dans un état d'esclavage pire que la mort. Les lois faites de temps en temps pour modérer la dureté de cette servitude ne produisirent que peu de soulagement. La férocité, l'orgueil, l'avidité se jouaient également des ordres d'un monarque trop éloigné et des larmes des malheureux Indiens.

Les mines furent encore une plus grande cause de destruction. Depuis la découverte du Nouveau Monde, ce genre de richesse absorbait tous les sentiments des Espagnols. Inutilement quelques hommes plus éclairés que leur siècle leur criaient : laissez l'or, si la surface de la terre qui le couvre peut produire un épi dont vous fassiez du pain, un brin d'herbe que vos brebis puissent paître. Le seul métal dont vous ayez vraiment besoin, c'est le fer. Construisez-en vos scies, vos marteaux, les socs de vos charrues, mais ne les transformez pas en outils meurtriers. La quantité d'or nécessaire aux échanges des nations est si petite ; pourquoi donc la multiplier sans fin ? Quelle importance y a-t-il à représenter cent aunes de toile ou de drap par une livre ou par vingt livres d'or ? Les Espagnols firent comme le chien de la fable, qui lâcha l'aliment qu'il portait à sa gueule pour se jeter sur son image qu'il voyait au fond des eaux, où il se noya.

Malheureusement les Indiens devinrent les victimes de cette erreur funeste. Précipités dans des abîmes profonds, où ils étaient privés de la lumière du jour, du bonheur de respirer un air doux et sain, de la consolation de mêler leurs pleurs avec les larmes de leurs proches et de leurs amis, ces infortunés creusaient leur tombeau sous des voûtes ténébreuses qui recèlent aujourd'hui plus de cendres de morts que de poussière ou de grains d'or.

Comme toutes les nations de l'univers étaient révoltées de ces barbaries, les écrivains espagnols essayèrent de prouver que le travail des mines n'avait rien de dangereux, mais on en croyait aux démonstrations physiques. On n'ignorait point que l'on n'habite pas les entrailles obscures de la terre sans inconvénient pour les yeux ; qu'on ne respire pas des vapeurs mercurielles, sulfureuses, arsenicales, toutes pestilentielles, sans inconvénient pour la poitrine ; qu'on ne reçoit pas par les pores de la peau, qu'on n'avale pas par la bouche des eaux malsaines sans inconvénient pour l'estomac et pour les humeurs du corps. On voyait sortir de nos mines la mort sous toutes les formes, avec la toux cruelle ; avec l'hideuse atrophie, avec le noir marasme, avec les convulsions, le raccourcissement, les distorsions des membres. On voyait aux mineurs les rides, la faiblesse, le tremblement, la caducité à l'âge de la santé vigoureuse ; et, loin d'accorder quelque créance au récit des Espagnols, on s'indignait de leur mauvaise foi, lorsqu'on ne se moquait pas de leur ignorance.

Pour se dérober à ces tombeaux et aux autres actes de la tyrannie européenne, beaucoup d'Américains se réfugièrent dans des forêts, dans des montagnes inaccessibles. Dans ces climats âpres et sauvages, ils contractaient un caractère féroce qui coûta souvent des larmes et du sang à leurs impitoyables oppresseurs.

Dans quelques cantons, le désespoir fut porté si loin que, pour ne pas laisser des héritiers de leur infortune, les hommes résolurent unanimement de n'avoir aucun commerce avec les femmes. Cette triste conjuration contre la nature et contre le plus doux de ses plaisirs, l'unique événement de cette espèce que l'histoire nous ait transmis, semble avoir été réservée à l'époque de la découverte du Nouveau Monde pour caractériser à jamais la tyrannie espagnole. Que pouvaient opposer les Américains à la soif de détruire que l'horrible vœu de ne se reproduire jamais ? Ainsi la terre fut doublement souillée, du sang des pères et du germe des enfants.

Dès lors, cette terre fut comme maudite pour ses barbares conquérants. L'empire qu'ils avaient fondé s'écroula bientôt de toutes parts. Les progrès du désordre et du crime furent rapides. Les forteresses les plus importantes tombèrent en ruine. Il n'y eut dans le pays ni armes ni magasins. Le soldat, qui n'était ni exercé, ni nourri, ni vêtu, devint mendiant ou voleur. On oublia jusqu'aux éléments de la guerre et de la navigation, jusqu'au nom des instruments propres à ces deux arts si nécessaires.

Le commerce ne fut que l'art de tromper. L'or et l'argent, qui devaient entrer dans les coffres du souverain, furent continuellement diminués par la fraude et réduits au quart de ce qu'ils devaient être. Tous les ordres corrompus par l'avarice se donnaient la main pour empêcher la vérité d'arriver au pied du trône, ou pour sauver les prévaricateurs que la loi avait proscrits. Les premiers et les derniers magistrats agirent toujours de concert pour appuyer leurs injustices réciproques.

Le chaos où ces brigandages plongèrent les affaires amena le funeste expédient de tous les Etats mal administrés : des impositions sans nombre. On paraissait s'être proposé la double fin d'arrêter toute industrie et de multiplier les vexations.

L'ignorance marchait de front avec l'injustice. L'Europe était alors peu éclairée. La lumière même qui commençait à s'y répandre était repoussée par l'Espagne. Cependant un voile plus épais encore couvrait l'Amérique. Les notions les plus simples sur les objets les plus importants y étaient entièrement effacées.

Comme l'aveuglement est toujours favorable à la superstition, les ministres de la religion, un peu moins aveuglés que les colons, prirent sur lui un ascendant décidé dans toutes les affaires. Plus assurés de l'impunité, ils furent toujours plus hardis à violer tout principe d'équité, toute règle de mœurs et de décence. Les moins corrompus faisaient le commerce ; les autres abusaient de

leur ministère et de la terreur des armes ecclésiastiques pour arracher aux Indiens tout ce qu'ils avaient.

La haine qui se mit entre les Espagnols nés dans le pays, et ceux qui arrivaient d'Europe, acheva de tout perdre. La Cour avait imprudemment jeté les semences de cette division malheureuse. De faux rapports lui peignirent les Créoles comme des demi-barbares, presque comme des Indiens. Elle ne crut pas pouvoir compter sur leur intelligence, sur leur courage, sur leur attachement, et elle prit le parti de les éloigner de tous les postes utiles ou honorables. Cette résolution injurieuse les aigrit. Loin de travailler à les apaiser, les dépositaires de l'autorité se firent un art d'envenimer leur chagrin par des partialités humiliantes. Il s'établit entre les deux classes, dont l'une était accablée de faveurs et l'autre de refus, une aversion insurmontable. Elle se manifesta par des éclats qui, plus d'une fois, ébranlèrent l'empire de la métropole dans le Nouveau Monde. Ce levain était fomenté par le clergé créole et le clergé européen, qui avaient aussi contracté la contagion de ces discordes.

19. Sur l'esprit national[1]

Les Européens ont-ils bien connu l'art de fonder des colonies ?

L'esprit national est le résultat d'un grand nombre de causes, dont les unes sont constantes et les autres variables. Cette partie de l'histoire d'un peuple est peut-être la plus intéressante et la moins difficile à suivre. Les causes constantes sont fixées sur la partie du globe qu'il habite ; les causes variables sont consignées dans ses annales, et manifestées par les effets qu'elles ont produits. Tant que ces causes agissent contradictoirement, la nation est insensée ; elle ne commence à prendre l'esprit qui lui convient qu'au moment où ses principes spéculatifs conspirent avec sa position physique. C'est alors qu'elle s'avance à grands pas vers la splendeur, l'opulence et le bonheur qu'elle peut se promettre du libre usage de ses ressources locales.

Mais cet esprit, qui doit présider au conseil des peuples, et qui n'y préside pas toujours, ne règle presque jamais les actions des particuliers. Ils ont des intérêts qui

1. Livre IX, chapitre I.
Introduction de Diderot.

les dominent, des passions qui les tourmentent ou les aveuglent; et il n'en est presque aucun qui n'élevât sa prospérité sur la ruine publique. Les métropoles des empires sont les foyers de l'esprit national, c'est-à-dire les endroits où il se montre avec le plus d'énergie dans le discours, et où il est le plus parfaitement dédaigné dans les actions. Je n'en excepte que quelques circonstances rares, où il s'agit du salut général. A mesure que la distance de la capitale s'accroît, ce masque se détache; il tombe sur la frontière. D'un hémisphère à l'autre, que devient-il? Rien.

Passé l'équateur, l'homme n'est ni anglais, ni hollandais, ni français, ni espagnol, ni portugais; il ne conserve de sa patrie que les principes et les préjugés qui autorisent ou excusent sa conduite; rampant quand il est faible; violent quand il est fort; pressé d'acquérir, pressé de jouir; et capable de tous les forfaits qui le conduiront le plus rapidement à ses fins. C'est un tigre domestique qui rentre dans la forêt; la soif du sang le reprend. Tels se sont montrés tous les Européens, tous indistinctement, dans les contrées du Nouveau Monde, où ils ont porté une fureur commune, la soif de l'or.

N'aurait-il pas été plus humain, plus utile et moins dispendieux de faire passer dans chacune de ces régions lointaines quelques centaines de jeunes hommes, quelques centaines de jeunes femmes? Les hommes auraient épousé les femmes, les femmes auraient épousé les hommes de la contrée. La consanguinité, le plus prompt et le plus fort des liens, aurait bientôt fait des étrangers et des naturels du pays une seule et même famille.

Dans cette liaison intime, l'habitant sauvage n'aurait pas tardé à comprendre que les arts et les connaissances qu'on lui portait étaient très favorables à l'amélioration de son sort. Il eût pris la plus haute opinion des instituteurs suppliants et modérés que les flots lui auraient amenés, et il se serait livré à eux sans réserve.

De cette heureuse confiance serait sortie la paix, qui aurait été impraticable si les nouveaux venus fussent

arrivés avec le ton impérieux et le ton imposant de maîtres et d'usurpateurs. Le commerce s'établit sans trouble entre les hommes qui ont des besoins réciproques, et bientôt ils s'accoutument à regarder comme des amis, comme des frères, ceux que l'intérêt ou d'autres motifs conduisent dans leur contrée. Les Indiens auraient adopté le culte de l'Europe, par la raison qu'une religion devient commune à tous les citoyens d'un empire lorsque le gouvernement l'abandonne à elle-même, et que l'intolérance et la folie des prêtres n'en font pas un instrument de discorde. Pareillement, la civilisation suit du penchant qui entraîne tout homme à rendre sa condition meilleure, pourvu qu'on ne veuille pas l'y contraindre par la force et que ces avantages ne lui soient pas présentés par des étrangers suspects.

Tels seraient les heureux effets que produirait, dans une colonie naissante, l'attrait du plus impérieux des sens. Point d'armes, point de soldats ; mais beaucoup de jeunes femmes pour les hommes, beaucoup de jeunes hommes pour les femmes. Voyons ce qu'en se livrant à des moyens contraires les Portugais ont opéré dans le Brésil.

20. *Les boucaniers*[1]

Les Français s'emparent d'une partie de Saint-Domingue. Caractère de ces aventuriers

A cette époque, les établissements anglais, qui, sous un gouvernement supportable, quoique vicieux, avaient acquis quelque consistance, virent augmenter leur prospérité. Les colonies françaises, au contraire, furent abandonnées d'un grand nombre de leurs habitants, qui étaient désespérés d'avoir encore à gémir sous la tyrannie des privilèges exclusifs. Ces hommes, passionnés pour la liberté, se réfugièrent à la côte septentrionale de Saint-Domingue, qui servait d'asile à plusieurs aventuriers de leur nation, depuis environ trente ans qu'ils avaient été chassés de Saint-Christophe.

On les nommait boucaniers parce qu'à la manière des sauvages ils faisaient sécher à la fumée, dans des lieux appelés boucans, les viandes dont ils se nourrissaient. Comme ils étaient sans femmes et sans enfants, ils avaient pris l'usage de s'associer deux à deux pour se rendre les services qu'on reçoit dans une famille. Les biens étaient communs dans ces sociétés et demeuraient toujours à

1. Livre X, chapitre VIII.

celui qui survivait à son compagnon. On ne connaissait pas le larcin, quoique rien ne fût fermé ; et ce qu'on ne trouvait pas chez soi on l'allait prendre chez ses voisins, sans autre assujettissement que de les en prévenir s'ils y étaient, ou, s'ils n'y étaient pas, de les en avertir à leur retour. César trouva dans les Gaules le même usage qui porte le double caractère et d'un état primitif, où tout était à tous, et d'une condition postérieure, où la notion du tien et du mien était connue et respectée. Les différends étaient rares, et facilement terminés. Lorsque les parties y mettaient de l'opiniâtreté, elles vidaient leur querelle à coups de fusil. Si la balle avait frappé par-derrière ou dans les flancs, on jugeait qu'il y avait de la perfidie, et l'on cassait la tête à l'auteur de l'assassinat. Les lois de l'ancienne patrie étaient comptées pour rien ; ils s'en prétendaient affranchis par le baptême de mer qu'ils avaient reçu au passage du tropique. Ces aventuriers avaient quitté jusqu'à leurs noms de famille, pour prendre des noms de guerre, dont la plupart ont passé à leurs descendants.

Une chemise teinte du sang des animaux qu'ils tuaient à la chasse ; un caleçon encore plus sale, fait en tablier de brasseur ; pour ceinture, une courroie où pendaient un sabre fort court et quelques couteaux ; un chapeau sans autre bord qu'un bout abattu sur le devant ; des souliers sans bas : tel était l'habillement de ces barbares. Leur ambition se bornait à avoir un fusil qui portât des balles d'une once et une meute de vingt-cinq ou trente chiens.

La vie des boucaniers se passait à faire la guerre aux bœufs sauvages, extrêmement multipliés dans l'île, depuis que les Espagnols y en avaient introduit la race. Les meilleures parties de ces animaux, assaisonnées avec du piment et du jus d'orange, étaient la nourriture ordinaire de leurs destructeurs, qui avaient oublié l'usage du pain et qui étaient réduits à l'eau pour boisson. On en rassemblait les cuirs dans les différentes rades où les navigateurs venaient les acheter. Ils y étaient portés par les *engagés*, espèce d'hommes qui se vendaient en Europe

pour servir comme esclaves, pendant trois ans dans les colonies. Un de ces malheureux osa représenter à son maître, qui choisissait toujours le dimanche pour ce voyage, que Dieu avait proscrit cet usage, quand il avait dit : « *Tu travailleras six jours, et le septième tu te reposeras.* — *Et moi,* reprit le féroce boucanier, *et moi je dis : six jours tu tueras des taureaux pour les écorcher, et le septième tu en porteras les peaux au bord de la mer.* » Il accompagna ce commandement de coups de bâton, qui tantôt font observer et tantôt font violer les commandements de Dieu.

Des hommes de ce caractère, livrés à un exercice continuel, nourris tous les jours de viande fraîche, connaissaient peu les infirmités. Leurs courses n'étaient interrompues que par des fièvres éphémères, dont ils ne se ressentaient pas le lendemain. Le temps devait cependant les affaiblir, sous un ciel trop brûlant pour une vie si dure.

Le climat était proprement le seul ennemi que les boucaniers eussent à craindre. La colonie espagnole, d'abord si considérable, n'était plus rien. Oubliée de sa métropole, elle avait perdu elle-même le souvenir de sa grandeur passée. Le peu qui lui restait d'habitants vivaient dans l'oisiveté ; leurs esclaves n'avaient d'autre travail que celui de les bercer dans leurs hamacs. Bornés aux besoins que la nature seule pouvait satisfaire, la frugalité les faisait parvenir à une vieillesse rare sous un ciel plus tempéré.

Il est vraisemblable que leur indolence ne se serait pas réveillée si une activité trop entreprenante et trop audacieuse ne les eût poursuivis à mesure qu'ils s'éloignaient. Désespérés de voir leur tranquillité continuellement troublée, ils firent venir du continent et des îles voisines des troupes qui coururent sur les boucaniers dispersés. Elles surprenaient ces barbares en petit nombre dans leurs courses, ou pendant la nuit dans leurs cabanes ; plusieurs furent massacrés. On peut croire que tous ces aventuriers auraient successivement péri, s'ils ne se fussent attroupés pour se défendre. Ils se séparaient nécessairement pendant le jour, mais ils se rassemblaient le soir. Si quelqu'un

manquait, on concluait qu'il avait été pris ou tué, et les chasses étaient suspendues jusqu'à ce qu'on l'eût retrouvé, ou que sa mort eût été vengée. On imagine le carnage que devaient faire autour d'eux des brigands sans patrie et sans lois, chasseurs et guerriers par besoin, par instinct, excités au sang et au massacre par l'habitude d'attaquer et la nécessité de se défendre ; aussi, dans leur fureur, tout était-il immolé, sans distinction d'âge ni de sexe. Enfin, les Espagnols, désespérant de vaincre des ennemis si féroces et si acharnés, s'avisèrent de détruire eux-mêmes, par des chasses générales, tous les bœufs de l'île. L'exécution de ce plan, en privant les boucaniers de leurs ressources ordinaires, les réduisit à former des habitations et à les cultiver.

La France, qui avait désavoué jusqu'alors des brigands dont les succès n'avaient aucune stabilité, les reconnut pour ses sujets quand ils devinrent sédentaires. Elle leur envoya, en 1665, un homme vertueux et intelligent pour les gouverner. A sa suite partirent des femmes, qui, comme la plupart de celles qu'on a fait passer en différents temps dans le Nouveau Monde, n'étaient connues que par leurs débauches. Les boucaniers n'étaient pas blessés de ces mœurs ; chacun disait à celle que le sort lui assignait :

« Je te prends, sans savoir qui tu es et sans m'en soucier. Tu ne serais pas venue me chercher si quelqu'un avait voulu de toi dans l'endroit d'où tu viens ; mais que m'importe. Je ne te demanderai pas compte du passé, parce que je n'ai aucun droit de m'offenser de ta conduite lorsque tu étais maîtresse de l'avoir bonne ou mauvaise à ton gré, et que je n'aurai point à rougir des actions que tu te permis dans un temps où tu n'étais pas à moi. Réponds-moi seulement de l'avenir ; je te quitte du reste. » Puis, frappant de la main sur le canon de son fusil, il ajoutait : « Voilà qui me vengera de tes infidélités ; si tu me manques, celui-là ne te manquera pas. »

21. Explication des flibustiers[1]

Le principe qui mettait en activité ces hommes extraordinaires et romanesques n'est pas facile à démêler. On ne peut pas dire que ce fût le besoin : ils foulaient une terre qui leur offrait d'immenses richesses, recueillies sous leurs yeux par des gens moins habiles qu'eux. Etait-ce l'avarice ? ils n'auraient pas dissipé en un jour le butin d'une campagne. Comme ils n'avaient pas proprement une patrie, ce n'était point à sa défense, à son agrandissement, à ses vengeances qu'ils se dévouaient. L'amour de la gloire, s'ils l'avaient connue, les aurait préservés de cette foule d'atrocités et de crimes qui offusquaient l'éclat de leurs plus grandes actions. L'espoir du repos ne les précipita jamais dans des travaux continuels, dans des dangers inexprimables.

Quelles furent donc les causes morales qui donnèrent aux flibustiers une existence si singulière ? Cette terre où la nature semblait avoir condamné toutes les passions turbulentes à un silence perpétuel, où les hommes avaient besoin de se réveiller d'une léthargie habituelle par l'ivresse et l'intempérance des festins, où ils vivaient contents de leur repos et de leur ennui, cette terre se

1. Livre X. chapitre X.
C'est Diderot qui pose la question et essaye d'y répondre.

trouve tout à coup habitée par un peuple bouillant et impétueux, qui semble respirer, avec l'air d'une atmosphère brûlante, l'excès de tous les sentiments, le délire de toutes les passions. Tandis qu'un ciel de feu énervait les anciens conquérants du Nouveau Monde, que les Espagnols, alors si remuants dans leur patrie, partageaient avec les Américains vaincus l'habitude de l'abattement et de l'indolence, des hommes sortis des climats les plus tempérés de l'Europe allaient puiser sous l'équateur des forces inconnues à la nature.

Veut-on remonter aux sources de cette révolution, on verra que les flibustiers avaient vécu dans les entraves des gouvernements européens. Le ressort de la liberté comprimé dans les âmes depuis des siècles eut une activité incroyable et produisit les plus terribles phénomènes qu'on ait encore vus en morale. Les hommes inquiets et enthousiastes de toutes les nations se joignirent à ces aventuriers au premier bruit de leurs succès. L'attrait de la nouveauté, l'idée et le désir des choses éloignées, le besoin d'un changement de situation, l'espérance d'une meilleure fortune, l'instinct qui porte l'imagination aux grandes entreprises, l'admiration qui mène promptement à l'imitation, la nécessité de surmonter les obstacles où l'imprudence a précipité, l'encouragement de l'exemple, l'égalité des biens et des maux entre des compagnons libres, en un mot, cette fermentation passagère que le ciel, la mer, la terre, la nature et la fortune avaient excitée dans des hommes tour à tour couverts d'or et de haillons, plongés dans le sang et dans la volupté, fit des flibustiers un peuple isolé dans l'histoire, mais un peuple éphémère qui ne brilla qu'un moment.

Cependant, on est accoutumé à regarder ces brigands avec une sorte d'exécration : elle est juste, parce que la fidélité, la probité, le désintéressement, la générosité même qu'ils pratiquaient entre eux n'empêchaient pas les outrages qu'ils faisaient tous les jours à l'humanité. Mais comment ne pas admirer, au milieu de ces forfaits, une

foule d'actions héroïques qui auraient fait honneur aux peuples les plus vertueux ?

Des flibustiers s'étaient chargés, pour une somme, d'escorter un vaisseau espagnol très richement chargé. Un d'entre eux osa proposer à ses camarades de faire tout d'un coup leur fortune en s'emparant de ce bâtiment. Montauban, qui commandait la troupe, n'eut pas plus tôt entendu ce discours qu'il voulut abdiquer sa place et demanda d'être mis à terre. Quoi ? nous quitter ! lui dirent ces hommes intrépides. Y a-t-il quelqu'un ici qui approuve la perfidie qui vous fait horreur ? On délibéra sur-le-champ : on arrêta que le coupable serait jeté sur la première côte qui se présenterait ; on jura que cet homme sans foi ne serait jamais reçu dans aucun armement où se trouverait un seul des braves gens que sa société déshonorait. Si ce n'est pas là de l'héroïsme, sera-ce dans un siècle où tout ce qu'il y a de grand est tourné en ridicule sous le nom d'enthousiasme qu'il faudra chercher des héros ?

Non, l'histoire des temps passés n'offre point et celle des temps à venir n'offrira pas l'exemple d'une pareille association, aussi merveilleuse presque que la découverte du Nouveau Monde. Il n'y avait que ce grand événement qui pût y donner lieu, en appelant dans ces régions lointaines tout ce que nos empires avaient produit d'âmes énergiques et violentes.

Ces hommes d'une trempe peu commune n'avaient en Europe pour toute fortune que leur épée et leur audace, dont ils firent un si terrible usage en Amérique. Là, ennemis de tous, redoutés de tous, sans cesse exposés aux périls extrêmes, ils devaient regarder chaque jour comme le dernier de leur vie, et dissiper la richesse comme ils l'avaient acquise ; s'abandonner à tous les excès de la débauche et de la profusion ; au retour d'un combat, porter dans leurs festins l'ivresse de la victoire ; enlacer de leurs bras sanglants leurs maîtresses, s'assoupir un moment dans le sein de la volupté, et ne se réveiller que pour aller à de nouveaux massacres. Indifférents où ils laisseraient leurs cadavres, sur la terre ou dans le sein des

eaux, ils devaient regarder d'un œil également froid la vie et le trépas. Avec un cœur féroce et une conscience égarée, sans liaisons, sans parents, sans amis, sans concitoyens, sans patrie, sans asile, sans aucun des motifs qui tempèrent la bravoure par le prix qu'ils attachent à l'existence, ils devaient se livrer en aveugles aux tentatives les plus désespérées. Incapables de supporter l'indigence et le repos, trop fiers pour s'occuper de travaux communs, s'ils n'avaient pas été les fléaux du Nouveau Monde, ils l'auraient été de celui-ci ; s'ils n'étaient pas allés ravager les contrées éloignées, ils auraient ravagé nos provinces, et laissé un nom fameux dans la liste des grands scélérats.

22. *Vers la libération des colonies espagnoles*[1] *?*

Il résulta d'une conduite si opposée que la nation[2], indifférente pour les colonies à sucre, désira vivement l'acquisition de ce qui lui manquait dans l'Amérique septentrionale. Qu'on se peigne la situation d'un homme éclairé, qui sent tous les avantages d'un projet auquel les idées fausses d'une multitude aveugle le forcent de renoncer, pour se livrer de préférence à des vues insensées, qui croisent le bien général, qui le déshonoreront s'il s'y prête, ou qui l'exposent s'il s'y refuse ; à côté d'un souverain qui l'éloignera si ses sujets révoltés s'obstinent à le vouloir, et qui ne garantira pas sa tête s'ils portent la fureur jusqu'à la demander ; entre l'orgueil mal entendu qui l'attache à sa place et une fierté digne d'éloges qui l'attache à sa réputation ; seul, retiré dans son cabinet, délibérant sur le parti qu'il doit prendre, au milieu des cris et du tumulte d'une populace dont sa maison est entourée et qui menace de l'incendier. Telle est l'alternative où se sont trouvés et où se trouveront encore ceux qui conduisent les affaires dans les Etats libres. Il n'y a presque pas une seule circonstance dans ce monde où le bien ne soit placé entre deux inconvénients ; le courage

1. Livre X, chapitres XVIII et XIX : La nation anglaise.
2. L'Angleterre.

consiste à s'y conformer, au hasard de ce qui peut en arriver, mais ce courage est-il bien commun ?

Les ministres, qui, en Angleterre, ne peuvent se soutenir contre le peuple, ou qui, du moins, ne luttent pas longtemps avec succès contre sa haine, tournèrent donc toutes leurs vues vers l'Amérique septentrionale, et trouvèrent la France et l'Espagne disposées à adopter ce système. Les Cours de Madrid et de Versailles cédèrent à celle de Londres tout ce qu'elles avaient possédé depuis la rivière Saint-Laurent jusqu'au fleuve Mississipi. La France abandonna de plus la Grenade et Tabago ; elle consentit aussi que les Anglais gardassent les îles réputées neutres de Saint-Vincent et de la Dominique, pourvu qu'elle pût, de son côté, s'approprier Sainte-Lucie. A ces conditions, le vainqueur restitua aux deux couronnes alliées toutes les conquêtes qu'il avait faites sur elles en Amérique.

Le ministère britannique n'eut pas des vues aussi étendues que le comportait la situation des choses

Dès ce moment, il perdit une occasion qui ne reviendra peut-être jamais de s'emparer des portes et des sources de toutes les richesses du Nouveau Monde. Il tenait le Mexique par le golfe dont il avait seul l'entrée ; un si beau continent tombait de lui-même entre ses mains. On pouvait l'attirer ou par des offres d'une dépendance plus douce, ou par l'image et l'espérance de la liberté ; inviter les Espagnols à secouer le joug d'une métropole qui n'avait des armes que pour opprimer ses colonies, et non pour les défendre, ou tenter les Indiens de briser les fers d'une nation tyrannique. Peut-être l'Amérique entière eût changé de face ; et les Anglais, plus libres et plus justes que les autres peuples monarchistes, ne pouvaient que gagner à venger le genre humain de l'oppression du

Nouveau Monde et à faire cesser les préjudices qu'elle cause à l'Europe en particulier.

Tous les sujets qui sont la victime de nos gouvernements, durs, exacteurs, violents et fourbes; toutes les familles ruinées par la levée des soldats, par le dégât des armées, par les emprunts de la guerre, par les infidélités de la paix; tous les hommes nés pour vivre et penser en hommes, au lieu d'obéir et servir en brutes; une multitude d'ouvriers sans travail, de cultivateurs sans terre, d'hommes éclairés sans emploi, des milliers de malheureux auraient volé dans ces régions, qui ne demandent que des habitants justes et policés, pour les rendre heureux. On y aurait surtout appelé de ces paysans du Nord, esclaves de la noblesse qui ne sait que les fouler, de ces Russes qu'on emploie comme le fer à mutiler le genre humain, au lieu de bêcher et féconder la terre. Il en aurait péri, sans doute, un grand nombre dans ces transmigrations par de vastes mers, en des climats nouveaux; mais c'eût été, sans comparaison, un moindre fléau que celui d'une tyrannie lente et raffinée, qui sacrifie tant de peuples à si peu d'hommes. Enfin, les Anglais seraient bien plus glorieusement occupés à soutenir et favoriser une si heureuse révolution qu'à se tourmenter eux-mêmes pour une liberté que tous les rois leur envient et tâchent de saper au-dedans et au-dehors.

O! souhait vainement juste et humain, qui ne laisse que des regrets à l'âme qui l'a formé! Faut-il que les soupirs de l'homme vertueux, pour la prospérité du monde, périssent; tandis que ceux de l'ambitieux, de l'insensé, sont si souvent exaucés ou secondés par la fatalité!

Quand la guerre a fait tant de mal, que ne parcourt-elle toute la carrière des calamités, pour arriver enfin aux limites du bien? Mais que produisit l'embrasement dont nous venons de parler, l'un de ceux qui aient le plus affligé l'espèce humaine? Il ravagea les quatre parties du monde; il coûta à l'Europe seule plus d'un million de ses habitants. Les hommes qui n'en furent pas les victimes

gémissent, et leur postérité gémira longtemps sous le poids des impôts énormes dont il fut la source. La puissance seule qui, au prix de ses trésors, au prix de son sang, avait comme enchaîné la victoire, se trouva, en quelque sorte, dédommagée de tant de sacrifices, par un éclat auquel, depuis plusieurs siècles, nul peuple n'était parvenu [3].

3. La guerre dont il vient d'être question est celle de Sept Ans (1756-1763).

23. *Occuper l'Afrique du Nord*[1] ?

Mais à quel peuple est-il réservé de briser les fers que l'Afrique nous forge lentement et d'arracher ces épouvantails qui glacent d'effroi nos navigateurs ? Aucune nation ne peut le tenter seule ; et si elle l'osait, peut-être la jalousie de toutes les autres y mettrait-elle des obstacles secrets ou publics. Ce doit donc être l'ouvrage d'une ligue universelle. Il faut que toutes les puissances maritimes concourent à l'exécution d'un dessein qui les intéresse toutes également. Ces Etats, que tout invite à s'allier, à s'aimer, à se défendre, doivent être fatigués des malheurs qu'ils se causent réciproquement. Qu'après s'être si souvent unis pour leur destruction mutuelle, ils prennent les armes pour leur conservation. La guerre aura été, du moins une fois, utile et juste.

On ose présumer qu'elle ne serait pas longue si elle était conduite avec l'intelligence et l'harmonie convenables. Chaque membre de la confédération, attaquant dans le même temps l'ennemi qu'il aurait à réduire, n'éprouverait qu'une faible résistance. Qui sait même s'il en trouverait aucune ? Peut-être la plus noble, la plus grande des entreprises coûterait-elle moins de sang et de trésors à

1. Livre XI, chapitre IX.

l'Europe que la moindre des querelles dont elle est continuellement déchirée.

On ne fera pas aux politiques qui formeraient ce plan l'injure de soupçonner qu'ils borneraient leur ambition à combler des rades, à démolir des forts, à ravager des côtes. Des idées si étroites seraient trop au-dessous des progrès de la raison humaine. Les pays subjugués resteraient aux conquérants, et chacun des alliés aurait des possessions proportionnées aux moyens qu'il aurait fournis à la cause commune. Ces conquêtes deviendraient d'autant plus sûres que le bonheur des vaincus en devrait être la suite. Ce peuple de pirates, ces monstres de la mer, seraient changés en hommes par de bonnes lois et des exemples d'humanité. Elevés insensiblement jusqu'à nous par la communication de nos lumières, ils abjureraient avec le temps un fanatisme que l'ignorance et la misère ont nourri dans leurs âmes ; ils se souviendraient toujours avec attendrissement de l'époque mémorable qui nous aurait amenés sur leurs rivages.

On ne les verrait plus laisser en friche une terre autrefois si fertile. Des grains et des fruits variés couvriraient cette plage immense. Ces productions seraient échangées contre les ouvrages de notre industrie et de nos manufactures. Les négociants d'Europe, établis en Afrique, deviendraient les agents de ce commerce réciproquement utile aux deux contrées. Une communication si naturelle entre des côtes qui se regardent, entre des peuples qui se rencontrent nécessairement, reculerait pour ainsi dire les barrières du monde. Ce nouveau genre de conquêtes, qui s'offre à nos premiers regards, deviendrait un dédommagement précieux de celles qui, depuis tant de siècles, font le malheur de l'humanité.

Le plus grand obstacle à une révolution si intéressante a toujours été la jalousie des grandes puissances maritimes, qui se sont opiniâtrement refusées aux moyens de rétablir sur nos mers la tranquillité. L'espérance d'arrêter l'industrie de toute nation qui n'a pas de forces leur a fait habituellement désirer, favoriser même les entreprises des

Barbaresques. C'est une atrocité dont elles se seraient épargné l'ignominie si leurs lumières avaient égalé leur avidité. Sans doute que toutes les nations profiteraient de cet heureux changement, mais ses fruits les plus abondants seraient infailliblement pour les Etats maritimes dans les proportions de leur pouvoir. Leur situation, la sûreté de leur navigation, l'abondance de leurs capitaux, cent autres moyens leur assureraient cette supériorité. Ils se plaignent tous les jours des entraves que l'envie nationale, la manie des interdictions et des prohibitions, les petites spéculations du négoce exclusif ne cessent de mettre à leur activité. Les peuples deviennent par degrés aussi étrangers les uns aux autres qu'ils l'étaient dans des temps barbares. Le vide que forme nécessairement ce défaut de communication serait rempli, si l'on réduisait l'Afrique à avoir des besoins et des ressources pour les satisfaire. Le commerce verrait alors une nouvelle carrière ouverte à son ambition.

Cependant, si la réduction et le désarmement des Barbaresques ne doivent pas être une source de bonheur pour eux comme pour nous, si nous ne voulons pas les traiter en frères, si nous n'aspirons pas à les rendre nos amis, si nous devons entretenir et perpétuer chez eux l'esclavage et la pauvreté, si le fanatisme peut encore renouveler ces odieuses croisades que la philosophie a vouées trop tard à l'indignation de tous les siècles, si l'Afrique enfin allait devenir le théâtre de notre barbarie, comme l'Asie et l'Amérique l'ont été, le sont encore : tombe dans un éternel oubli le projet que l'humanité vient de nous dicter ici pour le bien de nos semblables ! Restons dans nos ports. Il est indifférent que ce soient les chrétiens ou les musulmans qui souffrent. Il n'y a que l'homme qui soit digne d'intéresser l'homme.

Hommes, vous êtes tous frères. Jusques à quand différerez-vous à vous reconnaître ? Jusques à quand ne verrez-vous pas que la nature, votre mère commune, présente également la nourriture à tous ses enfants ? Pourquoi faut-il que vous vous entre-déchiriez, et que les

mamelles de votre nourrice soient continuellement teintes de votre sang ? Ce qui vous révolterait dans les animaux, vous le faites presque depuis que vous existez. Craindriez-vous de devenir trop nombreux ? Hé ! reposez-vous sur les maladies pestilentielles, sur l'inclémence des éléments, sur vos travaux, sur vos passions, sur vos vices, sur vos préjugés, sur la faiblesse de vos organes, sur la brièveté de votre durée, du soin de vous exterminer. La sagesse de l'être à qui vous devez l'existence a prescrit à votre population et à celle de toutes les espèces vivantes des limites qui ne seront jamais franchies. N'avez-vous pas dans vos besoins, sans cesse renaissants, assez d'ennemis conjurés contre vous, sans faire une ligue avec eux ? L'homme se glorifie de son excellence sur tous les êtres de la nature, et par une férocité qu'on ne remarque pas même dans la race des tigres, l'homme est le plus terrible fléau de l'homme. Si son vœu secret était exaucé, bientôt il n'en resterait qu'un seul sur toute la surface du globe.

24. *Hiérarchie des connaissances*[1]

Et comment nos connaissances ne seraient-elles pas incertaines et bornées? Nos organes sont si faibles, nos moyens si courts, nos études si distraites, notre vie si troublée, et l'objet de nos recherches si vaste! Travaillez sans relâche, naturalistes, physiciens, chimistes, philosophes observateurs de tous les genres, et après des siècles d'efforts réunis et continus, les secrets que vous aurez arrachés à la nature, comparés à son immense richesse, ne seront que la goutte d'eau enlevée au vaste océan. L'homme riche dort; le savant veille, mais il est pauvre. Ses découvertes sont trop indifférentes aux gouvernements pour qu'il puisse solliciter des secours ou espérer des récompenses. On trouverait parmi nous plus d'un Aristote, mais où est le monarque qui lui dira : « Ma puissance est à tes ordres; puise dans mes trésors, et travaille »? Apprends-nous, célèbre Buffon, à quel point de perfection tu aurais porté ton immortel ouvrage si tu avais vécu sous un Alexandre.

L'homme contemplatif est sédentaire, et le voyageur est ignorant ou menteur. Celui qui a reçu le génie en partage dédaigne les détails minutieux de l'expérience, et le

1. Livre XI, chapitre X.
Addition de Diderot.

faiseur d'expériences est presque toujours sans génie. Entre la multitude des agents que la nature emploie, nous n'en connaissons que quelques-uns, et encore ne les connaissons-nous qu'imparfaitement. Qui sait si les autres ne sont pas de nature à échapper pour jamais à nos sens, à nos instruments, à nos observations et à nos essais ? La nature des deux êtres qui composent le monde, l'esprit et la matière, sera toujours un mystère.

Entre les qualités physiques des corps, il n'y en a pas une seule qui ne laisse une infinité d'expériences à faire. Ces expériences même sont-elles toutes possibles ? Combien de temps en serons-nous réduits à des conjectures qu'un jour verra éclore et que le lendemain verra détruites ? Qui donnera un frein à ce penchant presque invincible à l'analogie, manière de juger si séduisante, si commode et si trompeuse ? A peine avons-nous quelques faits que nous bâtissons un système qui entraîne la multitude et suspend la recherche de la vérité. Le temps employé à former une hypothèse et le temps employé à la détruire sont presque également perdus. Les sciences de calcul, satisfaisantes pour l'amour-propre qui se plaît à vaincre les difficultés et pour l'esprit juste qui aime les résultats rigoureux, dureront, mais avec peu d'utilité pour les usages de la vie. La religion, qui jette du dédain sur les travaux d'un être en chrysalide et qui redoute secrètement les progrès de la raison, multipliera les oisifs et retardera l'homme laborieux par la crainte ou par le scrupule. A mesure qu'une science s'avance, les pas deviennent plus difficiles, la généralité se dégoûte, et elle n'est plus cultivée que par quelques hommes opiniâtres, qui s'en occupent soit par habitude, soit par l'espérance bien ou mal fondée de se faire un nom, jusqu'au moment où le ridicule s'en mêle et où l'on montre au doigt ou comme un fou, ou comme un sot celui qui se promet de vaincre une difficulté contre laquelle quelques hommes célèbres ont échoué. C'est ainsi qu'on masque la crainte qu'il ne réussisse.

On a vu dans tous les siècles et chez toutes les nations

les études naître, tomber et se succéder dans un certain ordre réglé. Cette inconstance, cette lassitude ne sont pas d'un homme seulement. C'est un vice des sociétés les plus nombreuses et les plus éclairées. Il semble que les sciences et les arts aient un temps de mode.

Nous avons commencé par avoir des érudits. Après les érudits, des poètes et des orateurs. Après les orateurs et les poètes, des métaphysiciens qui ont fait place aux géomètres, qui ont fait place aux physiciens, qui ont fait place aux naturalistes et aux chimistes. Le goût de l'histoire naturelle est sur son déclin. Nous sommes tout entiers aux questions du gouvernement, de législation, de morale, de politique et de commerce. S'il m'était permis de hasarder une prédiction, j'annoncerais qu'incessamment les esprits se tourneront du côté de l'histoire, carrière immense où la philosophie n'a pas encore mis le pied.

En effet, si de cette multitude infinie de volumes on en arrachait les pages accordées aux grands assassins qu'on appelle conquérants, ou qu'on les réduisît au petit nombre de pages qu'ils méritent à peine, qu'en resterait-il? Qui est-ce qui nous a parlé du climat, du sol, des productions, des quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, des plantes, des fruits, des minéraux, des mœurs, des usages, des superstitions, des préjugés, des sciences, des arts, du commerce, du gouvernement et des lois? Que connaissons-nous de tant de nations anciennes qui puisse être de quelque utilité pour les nations modernes? Et leur sagesse et leur folie ne sont-elles pas également perdues pour nous? Leurs annales ne nous instruisent jamais sur les objets qu'il nous importe le plus de connaître, sur la vraie gloire d'un souverain, sur la base de la force des nations, sur la félicité des peuples, sur la durée des empires. Que ces beaux discours d'un général à ses soldats, au moment d'une action, servent de modèles d'éloquence à un rhéteur, j'y consens; mais, quand je les saurais par cœur, je n'en deviendrais ni plus équitable, ni plus ferme, ni plus instruit, ni meilleur. Le moment

approche où la raison, la justice et la vérité vont arracher des mains de l'ignorance et de la flatterie une plume qu'elles n'ont tenue que trop longtemps. Tremblez, vous qui repaissez les hommes de mensonge, ou qui les faites gémir sous l'oppression. Vous allez être jugés.

25. *Contre la traite des Noirs*[1]

Cependant, rien n'est plus affreux que la condition du Noir dans tout l'archipel américain. On commence par le flétrir du sceau ineffaçable de l'esclavage, en imprimant avec un fer chaud sur ses bras ou sur ses mamelles le nom ou la marque de son oppresseur. Une cabane étroite, malsaine, sans commodités, lui sert de demeure. Son lit est une claie plus propre à briser le corps qu'à le reposer. Quelques pots de terre, quelques plats de bois forment son ameublement. La toile grossière qui cache une partie de sa nudité ne le garantit ni des chaleurs insupportables du jour ni des fraîcheurs dangereuses de la nuit. Ce qu'on lui donne de manioc, de bœuf salé, de morue, de fruits et de racines ne soutient qu'à peine sa misérable existence. Privé de tout, il est condamné à un travail continuel, dans un climat brûlant, sous le fouet toujours agité d'un conducteur féroce.

L'Europe retentit depuis un siècle des plus saines, des plus sublimes maximes de la morale. La fraternité de tous les hommes est établie de la manière la plus touchante dans d'immortels écrits. On s'indigne des cruautés civiles

---

1. Livre XI, chapitres XXII, XXIII et XXIV.
Au moins deux auteurs, Pechmeja et Diderot, sont intervenus dans ces chapitres.

ou religieuses de nos féroces ancêtres, et l'on détourne les regards de ces siècles d'horreur et de sang. Ceux de nos voisins que les Barbaresques ont chargé de chaînes obtiennent nos secours et notre pitié. Des malheurs même imaginaires nous arrachent des larmes dans le silence du cabinet et surtout au théâtre. Il n'y a que la fatale destinée des malheureux nègres qui ne nous intéresse pas. On les tyrannise, on les mutile, on les brûle, on les poignarde, et nous l'entendons dire froidement et sans émotion. Les tourments d'un peuple à qui nous devons nos délices ne vont jamais jusqu'à notre cœur.

L'état de ces esclaves, quoique partout déplorable, éprouve quelque variation dans les colonies. Celles qui jouissent d'un sol étendu leur donnent communément une portion de terre qui doit fournir à tous leurs besoins. Ils peuvent employer à son exploitation une partie du dimanche, et le peu de moments qu'ils dérobent les autres jours au temps de leurs repas. Dans les îles plus resserrées, le colon fournit lui-même la nourriture, dont la plus grande partie a passé les mers. L'ignorance, l'avarice ou la pauvreté ont introduit dans quelques-unes un moyen de pourvoir à la subsistance des nègres, également destructeur pour les hommes et pour la culture. On leur accorde le samedi ou un autre jour pour gagner, soit en travaillant dans les habitations voisines, soit en les pillant, de quoi vivre pendant la semaine.

Outre ces différences tirées de la situation locale des établissements dans les îles de l'Amérique, chaque nation européenne a une manière de traiter ses esclaves qui lui est propre. L'Espagnol en fait les compagnons de son indolence, le Portugais les instruments de ses débauches, le Hollandais les victimes de son avarice. Aux yeux de l'Anglais, ce sont des êtres purement physiques, qu'il ne faut pas user ou détruire sans nécessité, mais jamais il ne se familiarise avec eux, jamais il ne leur sourit, jamais il ne leur parle. On dirait qu'il craint de leur laisser soupçonner que la nature ait pu mettre entre eux et lui quelque trait de ressemblance. Aussi en est-il haï. Le

Français, moins fier, moins dédaigneux, accorde aux Africains une sorte de moralité, et ces malheureux, touchés de l'honneur de se voir traités comme des créatures presque intelligentes, paraissent oublier qu'un maître impatient de faire fortune outre presque toujours la mesure de leurs travaux et les laisse manquer souvent de subsistances.

Les opinions même des Européens influent sur le sort des nègres de l'Amérique. Les protestants, qui n'ont pas l'esprit de prosélytisme, les laissent vivre dans le mahométisme ou dans l'idolâtrie où ils sont nés, sous prétexte qu'il serait indigne de tenir *ses frères en Christ* dans la servitude. Les catholiques se croient obligés de leur donner quelques instructions, de les baptiser, mais leur charité ne s'étend pas plus loin que les cérémonies d'un baptême, nul et vain pour des hommes qui ne craignent pas les peines d'un enfer auquel ils sont, disent-ils, accoutumés dès cette vie.

Tout les rend insensibles à cette crainte, et les tourments de leur servitude et les maladies auxquelles ils sont sujets en Amérique. Deux leur sont particulières, c'est le pian et le mal d'estomac. Le premier effet de la dernière est de leur rendre la peau et le teint olivâtres. Leur langue blanchit, un sommeil insurmontable les appesantit, ils sont languissants, incapables du moindre exercice. C'est un anéantissement, un affaissement total de la machine. On est si découragé dans cet état qu'on se laisse assommer plutôt que de marcher. Le dégoût des aliments doux et sains est accompagné d'une espèce de passion pour tout ce qui est salé ou épicé. Les jambes s'enflent, la poitrine s'engorge ; peu échappent. La plupart finissent par être étouffés, après avoir souffert et dépéri pendant plusieurs mois.

L'épaississement du sang, qui paraît être la source de ces maux, peut venir de plusieurs causes. Une des principales est sans doute le chagrin qui doit s'emparer de ces hommes, qu'on arrache violemment à leur patrie, qui se voient garrottés comme des criminels, qui se trouvent

tout à coup sur mer pendant deux mois ou six semaines, qui du sein d'une famille chérie passent sous la verge d'un peuple inconnu, dont ils attendent les plus affreux supplices. Une nourriture nouvelle pour eux, peu agréable en elle-même, les dégoûte dans la traversée. A leur arrivée dans les îles, les aliments qu'on leur distribue ne sont ni suffisants ni bons. Celui qui leur est spécialement destiné, le manioc, est en lui-même très dangereux. Il tue très rapidement les animaux qui en mangent, quoique, par une contradiction trop ordinaire dans la nature, ils en soient avides. Si cette racine ne produit pas un si funeste effet sur les hommes, c'est qu'ils n'en font usage qu'après des préparations qui lui ont ôté tout son venin. Mais combien ces procédés doivent être accompagnés de négligence lorsqu'ils n'ont pour objet que des esclaves!

L'art s'occupe depuis longtemps de trouver des remèdes contre cette maladie de l'estomac. Après bien des expériences, on a jugé que rien n'était plus salutaire que de donner aux Noirs qui en sont atteints trois onces de suc de calebassier rampant, avec une dose à peu près pareille d'une espèce d'atriplex, connu dans les îles sous le nom de jargon. Ce breuvage est précédé par un purgatif, fait avec un demi-gros de gomme-gutte, délayé dans du lait ou dans l'eau de miel.

Le pian, qui est la seconde maladie particulière aux nègres et qui les suit d'Afrique en Amérique, se gagne par naissance et se contracte par communication. Il est commun aux deux sexes. On en est atteint à tout âge, mais plus particulièrement dans l'enfance et dans la jeunesse. Les vieillards ont rarement des forces suffisantes pour résister aux longs et violents traitements qu'il exige.

On compte quatre sortes de pian. Le boutonné, grand et petit comme la petite vérole : celui qui ressemble à la lentille; et enfin le rouge, le plus dangereux de tous.

Le pian attaque toutes les parties du corps, le visage principalement. Il se manifeste par des taches rouges et grainelées comme la framboise. Ces taches dégénèrent en

ulcères sordides, et le mal finit par gagner les os. En général, il y a peu de sensibilité.

La fièvre attaque rarement ceux qui ont le pian. Ils boivent et mangent à leur ordinaire, mais ils ont un éloignement presque invincible pour tout mouvement, sans lequel cependant on ne peut espérer de guérison.

L'éruption dure à peu près trois mois. Pendant ce long espace de temps, on nourrit le malade de giromon, de riz cuit sans graisse ni beurre, et on lui donne pour boisson unique de l'eau où l'on a fait bouillir l'un et l'autre de ces végétaux. Il doit être d'ailleurs tenu très chaudement et livré à tous les exercices qui favorisent le plus fortement la transpiration.

Elle arrive enfin l'époque où il faut purger le malade, le baigner et lui donner du mercure intérieurement et en friction, de manière à n'établir qu'une douce salivation. On seconde l'effet de ce remède, le seul spécifique, par des tisanes faites avec des plantes ou des bois sudorifiques. Il faut même les continuer longtemps après que la cure est regardée comme finie.

L'ulcère, qui a servi d'égout pendant le traitement, n'est pas toujours fermé au terme même de la maladie. On le guérit alors avec le précipité rouge et un digestif.

Les nègres ont une méthode particulière pour faire sécher leurs pustules. Ils y appliquent du noir de chaudière, détrempé dans du suc de limon ou de citron.

Tous les nègres venus de Guinée, ou nés aux îles, hommes et femmes, ont le pian une fois en leur vie. C'est une gourme qu'ils sont obligés de jeter, mais il est sans exemple qu'aucun d'eux en ait été attaqué de nouveau, lorsqu'il avait été guéri radicalement. Les Européens ne prennent jamais ou presque jamais cette maladie, malgré le commerce fréquent, on peut dire journalier, qu'ils ont avec les négresses. Celles-ci nourrissent les enfants blancs et ne leur donnent point le pian. Comment concilier ces faits, qui sont incontestables, avec le système que la médecine paraît avoir adopté sur la nature du pian? Pourquoi ne veut-on pas que le germe, le sang et la peau

des nègres soient susceptibles d'un venin particulier à leur espèce ? La cause de ce mal est peut-être dans celle de leur couleur : une différence en amène d'autres. Il n'y a point d'être ni de qualité qui soient isolés dans la nature.

Mais, quel que soit ce mal, il est prouvé que quatorze ou quinze cent mille Noirs aujourd'hui épars dans les colonies européennes du Nouveau Monde sont les restes infortunés de huit ou neuf millions d'esclaves qu'elles ont reçus. Cette destruction horrible ne peut pas être l'ouvrage du climat, qui se rapproche beaucoup de celui d'Afrique, et moins encore des maladies qui, de l'aveu de tous les observateurs, moissonnent peu de victimes. Sa source doit être dans le gouvernement des esclaves. Ne pourrait-on pas le corriger ?

Comment on pourrait rendre l'état des esclaves plus supportable

Le premier pas dans cette réforme serait d'apprendre à connaître l'homme physique et moral. Ceux qui vont acheter les Noirs sur des côtes barbares, ceux qui les mènent en Amérique, ceux surtout qui dirigent leur industrie se croient obligés par état, souvent même pour leur propre sûreté, d'opprimer ces malheureux. L'âme des conducteurs, fermée à tout sentiment de compassion, ne connaît de ressorts que ceux de la crainte ou de la violence, et elle les emploie avec toute la férocité d'une autorité précaire. Si les propriétaires des habitations, cessant de dédaigner le soin de leurs esclaves, se livraient à une occupation dont tout leur fait un devoir, ils abjureraient bientôt ces erreurs cruelles. L'histoire de tous les peuples leur démontrerait que, pour rendre l'esclavage utile, il faut du moins le rendre doux, que la force ne prévient point les révoltes de l'âme, qu'il est de

l'intérêt du maître que l'esclave aime à vivre, et qu'il n'en faut plus rien attendre dès qu'il ne craint plus de mourir.

Ce trait de lumière puisé dans le sentiment mènerait à beaucoup de réformes. On se rendrait à la nécessité de loger, de vêtir, de nourrir convenablement des êtres condamnés à la plus pénible servitude qui ait existé depuis l'infâme origine de l'esclavage. On sentirait qu'il n'est pas dans la nature que ceux qui ne recueillent aucun fruit de leurs sueurs, qui n'agissent que par des impulsions étrangères, puissent avoir la même intelligence, la même économie, la même activité, la même force que l'homme qui jouit du produit entier de ses peines, qui ne suit d'autre direction que celle de sa volonté. Par degrés, on arriverait à cette modération politique qui consiste à épargner les travaux, à mitiger les peines, à rendre à l'homme une partie de ses droits, pour en retirer plus sûrement le tribut des devoirs qu'on lui impose. Le résultat de cette sage économie serait la conservation d'un grand nombre d'esclaves que les maladies, causées par le chagrin ou l'ennui, enlèvent aux colonies. Loin d'aggraver le joug qui les accable, on chercherait à en adoucir, à en dissiper même l'idée, en favorisant un goût naturel qui semble particulier aux nègres.

Leurs organes sont singulièrement sensibles à la puissance de la musique. Leur oreille est si juste que dans leurs danses la mesure d'une chanson les fait sauter et retomber cent à la fois, frappant la terre d'un seul coup. Suspendus, pour ainsi dire, à la voix du chanteur, à la corde d'un instrument, une vibration de l'air est l'âme de tous ces corps ; un son les agite, les enlève et les précipite. Dans leurs travaux, le mouvement de leurs bras ou de leurs pieds est toujours en cadence. Ils ne font rien qu'en chantant, rien sans avoir l'air de danser. La musique chez eux anime le courage, éveille l'indolence. On voit sur tous les muscles de leurs corps toujours nus l'expression de cette extrême sensibilité pour l'harmonie. Poètes et musiciens, ils subordonnent toujours la parole au chant par la liberté qu'ils se réservent d'allonger ou d'abréger les mots

pour les appliquer à un air qui leur plaît. Un objet, un événement frappe un nègre; il en fait aussitôt le sujet d'une chanson. Ce fut dans tous les âges l'origine de la poésie. Trois ou quatre paroles qui se répètent alternativement entre le chanteur et les assistants en chœur forment quelquefois tout le poème. Cinq ou six mesures font toute l'étendue de la chanson. Ce qui paraît singulier, c'est que le même air, quoiqu'il ne soit qu'une répétition continuelle des mêmes tons, les occupe, les fait travailler, ou danser pendant des heures entières; il n'entraîne pas pour eux, ni même pour les Blancs, l'ennui de l'uniformité que devraient causer ces répétitions. Cette espèce d'intérêt est dû à la chaleur et à l'expression qu'ils mettent dans leurs chants. Leurs airs sont presque toujours à deux temps. Aucun n'excite la fierté. Ceux qui sont faits pour la tendresse inspirent plutôt une sorte de langueur. Ceux même qui sont les plus gais portent une certaine empreinte de mélancolie. C'est la manière la plus profonde de jouir pour les âmes sensibles.

Un penchant si vif pourrait devenir un grand mobile entre des mains habiles. On s'en servirait pour établir des fêtes, des jeux, des prix. Ces amusements économisés avec intelligence, empêcheraient la stupidité si ordinaire dans les esclaves, allégeraient leurs travaux et les préserveraient de ce chagrin dévorant qui les consume et abrège leurs jours. Après avoir pourvu à la conservation des Noirs apportés d'Afrique, on s'occuperait de ceux qui sont nés dans les îles mêmes.

Ce ne sont pas les nègres qui refusent de se multiplier dans les chaînes de leur esclavage. C'est la cruauté de leurs maîtres qui a su rendre inutile le vœu de la nature. Nous exigeons des négresses des travaux si durs, avant et après leur grossesse, que leur fruit n'arrive pas à terme, ou survit peu à l'accouchement. Quelquefois même on voit des mères désespérées par les châtiments que la faiblesse de leur état leur occasionne arracher leurs enfants du berceau pour les étouffer dans leurs bras et les immoler avec une fureur mêlée de vengeance et de pitié,

pour en priver des maîtres barbares. Cette atrocité, dont toute l'horreur retombe sur les Européens, leur ouvrira peut-être les yeux. Leur sensibilité sera réveillée par des intérêts mieux raisonnés. Ils connaîtront qu'ils perdent plus qu'ils ne gagnent à outrager perpétuellement l'humanité ; et, s'ils ne deviennent pas les bienfaiteurs de leurs esclaves, du moins cesseront-ils d'en être les bourreaux.

On les verra peut-être se déterminer à rompre les fers des mères qui auront élevé un nombre considérable d'enfants jusqu'à l'âge de six ans. Rien n'égale l'appât de la liberté sur le cœur de l'homme. Les négresses animées par l'espoir d'un si grand avantage, auquel toutes aspireraient, et auquel peu parviendraient, feraient succéder à la négligence et au crime la vertueuse émulation d'élever des enfants, dont le nombre et la conservation leur assureraient un état tranquille.

Après avoir pris des mesures sages pour ne pas priver leurs habitations des secours que leur offre une fécondité presque incroyable, ils songeront à nourrir, à étendre la culture par la population, et sans moyens étrangers. Tout les invite à établir ce système facile et naturel.

Il y a quelques puissances dont les établissements des îles de l'Amérique acquièrent tous les jours de l'étendue, et il n'y en a aucune dont la masse de travail n'augmente continuellement. Ces terres exigent donc de jour en jour un plus grand nombre de bras pour leur exploitation. L'Afrique, où les Européens vont recruter la population de leurs colonies, leur fournit graduellement moins d'hommes, et en les donnant plus faibles elle les vend plus cher. Cette mine d'esclaves s'épuisera de plus en plus avec le temps. Mais cette révolution dans le commerce fût-elle aussi chimérique qu'elle paraît prochaine, il n'en reste pas moins démontré qu'un grand nombre d'esclaves tirés d'une région éloignée périt dans la traversée ou dans un nouvel hémisphère, que rendus en Amérique ils reviennent à un très haut prix, qu'il y en a peu dont la vie ordinaire ne soit abrégée, et que la plupart de ceux qui parviennent à une vieillesse malheureuse sont extrême-

ment bornés, accoutumés dès l'enfance à l'oisiveté, souvent peu propres aux occupations qu'on leur destine, et continuellement désespérés d'être séparés pour toujours de leur patrie. Si le sentiment ne nous trompe pas, des cultivateurs nés dans les îles mêmes de l'Amérique, respirant toujours leur premier air, élevés sans autre dépense qu'une nourriture peu chère, formés de bonne heure au travail par leurs propres pères, doués d'une intelligence ou d'une aptitude singulière pour tous les arts : ces cultivateurs devraient être préférables à des esclaves vendus, expatriés et toujours forcés.

Le moyen de substituer aux Noirs étrangers ceux des colonies mêmes s'offre sans le chercher. Il se réduit à soigner les enfants noirs qui naissent dans les îles, à concentrer dans leurs ateliers cette foule d'esclaves qui promènent leur inutilité, leur libertinage, le luxe et l'insolence de leurs maîtres dans toutes les villes et les ports de l'Europe, surtout à exiger des navigateurs qui fréquentent les côtes d'Afrique qu'ils forment leur cargaison d'un nombre égal d'hommes et de femmes, ou même de quelques femmes de plus durant quelques années, pour faire cesser plutôt la disproportion qui se trouve entre les deux sexes.

Cette dernière précaution, en mettant les plaisirs de l'amour à la portée de tous les Noirs, les consolerait et les multiplierait. Ces malheureux, oubliant le poids de leurs chaînes, se sentiront renaître. Ils sont la plupart fidèles jusqu'à la mort aux négresses que l'amour et l'esclavage leur ont données pour compagnes ; ils les traitent avec cette compassion que les misérables puisent mutuellement les uns pour les autres dans la dureté même de leur sort ; ils les soulagent sous le fardeau de leurs occupations ; ils s'affligent du moins avec elles, lorsque par l'excès du travail, ou par le défaut de nourriture, la mère ne peut offrir à son enfant qu'une mamelle tarie ou baignée de ses larmes. De leur côté, les femmes, quoiqu'on ne leur fasse pas une obligation d'être chastes, sont inébranlables dans leurs engagements, à moins que la

vanité d'être aimées des Blancs ne les rende volages... Malheureusement, c'est une tentation d'inconstance à laquelle elles n'ont que trop souvent occasion de succomber.

Ceux qui ont cherché les causes de ce goût pour les négresses, qui paraît si dépravé dans les Européens, en ont trouvé la source dans la nature du climat, qui, sous la zone torride, entraîne invinciblement à l'amour ; dans la facilité de satisfaire sans contrainte et sans assiduité ce penchant insurmontable ; dans un certain attrait piquant de beauté qu'on trouve bientôt dans les négresses, lorsque l'habitude a familiarisé les yeux avec leur couleur : surtout dans une ardeur de tempérament qui leur donne le pouvoir d'inspirer et de sentir les plus brûlants transports. Aussi se vengent-elles, pour ainsi dire, de la dépendance humiliante de leur condition par les passions désordonnées qu'elles excitent dans leurs maîtres, et nos courtisanes en Europe n'ont pas mieux que les esclaves négresses l'art de consumer et de renverser de grandes fortunes. Mais les Africaines l'emportent sur les Européennes en véritable passion pour les hommes qui les achètent. C'est à la fidélité de leur amour qu'on a dû plus d'une fois le bonheur d'avoir découvert et prévenu des conspirations qui auraient fait succomber tous les oppresseurs sous le couteau de leurs esclaves. Ce châtiment, sans doute, était bien mérité par la double tyrannie de ces indignes ravisseurs de biens et de la liberté de tant de peuples.

Origine et progrès de l'esclavage. Arguments imaginés pour le justifier. Réponse à ces arguments

Car on ne s'avilira pas ici jusqu'à grossir la liste ignominieuse de ces écrivains qui consacrent leurs talents à justifier par la politique ce que réprouve la morale.

Dans un siècle où tant d'erreurs sont courageusement démasquées, il serait honteux de taire des vérités importantes à l'humanité. Si tout ce que nous avons déjà dit n'a paru tendre qu'à diminuer le poids de la servitude, c'est qu'il fallait soulager d'abord des malheureux qu'on ne pouvait délivrer ; c'est qu'il s'agissait de convaincre leurs oppresseurs mêmes, qu'ils étaient cruels au préjudice de leurs intérêts. Mais, en attendant que de grandes révolutions fassent sentir l'évidence de cette vérité, il convient de s'élever plus haut. Démontrons d'avance qu'il n'est point de raison d'Etat qui puisse autoriser l'esclavage. Ne craignons pas de citer au tribunal de la lumière et de la justice éternelles les gouvernements qui tolèrent cette cruauté, ou qui ne rougissent pas même d'en faire la base de leur puissance.

L'esclavage est l'état d'un homme qui, par la force ou des conventions, a perdu la propriété de sa personne et dont un maître peut disposer comme de sa chose.

Cet odieux état fut inconnu dans les premiers âges. Les hommes étaient tous égaux, mais cette égalité naturelle ne dura pas longtemps. Comme il n'y avait pas encore de gouvernement régulier établi pour maintenir l'ordre social, comme il n'existait alors aucune des professions lucratives que le progrès de la civilisation a introduites depuis parmi les nations, les plus forts ou les plus adroits s'emparèrent bientôt des meilleurs terrains et les plus faibles ou les plus bornés furent réduits à se soumettre à ceux qui pouvaient les nourrir ou les défendre. Cette dépendance était tolérable. Dans la simplicité des anciennes mœurs, il y avait peu de distinction entre un maître et ses serviteurs. Leur habillement, leur nourriture, leur logement n'étaient guère différents. Si quelquefois le supérieur impétueux et violent, comme le sont généralement les sauvages, s'abandonnait à la férocité de son caractère, c'était un acte passager, qui ne changeait pas l'état habituel des choses. Mais cet ordre ne tarda pas à s'altérer. Ceux qui commandaient s'accoutumèrent aisément à se croire d'une nature supérieure à ceux qui leur

obéissaient. Ils les éloignèrent d'eux et les avilirent. Ce mépris eut des suites funestes. On s'accoutuma à regarder ces malheureux comme des esclaves, et ils le devinrent. Chacun en disposa de la manière la plus favorable à ses intérêts ou à ses passions. Un maître qui n'avait plus besoin de leur travail les vendait ou les échangeait. Celui qui en voulait augmenter le nombre les encourageait à se multiplier.

Lorsque les sociétés, devenues plus fortes et plus nombreuses, connurent les arts et le commerce, le faible trouva un appui dans le magistrat et le pauvre des ressources dans les différentes branches d'industrie. L'un et l'autre sortirent, par degrés, de l'espèce de nécessité où ils s'étaient trouvés de prendre des fers pour obtenir des subsistances. L'usage de se mettre au pouvoir d'un autre devint de jour en jour plus rare, et la liberté fut enfin regardée comme un bien précieux et inaliénable.

Cependant les lois, encore imparfaites et féroces, continuèrent quelque temps à imposer la peine de la servitude. Comme, dans les temps d'une ignorance profonde, la satisfaction de l'offensé est l'unique fin qu'une autorité mal conçue se propose, on livrait à l'accusateur ceux qui avaient blessé à son égard les principes de la justice. Les tribunaux se décidèrent dans la suite par des vues d'une utilité plus étendue. Tout crime leur parut, avec raison, un attentat contre la société, et le malfaiteur devint l'esclave de l'Etat, qui en disposait de la manière la plus avantageuse au bien public. Alors il n'y eut plus de captifs que ceux que donnait la guerre.

Avant qu'il y eût une puissance établie pour assurer l'ordre, les querelles entre les individus étaient fréquentes, et le vainqueur ne manquait guère de réduire le vaincu en servitude. Cette coutume continua longtemps dans les démêlés de nation à nation, parce que, chaque combattant se mettant en campagne à ses propres frais, il restait le maître des prisonniers qu'il avait faits lui-même ou de ceux qui, dans le partage du butin, lui étaient donnés pour prix de ses actions. Mais lorsque les armées furent

devenues mercenaires, les gouvernements, qui faisaient toutes les dépenses de la guerre et qui couraient tous les hasards des événements, s'approprièrent les dépouilles de l'ennemi, dont les prisonniers furent toujours la portion la plus importante. Il fallut alors acheter les esclaves à l'Etat, ou aux nations voisines et sauvages. Telle fut la pratique des Grecs, des Romains, de tous les peuples qui voulurent multiplier leurs jouissances par cet inhumain et barbare usage.

L'Europe retomba dans le chaos des premiers âges, lorsque les peuples du Nord renversèrent le colosse qu'une république guerrière et politique avait élevé avec tant de gloire. Ces barbares, qui avaient eu des esclaves dans leurs forêts, les multiplièrent prodigieusement dans les provinces qu'ils envahirent. On ne réduisait pas seulement en servitude ceux qui étaient pris les armes à la main : cet état humiliant fut le partage de beaucoup de citoyens qui cultivaient dans leurs tranquilles foyers les arts de la paix. Cependant, le nombre des hommes libres fut le plus considérable dans les contrées assujetties, tout le temps que les conquérants furent fidèles au gouvernement qu'ils avaient cru devoir établir, pour contenir leurs nouveaux sujets et pour les garantir des invasions étrangères. Mais, aussitôt que cette institution singulière, qui, d'une nation ordinairement dispersée, ne faisait qu'une armée toujours sur pied, eut perdu de sa force, dès que les heureux rapports qui unissaient les moindres soldats de ce corps puissant à leur roi ou à leur général eurent cessé d'exister, alors se forma le système d'une oppression universelle. Il n'y eut plus de différence bien marquée entre ceux qui avaient conservé leur indépendance et ceux qui depuis longtemps gémissaient dans la servitude.

Les hommes libres, soit qu'ils habitassent les villes, soit qu'ils vécussent à la campagne, se trouvaient placés dans le domaine du roi ou sur les terres de quelque baron. Tous les possesseurs de fiefs prétendirent, dans ces temps d'anarchie, qu'un roturier, quel qu'il fût, ne pouvait avoir que des propriétés précaires et qui venaient originaire-

ment de leur libéralité. Ce préjugé, le plus extravagant peut-être qui ait affligé l'espèce humaine, fit croire à la noblesse qu'elle ne pouvait jamais être injuste, quelles que fussent les obligations qu'elle imposait à ces êtres vils.

D'après ces principes, on voulait qu'il ne leur fût pas permis de s'éloigner, sans congé, du sol qui les avait vu naître. Ils ne pouvaient disposer de leurs biens ni par testament ni par aucun acte passé durant leur vie, et leur seigneur était leur héritier nécessaire dès qu'ils ne laissaient point de postérité, ou que cette postérité était domiciliée sur un autre territoire. La liberté de donner des tuteurs à leurs enfants leur était ôtée, et celle de se marier n'était accordée qu'à ceux qui en pouvaient acheter la permission. On craignait si fort que les peuples s'éclairassent sur leurs droits ou leurs intérêts que la faveur d'apprendre à lire était une de celles qui s'accordaient plus difficilement. On les obligea aux corvées les plus humiliantes. Les taxes qu'on leur imposait étaient arbitraires, injustes, oppressives, ennemies de toute activité, de toute industrie. Ils étaient obligés de défrayer leur tyran lorsqu'il arrivait : leurs vivres, leurs meubles, leurs troupeaux, tout était alors au pillage. Un procès était-il commencé, on ne pouvait pas le terminer par les voies de la conciliation, parce que cet accommodement aurait privé le seigneur des droits que devait lui valoir sa sentence. Tout échange entre particuliers était défendu, à l'époque où le possesseur du fief voulait vendre lui-même les denrées qu'ils avaient recueillies ou même achetées. Telle était l'oppression sous laquelle gémissait la classe du peuple la moins maltraitée. Si quelques-unes des vexations dont on vient de voir le détail étaient inconnues dans certains lieux, elles étaient toujours remplacées par d'autres, souvent plus intolérables.

Des villes d'Italie que des hasards heureux avaient mises en possession de quelques branches de commerce rougirent les premières des humiliations d'un pareil état, et elles trouvèrent dans leurs richesses les moyens de secouer le joug de leurs faibles despotes. D'autres achetè-

rent leur liberté des empereurs qui, durant les démêlés sanglants et interminables qu'ils avaient avec les papes et avec leurs vassaux, se trouvaient trop heureux de vendre des privilèges que leur position ne leur permettait pas de refuser. Il y eut même des princes assez sages pour sacrifier la partie de leur autorité que la fermentation des esprits leur fit prévoir qu'ils ne tarderaient pas à perdre. Plusieurs de ces villes restèrent isolées. Un plus grand nombre unirent leurs intérêts. Toutes formèrent des sociétés politiques gouvernées par des lois que les citoyens eux-mêmes avaient dictées.

Le succès dont cette révolution dans le gouvernement fut suivie frappa les nations voisines. Cependant, comme les rois et les barons qui les opprimaient n'étaient pas forcés par les circonstances de renoncer à leur souveraineté, ils se contentèrent d'accorder aux villes de leur dépendance des immunités précieuses et considérables. Elles furent autorisées à s'entourer de murs, à prendre les armes, à ne payer qu'un tribut régulier et modéré. La liberté était si essentielle à leur constitution qu'un serf qui s'y réfugiait devenait citoyen s'il n'était réclamé dans l'année. Ces communautés ou corps municipaux prospérèrent en raison de leur position, de leur population, de leur industrie.

Tandis que la condition des hommes réputés libres s'améliorait si heureusement, celle des esclaves restait toujours la même, c'est-à-dire la plus déplorable qu'il fût possible d'imaginer. Ces malheureux appartenaient si entièrement à leur maître qu'il les vendait ou les échangeait selon ses désirs. Toute propriété leur était refusée, même de ce qu'ils épargnaient, lorsqu'on leur assignait une somme fixe pour leur subsistance. On les mettait à la torture pour la moindre faute. Ils pouvaient être punis de mort sans l'intervention du magistrat. Le mariage leur fut longtemps interdit : les liaisons entre les deux sexes étaient illégales ; on les souffrait, on les encourageait même ; mais elles n'étaient pas honorées de la bénédiction nuptiale. Les enfants n'avaient pas d'autre condition que

celle de leur père : ils naissaient, ils vivaient, ils mouraient dans la servitude. Dans la plupart des cours de justice, leur témoignage n'était pas reçu contre un homme libre. Ils étaient asservis à un habillement particulier, et cette distinction humiliante leur rappelait à chaque moment l'opprobre de leur existence. Pour comble d'infortune, l'esprit du système féodal contrariait l'affranchissement de cette espèce d'hommes. Un maître généreux pouvait, à la vérité, quand il le voulait, briser les fers de ses esclaves domestiques, mais il fallait des formalités sans nombre pour changer la condition des serfs attachés à la glèbe. Suivant une maxime généralement établie, un vassal ne pouvait pas diminuer la valeur d'un fief qu'il avait reçu, et c'était la diminuer que de lui ôter ses cultivateurs. Cet obstacle devait ralentir, mais ne pouvait pas empêcher entièrement la révolution, et voici pourquoi.

Les Germains et les autres conquérants s'étaient approprié d'immenses domaines à l'époque de leur invasion. La nature de ces biens ne permit pas de les démembrer. Dès lors, le propriétaire ne pouvait pas retenir sous ses yeux tous ses esclaves, et il fut forcé de les disperser sur le sol qu'ils devaient défricher. Leur éloignement empêchant de les surveiller, il fut jugé convenable de les encourager par des récompenses proportionnées à l'étendue et au succès de leur travail. Ainsi, on ajouta à leur entretien ordinaire des gratifications qui étaient communément une portion plus ou moins considérable du produit des terres.

Par cet arrangement, les *vilains* formèrent une espèce d'association avec leurs maîtres. Les richesses qu'ils acquirent dans ce marché avantageux les mirent en état d'offrir une rente fixe des terres qu'on leur confiait, à condition que le surplus leur appartiendrait. Comme les seigneurs retiraient alors sans risque et sans inquiétude de leurs possessions autant ou plus de revenu qu'ils n'en avaient anciennement obtenu, cette pratique s'accrédita et devint peu à peu universelle. Le propriétaire n'eut plus d'intérêt à s'occuper d'esclaves qui cultivaient à leurs

propres frais et qui étaient exacts dans leurs paiements. Ainsi finit la servitude personnelle.

Il arrivait quelquefois qu'un entrepreneur hardi, qui avait jeté des fonds considérables dans sa ferme, en était chassé, avant d'avoir recueilli le fruit de ses avances. Cet inconvénient fit qu'on exigea des baux de plusieurs années. Ils s'étendirent dans la suite à la vie entière du cultivateur ; et souvent ils furent assurés à sa postérité la plus reculée. Alors finit la servitude réelle.

Ce grand changement, qui se faisait pour ainsi dire de lui-même, fut précipité par une cause qui mérite d'être remarquée. Tous les gouvernements de l'Europe étaient aristocratiques. Le chef de chaque république était perpétuellement en guerre avec ses barons. Hors d'état, le plus souvent, de leur résister par la force, il était obligé d'appeler les ruses à son secours. Celle que les souverains employèrent le plus utilement fut de protéger les esclaves contre la tyrannie de leurs maîtres et de saper le pouvoir des nobles en diminuant la dépendance de leurs sujets. Il n'est pas sans vraisemblance que quelques rois favorisèrent la liberté par le seul motif d'une utilité générale, mais la plupart furent visiblement conduits à cette heureuse politique plutôt par leur intérêt personnel que par des principes d'humanité et de bienfaisance.

Quoi qu'il en soit, la révolution fut si entière que la liberté devint plus générale dans la plus grande partie de l'Europe qu'elle ne l'avait été sous aucun climat ni dans aucun siècle. Dans tous les gouvernements anciens, dans ceux même qu'on nous propose toujours pour modèles, la plupart des hommes furent condamnés à une servitude honteuse et cruelle. Plus les sociétés acquéraient de lumières, de richesses et de puissance, plus le nombre des esclaves s'y multipliait, plus leur sort était déplorable. Athènes eut vingt serfs pour un citoyen. La disproportion fut encore plus grande à Rome, devenue la maîtresse de l'univers. Dans les deux républiques, l'esclavage fut porté aux derniers excès de la fatigue, de la misère et de l'opprobre. Depuis qu'il est aboli parmi nous, le peuple

est cent fois plus heureux, même dans les empires les plus despotiques, qu'il ne le fut autrefois dans les démocraties les mieux ordonnées.

Mais à peine la liberté domestique venait de renaître en Europe qu'elle alla s'ensevelir en Amérique. L'Espagnol, que les vagues vomirent le premier sur les rivages de ce Nouveau Monde, ne crut rien devoir à des peuples qui n'avaient ni sa couleur, ni ses usages, ni sa religion. Il ne vit en eux que des instruments de son avarice, et il les chargea de fers. Ces hommes faibles et qui n'avaient pas l'habitude du travail expirèrent bientôt dans les vapeurs des mines, ou dans d'autres occupations presque aussi meurtrières. Alors, on demanda des esclaves à l'Afrique. Leur nombre s'est accru à mesure que les cultures se sont étendues. Les Portugais, les Hollandais, les Anglais, les Français, les Danois : toutes ces nations, libres ou asservies, ont cherché sans remords une augmentation de fortune dans les sueurs, dans le sang, dans le désespoir de ces malheureux. Quel affreux système !

La liberté est la propriété de soi. On distingue trois sortes de liberté. La liberté naturelle, la liberté civile, la liberté politique, c'est-à-dire la liberté de l'homme, celle du citoyen et celle d'un peuple. La liberté naturelle est le droit que la nature a donné à tout homme de disposer de soi à sa volonté. La liberté civile est le droit que la société doit garantir à chaque citoyen de pouvoir faire tout ce qui n'est pas contraire aux lois. La liberté politique est l'état d'un peuple qui n'a point aliéné sa souveraineté et qui fait ses propres lois, ou est associé, en partie, à sa législation.

La première de ces libertés est, après la raison, le caractère distinctif de l'homme. On enchaîne et on assujettit la brute parce qu'elle n'a aucune notion du juste et de l'injuste, nulle idée de grandeur et de bassesse. Mais en moi la liberté est le principe de mes vices et de mes vertus. Il n'y a que l'homme libre qui puisse dire *je veux* ou *je ne veux pas* et qui puisse par conséquent être digne d'éloge ou de blâme.

Sans la liberté, ou la propriété de son corps et la

jouissance de son esprit, on n'est ni époux, ni père, ni parent, ni ami. On n'a ni patrie, ni concitoyen, ni dieu. Dans la main du méchant, instrument de sa scélératesse, l'esclave est au-dessous du chien que l'Espagnol lâchait contre l'Américain, car la conscience qui manque au chien reste à l'homme. Celui qui abdique lâchement sa liberté se voue au remords et à la plus grande misère qu'un être pensant et sensible puisse éprouver. S'il n'y a, sous le ciel, aucune puissance qui puisse changer mon organisation et m'abrutir, il n'y en a aucune qui puisse disposer de ma liberté. Dieu est mon père, et non pas mon maître. Je suis son enfant, et non son esclave. Comment accorderais-je donc au pouvoir de la politique ce que je refuse à la toute-puissance divine ?

Ces vérités éternelles et immuables, le fondement de toute morale, la base de tout gouvernement raisonnable seront-elles contestées ? Oui ! et ce sera une barbare et sordide avarice qui aura cette homicide audace. Voyez cet armateur qui, courbé sur son bureau, règle, la plume à la main, le nombre des attentats qu'il peut faire commettre sur les côtes de Guinée ; qui examine à loisir de quel nombre de fusils il aura besoin pour obtenir un nègre, de chaînes pour le tenir garrotté sur son navire, de fouets pour le faire travailler ; qui calcule de sang-froid combien lui vaudra chaque goutte de sang dont cet esclave arrosera son habitation ; qui discute si la négresse donnera plus ou moins à sa terre par les travaux de ses faibles mains que par les dangers de l'enfantement. Vous frémissez... Eh ! s'il existait une religion qui tolérât, qui autorisât ne fût-ce que par son silence de pareilles horreurs ; si occupée de questions oiseuses ou séditieuses, elle ne tonnait pas sans cesse contre les auteurs ou les instruments de cette tyrannie ; si elle faisait un crime à l'esclave de briser ses fers ; si elle souffrait dans son sein le juge inique qui condamne le fugitif à la mort : si cette religion existait, n'en faudrait-il pas étouffer les ministres sous les débris de leurs autels ?

Hommes ou démons, qui que vous soyez, oserez-vous

justifier les attentats contre mon indépendance par le droit du plus fort ? Quoi ! celui qui veut me rendre esclave n'est point coupable ; il use de ses droits. Où sont-ils, ces droits ? Qui leur a donné un caractère assez sacré pour faire taire les miens ? Je tiens de la nature le droit de me défendre ; elle ne t'a pas donc donné celui de m'attaquer. Que si tu te crois autorisé à m'opprimer, parce que tu es plus fort et plus adroit que moi, ne te plains donc pas quand mon bras vigoureux ouvrira ton sein pour y chercher ton cœur ; ne te plains pas lorsque, dans tes entrailles déchirées, tu sentiras la mort que j'y aurai fait passer avec tes aliments. Je suis plus fort ou plus adroit que toi ; sois à ton tour victime ; expie maintenant le crime d'avoir été oppresseur.

Mais, dit-on, dans toutes les régions et dans tous les siècles, l'esclavage s'est plus ou moins généralement établi.

Je le veux, mais que m'importe ce que les autres peuples ont fait dans les autres âges. Est-ce aux usages des temps ou à sa conscience qu'il faut en appeler ? Est-ce l'intérêt, l'aveuglement, la barbarie, ou la raison et la justice qu'il faut écouter ? Si l'universalité d'une pratique en prouvait l'innocence, l'apologie des usurpations, des conquêtes, de toutes les sortes d'oppressions serait achevée.

Mais les anciens peuples se croyaient, dit-on, maîtres de la vie de leurs esclaves ; et nous, devenus humains, nous ne disposons plus que de leur liberté, que de leur travail.

Il est vrai. Le cours des lumières a éclairé sur ce point important les législateurs modernes. Tous les codes, sans exception, se sont armés pour la conservation de l'homme même qui languit dans la servitude. Ils ont voulu que son existence fût sous la protection du magistrat, que les tribunaux seuls en pussent précipiter le terme. Mais cette loi, la plus sacrée des institutions sociales, a-t-elle jamais eu quelque force ? L'Amérique n'est-elle pas peuplée de colons atroces qui, usurpant insolemment les droits sou-

verains, font expier par le fer ou dans la flamme les infortunées victimes de leur avarice? A la honte de l'Europe, cette sacrilège infraction ne reste-t-elle pas impunie? Je vous défie, vous, le défenseur ou le panégyriste de notre humanité et de notre justice, je vous défie de me nommer un des assassins, un seul qui ait porté sa tête sur un échafaud.

Supposons, je le veux bien, l'observation rigoureuse de ces règlements qui à votre gré honorent si fort notre âge. L'esclave sera-t-il beaucoup moins à plaindre? Eh quoi! le maître qui dispose de l'emploi de mes forces, ne dispose-t-il pas de mes jours qui dépendent de l'usage volontaire et modéré de mes facultés? Qu'est-ce que l'existence pour celui qui n'en a pas la propriété? Je ne puis tuer mon esclave, mais je puis faire couler son sang goutte à goutte sous le fouet d'un bourreau; je puis l'accabler de douleurs, de travaux, de privations; je puis attaquer de toutes parts et miner sourdement les principes et les ressorts de sa vie; je puis étouffer par des supplices lents le germe malheureux qu'une négresse porte dans son sein. On dirait que les lois ne protègent l'esclave contre une mort prompte que pour laisser à ma cruauté le droit de le faire mourir tous les jours. Dans la vérité, le droit d'esclavage est celui de commettre toutes sortes de crimes. Ceux qui attaquent la propriété, vous ne laissez pas à votre esclave celle de sa personne; ceux qui détruisent la sûreté, vous pouvez l'immoler à vos caprices; ceux qui font frémir la pudeur... Tout mon sang se soulève à ces images horribles. Je hais, je fuis l'espèce humaine, composée de victimes et de bourreaux; et si elle ne doit pas devenir meilleure, puisse-t-elle s'anéantir!

Mais les nègres sont une espèce d'hommes nés pour l'esclavage. Ils sont bornés, fourbes, méchants; ils conviennent eux-mêmes de la supériorité de notre intelligence et reconnaissent presque la justice de notre empire.

Les nègres sont bornés, parce que l'esclavage brise tous les ressorts de l'âme. Ils sont méchants, pas assez avec vous. Ils sont fourbes, parce qu'on ne doit pas la vérité à

ses tyrans. Ils reconnaissent la supériorité de notre esprit parce que nous avons perpétué leur ignorance ; la justice de notre empire, parce que nous avons abusé de leur faiblesse. Dans l'impossibilité de maintenir notre supériorité par la force, une criminelle politique s'est rejetée sur la ruse. Vous êtes presque parvenus à leur persuader qu'ils étaient une espèce singulière, née pour l'abjection et la dépendance, pour le travail et le châtiment. Vous n'avez rien négligé pour dégrader ces malheureux, et vous leur reprochez ensuite d'être vils.

Mais ces nègres étaient nés esclaves.

A qui, barbares, ferez-vous croire qu'un homme peut être la propriété d'un souverain ; un fils, la propriété d'un père ; une femme, la propriété d'un mari ; un domestique, la propriété d'un maître ; un nègre, la propriété d'un colon ? Etre superbe et dédaigneux qui méconnais tes frères, ne verras-tu jamais que ce mépris rejaillit sur toi ? Ah ! si tu veux que ton orgueil soit noble, aie assez d'élévation pour le placer dans tes rapports nécessaires avec ces malheureux que tu avilis. Un père commun, une âme immortelle, une félicité future : voilà ta véritable gloire, voilà aussi la leur.

Mais c'est le gouvernement lui-même qui vend les esclaves.

D'où vient à l'Etat ce droit ? Le magistrat, quelque absolu qu'il soit, est-il propriétaire des sujets soumis à son empire ? A-t-il d'autre autorité que celle qu'il tient du citoyen ? Et jamais un peuple a-t-il pu donner le privilège de disposer de sa liberté ?

Mais l'esclave a voulu se vendre. S'il s'appartient à lui-même, il a le droit de disposer de lui. S'il est maître de sa vie, pourquoi ne le serait-il pas de sa liberté ? C'est à lui à se bien apprécier. C'est à lui à stipuler ce qu'il croit valoir. Celui dont il aura reçu le prix convenu l'aura légitimement acquis.

L'homme n'a pas le droit de se vendre, parce qu'il n'a pas celui d'accéder à tout ce qu'un maître injuste, violent, dépravé pourrait exiger de lui. Il appartient à son premier

maître, Dieu, dont il n'est jamais affranchi. Celui qui se vend fait avec son acquéreur un pacte illusoire, car il perd la valeur de lui-même. Au moment qu'il la touche, lui et son argent rentrent dans la possession de celui qui l'achète. Que possède celui qui a renoncé à toute possession ? Que peut avoir à soi celui qui s'est soumis à ne rien avoir ? Pas même de la vertu, pas même de l'honnêteté, pas même une volonté. Celui qui s'est réduit à la condition d'une arme meurtrière est un fou et non pas un esclave. L'homme peut vendre sa vie, comme le soldat ; mais il n'en peut consentir l'abus, comme l'esclave ; et c'est la différence de ces deux états.

Mais ces esclaves avaient été pris à la guerre, et sans nous on les aurait égorgés.

Sans vous, y aurait-il eu des combats ? Les dissensions de ces peuples ne sont-elles pas votre ouvrage ? Ne leur portez-vous pas des armes meurtrières ? Ne leur inspirez-vous pas l'aveugle désir d'en faire usage ? Vos vaisseaux abandonneront-ils ces déplorables plages, avant que la misérable race qui les occupe ait disparu du globe ? Et que ne laissez-vous le vainqueur abuser comme il lui plaira de sa victoire ? Pourquoi vous rendre son complice ?

Mais c'étaient des criminels dignes de mort ou des plus grands supplices, et condamnés dans leur propre pays à l'esclavage.

Etes-vous donc les bourreaux des peuples de l'Afrique ? D'ailleurs, qui les avait jugés ? Ignorez-vous que dans un Etat despotique il n'y a de coupable que le despote ? Le sujet d'un despote est, de même que l'esclave, dans un Etat contre nature. Tout ce qui contribue à y retenir l'homme est un attentat contre sa personne. Toutes les mains qui l'attachent à la tyrannie d'un seul sont des mains ennemies. Voulez-vous savoir quels sont les auteurs et les complices de cette violence ? Ceux qui l'environnent. Sa mère, qui lui a donné les premières leçons de l'obéissance ; son voisin, qui lui en a tracé l'exemple ; ses supérieurs, qui l'y ont forcé ; ses égaux, qui l'y ont entraîné par leur opinion. Tous sont les ministres

et les instruments de la tyrannie. Le tyran ne peut rien par lui-même ; il n'est que le mobile des efforts que font tous ses sujets pour s'opprimer mutuellement. Il les entretient dans un état de guerre continuelle qui rend légitimes les vols, les trahisons, les assassinats. Ainsi que le sang qui coule dans ses veines, tous les crimes partent de son cœur et reviennent s'y concentrer. Caligula disait que si le genre humain n'avait qu'une tête il eût pris plaisir à la faire tomber ; Socrate aurait dit que si tous les crimes pouvaient se trouver sur une même tête ce serait celle-là qu'il faudrait abattre.

Mais ils sont plus heureux en Amérique qu'ils ne l'étaient en Afrique.

Pourquoi donc ces esclaves soupirent-ils sans cesse après leur patrie ? Pourquoi reprennent-ils leur liberté dès qu'ils le peuvent ? Pourquoi préfèrent-ils des déserts et la société des bêtes féroces à un état qui vous paraît si doux ? Pourquoi le désespoir les porte-t-il à se défaire ou à vous empoisonner ? Pourquoi leurs femmes se font-elles si souvent avorter, afin que leurs enfants ne partagent pas leur triste destinée ? Lorsque vous nous parler de la félicité de vos esclaves, vous vous mentez à vous-même ou vous nous trompez. C'est le comble de l'extravagance de vouloir transformer en un acte d'humanité une si étrange barbarie.

Mais en Europe, comme en Amérique, les peuples sont esclaves. L'unique avantage que nous ayons sur les nègres, c'est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.

Il n'est que trop vrai. La plupart des nations sont dans les fers. La multitude est généralement sacrifiée aux passions de quelques oppresseurs privilégiés. On ne connaît guère de région où un homme puisse se flatter d'être le maître de sa personne, de disposer à son gré de son héritage, de jouir paisiblement des fruits de son industrie. Dans les contrées même le moins asservies, le citoyen, dépouillé du produit de son travail par les besoins sans cesse renaissants d'un gouvernement avide

ou obéré, est continuellement gêné sur les moyens les plus légitimes d'arriver au bonheur. Partout, des superstitions extravagantes, des coutumes barbares, des lois surannées étouffent la liberté. Elle renaîtra sans doute un jour de ses cendres. A mesure que la morale et la politique feront des progrès, l'homme recouvrera ses droits. Mais pourquoi faut-il qu'en attendant ces temps heureux, ces siècles de lumière et de prospérité, il y ait des races infortunées à qui l'on refuse jusqu'au nom consolant et honorable d'hommes libres, à qui l'on ravisse jusqu'à l'espoir de l'obtenir, malgré l'instabilité des événements ? Non, quoi qu'on en puisse dire, la condition de ces infortunés n'est pas la même que la nôtre.

Le dernier argument qu'on ait employé pour justifier l'esclavage a été de dire que c'était le seul moyen qu'on eût pu trouver pour conduire les nègres à la béatitude éternelle par le grand bienfait du baptême.

O débonnaire Jésus, eussiez-vous prévu qu'on ferait servir vos douces maximes à la justification de tant d'horreur ! Si la religion chrétienne autorisait ainsi l'avarice des empires, il faudrait en proscrire à jamais les dogmes sanguinaires. Qu'elle rentre dans le néant, ou qu'à la face de l'univers elle désavoue les atrocités dont on la charge. Que ses ministres ne craignent pas de montrer trop d'enthousiasme dans un tel sujet. Plus leur âme s'enflammera, mieux ils serviront leur cause. Leur crime serait de rester calmes et leur transport sera sagesse.

Le défenseur de l'esclavage trouvera, nous n'en doutons point, qu'on n'a pas donné à ses raisons toute l'énergie dont elles étaient susceptibles. Cela pourrait être. Quel est l'homme de bien qui prostituerait son talent à la défense de la plus abominable des causes, qui emploierait son éloquence, s'il en avait, à la justification de mille assassinats commis, de mille assassinats prêts à se commettre ? Bourreau de tes frères, prends toi-même la plume, si tu l'oses, calme le trouble de ta conscience, et endurcis tes complices dans leur crime. J'aurais pu repousser avec plus de force et plus d'étendue les

arguments que j'avais à combattre ; mais en valaient-ils la peine ? Doit-on de grands efforts, toute la contention de son esprit, à celui qui parle de mauvaise foi ? Le mépris du silence ne conviendrait-il pas mieux que la dispute avec celui qui plaide pour son intérêt contre la justice, contre sa propre conviction ? J'en ai trop dit pour l'homme honnête et sensible ; je n'en dirais jamais assez pour le commerçant inhumain.

Hâtons-nous donc de substituer à l'aveugle férocité de nos pères les lumières de la raison et les sentiments de la nature. Brisons les chaînes de tant de victimes de notre cupidité, dussions-nous renoncer à un commerce qui n'a que l'injustice pour base et que le luxe pour objet.

Mais non. Il n'est pas nécessaire de faire le sacrifice de productions que l'habitude nous a rendues si chères. Vous pourriez les tirer de l'Afrique même. Les plus importantes y croissent naturellement, et il serait facile d'y naturaliser les autres. Qui peut douter que des peuples qui vendent leurs enfants pour satisfaire quelques fantaisies passagères ne se déterminassent à cultiver leurs terres pour jouir habituellement de tous les avantages d'une société vertueuse et bien ordonnée ?

Il ne serait pas même peut-être impossible d'obtenir ces productions de vos colonies sans les peupler d'esclaves. Ces denrées pourraient être cueillies par des mains libres, et dès lors consommées sans remords.

Pour atteindre à ce but, regardé si généralement comme chimérique, il ne faudrait pas, selon les idées d'un homme éclairé [2], faire tomber les fers des malheureux qui sont nés dans la servitude, ou qui y ont vieilli. Ces hommes stupides qui n'auraient pas été préparés à un changement d'état seraient incapables de se conduire eux-mêmes. Leur vie ne serait qu'une indolence habituelle, ou un tissu de crimes. Le grand bienfait de la liberté doit être réservé pour leur postérité, et même avec

2. Il s'agit du plan de Bessner, gouverneur de la Guyane.

quelques modifications. Jusqu'à leur vingtième année, ces enfants appartiendront au maître dont l'atelier leur aura servi de berceau, afin qu'il puisse être payé des frais qu'il aura été obligé de faire pour leur conservation. Les cinq années suivantes, ils seront obligés de le servir encore, mais pour un salaire fixé par la loi. Après ce terme, ils seront indépendants, pourvu que leur conduite n'ait pas mérité de reproche grave. S'ils s'étaient rendus coupables d'un délit de quelque importance, le magistrat les condamnerait aux travaux publics pour un temps plus ou moins considérable. On donnera aux nouveaux citoyens une cabane avec un terrain suffisant pour créer un petit jardin; et ce sera le fisc qui fera la dépense de cet établissement. Aucun règlement ne privera ces hommes devenus libres de la faculté d'étendre la propriété qui leur aura été gratuitement accordée. Mettre ces entraves injurieuses à leur activité, à leur intelligence, serait vouloir perdre follement le fruit d'une institution louable.

Cet arrangement produirait, selon les apparences, les meilleurs effets. La population des Noirs, actuellement arrêtée par le regret de ne donner le jour qu'à des êtres voués à l'infortune et à l'infamie, fera des progrès rapides. Elle recevra les soins les plus tendres de ces mêmes mères qui trouvaient souvent des délices inexprimables à l'étouffer ou à la voir périr. Ces hommes accoutumés à l'occupation dans l'attente d'une liberté assurée, et qui n'auront pas une possession assez vaste pour leur subsistance, vendront leurs sueurs à qui voudra ou pourra les payer. Leurs journées seront plus chères que celles des esclaves, mais elles seront aussi plus fructueuses. Une plus grande masse de travail donnera une plus grande abondance de productions aux colonies, que leurs richesses mettront en état de demander plus de marchandises à la métropole.

Craindrait-on que la facilité de subsister sans agir sur un sol naturellement fertile, de se passer de vêtements sous un ciel brûlant, plongeât les hommes dans l'oisiveté? Pourquoi donc les habitants de l'Europe ne se bornent-ils

pas aux travaux de première nécessité ? Pourquoi s'épuisent-ils dans des occupations laborieuses qui ne satisfont que des fantaisies passagères ? Il est parmi nous mille professions plus pénibles les unes que les autres qui sont l'ouvrage de nos institutions. Les lois ont fait éclore sur la terre un essaim de besoins factices, qui n'auraient jamais existé sans elles. En distribuant toutes les propriétés au gré de leur caprice, elles ont assujetti une infinité d'hommes à la volonté impérieuse de leurs semblables, au point de les faire chanter et danser pour vivre. Vous avez parmi vous des êtres faits comme vous, qui ont consenti à s'enterrer sous des montagnes pour vous fournir des métaux, du cuivre qui vous empoisonne peut-être : pourquoi voulez-vous que des nègres soient moins dupes, moins fous que des Européens ?

En rendant à ces malheureux la liberté, ayez soin de les asservir à vos lois et à vos mœurs, de leur offrir vos superfluités. Donnez-leur une patrie, des intérêts à combiner, des productions à faire naître, une consommation analogue à leurs goûts, et vos colonies ne manqueront pas de bras qui, soulagés de leurs chaînes, en seront plus actifs et plus robustes.

Pour renverser l'édifice de l'esclavage, étayé par des passions si universelles, par des lois si authentiques, par la rivalité de nations si puissantes, par des préjugés plus puissants encore, à quel tribunal porterons-nous la cause de l'humanité, que tant d'hommes trahissent de concert ? Rois de la terre, vous seuls pouvez faire cette révolution. Si vous ne vous jouez pas du reste des humains, si vous ne regardez pas la puissance des souverains comme le droit d'un brigandage heureux et l'obéissance des sujets comme une surprise faite à l'ignorance, pensez à vos devoirs. Refusez le sceau de votre autorité au trafic infâme et criminel d'hommes convertis en vils troupeaux, et ce commerce disparaîtra. Réunissez une fois pour le bonheur du monde vos forces et vos projets si souvent concertés pour sa ruine. Que si quelqu'un d'entre vous osait fonder sur la générosité de tous les autres l'espérance de sa

richesse et de sa grandeur, c'est un ennemi du genre humain qu'il faut détruire. Portez chez lui le fer et le feu. Vos armées se rempliront du saint enthousiasme de l'humanité. Vous verrez alors quelle différence met la vertu entre des hommes qui secourent des opprimés et des mercenaires qui servent des tyrans.

Que dis-je ? cessons de faire entendre la voix inutile de l'humanité aux peuples et à leurs maîtres : elle n'a peut-être jamais été consultée dans les opérations publiques. Eh bien, si l'intérêt a seul des droits sur votre âme, nations de l'Europe, écoutez-moi encore. Vos esclaves n'ont besoin ni de votre générosité ni de vos conseils pour briser le joug sacrilège qui les opprime. La nature parle plus haut que la philosophie et que l'intérêt. Déjà se sont établies deux colonies de nègres fugitifs que les traités et la force mettent à l'abri de vos attentats[3]. Ces éclairs annoncent la foudre, et il ne manque aux nègres qu'un chef assez courageux pour les conduire à la vengeance et au carnage.

Où est-il, ce grand homme, que la nature doit à ses enfants vexés, opprimés, tourmentés ? Où est-il ? Il paraîtra, n'en doutons point, il se montrera, il lèvera l'étendard sacré de la liberté. Ce signal vénérable rassemblera autour de lui les compagnons de son infortune. Plus impétueux que les torrents, ils laisseront partout les traces ineffaçables de leur juste ressentiment. Espagnols, Portugais, Anglais, Français, Hollandais, tous leurs tyrans deviendront la proie du fer et de la flamme. Les champs américains s'enivreront avec transport d'un sang qu'ils attendaient depuis si longtemps, et les ossements de tant d'infortunés entassés depuis trois siècles tressailliront de joie. L'Ancien Monde joindra ses applaudissements au Nouveau. Partout on bénira le nom du héros qui aura rétabli les droits de l'espèce humaine, partout on érigera des trophées à sa gloire. Alors disparaîtra le *code noir,* et

3. A la Jamaïque et à Surinam.

que le *code blanc* sera terrible si le vainqueur ne consulte que le droit de représailles !

En attendant cette révolution, les nègres gémissent sous le joug des travaux, dont la peinture ne peut que nous intéresser de plus en plus à leur destinée.

26. La canne à sucre[1]

De la culture du sucre

La canne, qui donne le sucre, est une espèce de roseau qui s'élève à neuf pieds, et quelquefois plus, selon la nature du sol. Son diamètre le plus ordinaire est d'un pouce. Elle est couverte d'une écorce peu dure, qui renferme une moelle plus ou moins compacte, remplie d'un suc doux et visqueux. Des nœuds la coupent par intervalles et donnent naissance aux feuilles qui sont longues, étroites, coupantes sur les bords et engrainées à leur base. Celles du bas tombent à mesure que la tige s'élève. Elle est terminée par une panicule soyeuse, assez considérable, dont chaque fleur a trois étamines et une seule graine, recouverte d'un calice à deux feuillets, entouré de poils.

Cette plante est cultivée de toute ancienneté dans quelques contrées de l'Asie et de l'Afrique. Vers le milieu du XII[e] siècle, on en enrichit la Sicile, d'où elle passa dans les provinces méridionales de l'Espagne. Elle fut depuis naturalisée à Madère et aux Canaries. C'est de ces îles

1. Livre XI, chapitre XXX.

qu'on la tira pour la porter dans le Nouveau Monde, où elle a aussi bien prospéré que si elle en était originaire.

Toutes les terres ne lui conviennent pas également. Celles qui sont grasses et fortes, basses et marécageuses, environnées de bois, ou nouvellement défrichées, ne produisent, malgré la grosseur et la longueur des cannes, qu'un suc aqueux, peu sucré, de mauvaise qualité, difficile à cuire, à purifier et à conserver. Les cannes, plantées dans un terrain où elles trouvent bientôt le tuf ou le toc, n'ont qu'une durée fort courte et ne donnent que peu de sucre. Un sol léger, poreux et profond est celui que la nature a destiné à cette production.

La méthode générale pour l'obtenir est de préparer un grand champ ; de faire, à trois pieds de distance l'une de l'autre, des tranchées qui aient dix-huit pouces de long, douze de large et six de profondeur ; d'y coucher deux et quelquefois trois boutures d'environ un pied chacune, tirées de la partie supérieure de la canne, et de les couvrir légèrement de terre. Il sort de chacun des nœuds qui se trouvent dans les boutures une tige qui, avec le temps, devient canne à sucre.

On doit avoir l'attention de la débarrasser continuellement des mauvaises herbes, qui ne manquent jamais de naître autour d'elle. Ce travail ne dure que six mois. Les cannes sont alors assez touffues et assez voisines les unes des autres pour faire périr tout ce qui pourrait nuire à leur fécondité. On les laisse croître ordinairement dix-huit mois ; ce n'est guère qu'à cette époque qu'on les coupe.

Il sort de leur souche des rejetons qui sont coupés à leur tour quinze mois après. Cette seconde coupe ne donne guère que la moitié du produit de la première. On en fait quelquefois une troisième, et même une quatrième, qui sont toujours moindres progressivement, quelle que soit la bonté du sol. Aussi n'y a-t-il que le défaut de bras pour replanter son champ qui puisse obliger un cultivateur actif à demander à sa canne plus de deux récoltes.

Elles ne se font pas dans toutes les colonies à la même époque. Dans les établissements français, danois, espa-

gnols, hollandais, elles commencent en janvier et continuent jusqu'en octobre. Cette méthode ne suppose pas une saison fixe pour la maturité de la canne. Cependant, cette plante doit avoir comme les autres ses progrès, et on remarque très bien qu'elle est en fleur dans les mois de novembre et de décembre. Il doit résulter de l'usage de ces nations qui ne cessent point de récolter pendant dix mois qu'elles coupent des cannes tantôt prématurées et tantôt trop mûres. Dès lors, le fruit n'a pas les qualités requises. Cette récolte doit avoir une saison fixe, et c'est vraisemblablement dans les mois de mars et d'avril, où tous les fruits doux sont mûrs, tandis que les fruits aigres ne mûrissent qu'aux mois de juillet et d'août.

Les Anglais coupent leurs cannes en mars et en avril. Ce n'est pas cependant la raison de maturité qui les détermine. La sécheresse qui règne dans leurs îles leur rend les pluies qui tombent en septembre nécessaires pour planter ; et comme la canne est dix-huit mois à croître, cette époque ramène toujours leur récolte au point de maturité.

Pour extraire le suc des cannes coupées, ce qui doit se faire dans vingt-quatre heures, sans quoi il s'aigrirait, on les met entre deux cylindres de fer ou de cuivre, posés perpendiculairement sur une table immobile. Le mouvement de ces cylindres est déterminé par une roue horizontale que des bœufs ou des chevaux font tourner ; mais dans les moulins à eau cette roue horizontale tire son mouvement d'une roue perpendiculaire, dont la circonférence, présentée au courant de l'eau, reçoit une impression qui la fait mouvoir sur son axe : de la droite à la gauche si le courant de l'eau frappe la partie supérieure de la roue ; de la gauche à la droite si le courant frappe la partie inférieure.

Du réservoir, où le suc de la canne est reçu, il tombe dans une chaudière où l'on fait évaporer les parties d'eau les plus faciles à se détacher. Cette liqueur est versée dans une autre chaudière, où un feu modéré lui fait jeter sa première écume. Lorsqu'elle a perdu sa glutinosité, on la

fait passer dans une troisième chaudière où elle jette beaucoup plus d'écume à un degré plus fort de chaleur. Ensuite, on lui donne le dernier degré de cuisson dans une quatrième chaudière, dont le feu est à celui de la première comme trois à un.

Ce dernier feu décide du sort de l'opération. S'il a été bien conduit, le sucre forme des cristaux plus ou moins gros, plus ou moins brillants, à raison de la plus grande ou de la moindre quantité d'huile qui les salit. Si le feu a été trop poussé, la matière se réduit à un extrait noir et charbonneux, qui ne peut plus fournir de sel essentiel. Si le feu a été trop modéré, il reste une quantité considérable d'huiles étrangères, qui marquent le sucre, le rendent gras et noirâtre, de sorte que, quand on veut le dessécher, il devient toujours poreux, parce que les intervalles qu'occupaient les huiles restent vides.

Aussitôt que le sucre est refroidi, on le verse dans des vases de terre faits en cône. La base du cône est découverte, son sommet est percé d'un trou, et on fait écouler par ce trou l'eau qui n'a pu fournir des cristaux. C'est ce qu'on nomme le sirop. Après l'écoulement, on a du sucre brut. Il est gras, il est brun, il est mou.

La plupart des îles laissent à l'Europe le soin de donner au sucre les autres préparations nécessaires pour en faire usage. Cette pratique leur épargne des bâtiments coûteux. Elle laisse plus de Noirs à employer aux travaux des terres. Elle permet de récolter sans interruption deux ou trois mois de suite. Elle emploie un plus grand nombre de navires pour l'exportation.

Les seuls colons français ont cru de leur intérêt de donner à leurs sucres une autre façon. Quelle que puisse être la perfection de la cuite du suc de la canne, il reste toujours une infinité de parties étrangères accrochées aux sels du sucre, auquel elles paraissent être ce que la lie est au vin. Elles lui donnent une couleur terne et un goût de tartre, dont on cherche à le dépouiller par une opération appelée *terrage*. Elle consiste à remettre le sucre brut dans un nouveau vase de terre, en tout semblable à celui dont

nous avons parlé. On couvre la surface du sucre dans toute l'étendue de la base du cône d'une marne blanche qu'on arrose d'eau. En se filtrant à travers cette marne, l'eau entraîne une portion de terre calcaire, qu'elle promène sur les différentes molécules salines, où cette terre rencontre des matières grasses auxquelles elle s'unit. On fait ensuite écouler cette eau par l'ouverture du sommet du moule, et on a un second sirop qu'on nomme mélasse et qui est d'autant plus mauvais que le sucre était plus beau, c'est-à-dire qu'il contenait moins d'huile étrangère à sa nature; car alors la terre calcaire dissoute par l'eau passe seule et fait sentir toute son âcreté.

Ce terrage est suivi d'une dernière préparation qui s'opère par le feu et qui a pour objet de faire évaporer l'humidité dont les sels se sont imprégnés pendant le terrage. Pour y parvenir, on fait sortir la forme du sucre du vase conique de terre; on la transporte dans une étuve qui reçoit d'un fourneau de fer une chaleur douce et graduelle, et on l'y laisse jusqu'à ce que le suc soit très sec; ce qui arrive ordinairement au bout de trois semaines.

Quoique les frais qu'exige cette opération soient perdus en général pour la chose, puisque le sucre terré est communément raffiné en Europe de la même manière que le sucre brut, cependant tous les habitants des îles françaises qui sont en état de purifier ainsi leurs sucres ne manquent guère de prendre ce soin. Ils y trouvent l'avantage inappréciable pour une nation dont la marine militaire est faible de faire passer en temps de guerre de plus grandes valeurs dans leur métropole avec un moindre nombre de bâtiments que s'ils ne faisaient que du sucre brut.

On peut juger d'après celui-ci, mais beaucoup mieux d'après le sucre terré, de quelle sorte de sels il est composé. Si le sol où la canne a été plantée est solide, pierreux, incliné, les sels seront blancs, angulaires, et les grains fort gros. Si le sol est marneux, sa blancheur sera la même, mais les grains, taillés sur moins de faces, réfléchi-

ront moins de lumière. Si le sol est gras et spongieux, les grains seront à peu près sphériques, la couleur sera terne, le sucre fuira sous le doigt sans y laisser de sentiment. Ce dernier sucre est réputé de la plus mauvaise espèce.

Quelle qu'en soit la raison, les lieux exposés au nord produisent le meilleur sucre, et les terrains marneux en donnent davantage. Les préparations qu'exige le sucre qui pousse dans ces deux espèces de sol sont moins longues et moins laborieuses qu'elles ne le sont pour le sucre produit dans une terre grasse. Mais ces principes sont sujets à des modifications infinies, dont la recherche n'appartient qu'à des chimistes, ou à des cultivateurs très attentifs.

La canne fournit, outre le sucre, des sirops qui valent le douzième du prix des sucres. Le sirop de meilleure qualité est celui qui coule d'un premier vase dans un second, lorsqu'on fait le sucre brut. Il est composé de matières grossières, qui entraînent avec elles des sels de sucre, soit qu'elles les contiennent, soit qu'elles les aient détachées dans leur passage. Le sirop inférieur, plus amer et en moindre quantité, est formé par l'eau qui entraîne les parties tartreuses et terrestres du sucre lorsqu'on le lessive. Par le moyen du feu, on tire encore quelque sucre du premier sirop, qui, après cette opération, est moins estimé que le second.

Tous deux sont consommés dans le nord de l'Europe, où ils tiennent lieu de beurre et de sucre au peuple. L'Amérique septentrionale en fait le même usage, et de plus s'en sert pour donner de la fermentation et un goût agréable à une boisson nommée *pruss,* qui n'est autre chose qu'une infusion d'une écorce d'arbre.

Ce sirop est encore plus utile par le secret qu'on a trouvé de le convertir en le distillant en une eau-de-vie que les Anglais appellent *rum* et les Français *taffia.* Cette opération, très simple, se fait en mêlant un tiers de sirop avec deux tiers d'eau. Lorsque ces deux substances ont suffisamment fermenté, ce qui arrive ordinairement au bout de douze ou quinze jours, elles sont mises dans un

alambic bien net où la distillation se fait à l'ordinaire. La liqueur qu'on en retire est égale à la quantité de sirop qui a été employée.

Telle est la méthode à laquelle, après beaucoup d'expériences et de variations, toutes les îles se sont généralement arrêtées pour la culture du sucre. Elle est bonne sans doute, mais peut-être n'est-elle pas arrivée au degré de perfection dont elle est susceptible. On peut conjecturer que, si au lieu de planter les cannes en de grands champs d'une seule pièce on distribuait un terrain par division de dix toises, laissant entre deux divisions plantées une division d'intervalle sans culture, il en résulterait de grands avantages. Dans la pratique actuelle, il n'y a que les cannes des bordures qui soient d'une belle venue et qui mûrissent à propos. Celles du milieu sont en partie avortées et mûrissent mal, parce qu'elles sont privées du courant de l'air, qui n'agit que par son poids et parvient rarement au pied de ces cannes toujours couvert par les feuilles.

Dans ce nouveau système de plantation, les portions de terre qui auraient reposé seraient plus propres à la reproduction lorsqu'on aurait récolté les divisions plantées, qui à leur tour auraient du repos. Il est à présumer que par cette méthode on obtiendrait autant de sucre que par la routine actuelle, avec cet avantage de plus qu'elle exigerait moins d'esclaves pour l'exploitation. On peut juger de ce que vaudrait alors la culture du sucre, par ce qu'elle rend aujourd'hui malgré son imperfection.

Dans une habitation établie sur un bon sol, et suffisamment pourvue de Noirs, de bestiaux, de toutes les choses nécessaires, deux hommes exploitent un carré de cannes, c'est-à-dire cent pas géométriques en tout sens. Ce carré doit donner communément soixante quintaux de sucre brut. Le prix moyen du quintal, rendu en Europe sera de vingt livres, déduction faite de tous frais. Voilà donc un revenu de six cents francs pour le travail de chaque homme. Cent cinquante livres, auxquelles on joindra le prix des sirops et des taffias, suffiront aux dépenses

d'exploitations, c'est-à-dire à la nourriture des esclaves, à leur dépérissement, à leurs maladies, à leurs vêtements, à la réparation des ustensiles, aux accidents même. Le produit net d'un arpent et demi de terre sera donc de quatre cent cinquante livres. On trouverait difficilement une culture plus avantageuse.

On peut même objecter que c'est en mettre le produit au-dessous de sa valeur réelle, parce qu'un carré de cannes n'occupe pas deux hommes. Mais ceux qui feraient cette objection doivent observer que la fabrique du sucre exige d'autres travaux que ceux de sa culture, et par conséquent des ouvriers employés ailleurs que dans les champs. L'estime et la compensation de ces différents genres de service obligent à défalquer du produit d'un carré de plantation, les frais de l'entretien de deux hommes.

C'est principalement avec leur sucre que les îles se procurent tout ce qui convient ou qui plaît à leurs colons. Elles tirent de l'Europe des farines, des boissons, des viandes salées, des soieries, des toiles, des quincailleries, tout ce qui forme leur vêtement, leur nourriture, leur ameublement, leur parure, leurs commodités, leurs fantaisies même. Leurs consommations en tout genre sont prodigieuses et doivent influer nécessairement dans les mœurs des habitants, la plupart assez riches pour se les permettre.

27. Sur les révolutions du Danemark[1]

Révolutions qui ont changé la face du Danemark

Le Danemark et la Norvège, réunis aujourd'hui sous les mêmes lois, formaient deux Etats différents au VIII^e^ siècle. Tandis que le premier se distinguait par la conquête de l'Angleterre et par d'autres entreprises hardies, le second peuplait les Orcades, les îles de Féroé et l'Islande. Ses actifs habitants, pressés par cette inquiétude qui avait toujours agité les Scandinaves, leurs ancêtres, s'établirent même dès le IX^e^ siècle dans le Groenland, qu'on a de fortes raisons d'attacher au continent de l'Amérique. On croit même entrevoir à travers les ténèbres historiques répandues sur les monuments du Nord que ces hardis navigateurs poussèrent dans le XI^e^ siècle leurs courses jusqu'aux côtes du Labrador et de Terre-Neuve, et qu'ils y jetèrent quelques faibles peuplades. Il est donc vraisemblable que les Norvégiens peuvent disputer à Christophe Colomb la gloire d'avoir découvert le Nouveau Monde. Mais ils y étaient sans le savoir.

Les guerres qu'essuya la Norvège jusqu'à ce qu'elle fût réunie au Danemark, les obstacles que le gouvernement

1. Livre XII, chapitre XXIX.

opposa à sa navigation, l'oubli et l'inaction où tomba cette nation entreprenante lui firent perdre avec ses colonies du Groenland les établissements ou les relations qu'elle pouvait avoir aux côtés de l'Amérique.

Il y avait plus d'un siècle que le navigateur génois avait commencé la conquête de cette région au nom de l'Espagne lorsque les Danois et les Norvégiens qui ne formaient alors qu'une même nation, jetèrent les yeux sur cet autre hémisphère, dont ils étaient plus voisins que tous les peuples qui s'en étaient emparés. Mais, voulant y pénétrer par la route la plus courte, ils envoyèrent en 1619 le capitaine Munk pour chercher un passage par le nord-ouest dans la mer Pacifique. Ses travaux furent aussi inutiles que ceux de tant d'autres navigateurs qui l'avaient précédé et qui l'ont suivi.

On doit présumer que l'inutilité d'une première tentative n'aurait pas rebuté le Danemark. Il aurait vraisemblablement continué ses expéditions pour l'Amérique jusqu'à ce qu'il fût parvenu à y former des établissements avantageux. S'il perdit de vue ces régions éloignées, il y fut forcé par une guerre opiniâtrement malheureuse qui l'humilia, le tourmenta et l'occupa jusqu'en 1660.

Le gouvernement employa le premier instant de tranquillité à sonder ses plaies. Semblable à tous les gouvernements gothiques, il était partagé entre un chef électif, les grands de la nation ou le Sénat et les états. Le roi n'avait d'autre droit que celui de présider au Sénat et de commander l'armée. Le Sénat gouvernait dans l'intervalle d'une Diète à l'autre. Celle-ci, composée du clergé, de la noblesse et du tiers état, décidait de toutes les grandes affaires.

Quoique cette constitution offre l'image de la liberté, rien n'était moins libre que le Danemark. Le clergé avait perdu toute influence depuis la réformation. Les bourgeois n'avaient pas encore acquis assez de richesses pour se donner de la considération. Ces deux ordres étaient écrasés par celui de la noblesse, toujours rempli de cet esprit féodal qui ramène tout à la force. La crise où l'on se

trouvait n'inspira à ce corps ni la justice ni la modération dont il avait besoin. Le refus qu'il fit de contribuer aux charges publiques en raison de ses possessions aigrit les autres membres de la confédération. Mais, au lieu d'exterminer une race orgueilleuse, qui prétendait jouir des avantages de la société sans en partager le fardeau, ils se résolurent à une servitude illimitée et allèrent eux-mêmes présenter leurs mains à des chaînes dont on n'aurait jamais osé, dont on eût peut-être inutilement tenté de les charger par la violence.

A cet étrange et humiliant spectacle, qui est-ce qui ne se demande pas : qu'est-ce donc qu'un homme ? qu'est-ce que ce sentiment originel et profond de dignité qu'on lui suppose ? Est-il né pour l'indépendance ou pour l'esclavage ? Qu'est-ce que cet imbécile troupeau qu'on appelle une nation ? Et, lorsqu'en parcourant le globe le même phénomène et la même bassesse se montrent plus ou moins marqués de l'un à l'autre pôle, est-il possible que la commisération ne s'éteigne pas et que dans le mépris qui lui succède, on ne soit tenté de s'écrier : « Peuples lâches ! peuples stupides ! puisque la continuité de l'oppression ne vous rend aucune énergie, puisque que vous vous en tenez à d'inutiles gémissements lorsque vous pourriez rugir, puisque vous êtes par millions et que vous souffrez qu'une douzaine d'enfants armés de petits bâtons vous mènent à leur gré, obéissez. Marchez, sans nous importuner de vos plaintes, et sachez du moins être malheureux, si vous ne savez pas être libres[2]. »

A peine les Danois furent devenus la propriété d'un chef unique qu'ils tombèrent dans une espèce de léthargie. Aux grandes agitations que causent toujours des droits importants à disputer succéda la fausse tranquillité de l'esclavage. Un peuple qui avait occupé la scène pendant plusieurs siècles ne joua plus de rôle sur le

2. Paragraphe de Diderot.

théâtre du monde. Il ne sortit de l'anéantissement où le despotisme l'avait plongé que pour aller occuper, en 1671, une petite île d'Amérique connue sous le nom de Saint-Thomas.

28. De la colonisation française[1]

Considérations générales sur l'établissement des colonies

L'histoire ne nous entretient que de conquérants qui se sont occupés, au mépris du sang et du bonheur de leurs sujets, à étendre leur domination, mais elle ne nous présente l'exemple d'aucun souverain qui se soit avisé de la restreindre. L'un, cependant, n'aurait-il pas été aussi sage que l'autre a été funeste, et n'en serait-il pas de l'étendue des empires ainsi que de la population? Un grand empire et une grande population peuvent être deux grands maux. Peu d'hommes, mais heureux; peu d'espace, mais bien gouverné. Le sort des petits États est de s'étendre; celui des grands de se démembrer.

L'accroissement de puissance que la plupart des gouvernements de l'Europe se sont promis de leurs possessions dans le Nouveau Monde m'occupe depuis trop longtemps pour que je ne me sois pas demandé souvent à moi-même, pour que je n'aie pas demandé quelquefois à des hommes plus éclairés que moi ce qu'on devait penser

1. Livre XIII, chapitre I.
Chapitre de Diderot pour l'essentiel.

d'établissements formés à si grands frais et avec tant de travaux dans un autre hémisphère.

Notre véritable bonheur exige-t-il la jouissance des choses que nous allons chercher si loin ? Sommes-nous destinés à conserver éternellement des goûts aussi factices ? L'homme est-il né pour errer continuellement entre le ciel et les eaux ? Est-il un oiseau de passage, ou ressemble-t-il aux autres animaux, dont la plus grande excursion est très limitée ? Ce qu'on retire de denrées peut-il compenser avec avantage la perte des citoyens qui s'éloignent de leur patrie pour être détruits, ou par les maladies qui les attaquent dans la traversée, ou par le climat à leur arrivée ? A des distances aussi grandes, quelle peut être l'énergie des lois de la métropole sur les sujets et l'obéissance des sujets à ces lois ? L'éloignement des témoins et des juges de nos actions ne doit-il pas amener la corruption des mœurs, et avec le temps le déclin des institutions les plus sages, lorsque les vertus et la justice, leurs bases fondamentales, ne subsistent plus ? Par quel lien solide une possession, dont un intervalle immense nous sépare, nous sera-t-elle attachée ? L'individu, dont la vie se passe à voyager, a-t-il quelque esprit de patriotisme, et de tant de contrées qu'il parcourt, en est-il une qu'il continue à regarder comme la sienne ? Des colonies peuvent-elles s'intéresser à un certain point aux malheurs ou à la prospérité de la métropole, et la métropole se réjouir ou s'affliger bien sincèrement sur le sort des colonies ? Les peuples ne se sentent-ils pas un penchant violent à se gouverner eux-mêmes ou à s'abandonner à la première puissance assez forte pour s'en emparer ? Les administrateurs qu'on leur envoie pour les gouverner ne sont-ils pas regardés comme des tyrans qu'on égorgerait, sans le respect pour la personne qu'ils représentent ? Cet agrandissement n'est-il pas contre nature, et tout ce qui est contre nature ne doit-il pas finir ?

Serait-ce un insensé que celui qui dirait aux nations : « Il faut ou que votre autorité cesse dans l'autre continent, ou que vous en fassiez le centre de votre empire » ?

Choisissez. Restez dans cette partie du monde, faites prospérer la terre sur laquelle vous marchez, vous vivez ; ou, si l'autre hémisphère vous offre plus de puissance, de force, de sûreté, de bonheur, allez vous y établir. Portez-y votre autorité ; vos armes, vos mœurs et vos lois y prospéreront. Y pensez-vous, lorsque vous voulez commander, être obéis où vous n'êtes pas, tandis que l'absence du chef n'est jamais sans fâcheuse conséquence dans l'enceinte étroite de sa famille ? On ne règne qu'où l'on est, et encore n'est-ce pas une chose facile que d'y régner dignement. Pourquoi, ô souverain, avez-vous rassemblé de nombreuses armées au centre de votre royaume ? Pourquoi vos palais sont-ils environnés de gardes ? c'est que la menace toujours instante de vos voisins, la soumission de vos peuples et la sûreté de vos personnes sacrées exigent ces précautions. Qui vous répondra de la fidélité de vos sujets au loin ? Votre sceptre ne peut atteindre à des milliers de lieues, et vos vaisseaux ne peuvent y suppléer qu'imparfaitement. Voici l'arrêt que le destin a prononcé sur vos colonies. Ou vous renoncerez à elles, ou elles renonceront à vous. Songez que votre puissance cesse d'elle-même sur la limite naturelle de vos Etats.

Ces idées, qui commencent à germer dans les esprits, les auraient révoltés au commencement du XVII^e^ siècle. Tout était alors en fermentation dans la plupart des contrées de l'Europe. Les regards se tournaient généralement vers le Nouveau Monde, et les Français paraissaient aussi impatients que les autres peuples d'y jouer un rôle.

29. *La Guyane française*[1]

Notions sur la Guyane. Motif qu'avaient les Européens pour la fréquenter et la parcourir

Les peuples qui erraient dans ce grand espace avant l'arrivée des Européens étaient divisés en plusieurs nations, toutes peu nombreuses. Elles n'avaient pas d'autres mœurs que celles des sauvages du continent méridional. Les Caraïbes seuls, que leur nombre et leur courage rendaient les plus inquiets, se distinguaient par un usage remarquable dans le choix de leurs chefs. Il fallait avoir, pour conduire un tel peuple, plus de vigueur, d'intrépidité, de lumières que personne, et montrer ces qualités par des épreuves sensibles et publiques.

L'homme qui se destinait à marcher le premier devant des hommes devait connaître d'avance tous les lieux propres à la chasse, à la pêche, toutes les fontaines et toutes les routes. Il soutenait d'abord des jeûnes longs et rigoureux. On lui faisait porter ensuite des fardeaux d'une pesanteur énorme. Il passait la plupart des nuits en sentinelle, à l'entrée du carbet. On l'enterrait jusqu'à la ceinture dans une fourmilière, où il restait exposé un

1. Livre XIII, chapitres VI à XII.

temps considérable à des piqûres vives et sanglantes. S'il montrait dans toutes ces situations une force de corps et d'âme à l'épreuve des dangers et des fléaux où la nature expose la vie des sauvages, s'il était l'homme qui devait tout endurer et ne rien craindre, les suffrages s'arrêtaient sur lui. Cependant, comme s'il eût senti ce qu'impose l'honneur de commander à des hommes, il se dérobait sous d'épais feuillages. La nation allait le chercher dans une retraite qui le rendait plus digne du poste qu'il fuyait. Chacun des assistants lui mettait le pied sur la tête pour lui faire connaître qu'étant tiré de la poussière par ses égaux ils pouvaient l'y faire rentrer s'il oubliait les devoirs de sa place. C'était la cérémonie de son couronnement. Voilà des sauvages qui avaient des notions plus justes de la souveraineté et qui connaissaient mieux leurs prérogatives que la plupart des peuples civilisés. Après cette leçon politique, tous les arcs, toutes les flèches tombaient à ses pieds, et la nation obéissait à ses lois, ou plutôt à ses exemples.

Tels étaient ces habitants de la Guyane quand l'Espagnol Alphonse Ojeda y aborda le premier en 1499, avec Américo Vespuce et Jean de la Cosa. Il en parcourut une partie. Ce voyage ne donna que des connaissances superficielles d'un si vaste pays. On en fit beaucoup d'autres, qui, entrepris à plus grands frais, n'en furent que plus malheureux. Cependant on les multiplia par un motif qui a toujours trompé, qui trompera toujours les hommes.

Un bruit s'était répandu, sans qu'on en sache l'origine, qu'il y avait dans l'intérieur de la Guyane un pays désigné sous le nom *del Daurado* qui renfermait des richesses immenses en or et en pierreries, plus de mines et de trésors que Cortés et Pizarre n'en avaient jamais trouvé. Cette fable n'enflammait pas seulement l'imagination naturellement ardente des Espagnols : elle échauffait tous les peuples de l'Europe.

Cet enthousiasme saisit particulièrement Walter Raleigh, un des hommes les plus extraordinaires qu'ait

produits la région la plus féconde en caractères singuliers. Il avait une passion extrême pour tout ce qui avait de l'éclat, une réputation qui éclipsait les plus grands noms, plus de lumières que ceux que leur état attachait uniquement aux lettres, une liberté de penser qui n'était pas de son siècle, quelque chose de romanesque dans les sentiments et dans la conduite. Ce tour d'esprit le détermina en 1595 au voyage de la Guyane, mais il la quitta sans avoir rien trouvé de ce qu'il cherchait. Il publia cependant à son retour en Angleterre une relation remplie des plus brillantes impostures dont on ait amusé la crédulité humaine.

Un témoignage si éclatant détermina quelques Français en 1604 à tourner leurs voiles vers ces contrées, sous la direction de La Ravardière. D'autres aventuriers de leur nation ne tardèrent pas à suivre leurs traces. Tous se livrèrent à des fatigues incroyables. Enfin quelques-uns, plutôt rebutés de tant de travaux que désabusés de leurs espérances, se fixèrent à Cayenne.

Les Français s'établissent dans la Guyane et y languissent pendant un siècle

Des négociants de Rouen, qui pensaient qu'on pourrait tirer parti de cet établissement naissant, unirent leurs fonds en 1643. Ils chargèrent de leurs intérêts un homme féroce, nommé Poncet de Bretigny, qui, ayant également déclaré la guerre aux colons et aux sauvages, fut massacré.

Cet événement tragique ayant refroidi les associés, on vit se former en 1651 une nouvelle compagnie, qui paraissait devoir prendre un plus grand essor. L'étendue de ses capitaux la mit en état d'assembler dans Paris même sept à huit cents colons. Ils furent embarqués sur la Seine pour descendre au Havre. Le malheur voulut que le

vertueux abbé de Marivault, qui était l'âme de l'entreprise et qui devait la conduire en qualité de directeur général, se noyât en entrant dans son bateau. Roiville, gentilhomme de Normandie, envoyé à Cayenne comme général, fut assassiné dans la traversée. Douze des principaux intéressés, auteurs de cet attentat, se conduisirent dans la colonie qu'ils s'étaient chargés de faire fleurir avec toute l'atrocité qu'annonçait cet affreux prélude. Ils firent pendre un d'entre eux. Deux moururent. Il y en eut trois de relégués dans une île déserte. Les autres se livrèrent aux plus grands excès. Le commandant de la citadelle déserta chez les Hollandais avec une partie de sa garnison. Ce qui avait échappé à la faim, à la misère, à la fureur des sauvages du continent qu'on avait provoquée de cent manières s'estima trop heureux de pouvoir gagner les îles du Vent sur un bateau et sur deux canots. Ils abandonnèrent le fort, les munitions, les armes, les marchandises, cinq ou six cents cadavres de leurs malheureux compagnons quinze mois après avoir débarqué dans l'île.

Il se forma en 1663 une nouvelle société sous la direction de La Barre, maître des requêtes. Elle n'avait que deux cent mille francs de fonds, mais les secours du gouvernement la mirent en état d'expulser de sa concession les Hollandais qui s'y étaient établis sous la conduite de Spanger lorsqu'ils l'avaient vue évacuée par ses premiers possesseurs. Un an après, ce faible corps fit partie de la grande compagnie où l'on fondait toutes celles que la nation avait formées pour l'Afrique et pour le Nouveau Monde. En 1667, Cayenne fut insultée, pillée, abandonnée par les Anglais ; et les fugitifs en reprirent possession, pour se la voir encore arracher en 1672 par les sujets des Provinces-Unies, qui ne la purent retenir que jusqu'en 1676. A cette époque, ils en furent chassés par le maréchal d'Estrées. Depuis, la colonie n'a pas été attaquée.

Cet établissement tant de fois bouleversé respirait à peine. A peine il jouissait d'un commencement de tran-

quillité qu'on espéra favorablement de sa fortune. Quelques flibustiers qui revenaient chargés des dépouilles de la mer du Sud s'y fixèrent ; et, ce qui était plus important, se déterminèrent à confier leurs trésors à la culture. Ils paraissaient la devoir pousser avec vigueur lorsque Ducasse leur proposa en 1688 le pillage de Surinam. Leur goût naturel se réveille, les nouveaux colons redeviennent corsaires, et leur exemple entraîne presque tous les habitants.

L'expédition fut malheureuse. Une partie des combattants périt dans l'attaque et les autres, faits prisonniers, furent envoyés aux Antilles, où ils s'établirent. La colonie ne se releva jamais de cette perte. Bien loin de pouvoir s'étendre dans la Guyane, elle ne fit que languir à Cayenne même.

Cette île qui n'est séparée du continent que par les eaux d'une rivière qui se divise en deux branches peut avoir quatorze à quinze lieues de circonférence. Par une conformation que la nature donne rarement aux îles, élevée sur les côtés et basse au milieu, elle est entrecoupée de tant de marais que les communications n'y sont guère praticables. Dans une plaine de deux lieues, qui pouvait être aisément percée de canaux navigables et dont on n'a pas su même égoutter les eaux, a été bâti le seul bourg qui soit dans la colonie. C'est un amas de baraques entassées sans ordre ni commodités, et où règnent durant l'été d'assez fréquentes fièvres, quoiqu'on n'ait cessé d'en vanter la salubrité. Il est défendu par un chemin couvert, un large fossé, un rempart en terre, et par cinq bastions. Au milieu du bourg est une butte assez élevée, dont on a fait une redoute appelée le fort, où quarante hommes pourraient encore capituler après la prise de la place. L'entrée du port n'a guère que treize pieds d'eau. Les navires pourraient toucher à quatorze, mais heureusement la vase est molle, et l'on peut la labourer sans danger.

Les premières productions de Cayenne furent le rocou, le coton et le sucre. Ce fut la première des colonies

françaises qui cultiva le café. On y a toujours cru, et peut-être on y croit encore, que ce furent quelques déserteurs qui, en 1721, rachetèrent leur grâce, en l'apportant de Surinam où ils s'étaient réfugiés. Un historien exact a écrit depuis peu, vraisemblablement sur de bons mémoires, que ce fut un bienfait de la Motte-Aigron qui, en 1722, eut l'art d'emporter de cet établissement hollandais des semences fraîches de café, malgré la défense rigoureuse d'en laisser sortir en cosses. Dix ou douze ans après, on planta du cacao.

En 1752, il sortit de la colonie deux cent soixante mille cinq cent quarante et une livres pesant de rocou, quatre-vingt mille trois cent soixante-trois livres de sucre, dix-sept mille neuf cent dix-neuf livres de coton, vingt-six mille huit cent quatre-vingt-une livres de café, quatre-vingt-onze mille neuf cent seize livres de cacao et six cent dix-huit pieds de bois. Ces produits réunis étaient le fruit du travail de quatre-vingt-dix familles françaises, de cent vingt-cinq Indiens, de quinze cents Noirs, qui formaient la colonie entière.

La Cour de Versailles se propose de rendre la Guyane florissante. Ce projet avait-il été judicieusement conçu ? Fut-il sagement exécuté ?

Tel, et plus faible encore, était l'état de Cayenne lorsqu'on vit avec étonnement la Cour de Versailles chercher, en 1763, à lui donner un grand éclat. On sortait des horreurs d'une guerre honteuse. La situation des affaires avait décidé le ministère à acheter la paix par le sacrifice de plusieurs possessions importantes. Il paraissait également nécessaire de faire oublier à la nation et ses calamités et les fautes qui les avaient amenées. L'espérance d'une meilleure fortune pouvait amuser son oisiveté, tromper sa malignité, et l'on détourna ses regards

des colonies qu'elle avait perdues vers la Guyane, qui devait, disait-on, réparer tant de désastres.

Ce n'était pas l'opinion des citoyens qui paraissaient les mieux instruits de la situation des choses. Un établissement formé depuis un siècle et demi et à une époque où les esprits étaient violemment poussés aux grandes entreprises, un établissement dont les discordes civiles ni les guerres étrangères n'avaient pas ruiné les travaux, un établissement que des administrateurs sages avaient régi avec désintéressement et application, un établissement auquel les bienfaits du gouvernement et les secours du commerce n'avaient jamais manqué, un établissement où le débouché des productions avait été toujours assuré : cette colonie n'était rien. On n'y avait jamais vu de plantation florissante. Aucune fortune ne s'y était élevée. La misère et l'obscurité avaient été opiniâtrement son partage aux mêmes époques où les autres possessions françaises de l'Amérique étonnaient l'Ancien et le Nouveau Monde par leur éclat et par leurs richesses. Loin que le temps et le progrès des lumières eussent amélioré son sort, sa situation était devenue de jour en jour plus fâcheuse. Comment espérer qu'elle remplirait les hautes destinées qu'on lui préparait ? Ces considérations n'arrêtèrent pas le ministère. Voyons ce qu'on a dit pour justifier ses vues.

L'Amérique offrait, dans l'origine à l'invasion de l'Europe, deux régions entièrement différentes, la zone torride et la zone tempérée du Nord. La première présentait une vaste coupe à la soif de l'or ; à la cupidité, des appâts ; à la mollesse, le repos ; à la volupté, son aliment ; au luxe, ses ressources. Celui qui s'en empara le premier dut éblouir par son éclat, séduire par l'image de son bonheur. Une opulence aussi imposante que rapide ne pouvait manquer de lui donner dans le monde ancien une influence d'autant plus étendue que la nature de la vraie richesse y était ignorée et que ses rivaux se trouvèrent tout à coup plongés dans une indigence relative aussi insupportable que l'indigence réelle. Son

nouveau domaine était la patrie du despotisme. La chaleur y brisait les forces du corps ; l'oisiveté, suite nécessaire d'une fertilité qui satisfait aux besoins sans le travail, y ôtait à l'âme toute énergie. Cette contrée subit son destin. Les peuples qui l'habitaient étaient des esclaves qui attendaient un maître. Il vint. Il dit « obéissez », et l'on obéit. L'esprit des monarchies absolues était une production du sol qu'il y trouva toute formée, mais il existait au-dessus de sa tête un ennemi auquel on ne résiste point, et qui devait le subjuguer à son tour : c'est le climat. Dans la première ivresse, l'usurpateur forma les projets les plus vastes et conçut les espérances les mieux fondées en apparence. Il regarda le signe de l'opulence comme le principe créateur et conservateur des forces politiques, et comment ne s'y serait-il pas trompé ? Si nous sommes désabusés de ce préjugé, c'est peut-être à ses désastres que nous devons cette grande leçon. Il s'imagina et dut s'imaginer qu'avec de l'or il aurait à sa solde les nations comme il avait les nègres sous sa chaîne, sans prévoir que cet or qui lui donnait des alliés jaloux en ferait autant d'adversaires puissants qui, joignant leurs armes à la richesse qu'ils recevaient, tourneraient ce double instrument à sa propre ruine.

La zone tempérée de l'Amérique septentrionale ne pouvait attirer que des peuples laborieux et libres. Elle n'a que des productions communes et nécessaires, mais qui sont dès lors une source éternelle de richesse ou de force. Elle favorise la population en fournissant matière à cette culture paisible et sédentaire qui fixe et multiplie les familles, qui, n'irritant point la cupidité, préserve des invasions. Elle s'étend dans un continent immense, sur un front large et partout ouvert à la navigation. Ses côtes sont baignées d'une mer presque toujours libre et couvertes de ports nombreux. Les colons y sont moins éloignés de la métropole, vivent sous un climat plus analogue à celui de leur patrie, dans un pays propre à la chasse, à la pêche, à l'agriculture, à tous les exercices et aux travaux qui nourrissent les forces du corps et préservent des vices

corrupteurs de l'âme. Ainsi, dans l'Amérique comme en Europe, ce sera le Nord qui subjuguera le Midi. L'un se couvrira d'habitants et de cultures, tandis que l'autre épuisera ses sucs voluptueux et ses mines d'or. L'un pourra policer des peuples sauvages par ses liaisons avec des peuples libres ; l'autre ne sera jamais qu'un alliage monstrueux et faible d'une race d'esclaves avec une nation de tyrans.

Il était essentiel pour les colonies du Midi qu'elles eussent des racines de population et de vigueur dans le Nord, pour s'y ménager un commerce des denrées de luxe avec celles de besoin, une communication qui pût donner des renforts en cas d'attaque, un asile dans la défaite, un contrepoids des forces de terre à la faiblesse des ressources navales.

Les colonies méridionales françaises jouissaient avant la dernière guerre de cette protection. Le Canada, par sa situation, par le génie belliqueux de ses habitants, par ses alliances avec des peuplades sauvages, amies de la franchise et de la liberté du caractère français, pouvait balancer, du moins inquiéter la Nouvelle-Angleterre. La perte de ce grand continent détermina le ministère de Versailles à chercher de l'appui dans un autre, et il espéra le trouver dans la Guyane, en y établissant une population nationale et libre capable de résister par elle-même aux attaques étrangères et propre à voler, avec le temps, au secours des autres colonies lorsque les circonstances pourraient l'exiger[2].

Tel fut évidemment son système. Jamais il ne lui tomba dans l'esprit qu'une région ainsi habitée pût jamais enrichir la métropole par la production des denrées

2. Il s'agit ici de la tentative de peuplement de la Guyane menée par Choiseul après le traité de Paris, et qui fut un désastre : quelque douze mille départs, quelques centaines de survivants. Voir plus bas le chapitre de Raynal : « Quels bras pourra-t-on destiner aux cultures dont la Guyane est susceptible ? »

propres aux colonies méridionales. Les bons principes lui étaient trop familiers pour ignorer qu'il n'est pas possible de vendre sans suivre le cours du marché général, qu'on ne peut atteindre ce but qu'en cultivant avec aussi peu de frais que ses rivaux, et que des travaux faits par des hommes libres sont de toute nécessité infiniment plus chers que ceux qui sont abandonnés à des esclaves.

Les opérations étaient dirigées par un ministre actif. En politique sage, qui ne sacrifie pas la sûreté aux richesses, il ne se proposait que d'élever un boulevard pour défendre les possessions françaises. En philosophe sensible, qui connaît les droits de l'humanité et qui les respecte, il voulait peupler d'hommes libres ces contrées fertiles et désertes. Mais le génie, surtout le génie impatient de jouir, ne prévoit pas tout. On s'égara, parce qu'on crut que des Européens soutiendraient sous la zone torride les fatigues qu'exige le défrichement des terres, que des hommes qui ne s'expatriaient que dans l'espérance d'un meilleur sort s'accoutumeraient à la subsistance précaire d'une vie sauvage, dans un climat moins sain que celui qu'ils quittaient.

Ce mauvais système, où le gouvernement se laissa entraîner par des hommes audacieux que leur présomption égarait, ou qui sacrifiaient la fortune publique à leurs intérêts particuliers, fut aussi follement exécuté qu'il avait été légèrement adopté. Tout y fut combiné sans principe de législation, sans intelligence des rapports que la nature a mis entre les terres et les hommes. Ceux-ci furent distribués en deux classes, l'une de propriétaires et l'autre de mercenaires. On ne vit pas que cette distribution, qui se trouve établie en Europe et presque chez toutes les nations civilisées, est l'ouvrage de la guerre, des révolutions et des hasards infinis que le temps amène ; que c'est la suite des progrès de la sociabilité, mais non la base et le fondement de la société qui, dans l'origine, veut que tous ses membres participent à la propriété. Les colonies, qui sont de nouvelles populations et de nouvelles sociétés, doivent suivre cette règle fondamentale. On s'en écarta

dès le premier pas en ne destinant des terres dans la Guyane qu'à ceux qui pourraient y passer avec des fonds et des avances pour les cultiver. Les autres, dont on tenta la cupidité par des espérances vagues ou équivoques, furent exclus de ce partage des terres. Ce fut une faute de politique contre l'humanité. Si l'on eût donné une portion de terrain à défricher à tous les nouveaux colons qu'on portait dans cette région nue et déserte, chacun l'eût cultivée d'une manière proportionnée à ses forces et à ses moyens, l'un avec son argent, l'autre avec ses bras. Il ne fallait ni rebuter ceux qui avaient des capitaux, parce que c'étaient des hommes très précieux pour une colonie naissante, ni leur donner une préférence exclusive, de peur qu'ils ne trouvassent pas des coopérateurs qui voulussent se mettre dans leur dépendance. Il était indispensable d'offrir à tous les membres de la nouvelle transmigration une propriété où ils pussent faire valoir leur travail, leur industrie, leur argent, en un mot, leurs facultés plus ou moins étendues. On devait prévoir que des Européens, quelle que fût leur situation, ne quitteraient pas leur patrie sans l'espérance d'un meilleur sort, et que tromper leur espoir et leur confiance à cet égard serait ruiner la colonie dont on projetait les fondements.

Des hommes transportés dans des régions incultes n'y trouvent que des besoins, et les travaux les mieux ordonnés, les plus suivis ne sauraient empêcher que ceux qui passeront dans ces déserts pour défricher les terres ne restent dénués de tout jusqu'à l'époque, plus ou moins éloignée, des récoltes. Aussi la Cour de Versailles, à qui une vérité si frappante ne pouvait échapper, s'engagea-t-elle à nourrir indistinctement, durant deux années, tous les Allemands, tous les Français qu'elle destinait à la population de la Guyane. Mais cet acte de justice n'était pas une action de prudence. Il fallait prévoir que les vivres seraient mal choisis par les agents du gouvernement. Il fallait prévoir que, quand même les approvisionnements auraient été faits avec zèle, avec prudence, avec désintéressement, c'était une nécessité que la plupart se

gâtassent soit dans le trajet, soit au terme. Il fallait prévoir que les viandes salées, bien ou mal conservées, ne seraient jamais une nourriture convenable pour de malheureux réfugiés qui quittaient un climat sain et tempéré pour occuper les sables brûlants de la zone torride, pour respirer l'air humide et pluvieux des tropiques.

Une politique judicieuse se serait occupée de la multiplication des troupeaux avant de songer à l'établissement des hommes. Cette précaution n'aurait pas seulement assuré une subsistance saine aux premiers colons, elle leur aurait encore fourni des instruments commodes pour les entreprises qu'exige la formation d'une peuplade nouvelle. Avec ce secours, ils auraient bravé des fatigues que le ministère se serait chargé de payer libéralement et auraient préparé des logements et des denrées à ceux qui devaient les suivre. Par cette combinaison, qui n'exigeait pas des méditations bien profondes, l'établissement qu'il s'agissait de former aurait acquis, en peu de temps, la consistance dont il était susceptible.

On ne fit pas ces réflexions si simples, si naturelles. Douze mille hommes furent débarqués, après une longue navigation, sur des côtes désertes et impraticables. On sait que dans presque toute la zone torride, l'année est partagée en deux saisons, l'une sèche et l'autre pluvieuse. A la Guyane, les pluies sont si abondantes, depuis le commencement de novembre jusqu'à la fin de mai, que les terres sont submergées ou hors d'état d'être cultivées. Si les nouveaux colons y étaient arrivés au commencement de la saison sèche, distribués sur les terrains qu'on leur destinait, ils auraient eu le temps d'arranger leurs habitations, de couper les forêts ou de les brûler, de labourer ou d'ensemencer leurs champs.

Faute de ces combinaisons, on ne sut où placer cette foule d'hommes qui arrivaient coup sur coup dans la saison des pluies. L'île de Cayenne aurait pu servir d'entrepôt et de rafraîchissement aux nouveaux débarqués. On y aurait trouvé du logement et des secours. Mais la fausse idée dont on était prévenu de ne pas mêler la

nouvelle colonie avec l'ancienne fit rejeter cette ressource. Par une suite de cet entêtement, on déposa dans les îles du Salut ou sur les bords du Kourou, sous la toile et dans de mauvais hangars, douze mille malheureux. C'est là que, condamnés à l'inaction, à l'ennui, à la privation des premiers besoins, aux maladies contagieuses qu'enfantent toujours des subsistances corrompues, à tous les désordres que produit l'oisiveté dans une populace transportée de loin sous un nouveau ciel, ils finirent leur triste destinée dans les horreurs du désespoir. Leurs cendres crieront à jamais vengeance contre les inventeurs, contre les fauteurs d'un projet funeste qui a fait tant de victimes : comme si la guerre dont elles étaient destinées à combler les vides n'en avait pas assez moissonné dans le cours de huit années.

Pour qu'il ne manquât rien au désastre et que les vingt-cinq millions employés au succès d'un système absurde fussent entièrement perdus, l'homme chargé de mettre fin à tant de calamités crut devoir ramener en Europe deux mille hommes dont la constitution robuste avait résisté à l'intempérie du climat, à plus de misères qu'on ne saurait dire.

L'Etat s'est trouvé heureusement assez puissant pour pouvoir soutenir de si grandes pertes. Mais qu'il est douloureux pour la patrie, pour les sujets, pour toutes les âmes avares du sang français, de le voir ainsi prodiguer dans des entreprises ruineuses par une folle jalousie d'autorité qui commande un silence rigoureux sur les opérations publiques ! Eh ! n'est-ce pas l'intérêt de la nation entière que ses chefs soient éclairés ! Mais peuvent-ils l'être autrement que par des lumières générales ? Pourquoi lui cacher des projets dont elle doit être l'objet et l'instrument ? Espère-t-on commander aux volontés sans l'opinion, et inspirer le courage sans la confiance ? Les vraies lumières sont dans les écrits publics, où la vérité se montre à découvert, où le mensonge craint d'être surpris. Les mémoires secrets, les projets particuliers ne sont guère que l'ouvrage des esprits adroits et intéressés,

qui s'insinuent dans les cabinets des administrateurs par des routes obscures, obliques et détournées. Quand un prince, un ministre, s'est conduit par l'opinion publique des gens éclairés, s'il éprouve des malheurs, ni le ciel ni la terre ne peuvent les lui reprocher. Mais des entreprises faites sans le conseil et le vœu de la nation, des événements amenés à l'insu de tous ceux dont on expose la vie et la fortune, qu'est-ce autre chose qu'une ligue secrète, une conjuration de quelques individus contre la société entière? Jusqu'à quand l'autorité se croira-t-elle humiliée, en s'entretenant avec les citoyens? Jusqu'à quand témoignera-t-elle aux hommes assez de mépris pour ne pas chercher même à se faire pardonner ses fautes?

Qu'est-il arrivé de la catastrophe où tant de sujets, tant d'étrangers ont été sacrifiés à l'illusion du ministère français sur la Guyane? C'est qu'on a décrié cette malheureuse région avec tout l'excès que le ressentiment du malheur ajoute à la réalité de ses causes. Heureusement, les observations de quelques hommes éclairés nous mettent en état de débrouiller le chaos.

Idée qu'il faut se former des côtes et du sol de la Guyane

Cette vaste contrée, qu'on décora du magnifique nom de France équinoxiale, n'appartient pas tout entière à la Cour de Versailles comme elle en eut autrefois la prétention. Les Hollandais, en s'établissant au nord, et les Portugais au midi ont resserré les Français entre la rivière de Marony et celle de Vincent Pinçon ou d'Oyapock, ce qui forme encore un espace de plus de cent lieues.

Les mers, qui baignent cette longue côte, sont faciles, ouvertes, débarrassées de tous les obstacles qui pourraient gêner la navigation. On n'y voit que les deux îles du Salut, à trois lieues de la terre ferme. Comme elles ne

sont séparées que par un canal de quatre-vingts toises, il serait aisé de les joindre, et après leur union elles formeraient un abri suffisant pour les plus grands vaisseaux. La nature a tellement disposé les choses qu'il n'en coûterait que peu pour rendre ce poste imprenable avec les matériaux qui se trouvent sur les lieux mêmes. De ce port, couvert de tortues une partie de l'année et placé au vent de l'archipel américain, une escadre pourrait, durant la guerre, voler en sept ou huit jours au secours des possessions nationales, ou aller attaquer celles des puissances ennemies de la France.

Nul danger n'est à craindre dans ces parages. Les vents sont généralement favorables pour approcher autant et si peu qu'on veut des côtes. Si, ce qui est infiniment rare, leur ordre est interverti, ou qu'il survienne quelque calme, on a la ressource de mouiller partout sur un fonds excellent.

Ces avantages sont malheureusement accompagnés de quelques inconvénients. Des courants rapides s'opposent à l'arrivée des navigateurs. Que si, pour les éviter, on approche trop près de la terre, l'eau manque presque partout. On n'en trouve pas même à l'embouchure des rivières qui ne peuvent recevoir que de très petits bâtiments. Celle d'Aprouague est la seule qui en ait douze pieds. Là, échoués sur une vase molle, les navires peuvent se livrer sans inquiétude à toutes les réparations dont ils ont besoin. Cependant il leur convient de s'expédier fort vite, parce que les vers, les eaux bourbeuses, les pluies et les chaleurs y détruisent en fort peu de temps les vaisseaux les mieux construits, les mieux équipés.

Dans cette région, quoique voisine de l'équateur, le climat est très supportable. Cette température peut être attribuée à la longueur des nuits, à l'abondance des brouillards et des rosées. Dans aucun temps on n'éprouve à la Guyane ces chaleurs étouffantes si ordinaires dans tant d'autres contrées de l'Amérique.

Malheureusement, pendant les six premiers mois de l'année et quelquefois plus longtemps, cette colonie est

abîmée par des déluges d'eau. Ces pluies surabondantes dégradent les lieux élevés, inondent les plaines, pourrissent les plantes et suspendent souvent les travaux les plus pressés. La végétation est alors si forte qu'il serait impossible de la retenir dans de justes bornes, quelque nombre de bras qu'on employât pour la combattre. A cette calamité en succède une autre. C'est une longue sécheresse qui ouvre la terre et qui la calcine.

Les opinions sur le sol de la Guyane se contrarièrent très longtemps. Il est aujourd'hui connu que c'est le plus souvent un tuf pierreux recouvert de sables et du débris de quelques végétaux. Ces terres sont d'une exploitation facile, mais leur produit est toujours très faible, et il cesse même après cinq ou six ans. Le cultivateur est alors réduit à faire de nouveaux défrichements, qui ont toujours le sort des premiers. Ceux mêmes qui sont exécutés dans quelques veines d'un sol plus profond qu'on trouve par intervalle n'ont pas une longue durée, parce que les pluies répétées qui tombent en torrents dans cette région ont bientôt entraîné les sucs qui pouvaient les fertiliser.

Ce fut sur ces maigres campagnes que s'établirent les premiers Français qu'une fatale destinée poussa dans la Guyane. Les générations qui les remplacèrent cherchèrent partout des terrains plus féconds, sans en jamais trouver. Inutilement, le fisc fit successivement de grands sacrifices pour améliorer cette colonie. Ces dépenses furent inutiles, parce qu'elles ne pouvaient pas changer la nature des choses. L'exemple des Hollandais qui, après avoir aussi langui dans le voisinage sur les terres hautes, avaient enfin prospéré sur des plantations formées dans des marais desséchés avec des travaux immenses, cet exemple ne faisait aucune impression. Enfin M. Malouet, chargé de l'administration de ce malheureux établissement, a lui-même exécuté ce qu'il avait vu pratiquer à Surinam, et l'espace qu'il avait arraché à l'océan s'est aussitôt couvert de denrées. Ce spectacle a donné aux colons une émulation dont on ne les croyait pas susceptibles, et ils n'attendent que les bienfaits du

gouvernement pour enrichir la métropole de leurs productions.

Ce sera sur des plages formées par la dégradation des montagnes et par la mer que seront désormais établies les plantations. Il faudra dessécher des marais, creuser des canaux, élever des digues, mais pourquoi les Français craindraient-ils d'entreprendre ce qu'ils voient si heureusement exécuté sur leurs frontières ? Pourquoi la Cour de Versailles se refuserait-elle à encourager par des avances et des gratifications des défrichements vraiment utiles ? Des défrichements ! Voilà des conquêtes sur le chaos à l'avantage de tous les hommes, et non pas des provinces qu'on dépeuple et qu'on dévaste pour s'en emparer, qui coûtent le sang de deux nations pour n'en enrichir aucune, qu'il faut garder à grands frais et couvrir de troupes pendant des siècles avant de s'en promettre la paisible possession.

Tout invite le ministère de France au parti qu'on ose lui proposer. Dans la Guyane, les feux souterrains, si communs dans le reste de l'Amérique, sont actuellement éteints. On n'y éprouve jamais de tremblement de terre. Les ouragans n'exercent pas leurs ravages sur ses côtes. Son accès est rempli de tant de difficultés qu'on peut prédire qu'elle ne sera pas conquise. Les îles françaises, au contraire déjà prises une fois, attirent les regards et sollicitent la cupidité d'une nation vivement aigrie de leur restitution. Son chagrin fait présumer qu'elle sera toujours disposée à réparer par la force des armes le vice de ses négociations. La confiance bien fondée qu'elle a dans sa marine ne tardera pas peut-être à la précipiter dans une nouvelle guerre pour reprendre ce qu'elle a rendu, pour étendre plus loin ses usurpations. Si la fortune secondait encore ses efforts, si un peuple encouragé par des victoires dont les citoyens recueillent seuls tout l'avantage l'emportait toujours sur une nation qui ne combat que pour ses rois, ce serait du moins une grande ressource que la Guyane, où l'on cultiverait toutes les productions dont l'habitude a donné le besoin et pour

lesquelles il faudrait payer un énorme tribut à l'étranger si les colonies nationales ne pouvaient les fournir.

Le dessèchement des côtes de la Guyane exigerait des travaux longs et difficiles. Où prendre les bras nécessaires pour l'exécution de cette entreprise ?

Quels bras pourra-t-on destiner aux cultures dont la Guyane est susceptible ?

On crut en 1763 que les Européens y seraient très propres. Douze mille furent la victime de cette opinion. La mort n'épargna qu'une soixantaine de familles allemandes ou acadiennes. Elles s'établirent sur le Sinamary qui leur offrait des bords qui ne sont jamais inondés par la mer, quelques prairies naturelles et une grande abondance de tortues. Cette faible peuplade augmente et vit heureuse le long de ce fleuve. La pêche, la chasse, l'éducation des troupeaux, la culture d'un peu de riz et de maïs : telles sont ses ressources. Quelques spéculatifs ont voulu conclure de cet exemple que les Blancs pourraient cultiver la Guyane, mais ils n'ont pas fait réflexion qu'on ne fondait des colonies que pour obtenir des productions vénales, et que ces productions exigent des soins plus suivis et plus fatigants que ceux auxquels on se livre sur les rives du Sinamary.

Les naturels du pays pourraient, dit-on, opérer sans inconvénient ce qui est destructeur pour nous. Ces sauvages étaient assez multipliés sur la côte lorsqu'elle fut découverte. La férocité européenne en a si fort diminué le nombre qu'il n'y en reste pas actuellement plus de quatre ou cinq cents en état de porter les armes. Mais quelques aventuriers qui ont pénétré depuis peu dans l'intérieur des terres y ont découvert beaucoup de petites nations, toutes plus barbares les unes que les autres. Partout ils ont aperçu l'oppression des femmes, des superstitions qui

empêchent la multiplication des hommes, des haines qui ne s'éteignent que par la destruction des familles et des peuplades, l'abandon révoltant des vieillards et des malades, l'usage habituel des poisons les plus variés et les plus subtils, cent autres désordres dont la nature brute offre trop généralement le hideux tableau. Cependant, le voyageur est accueilli avec respect, secouru avec la générosité la plus illimitée et la plus touchante simplicité. Il entre dans la cabane du sauvage, il s'assied à côté de sa femme et de ses filles nues, il partage leurs repas. La nuit, il prend son repos sur un même lit. Au jour, on le charge de provisions, on l'accompagne assez loin sur sa route, et l'on s'en sépare avec les démonstrations de l'amitié. Mais cette scène d'hospitalité peut devenir sanglante en un moment. Ce sauvage est jaloux à l'extrême, et au moindre signe de familiarité qui l'alarmerait on serait égorgé.

Il faudrait commencer par assembler ces peuples toujours errants. Quelques présents de leur goût distribués à propos rendraient cette première opération facile. On éviterait avec la plus scrupuleuse attention de réunir dans le même lieu celles de ces nations qui ont les unes pour les autres une aversion insurmontable.

Ces peuplades ne seront pas formées au hasard. Il conviendra de les distribuer de manière à se procurer des facilités pour pénétrer dans l'intérieur du pays. A mesure que ces établissements acquerront des forces, ils fourniront des facilités pour établir des habitations nouvelles.

Jusqu'ici, aucune considération n'a pu fixer ces Indiens. La plus sûre voie, pour y réussir, serait de leur distribuer des vaches qu'ils ne pourraient nourrir qu'en abattant des bois et en formant des prairies. Les légumes, les arbres fruitiers dont on enrichirait leur demeure seraient un moyen de plus pour prévenir leur inconstance. Il est vraisemblable que ces ressources qu'ils n'ont jamais connues les dégoûteraient avec le temps de la chasse et de la pêche qui sont actuellement les seuls soutiens de leur misérable et précaire existence.

Un préjugé bien plus funeste resterait à vaincre. Il est

généralement établi chez ces peuples que les occupations sédentaires ne conviennent qu'à des femmes. Cet orgueil insensé avilit tous les travaux aux yeux des hommes. Un missionnaire intelligent ne perdrait pas son temps à combattre cet aveuglement. Il anoblirait la culture en travaillant lui-même avec les enfants, et il réussirait par ce noble et heureux stratagème à donner aux jeunes gens des mœurs nouvelles. Peut-être parviendrait-on à vaincre l'indolence des pères mêmes, si l'on savait leur donner des besoins. Il n'est pas sans vraisemblance qu'ils demanderaient à la terre des productions pour les échanger contre des marchandises dont l'usage leur serait devenu nécessaire.

Ce but salutaire s'éloignerait infiniment si l'on assujettissait les sauvages réunis à une capitation et à des corvées, comme se le sont permis les Portugais et les Espagnols sur les bords de l'Amazone, du Rio Negro et de l'Orénoque. Il faut que ces peuples aient joui pendant des siècles des bienfaits de la civilisation, avant d'en porter les charges.

Cependant, après cette révolution heureuse, la Guyane ne remplirait encore que très imparfaitement les vues étendues que peut avoir la Cour de Versailles. Jamais les faibles mains des Indiens ne feront croître que des denrées de valeur médiocre. Pour obtenir de riches productions, il faudra recourir nécessairement aux bras nerveux des nègres.

On craint la facilité qu'auront ces esclaves pour déserter de leurs ateliers. Ils se réfugieront, ils s'attroupperont, ils se retrancheront, dit-on, dans de vastes forêts où l'abondance du gibier et du poisson rendra leur subsistance aisée, où la chaleur du climat leur permettra de se passer de vêtement, où les bois propres à faire des arcs et des flèches ne leur manqueront jamais. Cent d'entre eux avaient pris ce parti il y a environ trente ans. Les troupes envoyées pour les remettre sous la chaîne furent repoussées. Cet échec faisait craindre une désertion générale. La colonie entière était consternée. On ne savait à quoi se

résoudre, lorsqu'un missionnaire part, suivi d'un seul Noir, arrive à l'endroit où s'était livré le combat, dresse un autel, appelle les déserteurs par le moyen d'une clochette, leur dit la messe, les harangue, et les ramène tous, tous sans exception, à leurs anciens maîtres. Mais les jésuites qui avaient mérité et obtenu la confiance de ces malheureux ne sont plus dans la colonie, et leurs successeurs n'ont montré ni la même activité ni une connaissance égale du cœur de l'homme. Cependant, il ne serait peut-être pas impossible de prévenir l'évasion de ces infortunées victimes de notre cupidité en rendant leur condition supportable. La loi de la nécessité, qui commande même aux tyrans, prescrira, dans cette région, une modération que l'humanité seule devrait inspirer partout.

Avant de jeter des capitaux dans la Guyane, il convient d'examiner si la colonie est bien organisée ; il en faut régler les limites

Ce nouvel ordre de choses engagera le gouvernement dans des dépenses considérables. Avant de s'y livrer, il examinera si la colonie a eu jusqu'à notre âge l'organisation qui devait la faire prospérer et si Cayenne est le lieu le plus convenable pour être le chef-lieu d'un grand établissement. C'est notre opinion, mais d'habiles gens pensent le contraire, et leurs raisons doivent être discutées.

Ces vues peuvent être excellentes, sans que les avantages en aient été plutôt aperçus, et il ne faut pas s'en étonner. Les choses sont quelquefois d'une difficulté qui ne peut être surmontée que par l'expérience ou par le génie. Mais l'expérience, qui marche à pas lents, demande du temps, et le génie qui, semblable aux coursiers des dieux, franchit un intervalle immense d'un saut, se fait attendre pendant des siècles. A-t-il paru ? il

est repoussé ou persécuté. S'il parle, on ne l'entend pas. Si, par hasard, il est entendu, la jalousie traduit ses projets comme des rêves sublimes et les fait échouer. L'intérêt général de la multitude suppléerait peut-être à la pénétration du génie si on le laissait agir en liberté, mais il est sans cesse contrarié par l'autorité dont les dépositaires ne s'entendent à rien et prétendent ordonner de tout. Quel est celui qu'ils honoreront de leur confiance et de leur intimité ? C'est le flatteur impudent qui, sans en rien croire, leur répétera continuellement qu'ils sont des êtres merveilleux. Le mal se fait par leur sottise et se perpétue par une mauvaise honte qui les empêche de revenir sur leurs pas. Les fausses combinaisons s'épuisent avant qu'ils aient rencontré les vraies, ou qu'ils puissent se résoudre à les approuver, après les avoir rejetées. C'est ainsi que le désordre règne par l'enfance des souverains, l'incapacité ou l'orgueil des ministres, et la patience des victimes. On se consolerait des maux passés et des maux présents, si l'avenir devait changer cette destinée, mais c'est une espérance dont il est impossible de se bercer. Et si l'on demandait au philosophe à quoi servent les conseils qu'il s'opiniâtre d'adresser aux nations et à ceux qui les gouvernent et qu'il répondît avec sincérité, il dirait qu'il satisfait un penchant invincible à dire la vérité, au hasard d'exciter l'indignation, et même de boire dans la coupe de Socrate[3].

Avant de prendre sur la Guyane une résolution finale, il conviendra de fixer les bornes encore incertaines de cette colonie. Au nord, les Hollandais voudraient bien étendre les frontières de Surinam jusqu'aux bords du Sinamary ; mais le poste militaire que la Cour de Versailles a fait établir depuis longtemps sur la rive droite du Maroni paraît avoir anéanti sans retour cette prétention ancienne. Du côté du midi, les difficultés sont moins aplanies.

3. Tout ce paragraphe est de Diderot.

L'Amazone fut autrefois incontestablement la borne des possessions françaises, puisque, par une convention du 4 mars 1700, les Portugais s'obligèrent à démolir les forts qu'ils avaient élevés sur la rive gauche de cette rivière. A la paix d'Utrecht, la France, qui recevait la loi, fut forcée de céder la navigation de ce fleuve avec les terres qui s'étendent jusqu'à la rivière de Vincent Pinçon, ou de l'Oyapock. Lorsque le temps fut venu d'exécuter le traité, il se trouva que ces deux noms, employés comme synonymes, désignaient dans le pays, ainsi que sur les anciennes cartes, deux rivières éloignées l'une de l'autre de trente lieues. Chacune des deux Cours voulut tourner cette erreur à son avantage : celle de Lisbonne s'étendre jusqu'à l'Oyapock et celle de Versailles jusqu'à Vincent Pinçon. On ne put convenir de rien, et les terres contestées sont restées désertes depuis cette époque assez reculée.

On n'aura pas la présomption de s'ériger en juge de ce grand procès. L'unique observation qu'on se permettra de faire, c'est que le but de la cession exigée par le Portugal a été de lui assurer la navigation exclusive de l'Amazone. Or les sujets de cette couronne jouiront paisiblement de cet avantage en éloignant les limites des possessions françaises de vingt lieues seulement et jusqu'à la rivière de Vincent Pinçon, sans qu'il soit nécessaire de les reculer de cinquante jusqu'à l'Oyapock.

Etat actuel de la Guyane française

Tout est à faire dans la Guyane. On ne compte à Cayenne même que trente plantations presque toutes misérables. Le continent est dans un plus grand désordre encore que l'île. Les habitations y changent souvent de place. Des déserts immenses les séparent. Placées à une grande distance du marché général, elles n'ont aucune

facilité pour leurs échanges. On n'y jouit d'aucune des commodités que se procurent mutuellement des hommes réunis. Les lois, la police, les bienséances, l'émulation, l'influence du ministère : tous ces avantages y sont inconnus. Pour l'exploitation de cent lieues de côtes, on ne comptait en 1775 que treize cents personnes libres et huit mille esclaves. Les productions de la colonie étaient même au-dessous de ces faibles moyens, parce qu'il n'y avait dans les ateliers que des Blancs sans intelligence, que des Noirs sans subordination. Les denrées qu'emportèrent les bâtiments venus de l'Amérique septentrionale ou de la Guadeloupe et de la Martinique ne s'élevèrent pas à cent mille livres, et la France ne reçut sur six navires que quarante quintaux de sucre, qui furent vendus en Europe deux mille cent cinquante-six livres ; six cent cinquante-huit quintaux quatre-vingt-huit livres de café, qui furent vendus trente et un mille deux cent quatre-vingt-seize livres seize sols ; trois quintaux trente-quatre livres d'indigo, qui furent vendus deux mille huit cent trente-neuf livres ; cent cinquante-deux quintaux quarante et une livres de cacao, qui furent vendus dix mille six cent soixante-huit livres seize sols ; trois mille trois quintaux cinquante-cinq livres de rocou, qui furent vendus cent quatre-vingt-sept mille sept cent six livres sept sols six deniers ; neuf cent soixante-douze quintaux soixante livres de coton, qui furent vendus deux cent quarante-trois mille cent cinquante livres ; trois cent cinquante-trois cuirs, qui furent vendus trois mille cent soixante-dix-sept livres ; quatorze cent vingt-deux quintaux huit livres de bois, qui furent vendus sept mille six cent quatre livres trois sols neuf deniers. En tout quatre cent quatre-vingt-huit mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit livres trois sols trois deniers. Les six cent mille livres que la Cour dépensa cette année comme les autres pour cet ancien établissement servirent à payer ce qu'il avait reçu au-delà de ses exportations. A cette époque, Cayenne devait deux millions de livres au gouvernement ou aux négociants de la métropole.

Il faut attendre quelque chose des lumières que M. Malouet a répandues dans la colonie, des encouragements que cet habile administrateur a fait accorder en 1777 à ceux des colons qui se livreraient à la coupe des bois de construction, à la culture des subsistances, à la salaison du poisson, à quelques autres productions de peu de valeur, dont il a assuré le débouché. Il faut attendre encore plus des arbres à épiceries. Le giroflier a déjà donné des clous qui ne sont que très peu inférieurs à ceux qui nous viennent des Moluques, et tout annonce que le muscadier ne réussira pas moins heureusement. Mais rien de grand ne pourra se tenter sans capitaux et sans capitaux considérables.

Ils sont au pouvoir d'une riche compagnie qui s'est formée mais sans privilège exclusif pour cette partie du Nouveau Monde. Ce corps, dont le fonds primitif est de deux millions quatre cent mille livres, a obtenu du gouvernement le vaste espace qui s'étend depuis l'Approuague jusqu'à l'Oyapock, et toutes les facilités qu'on lui pouvait raisonnablement accorder pour mettre en valeur ce sol, regardé comme le meilleur de la Guyane. En attendant que ses succès lui permettent de s'occuper du dessèchement des marais et des grandes cultures, cette association puissante a tourné ses vues vers la coupe du bois, vers la multiplication des troupeaux, vers le coton et le cacao ; mais principalement vers le tabac.

Des esclaves cultivent depuis longtemps pour leur usage, autour de leurs cases, cette dernière plante. On lui trouve les mêmes vertus qu'au tabac du Brésil, qui s'est ouvert un débit assez avantageux dans plusieurs marchés de l'Europe et qui est d'une nécessité presque absolue pour l'achat des Noirs sur une grande partie des côtes d'Afrique. Si cette entreprise réussit, la France verra diminuer ses besoins, et ses navigateurs seront dispensés d'aller chercher à Lisbonne cette portion de leur cargaison.

30. *Propriété et corvées*[1]

Le droit de propriété est-il bien établi dans les îles françaises ?

La France a tenu une conduite plus noble en apparence, mais en effet moins sage, en accordant gratuitement des possessions à ceux qui en demandaient. Dans le premier âge de ses colonies, un vagabond s'enfonçait dans les forêts, y marquait l'espace plus ou moins étendu qu'il lui plaisait d'occuper, et en fixait les limites en abattant tout autour des arbres. Ce désordre ne pouvait durer. Cependant, l'autorité ne se permit pas de dépouiller ceux qui s'étaient fait à eux-mêmes un droit : elle régla seulement que dans la suite il n'y aurait de propriété légitime que celle qui serait accordée par les administrateurs. Sans aucun égard aux talents et aux facultés, la protection devint alors la mesure unique des distributions. On stipulait à la vérité que les colons commenceraient leur établissement dans l'année même de la concession et qu'ils n'en discontinueraient pas le défrichement, sous peine de confiscation. Mais, outre l'inconvénient d'obliger aux dépenses de l'exploitation des hom-

1. Livre XIII, chapitre L.

mes qui n'avaient pas eu les moyens d'acquérir un fonds, la peine n'était infligée qu'à ceux qui, sans fortune et sans naissance, n'intéressaient personne à leur avancement, ou à des mineurs faibles et abandonnés que la commisération publique aurait dû secourir dans la misère où la mort de leurs parents les laissait exposés. Tout propriétaire qui trouvait de la recommandation ou de l'appui pouvait impunément garder son domaine en friche.

A cette prédilection qui devait retarder sensiblement le progrès des colonies s'est jointe une foule d'arrangements économiques plus vicieux les uns que les autres. On a d'abord assujetti tous ceux à qui l'on donnait des terres à y planter cinq cents fosses de manioc pour chaque esclave qu'ils auraient sur leur habitation. Cet ordre blessait également et l'intérêt des particuliers, en les forçant à cultiver une production vile sur un terrain qui pouvait en rapporter de plus riches, et l'intérêt public, en rendant inutiles les terrains secs qui n'étaient propres qu'à ce genre de production. C'était un double vice qui devait diminuer la culture de toutes les denrées. Aussi la loi qui faisait violence à la disposition de la propriété n'a-t-elle jamais été rigoureusement exécutée ; mais, comme on ne l'a pas révoquée, elle est toujours un fléau entre les mains de l'administrateur ignorant, bizarre ou passionné qui voudra s'en servir contre les habitants. C'est pourtant le moindre des maux qu'ils ont à reprocher à la législation. La contrainte des lois agraires est encore aggravée par le poids des corvées.

Il fut un temps en Europe, c'était celui du gouvernement féodal, où les métaux n'entraient guère dans les stipulations publiques ou particulières. Les nobles servaient l'Etat, non de leur bourse, mais de leur personne, et ceux de leurs vassaux qu'ils s'étaient comme appropriés par la conquête leur payaient des redevances, soit en denrées, soit en travaux. Ces usages destructifs pour les hommes et les terres devaient perpétuer la barbarie dont ils tiraient leur origine. Mais enfin ils tombèrent par degré, à mesure que l'autorité des rois, sous l'appât de

l'affranchissement des peuples, vint à saper l'indépendance et la tyrannie des grands. Le prince devenu seul maître abolit comme magistrat quelques abus nés du droit de la guerre qui détruit tous les droits. Il conserva cependant beaucoup de ces usurpations consacrées par le temps. Celle des corvées s'est maintenue en quelques Etats où la noblesse a presque tout perdu sans que le peuple y ait rien gagné. La France voit encore son aisance gênée par cette servitude publique dont on a réduit l'injustice en méthode, comme pour lui donner une ombre d'équité.

Qui croirait que sous le siècle le plus éclairé de cette nation, au temps où les droits de l'homme avaient été le plus sévèrement discutés, lorsque les principes de la morale naturelle n'avaient plus de contradicteurs, sous le règne d'un roi bienfaisant, sous des ministres humains, sous des magistrats intègres, on ait prétendu qu'il était dans l'ordre de la justice, et selon la forme constitutive de l'Etat, que des malheureux qui n'ont rien fussent arrachés de leurs chaumières, distraits de leur repos ou de leurs travaux, eux, leurs femmes, leurs enfants et leurs animaux, pour aller, après de longues fatigues, s'épuiser en fatigues nouvelles à construire des routes encore plus fastueuses qu'utiles, à l'usage de ceux qui possèdent tout, et cela sans solde et sans nourriture?

Ames de bronze, faites un pas de plus, et bientôt vous vous persuaderez qu'il vous est permis... je m'arrête. L'indignation me pousserait trop loin. Mais il convient d'avertir le gouvernement que l'affreux système des corvées est encore plus funeste à ses colonies. La culture des terres, par la nature du climat et la nature des productions, exigeant plus de célérité, ne peut que souffrir extrêmement de l'absence de ses agents qu'on occupe loin de leurs ateliers à des ouvrages publics souvent inutiles et toujours faits pour des bras oisifs. Si la métropole, malgré la foule des moyens qu'elle a sous la main, n'est pas encore parvenue à corriger ou à tempérer la vexation des corvées, elle doit juger combien il en résulte d'inconvé-

nients au-delà des mers, quand la direction de ces travaux est confiée à deux administrateurs qui ne peuvent être ni dirigés, ni redressés, ni arrêtés dans l'exercice arbitraire d'un pouvoir absolu.

31. Deux contes[1]

Déplorables catastrophes arrivées à Saint-Christophe

C'est à Saint-Christophe que se passa, en 1756, une scène digne d'être racontée.

Un nègre fut associé dès l'enfance aux jeux de son jeune maître. Cette familiarité, communément si dangereuse, étendit les idées de l'esclave sans altérer son caractère. Quazy mérita bientôt d'être choisi pour directeur des travaux de la plantation, et il montra dans ce poste important une intelligence rare et un zèle infatigable. Sa conduite et ses talents augmentèrent encore sa faveur. Elle paraissait hors de toute atteinte, lorsque ce chef des ateliers, jusqu'alors si chéri et si distingué, fut soupçonné d'avoir manqué à la police établie et publiquement menacé d'une punition humiliante.

Un esclave qui a longtemps échappé aux châtiments infligés trop facilement et trop souvent à ses pareils est infiniment jaloux de cette distinction. Quazy, qui craignait l'opprobre plus que le tombeau et qui ne se flattait pas de faire révoquer par ses supplications l'arrêt prononcé contre lui, sortit, à l'entrée de la nuit, pour aller

1. Livre XIV, chapitre XVI.

invoquer une médiation puissante. Son maître l'aperçut malheureusement, et voulut l'arrêter. On se prend corps à corps. Les deux champions, adroits et vigoureux, luttent quelques moments avec des succès variés. L'esclave terrasse à la fin son inflexible ennemi, le met hors d'état de sortir de cette situation fâcheuse, et, lui portant un poignard sur le sein, lui tient ce discours :

« Maître, j'ai été élevé avec vous. Vos plaisirs ont été les miens. Jamais mon cœur ne connut d'autres intérêts que les vôtres. Je suis innocent de la petite faute dont on m'accuse ; et quand j'en aurais été coupable, vous auriez dû me la pardonner. Tous mes sens s'indignent au souvenir de l'affront que vous me prépariez, et voici par quels moyens je veux l'éviter. » En disant ces mots, il se coupe la gorge et tombe mort sans maudire un tyran qu'il baigne de son sang.

Dans la même île, l'amour et l'amitié se sont signalés par une tragédie dont la fable et l'histoire n'avaient point encore fourni l'exemple.

Deux nègres, jeunes, bien faits, robustes, courageux, nés avec une âme rare, s'aimaient depuis l'enfance. Associés aux mêmes travaux, ils s'étaient unis par leurs peines qui, dans les cœurs sensibles, attachent plus que les plaisirs. S'ils n'étaient pas heureux, ils se consolaient au moins dans leurs infortunes. L'amour, qui les fait toutes oublier, vint y mettre le comble. Une négresse, esclave comme eux, avec des regards plus vifs sans doute et plus brûlants à travers un teint d'ébène que sous un front d'albâtre, alluma dans ces deux amis une égale fureur. Plus faite pour inspirer que pour sentir une grande passion, leur amante aurait accepté l'un ou l'autre pour époux, mais aucun des deux ne voulait la ravir, ne pouvait la céder à son ami. Le temps ne fit qu'accroître les tourments qui dévoraient leur âme sans affaiblir leur amitié ni leur amour. Souvent leurs larmes coulaient amères et cuisantes dans les embrassements qu'ils se prodiguaient à la vue de l'objet trop chéri qui les désespérait. Ils se juraient quelquefois de ne plus l'aimer,

de renoncer à la vie plutôt qu'à l'amitié. Toute l'habitation était attendrie par le spectacle de ces combats déchirants. On ne parlait que de l'amour des deux amis pour la belle négresse.

Un jour ils la suivirent au fond d'un bois. Là, chacun des deux l'embrasse à l'envi, la serre mille fois contre son cœur, lui fait tous les serments, lui donne tous les noms qu'inventa la tendresse ; et tout à coup, sans se parler, sans se regarder, ils lui plongent à la fois un poignard dans le sein. Elle expire ; et leurs larmes, leurs sanglots se confondent avec ses derniers soupirs. Ils rugissent. Le bois retentit de leurs cris forcenés. Un esclave accourt. Il les voit de loin qui couvrent de baisers la victime de leur étrange amour. Il appelle, on vient, et l'on trouve ces deux amis qui, le poignard à la main, se tenant embrassés sur le corps de leur malheureuse amante, baignés dans leur sang, expiraient eux-mêmes dans les flots qui ruisselaient de leurs propres blessures.

Ces amants, ces amis étaient dans les fers. C'est dans cette condition avilissante que naissent des actions dignes d'étonner l'univers. Malheur à celui que l'énergie de cet amour féroce ne fait pas frémir d'horreur et de pitié. La nature l'a formé non pas pour l'esclavage des nègres, mais pour la tyrannie de leurs maîtres. Cet homme aura vécu sans commisération, il mourra sans consolation ; il n'aura jamais pleuré, jamais il ne sera pleuré.

32. Soulèvements d'esclaves à la Jamaïque[1]

Dangers qui menacent la Jamaïque dans son propre sein

Lorsque les Espagnols furent obligés d'abandonner la Jamaïque à l'Angleterre, ils y laissèrent un assez grand nombre de nègres et de mulâtres qui, las de leur esclavage, prirent la résolution de sauver dans les montagnes une liberté que semblait leur offrir la fuite de leurs tyrans vaincus[2]. Après avoir établi des règlements qui devaient assurer leur union, ils plantèrent du maïs et du cacao dans les lieux les plus inaccessibles de leur retraite. Mais l'impossibilité de subsister jusqu'au temps de leur récolte les força de descendre dans la plaine pour y dérober des vivres. Le conquérant souffrit ce pillage d'autant plus impatiemment qu'il n'avait rien à perdre et déclara la guerre la plus vive à ces ravisseurs. Plusieurs furent massacrés. Le plus grand nombre se soumit. Cinquante ou soixante seulement trouvèrent encore des rochers pour y vivre ou mourir libres.

---

1. Livre XIV, chapitre XXVI.

2. L'*Histoire...* néglige les soulèvements d'esclaves à Saint-Domingue, colonie française, pour s'étendre sur ceux de la Jamaïque, colonie anglaise.

La politique, qui a des yeux et point d'entrailles, voulait qu'on achevât d'exterminer ou de réduire cette poignée de fugitifs échappés à la chaîne ou au carnage. Mais les troupes, qui périssaient ou s'épuisaient de fatigue, ne goûtèrent pas un système de destruction qui devait leur coûter encore du sang. On y renonça, dans la crainte de les soulever. Cette condescendance eut des suites funestes. Les esclaves, que l'horreur du travail ou la peur des châtiments, jetait dans le désespoir, ne tardèrent pas à chercher un asile dans les bois, où ils étaient sûrs de trouver des compagnons prêts à les assister. Le nombre des fugitifs augmenta tous les jours. On les vit bientôt déserter par essaims, après avoir massacré leurs maîtres et dépouillé les habitations qu'ils livraient aux flammes. Inutilement on employait contre eux des partisans actifs, auxquels on assura neuf cents livres pour chaque Noir massacré dont ils présenteraient la tête. Cette rigueur ne changea rien, et la désertion n'en devint que plus générale.

Le nombre des rebelles accrut leur audace. Jusqu'en 1690, ils s'étaient bornés à fuir. Mais enfin se croyant assez forts, même pour attaquer, on les vit fondre par bandes séparées sur les plantations anglaises, où ils firent des dégâts horribles. En vain furent-ils repoussés avec perte dans leurs montagnes ; en vain, pour les y contenir, construisit-on des forts de distance en distance, avec des corps de garde : malgré ces précautions, les ravages recommencèrent à diverses reprises. Le ressentiment de la nature violée par une police barbare mit tant de fureur dans l'âme des Noirs achetés par les Blancs que ceux-ci, pour couper, disaient-il, la racine du mal, résolurent, en 1735, d'employer toutes les forces de la colonie à détruire un ennemi justement implacable.

Aussitôt les lois militaires prennent la place de toute administration civile. Tous les colons se partagent en corps de troupes. On se met en mouvement ; on marche aux rebelles, par différentes routes. Un parti se charge d'attaquer la ville de Nanny, que les Noirs avaient bâtie

eux-mêmes dans les Montagnes Bleues. Avec du canon, on réussit à réduire une place construite sans règles, défendue sans artillerie. Mais les autres entreprises n'ont qu'un succès équivoque, ou balancé par des pertes. Les esclaves, plus glorieux d'un triomphe qu'abattus de dix revers, s'enorgueillissent de ne plus voir dans leurs tyrans que des ennemis à combattre. S'ils sont vaincus, ce n'est pas sans vengeance. Leur sang est au moins confondu avec celui de leurs barbares maîtres. Ils vont au-devant de l'épée de l'Européen, pour lui plonger un poignard dans le cœur. Les réfugiés, forcés de céder au nombre ou à l'adresse, se retranchent dans des lieux inaccessibles et s'y dispersent en petites troupes, résolus de n'en plus sortir et bien assurés d'y vaincre. Après neuf mois de combats et de courses, on abandonne enfin le projet de les soumettre.

Ainsi l'emportera tôt ou tard sur des armées nombreuses, aguerries et même disciplinées, un peuple désespéré par l'atrocité de la tyrannie ou l'injustice de la conquête, s'il a le courage de souffrir la faim plutôt que le joug, s'il joint à l'horreur d'être asservi la résolution de mourir, s'il aime mieux être effacé du nombre des peuples que d'augmenter celui des esclaves. Qu'il cède la plaine à la multitude des troupes, à l'attirail des armes, à l'étalage des vivres, des munitions et des hôpitaux, et qu'il se retire au cœur des montagnes, sans bagage, sans toit, sans provisions ; la nature saura bien l'y nourrir et l'y défendre. Qu'il y reste, s'il le faut, des années, pour attendre que le climat, la chaleur, l'oisiveté, la débauche aient dévoré ou consumé ces camps nombreux d'étrangers, qui n'ont ni butin à espérer, ni gloire à recueillir. Qu'il descende quelquefois avec les torrents, pour surprendre l'ennemi dans ses tentes et ravager ses lignes. Qu'il brave enfin les noms injurieux de brigand et d'assassin que lui prodiguera sans honte une grande nation assez lâche pour s'armer tout entière contre une poignée d'hommes

chasseurs et assez faible pour ne pouvoir les vaincre[3].

Telle fut la conduite des nègres avec les Anglais. Ceux-ci, rebutés de courses et d'armements inutiles, tombèrent dans un découragement universel. Les plus pauvres d'entre eux n'osaient accepter les terrains que le gouvernement leur offrait au voisinage des montagnes. Des établissements plus éloignés des rebelles aguerris furent négligés, ou même abandonnés. Plusieurs endroits de l'île, qui, par leur aspect, annonçaient le plus de fécondité, restèrent dans leur état inculte.

Dans cette situation, Trelaunay fut chargé de l'administration de la colonie. Ce gouverneur sage et sans doute humain ne tarda pas à sentir que des hommes qui depuis près d'un siècle vivaient de fruits sauvages, nus, exposés à toutes les injures de l'air, qui, toujours aux prises avec un assaillant plus fort et mieux armé, ne cessaient de combattre pour la défense de leur liberté, ne seraient jamais réduits par la force ouverte. Il eut donc recours aux voies de conciliation. On leur offrit non seulement des terres en propriété, mais la liberté, mais l'indépendance. Ces ouvertures furent accueillies favorablement. Le traité conclu avec eux en 1739 porta que le chef qu'ils choisiraient eux-mêmes recevrait sa commission du gouvernement anglais; qu'il se rendrait tous les ans dans la capitale de la colonie, s'il en était requis; que deux Blancs résideraient habituellement auprès de lui, pour maintenir une harmonie utile aux deux nations; et qu'il prendrait les armes avec tous les siens si la colonie était jamais attaquée.

Tandis que Trelaunay faisait cet accommodement au nom de la couronne, l'assemblée générale de la colonie proposa son arrangement particulier. Dans ce second accord, le nouveau peuple s'engagea à ne plus donner de retraite aux esclaves fugitifs, et on lui assura une somme fixe pour chaque déserteur qu'il dénoncerait, une récom-

3. Paragraphe de Diderot.

pense plus considérable pour ceux qu'il ramènerait dans leurs plantations. Depuis ce pacte honteux, la petite république rétrograda toujours. Elle ne compte plus dans son sein que treize cents individus, hommes, femmes, enfants, répartis dans cinq ou six villages.

Soit que ce qui venait de se passer eût inspiré de l'audace, ou que la dureté du joug anglais eût soulevé la haine, les nègres esclaves résolurent d'être libres aussi. Pendant que la guerre d'Europe embrasait l'Amérique, ces malheureux convinrent, en 1760, de prendre tous les armes le même jour, de massacrer leurs tyrans et de s'emparer du gouvernement. Mais l'impatience de la liberté déconcerta l'unanimité du complot, en prévenant le moment de l'exécution. Quelques-uns des conspirateurs mirent, avant le temps convenu, le feu aux habitations, en poignardèrent les maîtres ; et, ne se voyant pas en état de résister à toutes les forces de l'île, que leur entreprise prématurée avait réunies en un moment, ils se réfugièrent dans les montagnes. De cet asile impénétrable, ils ne cessèrent de faire des sorties meurtrières et destructives. Les Anglais, dans leur désespoir, furent réduits à rechercher à prix d'argent le secours des nègres sauvages dont ils avaient été forcés de reconnaître l'indépendance par le sceau d'un traité. On leur promit une forte somme pour la tête de chaque esclave qu'ils auraient tué de leur main. Ces lâches Africains, indignes de la liberté qu'ils avaient recouvrée, n'eurent pas honte de vendre le sang de leurs frères : ils les poursuivirent, ils en tuèrent un grand nombre par surprise. Enfin les conjurés, affaiblis et trahis par leur propre race, restèrent longtemps dans le silence et l'inaction.

On croyait le feu de la conspiration éteint sans retour, lorsque les révoltés, accrus par le renfort des déserteurs qui s'étaient échappés de diverses plantations, reparurent avec une nouvelle fureur. Les troupes réglées, les milices, un corps nombreux de matelots, tout se réunit contre les esclaves. On les combattit, on les vainquit en plusieurs rencontres. Il y en eut beaucoup de tués et de pris. Le

reste se dispersa dans les bois et dans les rochers. Tous les prisonniers furent fusillés, pendus ou brûlés. Ceux qu'on croyait les auteurs de la conspiration furent attachés vivants à des gibets où ils périrent lentement, exposés et consumés au soleil ardent de la zone torride, supplice plus cuisant, plus affreux que celui du bûcher. Cependant, leurs tyrans savouraient avec avidité les tourments de ces misérables, dont le seul crime était d'avoir voulu recouvrer par la vengeance des droits que l'avarice et l'inhumanité leur avaient ravis.

Le même esprit de barbarie dicta les mesures qu'on prit pour prévenir de nouveaux soulèvements. Un esclave est fustigé dans les places publiques s'il joue à quelque jeu que ce soit, s'il ose aller à la chasse ou s'il vend autre chose que du lait ou du poisson. Il ne peut sortir de l'habitation où il sert sans être accompagné d'un Blanc ou sans une permission par écrit. S'il bat du tambour, ou s'il fait usage de quelque instrument bruyant, son maître sera condamné à une amende de deux cent vingt-cinq livres. C'est ainsi que les Anglais, ce peuple si jaloux de sa liberté, se jouent de celle des autres hommes. C'est à cet excès de barbarie que le commerce et l'esclavage des nègres ont dû conduire des usurpateurs. Tels sont les progrès de l'injustice et de la violence. Pour conquérir le Nouveau Monde, il a fallu sans doute en égorger les habitants. Pour les remplacer, il fallait acheter des nègres, seuls propres au climat, aux travaux de l'Amérique. Pour transplanter ces Africains qu'on destinait à cultiver la terre sans y rien posséder, il a fallu les prendre par force et les rendre esclaves. Pour les tenir dans l'esclavage, il faut les traiter durement. Pour empêcher ou punir les révoltes que doit exciter la dureté de la servitude, il faut des supplices, des châtiments, des lois atroces contre des hommes qui le sont devenus.

Mais enfin la cruauté même a son terme dans sa nature destructive. Un moment suffit; une descente heureuse à la Jamaïque y peut faire passer des armes à des hommes qui ont l'âme ulcérée et le bras levé contre leurs oppres-

seurs. Le Français qui ne songera qu'à nuire à son ennemi sans prévoir que la révolte des nègres dans une colonie les peut soulever dans toutes ira hâter une révolution pendant la guerre. L'Anglais placé entre deux feux perdra sa force, son courage, et laissera la Jamaïque en proie à des esclaves et à des conquérants qui se la disputeront par de nouvelles horreurs. Voilà l'enchaînement de l'injustice. Elle s'attache à l'homme par des nœuds qui ne se rompent qu'avec le fer. Le crime engendre le crime; le sang attire le sang, et la terre demeure un théâtre éternel de désolation, de larmes, de misère et de deuil, où les générations viennent sucessivement se baigner dans le carnage, s'arracher les entrailles et se renverser dans la poussière[4].

4. Cette dernière phrase porte la marque de Diderot.

33. Sur les « sauvages » [1]

Gouvernement, habitudes, vertus, vices, guerres des sauvages qui habitent le Canada

Les habitants de cet âpre climat étaient cependant peu vêtus. Un manteau de buffle ou de castor serré par une ceinture de cuir, une chaussure de peau de chevreuil : c'était leur habillement avant leur commerce avec nous. Ce qu'ils y ont ajouté depuis a toujours excité les lamentations de leurs vieillards sur la décadence des mœurs.

Peu de ces sauvages connaissaient la culture ; encore n'était-ce que celle du maïs qu'ils abandonnaient aux femmes, comme indigne des soins de l'homme indépendant. Leur plus vive imprécation contre un ennemi mortel, c'était qu'il fût réduit à labourer un champ ; la même que celle que Dieu prononça contre le premier homme. Quelquefois ils s'abaissaient jusqu'à la pêche, mais leur vie et leur gloire étaient la chasse. Toute la nation y allait comme à la guerre ; chaque famille, chaque

1. Livre XV, chapitre IV.
Diderot intervient à plusieurs reprises dans le cours de ce chapitre, et probablement le dernier paragraphe est-il de lui.

cabane, comme à sa subsistance. Il fallait se préparer à cette expédition par des jeûnes austères, n'y marcher qu'après avoir invoqué les dieux. On ne leur demandait pas la force de terrasser les animaux, mais le bonheur de les rencontrer. Hormis les vieillards arrêtés par la décrépitude, tous se mettaient en campagne, les hommes pour tuer le gibier, les femmes pour le porter et le sécher. Au gré d'un tel peuple, l'hiver était la belle saison de l'année : l'ours, le chevreuil, le cerf et l'orignal ne pouvaient fuir alors avec toute leur vitesse à travers quatre à cinq pieds de neige. Ces sauvages, que n'arrêtaient ni les buissons, ni les ravines, ni les étangs, ni les rivières, et qui passaient à la course la plupart des animaux légers, faisaient rarement une chasse malheureuse. Mais, au défaut de gibier, on vivait de gland. Au défaut de gland, on se nourrissait de la sève ou de la pellicule qui naît entre le bois et la grosse écorce du tremble et du bouleau.

Dans l'intervalle d'une chasse à l'autre, on faisait, on réparait les arcs et les flèches, les raquettes qui servaient à courir sur la neige, les canots sur lesquels on devait passer les lacs et les rivières. Ces meubles de voyage et quelques pots de terre formaient toute l'industrie, tous les arts de ces peuples errants. Ceux d'entre eux qui s'étaient réunis en bourgades ajoutaient à ces travaux les soins qu'exigeait leur vie plus sédentaire ; ils y joignirent la précaution de palissader, de défendre leurs cabanes contre les irruptions. Les sauvages s'abandonnaient alors, dans une sécurité profonde, à la plus entière inaction. Ce sentiment inquiet de sa propre faiblesse, cette lassitude de tout et de soi-même qu'on appelle ennui, ce besoin de fuir la solitude et de se décharger sur autrui du fardeau de sa vie étaient inconnus à ce peuple content de la nature et de sa destinée.

Leur stature était taillée en général dans les plus belles proportions, mais, plus propres à supporter les fatigues de la course que les peines du travail, ils avaient moins de vigueur que d'agilité. Avec des traits réguliers, ils avaient cet air féroce que leur donnaient sans doute l'habitude de

la chasse et le péril de la guerre. Leur peau était d'un rouge obscur et sale. Cette couleur désagréable leur venait de la nature qui hâle tous les hommes continuellement exposés au grand air. Elle était augmentée par la manie qu'ont toujours eue les peuples sauvages de se peindre le corps et le visage soit pour se reconnaître de loin, soit pour se rendre plus agréables dans l'amour ou plus terribles à la guerre. A ce vernis, ils joignaient des frictions de graisse de quadrupède ou d'huile de poisson, usage familier et nécessaire pour se garantir de la piqûre insoutenable des moucherons et des insectes qui couvrent tous les pays que l'homme laisse en friche. Ces onguents étaient préparés et mêlés avec des sucs ou des matières rouges qui peut-être étaient le poison le plus mortel pour les moustiques. Ajoutez à ces enduits qui pénètrent et dénaturent la couleur de la peau les fumigations qu'on oppose encore à tous ces insectes, ou que respirent ces peuples dans leurs cabanes, où ils se chauffent tout l'hiver, où ils boucanent leurs viandes. C'en était assez pour leur donner un teint hideux à nos regards, mais beau sans doute, ou du moins supportable à leurs yeux peu délicats. Du reste, ils avaient la vue, l'odorat, l'ouïe, tous les sens d'une finesse ou d'une subtilité qui les avertissaient de loin sur leurs dangers ou leurs besoins. Ceux-ci étaient bornés ; mais leurs maladies l'étaient bien davantage. Ils ne connaissaient guère que celles qui pouvaient naître de leurs exercices quelquefois trop violents, ou de la surabondance de nourriture qu'ils prenaient après des diètes excessives.

Leur population était peu nombreuse et peut-être n'était-ce pas un malheur. Les nations policées doivent désirer la multiplication des hommes parce que, gouvernées par des chefs ambitieux d'autant plus portés à la guerre qu'ils ne la font pas, elles sont réduites à la nécessité de combattre pour envahir ou pour repousser, parce qu'elles n'ont jamais assez de terrain et d'espace pour leur vie entreprenante et dispendieuse. Mais les peuples isolés, errants, gardés par les déserts qui les

séparent, par les courses qui les dérobent aux irruptions, par la pauvreté qui les garantit de faire ou de souffrir des injustices, ces peuples sauvages n'ont pas besoin d'être multipliés. Pourvu qu'ils le soient assez pour résister aux animaux féroces, pour repousser un ennemi qui n'est jamais fort, pour se secourir mutuellement, tout est bien. Plus ils le seraient au-delà, plus promptement ils auraient dévasté les lieux qu'ils habitent, plus tôt ils seraient forcés de les quitter pour en aller chercher d'autres, le seul, du moins le plus grand inconvénient de leur vie précaire.

Indépendamment de ces réflexions qui pouvaient bien ne s'être pas présentées aux sauvages du Canada d'une manière si développée, la nature des choses suffisait seule pour arrêter leur population. Quoiqu'ils habitassent des contrées abondantes en gibier et en poisson, il y avait des saisons, et quelquefois des années où cette unique ressource leur manquait : la famine faisait alors d'horribles ravages chez des nations trop éloignées les unes des autres pour se donner des secours. Leurs guerres ou leurs hostilités passagères, mais causées par des haines éternelles, étaient très destructives. Des chasseurs continuellement exercés à poursuivre leur nourriture qui fuyait devant eux, à déchirer l'animal qu'ils avaient surpris à la course ; des hommes dont l'oreille était familiarisée aux cris de la mort et la vue à l'effusion du sang devaient dans les combats se montrer plus impitoyables encore, s'il est possible, que ne le sont nos peuples frugivores. Enfin, malgré les éloges qu'on donne à l'éducation la plus dure, et qui séduisirent Pierre le Grand au point qu'il ordonna de ne laisser boire que de l'eau de la mer aux enfants de ses matelots, étrange épreuve qui leur coûta la vie à tous, il est certain qu'un grand nombre de jeunes sauvages périssaient par la faim, par la soif, par le froid et par les fatigues. Ceux même dont le tempérament était assez vigoureux pour résister aux exercices communs dans ces climats pour traverser les plus grandes rivières à la nage, pour faire des chasses de deux cents lieues, pour se défendre du sommeil durant plusieurs jours, pour se

passer longtemps de nourriture : ces hommes en étaient moins propres à la génération et sentaient tarir en eux les germes de la vie. Peu parvenaient à la carrière que l'on fournit dans nos sociétés, où les habitudes sont plus uniformes et plus tranquilles.

L'austérité de l'éducation spartiate, la pratique des rudes travaux et l'usage des nourritures grossières ont fait une illusion dangereuse. Les philosophes, séduits par le sentiment des maux de l'humanité, ont voulu consoler les malheureux que la fortune avait condamnés à ce genre de vie en leur persuadant que c'était le plus sain et le meilleur. Les gens riches n'ont pas manqué d'adopter un système qui leur endurcissait tranquillement le cœur et les dispensait de la compassion et de la bienfaisance. Non : il n'est pas vrai que les hommes occupés des pénibles arts de la société vivent aussi longtemps que l'homme qui jouit du fruit de leurs sueurs. Le travail modéré fortifie, le travail excessif accable. Un paysan est un vieillard à soixante ans, tandis que les citoyens de nos villes qui vivent dans l'opulence avec quelque sagesse atteignent et passent souvent quatre-vingts ans. Les gens de lettres même, dont les occupations sont peu favorables à la santé, comptent dans leur classe un assez grand nombre d'octogénaires. Loin des livres modernes, ces cruels sophismes dont on berce les riches et les grands qui s'endorment sur les labeurs du pauvre, ferment leurs entrailles à ses gémissements et détournent leur sensibilité de dessus leurs vassaux, pour la porter tout entière sur leurs chiens et sur leurs chevaux !

On trouva dans le Canada trois langues mères, l'Algonquine, la siouse et la huronne. On jugea que ces langues étaient primitives parce qu'elles renfermaient chacune un grand nombre de ces mots imitatifs qui peignent les choses par le son. Les dialectes qui en dérivaient se multipliaient presque autant que les bourgades. On n'y remarquait point de termes abstraits, parce que l'esprit des sauvages, esprit encore enfant, ne s'écarte guère loin des objets et des temps présents et qu'avec peu d'idées on

a rarement besoin de les généraliser et d'en représenter plusieurs dans un seul signe. Mais d'ailleurs le langage de ces peuples presque toujours animé d'un sentiment prompt, unique et profond, remué par les grandes scènes de la nature, prenait dans leur imagination sensible et forte un caractère vivant et poétique. L'étonnement et l'admiration, dont leur ignorance même les rendait susceptibles, les entraînaient violemment à l'exagération. Leur âme s'exprimait comme leurs yeux voyaient : c'était toujours des êtres physiques qu'ils retraçaient avec des couleurs sensibles, et leurs discours devenaient pittoresques. Au défaut de termes de convention pour rendre certaines idées composées ou compliquées, ils employaient des expressions figurées. Le geste, l'attitude ou l'action du corps, l'inflexion de la voix suppléaient ou achevaient ce qui manquait à la parole. Les métaphores étaient plus hardies, plus familières dans leur conversation qu'elles ne le sont dans la poésie même épique des langues de l'Europe. Leurs harangues dans les assemblées publiques étaient surtout remplies d'images, d'énergie et de mouvement. Jamais peut-être aucun orateur grec ou romain, ne parla avec autant de force et de sublimité qu'un chef de ces sauvages. On voulait les éloigner de leur patrie : « Nous sommes, répondit-il, nés sur cette terre ; nos pères y sont ensevelis. Dirons-nous aux ossements de nos pères : levez-vous, et venez avec nous dans une terre étrangère ? »

Il est aisé de penser que de pareilles nations ne pouvaient pas être aussi douces, aussi faibles que celles du midi de l'Amérique. On éprouva qu'elles avaient cette activité, cette énergie qu'on trouve chez les peuples du Nord, à moins qu'ils ne soient, comme les Lapons, d'une espèce fort différente de la nôtre. Elles n'étaient guère parvenues qu'à ce degré de lumière et de police où l'instinct seul peut conduire les hommes dans un petit nombre d'années ; et c'est chez ces peuples que les philosophes peuvent étudier l'homme de la nature.

Ils étaient divisés en plusieurs petites nations, dont le

gouvernement était à peu près le même. Quelques-unes reconnaissaient des chefs héréditaires ; d'autres s'en donnaient d'électifs ; la plupart n'étaient dirigés que par leurs vieillards. C'étaient de simples associations fortuites et toujours libres, unies sans aucun lien. La volonté générale n'y assujettissait pas même la volonté particulière. Les décisions étaient de simples conseils, qui n'obligeaient personne, sous la moindre peine. Si, dans une de ces singulières républiques, on ordonnait la mort d'un homme, c'était plutôt une espèce de guerre contre un ennemi commun qu'un acte judiciaire exercé sur un sujet ou un citoyen. Au défaut du pouvoir coercitif, les mœurs, l'exemple, l'éducation, le respect pour les anciens, l'amour des parents maintenaient en paix ces sociétés sans lois comme sans biens. La raison, qui n'avait pas été, comme parmi nous, dénaturée par les préjugés et violée par des actes de force, leur tenait lieu de préceptes de morale et d'ordonnance de police. La concorde et la sûreté se maintenaient sans l'entremise du gouvernement. Jamais l'autorité ne blessait ce puissant instinct de la nature, l'amour de l'indépendance, qui, éclairé par la raison, produit en nous celui de l'égalité.

De là ces égards que les sauvages observent réciproquement entre eux. Ils se prodiguent des marques d'estime, par un retour de celle que chacun exige pour soi-même. Prévenants et réservés, ils pèsent leurs paroles, ils écoutent avec attention. Leur gravité, qu'on prendrait pour de la mélancolie, est surtout remarquable dans leurs assemblées nationales. Chacun y harangue à son tour, selon son âge, son expérience et ses services. Jamais on n'est interrompu ni par un reproche indécent ni par un applaudissement déplacé. Les affaires publiques y sont maniées avec un désintéressement inconnu dans nos gouvernements, où le bien de l'Etat ne se fait presque jamais que par des vues personnelles ou par esprit de corps. Il n'est pas rare de voir un orateur sauvage qui est en possession des suffrages avertir ceux qui défèrent à ses conseils qu'un autre est plus digne de leur confiance.

Ce respect mutuel entre les habitants d'une bourgade règne entre les peuples dès que la guerre cesse. Les envoyés sont reçus, sont traités avec l'amitié qu'on doit à des hommes qui viennent parler de paix ou d'alliance. Ce n'est jamais pour un projet de conquête ni pour un intérêt de domination que négocient des nations errantes, qui n'ont pas même l'idée d'un domaine. Celles qui s'arrêtent dans des habitations fixes ne disputent à personne le droit de s'établir dans leur canton, pourvu qu'on ne les inquiète pas. La terre, disent-ils, est faite pour tous les hommes, aucun ne doit posséder la portion de deux. Toute la politique des sauvages se réduit donc à former des ligues contre un ennemi trop nombreux et trop fort, à suspendre des hostilités trop meurtrières. Est-on convenu de la trêve ou de l'union ? On s'en donne mutuellement le gage, par des colliers de porcelaine. C'est une espèce de coquillage ou de colimaçon. Les blancs sont trop communs ; on en fait peu de cas. Les violets plus rares, et les noirs, qui le sont encore davantage, sont les plus estimés. On leur donne une forme cylindrique, on les perce, on les distribue en branches et en colliers. Les branches, d'environ un pied de long, portent des grains enfilés à la suite les uns des autres. Les colliers sont de larges ceintures où les grains, disposés par rangs, sont assujettis par de petites bandelettes de cuir dont on forme un tissu assez propre. La mesure, le poids et la couleur de ces coquillages décident de l'importance des affaires. Ils servent de bijoux, de registres et d'annales. C'est le lien des peuples et des individus. C'est un gage inviolable et sacré, qui donne la sanction aux paroles, aux promesses, aux traités. Les chefs de bourgades sont les dépositaires de ces fastes de la nation. Ils en connaissent la signification, ils en interprètent le sens. C'est avec ces caractères de convention qu'ils transmettent l'histoire du pays à la génération naissante.

Comme les sauvages n'ont point de richesses, ils sont bienfaisants. On le voit, on le sent dans le soin qu'ils prennent des orphelins, des veuves et des infirmes. Ils

partagent libéralement le peu qu'ils ont de provisions avec ceux dont la chasse, la pêche ou les récoltes ont trompé les espérances. Leurs tables et leurs cabanes sont jour et nuit ouvertes aux étrangers et aux voyageurs. C'est dans les fêtes que brille surtout cette hospitalité généreuse qui fait un bien public des avantages d'un particulier. C'est moins par ce qu'il possède que par ce qu'il donne qu'un sauvage aspire à la considération. Ainsi, la provision d'une chasse de six mois est souvent distribuée en un jour, et celui qui régale a bien plus de plaisir que tous ceux qu'il a invités.

Tous les peintres des mœurs sauvages ne placent point la bienveillance dans leurs tableaux. Mais la prévention ne leur a-t-elle pas fait confondre, avec le caractère naturel, une antipathie de ressentiment? Ces peuples n'aiment, n'estiment, ni n'accueillent les Européens. L'inégalité des conditions, que nous croyons si nécessaire pour le maintien des sociétés, est, aux yeux d'un sauvage, le comble de la démence. Ils sont également scandalisés que chez nous qu'un homme ait lui seul plus de bien que plusieurs autres, et que cette première injustice en entraîne une seconde, qui est d'attacher plus de considération à plus de richesses. Mais ce qui leur semble une bassesse, un avilissement au-dessous de la stupidité des bêtes, c'est que des hommes, qui sont égaux par la nature, se dégradent jusqu'à dépendre des volontés ou des caprices d'un seul homme. Le respect que nous avons pour les titres, les dignités, et surtout pour la noblesse héréditaire, ils l'appellent insulte, outrage pour l'espèce humaine. Quand on sait conduire un canot, battre l'ennemi, construire une cabane, vivre de peu, faire cent lieues dans les forêts sans autre guide que le vent et le soleil, sans autre provision qu'un arc et des flèches, c'est alors qu'on est un homme; et que faut-il de plus? Cette inquiétude qui nous fait passer tant de mers pour chercher une fortune qui fuit devant nos pas, ils la croient plutôt l'effet de notre pauvreté que de notre industrie. Ils rient de nos arts, de nos manières, de tous ces usages qui

nous inspirent plus de vanité à mesure qu'ils s'éloignent plus de la nature. Leur franchise et leur bonne foi sont indignées des finesses et des perfidies qui ont fait la base de notre commerce avec eux. Une foule d'autres motifs, appuyés quelquefois sur le préjugé, souvent sur la raison, ont rendu les Européens odieux aux sauvages. Ils sont devenus, par représailles, durs et cruels envers nous. L'aversion et le mépris que nous leur avons fait concevoir pour nos mœurs les ont toujours éloignés de notre société. On n'a jamais pu façonner aucun d'eux aux délices de notre aisance, tandis qu'on a vu des Européens renoncer à toutes les commodités de l'homme civil pour aller prendre dans les forêts l'arc et la massue de l'homme sauvage.

Cependant, un sentiment inné de bienveillance les ramène quelquefois à nous. Un bâtiment français s'était brisé, à l'entrée de l'hiver, sur les rochers d'Anticosti. Ceux des matelots qui, dans cette île déserte et sauvage, avaient échappé aux rigueurs des frimas et de la famine, formèrent des débris de leur navire un radeau qui, au printemps, les conduisit dans le continent. Une cabane de sauvages s'offrit à leurs regards expirants. « Mes frères, leur dit affectueusement le chef de cette famille solitaire, les malheureux ont droit à notre commisération et à notre assistance ; nous sommes hommes, et les misères de l'humanité nous touchent dans les autres comme dans nous-mêmes. » Ces expressions d'une âme tendre furent suivies de tous les secours qui étaient au pouvoir de ces généreux sauvages.

Européens, si fiers de vos gouvernements, de vos lois, de vos institutions, de vos monuments, de tout ce que vous appelez votre sagesse, permettez que je vous arrête un moment. Je viens de vous exposer avec simplicité et sans art le tableau de la vie et des mœurs du sauvage. Je ne vous ai ni dissimulé ses vices ni exagéré ses vertus. La sensation que mon récit vous a fait éprouver, je vous demande de la conserver jusqu'à ce que le plus beau génie, l'homme le plus éloquent d'entre vous ait apprêté ses crayons et vous ait peint avec toute la force, avec toute

la magie de son coloris les biens et les maux de vos contrées si policées. Son tableau vous transportera d'admiration, je n'en doute point, mais croyez-vous qu'il laisse dans vos âmes l'émotion délicieuse que vous ressentez encore ? L'estime, l'amour, la vénération que vous venez d'accorder à des sauvages vous l'inspirera-t-il pour vos compatriotes ? Vous ne seriez que de misérables sauvages dans les forêts ; le dernier des sauvages serait un homme respectable dans vos cités.

Une seule félicité manquait aux Américains : le bonheur d'aimer passionnément les femmes. En vain ont-elles reçu de la nature une taille avantageuse, de beaux yeux, des traits agréables, des cheveux noirs, longs et bien placés. Tous ces agréments ne sont comptés que durant le temps de leur indépendance. A peine ont-elles subi le joug de l'hymen que l'époux même qu'elles chérissent uniquement devient insensible à des charmes qu'elles prodiguaient avant le mariage. A la vérité, le genre de vie où cet état les condamne n'est pas favorable à la beauté. Leurs traits s'altèrent ; elles perdent en même temps et le désir et le pouvoir de plaire. Laborieuses, actives, infatigables, on les voit labourer la terre, jeter la semence, faire la moisson ; tandis que leurs maris, dédaignant de courber la tête et le dos sous le joug de l'agriculture, s'amusent à chasser, à pêcher, à tirer de l'arc, à exercer sur la terre l'empire de l'homme.

Plusieurs de ces nations ont l'usage de la pluralité des femmes. Les peuples même qui ne pratiquent pas la polygamie se sont du moins réservé le divorce. L'idée d'un lien indissoluble n'est pas encore entré dans l'esprit de ces hommes libres jusqu'à la mort. Quand les gens mariés ne se conviennent pas, ils se séparent de concert et partagent entre eux les enfants. Rien ne leur paraît plus contraire aux lois de la nature et de la raison que le système opposé des chrétiens. Le Grand Esprit, disent-ils, nous a créés pour être heureux, et ce serait l'offenser que de vivre dans un état de contrainte et de chagrin. Cette morale est d'accord avec le langage que tenait un Miamis

à l'un de nos missionnaires. « Nous ne pouvions plus bien vivre ensemble, ma femme et moi. Mon voisin n'était pas mieux avec la sienne. Nous avons changé de femme, et nous sommes tous contents. »

Un écrivain illustre, et qu'il faut encore admirer quand on n'est pas de son avis, pense que l'amour n'est point, chez les Américains, un principe d'industrie, de génie et de mœurs comme il l'est en Europe; parce que les Américains, dit-il, ont un sixième sens plus faible qu'il ne l'est chez les Européens. On prétend que ces sauvages ne connaissent ni les tourments ni les délices de la plus ardente des passions. L'air et la terre, dont l'humidité contribue si fort à la végétation, leur donnent peu de chaleur pour la génération. La même sève qui couvre les campagnes de forêts et les arbres de feuilles y fait croître chez les hommes, comme chez les femmes, de longues chevelures, lisses, épaisses, fortes et tenaces. Des hommes qui n'ont guère plus de barbe que les eunuques ne doivent pas abonder en germes reproductifs. Le sang de ces peuples est aqueux et froid. Les mâles y ont quelquefois du lait aux mamelles. De là ce penchant tardif pour les femmes, cette aversion qui les en éloigne dans le flux menstruel, et dans les temps de grossesse, cette ardeur faible et passagère, qui ne se réveille que dans certaines saisons de l'année. De là cette vivacité d'imagination qui les rend superstitieux, peureux dans les ténèbres comme des enfants, aussi portés à la vengeance que des femmes, poètes et figurés dans leurs discours ; sensibles, en un mot, mais peu passionnés. Enfin, de là venait sans doute en partie ce défaut de population qu'on a toujours remarqué chez eux. Ils ont peu d'enfants parce qu'ils n'aiment pas assez les femmes, et c'est un vice national que les vieillards ne cessaient de reprocher aux jeunes gens.

Mais ne pourrait-on pas dire que la passion pour les femmes languit moins par le tempérament des sauvages que par leur caractère moral? Les plaisirs de l'amour y sont trop faciles pour y exciter puissamment les désirs. Parmi nous, en effet, est-ce dans les siècles où le luxe

favorise l'incontinence qu'on voit les hommes aimer le plus les femmes, et les femmes porter le plus d'enfants? Dans quels pays l'amour fut-il une source d'héroïsme et de vertu, quand les femmes n'y encourageaient pas leurs amants par les refus de la pudeur, par la honte qu'elles attachaient aux faiblesses de leur sexe? C'est à Sparte, c'est à Rome, c'est en France même, dans les temps de la chevalerie, que l'amour a fait entreprendre et souffrir de grandes choses. C'est là que, se mêlant à l'esprit public, il aidait ou suppléait au patriotisme. Comme il était plus difficile de plaire toujours à une femme que d'en séduire plusieurs, le règne de l'amour moral prolongeait le pouvoir de l'amour physique en le réprimant, en le dirigeant, en le trompant même par des espérances qui perpétuaient les désirs et conservaient les forces. Mais cet amour qui jouissait peu produisait beaucoup. Aimer n'était pas un art, c'était une passion. Engendrée par l'innocence même, elle se nourrissait de sacrifices, au lieu de s'éteindre dans les voluptés.

Quant aux sauvages, s'ils aiment moins les femmes que ne font les peuples policés, ce n'est pas peut-être faute de vigueur et de penchant à la population. Mais le premier besoin de l'homme arrête chez eux les cris du second. Le soin de leur nourriture épuise presque toutes leurs forces. La chasse et les courses ne leur laissent ni les moyens ni le loisir de peupler. Toute nation errante ne sera jamais féconde. Que deviendraient des femmes obligées de suivre leurs maris à cent lieues avec des enfants sur leur sein ou dans leurs bras? Que deviendraient ces enfants eux-mêmes, privés d'une mamelle qui tarirait en chemin? La chasse empêche donc la multiplication des hommes et la guerre la détruit. Un sauvage guerrier résiste aux pièges séducteurs dont les jeunes filles cherchent à l'envelopper. Quand la nature oblige ce sexe à poursuivre celui qui fuit, et qu'elles vont solliciter les hommes jusques dans leur lit, ceux qui sont moins touchés de la gloire militaire que des charmes de la beauté se laissent aller à la tentation. Mais les vrais guerriers, à qui l'on apprend de bonne heure que

la fréquentation des femmes énerve le courage et la force, ne se rendent pas. Le Canada n'est donc point désert par l'avarice de la nature, mais par le genre de vie de ses habitants. Aussi propres à la génération que nos peuples du Nord, ils usent toute leur vigueur à leur conservation. La faim ne leur permet pas d'écouter l'amour. Si les peuples du Midi donnent tout à cette seconde passion, c'est que la première est promptement satisfaite à très peu de frais. Dans un pays où la nature produit beaucoup et l'homme consomme peu, toute la surabondance des forces se porte vers la population, qui, d'ailleurs, est secondée par la chaleur du ciel. Dans un climat où les hommes sont plus voraces que la nature n'est prodigue, le temps et les facultés de l'espèce humaine sont absorbés par des fatigues qui nuisent à la multiplication.

Mais la preuve que les sauvages ne sont pas moins sensibles que nous à la passion des femmes, c'est qu'ils aiment bien plus leurs enfants. Une mère allaite son fils jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, et quelquefois jusqu'à six ou sept. Dès l'âge le plus tendre, on respecte en eux leur indépendance naturelle. Jamais on ne les bat, jamais on ne les gronde, pour ne pas abattre cet esprit libre et martial qui doit former un jour la base de leur caractère. On évite même d'employer des raisons trop fortes pour les persuader, parce que ce serait une espèce de violence qu'on ferait à leur volonté. Comme on ne leur apprend que ce qu'ils doivent savoir, ils sont les enfants les plus heureux de la terre. S'ils viennent à mourir, les parents les pleurent amèrement. On voit quelquefois deux époux aller, après six mois, verser des larmes sur le tombeau d'un enfant, et la mère y faire couler du lait de ses mamelles.

Des liens plus durables encore chez les sauvages, ce sont ceux de l'amitié. L'amitié n'est pas précisément un devoir, puisqu'on ne peut pas la commander, mais c'est une union plus agréable, plus tendre et même plus forte que celles qui sont formées par la nature ou par les institutions sociales. Tous ceux que ce sentiment délicieux

a rapprochés s'accordent réciproquement des conseils dans les conjonctures difficiles, des consolations dans les malheurs, de l'appui dans les démarches, des secours dans l'infortune. Loin de chercher à diminuer les obligations de cette vertu, l'imagination se plaît à les exagérer. On veut qu'elle ne puisse pas exister sans un parfait abandon de soi-même, sans une entière renonciation à ses intérêts personnels en faveur de la personne véritablement chérie.

Il n'est pas donné à tous les hommes de jouir des douceurs de l'amitié. Plusieurs, à raison de la froideur et de la sécheresse de leur caractère, ne peuvent ni l'éprouver ni la faire naître. Comment entrerait-elle dans le cœur d'un riche ? Il n'est touché que de son opulence actuelle, du désir de l'augmenter, de la crainte de la perdre. Il ne faut au puissant que des adulateurs dont l'œil timide n'ose s'élever jusqu'à lui, des âmes avilies qui implorent bassement sa protection. Quel appât pourrait-il trouver dans une communication intime que la dernière classe des citoyens pourrrait goûter aussi bien ou mieux que lui ? L'homme dissipé est également incapable d'affections profondes et durables : le faste, la variété des plaisirs, c'est tout ce qui l'occupe. Ses jouissances sont extérieures, son âme n'entre pour rien dans ses attachements.

Chez les sauvages, l'amitié n'est jamais altérée par cette foule d'intérêts opposés qui, dans nos sociétés, affaiblissent toutes les liaisons sans en excepter les plus douces et les plus sacrées. C'est là que le cœur d'un homme se choisit un cœur pour y déposer ses pensées, ses sentiments, ses projets, ses peines, ses plaisirs. Tout devient commun entre deux amis. Ils s'attachent pour jamais l'un à l'autre ; ils combattent à côté l'un de l'autre ; ils meurent constamment sur le corps l'un de l'autre. Alors même, ils ont la douce persuasion que leur séparation ne sera que momentanée, et qu'ils se rejoindront dans un autre monde, pour ne se plus quitter et se rendre à jamais les plus grands services. Un Iroquois chrétien, mais qui ne se conduisait pas selon les maximes de

l'Evangile, était menacé des peines éternelles. Il demanda si son ami enterré depuis peu de jours était en enfer. J'ai de fortes raisons pour croire qu'il n'y a pas été précipité, répondit le missionnaire. S'il en est ainsi, je ne veux pas y aller, reprit le sauvage. Il s'engagea sur-le-champ à changer de mœurs, et sa vie fut toujours depuis très édifiante.

Les sauvages ont une pénétration et une sagacité qui étonnent tout homme qui ne sait pas combien nos arts et nos méthodes ont rendu notre esprit paresseux ; parce que nous n'avons presque jamais que la peine d'apprendre et très rarement le besoin de penser. S'ils n'ont cependant rien perfectionné, non plus que les animaux en qui on remarque le plus d'adresse, c'est peut-être que ces peuples, n'ayant que des idées relatives aux premiers besoins, l'égalité qui règne entre eux met chaque sauvage dans la nécessité de les acquérir et de passer toute sa vie à faire son cours de connaissances usuelles ; d'où il résulte que la somme des idées de chaque société des sauvages n'est pas plus grande que la somme des idées de chaque individu.

Au lieu de méditations profondes, les sauvages ont des chansons. Leur chant, dit-on, est monotone. Mais ceux qui l'ont jugé tel avaient-ils une oreille propre et faite à les bien entendre ? La première fois qu'on parle devant nous une langue étrangère, tout nous y paraît continu, dit et prononcé du même ton, sans aucune inflexion, sans prosodie. On ne commence à distinguer les mots, les syllabes, à s'apercevoir que les unes sont plus sourdes, les autres plus aiguës, ont plus ou moins de durée qu'après une assez longue expérience. Ne faudrait-il pas du moins autant de temps pour prononcer sur la mélodie d'un peuple, qui doit être toujours subordonnée à sa langue ?

Leurs danses sont presque toujours une image de la guerre, et communément exécutées les armes à la main. Elles sont si vraies, si rapides, si terribles qu'un Européen qui les voit pour la première fois ne peut s'empêcher de frémir. Il croit qu'en un instant la terre va être couverte

de sang et de membres épars, et que de tous les danseurs, de tous les spectateurs, il ne restera pas un seul homme. N'est-il pas singulier que dans les premiers âges du monde et chez les sauvages la danse soit un art d'imitation, et qu'elle ait perdu ce caractère dans les pays policés, où elle semble réduite à un certain nombre de pas exécutés sans action, sans sujet, sans conduite ? Mais il en est des danses comme des langues : elles deviennent abstraites, ainsi que les idées dont elles sont composées. Les signes en sont plus allégoriques à proportion que l'esprit des peuples est plus raffiné. De même qu'un mot dans une langue savante exprime plusieurs idées, un pas, une attitude suffit pour rappeler plusieurs sentiments dans une danse raisonnée. C'est la faute des danseurs ou des spectateurs, qui n'ont pas d'imagination, quand les uns ne donnent pas et que les autres ne voient point de caractère et d'expression à quelque danse figurée. D'ailleurs, les sauvages ne peuvent peindre que des passions fortes et des mœurs féroces ; les images en doivent être plus expressives dans leurs danses, qui sont le langage des gestes, le premier et le plus naïf de tous les langages. Les nations policées et paisibles ont à peindre des passions douces avec des images fines, propres à réveiller des idées subtiles. Cependant, il faudrait quelquefois ramener les danses à leur origine, y retracer des mœurs simples, y faire revivre les premiers sentiments de la nature par des mouvements qui les représentent ; et s'éloigner des traces antiques et savantes des Grecs et des Romains, pour revenir aux images vigoureuses et parlantes des sauvages du Canada.

Ceux-ci, toujours livrés uniquement à la passion qui les occupe, ont une sorte de fureur pour le jeu comme tous les gens oisifs, et surtout pour les jeux de hasard. Ces hommes ordinairement si taciturnes, si modérés, si maîtres d'eux-mêmes, si désintéressés, deviennent au jeu forcenés, avides, turbulents ; ils y perdent le repos, la raison et tout ce qu'ils possèdent. Dénués de la plupart des choses, curieux de ce qu'ils voient, et, dès qu'il leur

plaît, pressés de l'avoir et d'en jouir, ils se livrent tout entiers aux moyens d'acquérir les plus prompts et les moins pénibles. C'est une suite de leurs mœurs; c'est encore une suite de leur caractère. L'aspect du bonheur présent dérobe toujours à leurs yeux le mal qui peut le suivre. Leur prévoyance ne va pas même du jour à la nuit. Ce sont alternativement des enfants imbéciles, et des hommes terribles. Tout dépend du moment.

Le jeu suffirait pour les mener à la superstition, quand ils ne seraient pas sujets par leur nature à ce fléau de l'espèce humaine. Mais, comme ils n'ont pas beaucoup de médecins ou de charlatans en ce genre, ils souffrent moins de cette maladie que les peuples policés; ils y apportent mieux tous les tempéraments de la raison. Les Iroquois supposent confusément un premier être qui règle à son gré le cours du monde. Ils ne s'affligent pas du mal que cet être permet ou laisse faire. Quand il leur arrive un événement fâcheux : « L'Homme d'en haut l'a voulu », disent-ils; et il y a peut-être plus de philosophie dans cette soumission que dans tous les raisonnements, toutes les déclamations de nos philosophes. La plupart des autres nations sauvages adorent ces deux principes, qui ne tardent pas à naître dans l'esprit humain dès qu'il a conçu des substances invisibles. Quelquefois c'est un fleuve, une forêt, la lune et le soleil qu'ils adorent; en un mot des êtres en qui ils ont remarqué une certaine puissance et du mouvement; parce que, partout où ils voient un mouvement dont ils ignorent la cause, ils supposent une âme.

Ils semblent avoir quelque idée d'une autre vie, mais comme ils n'ont aucun principe de moralité ils ne la croient pas destinée à la punition du crime, à la récompense de la vertu. Ils pensent que le chasseur infatigable, le guerrier sans peur et sans pitié, l'homme qui aura tué ou brûlé beaucoup d'ennemis et rendu sa bourgade victorieuse, à sa mort, passera dans une terre abondante, où toutes sortes d'animaux rassasieront sa faim. Mais ceux qui auront vieilli sans gloire et dans l'indolence seront relégués à jamais dans un sol stérile, où la famine

et les maladies les assiégeront éternellement. Leurs dogmes sont faits pour leurs mœurs et pour leurs besoins. Ils croient à des plaisirs et à des peines qu'ils connaissent. Ils ont plus d'espérances que de craintes ; ils sont heureux jusques dans leurs erreurs. Cependant, ils sont tourmentés par des songes.

Rien n'est si naturel à l'ignorance que d'attacher du mystère aux songes, que de les rapporter à quelque être puissant qui prend le moment où toutes nos facultés sont suspendues et liées par le sommeil pour veiller sur nous en l'absence de nos sens. C'est comme une âme étrangère qui s'introduit en nous pour nous avertir de ce qui se passe au loin dans l'avenir, toujours présent à l'être qui l'a déjà créé, quand nous ne le voyons pas encore. Ce préjugé, qui ne s'élève que dans un état de société commencée, fait chez les peuples policés les révélations, les apparitions, les communications avec la divinité. Nul ne devient prophète sans avoir eu des songes. C'est le premier pas du métier : celui qui ne rêve pas ne prédit point.

Dans les climats âpres et rudes du Canada, chez des peuples qui ne vivent que de chasse, les nerfs sont quelquefois douloureusement affectés par l'intempérie de l'air, par les fatigues et les longues diètes. Alors les sauvages ont des songes, et ces songes sont tristes et funestes. Ils rêvent qu'ils sont entourés d'ennemis ; ils voient leur bourgade surprise nager dans le sang ; ils reçoivent des outrages, des blessures ; on leur enlève leurs femmes, leurs enfants, leurs amis. A leur réveil, ils prennent ces visions pour un avis des dieux, et la crainte qui met cette opinion dans leur âme ajoute à leur férocité par la mélancolie dont elle teint toutes leurs idées et leurs sombres regards. Les vieilles femmes, inutiles au monde, rêvent pour la sûreté de l'Etat, comme parmi nous les indolents prient et chantent. Quelques vieillards imbéciles rêvent avec elles pour les affaires publiques où ils n'ont point d'influence. Des jeunes gens inhabiles à la chasse, à la guerre, à la fatigue rêvent aussi, pour avoir part à l'administration de la peuplade. Vainement on a travaillé

durant deux siècles à dissiper des illusions si profondément enracinées. « Vous autres chrétiens, ont constamment répondu les sauvages, vous vous moquez de la foi que nous accordons aux songes et vous exigez que nous croyions des choses infiniment moins vraisemblables. » On voit ainsi toujours chez ces nations le germe du sacerdoce et des plus grands maux.

Sans ces affections mélancoliques et ces rêves, il n'y aurait rien de si rare que les querelles entre les particuliers. Des Européens qui ont vécu longtemps dans ces contrées assurent qu'ils n'ont jamais vu un sauvage en colère. Sans la superstition, il n'y aurait rien de si rare que les querelles de nation à nation.

Les querelles des particuliers sont ordinairement apaisées par le corps de l'Etat. La considération que la nation témoigne à l'offensé calme son amour-propre et dispose son âme à la paix. Il est plus difficile d'éviter les démêlés et de pacifier les hostilités entre deux peuples.

La chasse est un germe de guerre. Dès que deux troupes, séparées par des forêts de cent lieues, viennent à se rencontrer dans leurs courses, à s'intercepter le gibier, elles ne tardent pas à tourner contre elles-mêmes les flèches qu'elles réservaient aux ours. Dès lors, une légère escarmouche est la semence d'une discorde éternelle. Le parti vaincu jure aux vainqueurs une vengeance implacable, une haine nationale qui vivra dans leur sang et renaîtra de leurs cendres. Cependant, ces querelles s'éteignent quelquefois dans les blessures des deux bandes, quand, de part et d'autre, ce n'est qu'une jeunesse bouillante qui, dans l'impatience de son âge, est allée au loin faire l'essai de ses premières armes. Mais la rage des peuples entiers ne s'allume pas légèrement.

Quand il y a sujet de guerre, ce n'est pas un homme qui en juge, qui la décide et la déclare. La nation s'assemble, et le chef parle. Il expose les griefs et les injures. On pèse, on balance les dangers et les suites d'une rupture. Les orateurs vont droit à leur but, sans s'arrêter, sans s'écarter, sans prendre le change. Les intérêts sont

discutés avec une force de raison et d'éloquence qui naît de l'évidence et de la simplicité des objets, avec une impartialité même dont la chaleur des passions laisse encore les esprits plus susceptibles que ne fait parmi nous la complication des idées. Si la guerre est décidée à l'unanimité des voix, à l'acclamation universelle, les alliés y sont invités. Rarement ils s'y refusent, parce qu'ils ont toujours quelque injure à venger, des morts à remplacer par des prisonniers.

Ensuite on s'occupe à choisir un chef. Lorsqu'un certain nombre d'hommes se réunissent pour exécuter une entreprise d'un intérêt commun, il faut que quelqu'un d'entre eux soit chargé de diriger les mouvements de la multitude dont il faut qu'il soit l'âme commune, l'âme qui commande aussi impérieusement à tous qu'aux membres du corps qu'elle habite, et qu'elle en soit aussi promptement, aussi fidèlement servie. Au moment où cette identité cesse, le désordre s'introduit. Ce n'est plus une armée qui tend au même but : ce sont des officiers isolés, des soldats séparés qui s'abandonnent à des desseins particuliers. Cette subordination, qui lie cent mille têtes, deux cent mille bras à un même général, est la qualité principale qui distingue nos guerriers modernes des guerriers anciens. Chez ces derniers, chacun se désignait son ennemi et allait le défier au milieu de la mêlée. Un combat n'était qu'un grand nombre de duels exécutés en même temps sur un champ de bataille. Il n'en est pas ainsi de nos jours. Ce sont de profondes, larges et denses masses d'hommes alignés et pressés, se mouvant en tout sens comme un seul. Autrefois, c'était un duel d'homme à homme; à présent, c'est un duel de masse à masse. Le moindre défaut de subordination amènerait la confusion, et la confusion un horrible massacre et une défaite humiliante.

L'éloignement qu'ont les sauvages du Canada pour tout ce qui peut gêner leur indépendance ne les a pas empêchés d'apercevoir la nécessité d'un chef militaire. Des capitaines les ont toujours menés au combat, et dans

la préférence qu'ils leur accordaient la physionomie était consultée. Ce moyen de juger des hommes serait peut-être défectueux et ridicule chez des peuples qui, formés dès l'enfance à contraindre leur air et tous leurs mouvements, n'ont plus de physionomie, sont pleins de dissimulation et de passions factices. Mais le premier coup d'œil ne trompe guère les sauvages qui, guidés par la nature seule, en connaissent la marche. Après l'air guerrier, on cherche une voix forte ; parce que, dans des armées qui marchent sans tambours, sans clairons pour mieux surprendre l'ennemi, rien n'est plus propre à sonner l'alarme, à donner le signal du combat, que la voix terrible d'un chef qui crie et frappe en même temps. Mais ce sont surtout les exploits qui nomment un général. Chacun a droit de vanter ses victoires pour marcher le premier au péril, de dire ce qu'il a fait pour prouver ce qu'il veut faire, et les sauvages trouvent qu'un héros balafré qui montre ses cicatrices a très bonne grâce à se louer.

Celui qui doit guider les autres dans le chemin de la victoire ne manque jamais de les haranguer : « Camarades, dit-il, les os de nos frères sont encore découverts. Ils crient contre nous ; il faut les satisfaire. Jeunesse, aux armes ; remplissez vos carquois ; peignez-vous de couleurs funèbres qui portent la terreur. Que les bois retentissent de nos chants de guerre. Désennuyons nos morts par les cris de la vengeance. Allons nous baigner dans le sang ennemi, faire des prisonniers, et combattre tant que l'eau coulera dans les rivières, que l'herbe croîtra dans nos champs, que le soleil et la lune resteront fixés au firmament. »

A ces mots, les braves qui brûlent de courir les hasards de la guerre vont trouver le chef et lui disent : « Je veux risquer avec toi. — Je le veux bien, répondit-il ; nous risquerons ensemble. » Mais comme on n'a sollicité personne, de peur qu'un faux point d'honneur ne fît marcher des lâches, il faut subir des épreuves avant d'être reçu soldat. Si le jeune homme qui n'a pas encore vu l'ennemi témoignait la moindre impatience quand, après

de longues diètes, on l'expose à l'ardeur du soleil, aux rudes gelées de la nuit, aux piqûres sanglantes des insectes, on le déclarerait incapable, indigne de porter les armes. Est-ce ainsi que se forment les milices de nos armées ? Quelle cérémonie triste ! Quel présage funeste ! Des hommes qui n'ont pu se dérober, par la suite, à ces levées de troupes, ou s'y soustraire par des privilèges et de l'argent, se traînent l'œil baissé, le visage pâle et consterné, devant un délégué dont les fonctions sont odieuses et la probité suspecte aux peuples. Des parents désolés et tremblants semblent accompagner leurs fils à la mort. Un billet noir sort d'une urne fatale et désigne les victimes que le prince dévoue à la guerre. Une mère dans le désespoir presse et retient vainement sur son sein le fils qu'on arrache de ses bras. Maudissant le jour de son hymen, de son enfantement, elle dit à ce fils un éternel adieu. Non, ce n'est pas à ce prix qu'on fait de vrais soldats. Ce n'est pas dans cet appareil de deuil et de consternation que les sauvages se présentent à la victoire : c'est du milieu des festins, des chants, des danses, qu'ils se mettent en marche. Les jeunes mariées suivent un jour ou deux leurs époux, mais sans donner aucun signe de chagrin ou de tristesse. Des femmes qui ne poussent pas un cri dans les douleurs de l'accouchement oseraient-elles amollir par des pleurs, même de tendresse, les défenseurs, les vengeurs de la patrie ?

Ils ont pour toutes armes une espèce de javelot hérissé de pointe d'os ; ils ont un casse-tête. Avant l'arrivée des Européens, ce n'était qu'une petite massue d'un bois très dur, de figure ronde, avec un côté tranchant. Aujourd'hui, c'est une petite hache, qu'ils manient avec une dextérité surprenante. La plupart n'ont aucune arme défensive, mais s'il leur arrive d'attaquer les palissades qui entourent les bourgades ils se couvrent le corps d'un bois léger. Quelques-uns d'entre eux, qui se faisaient une manière de cuirasse d'un tissu de jonc, y renoncèrent dès qu'ils virent qu'elle n'était pas à l'épreuve des armes à feu.

L'armée se fait suivre, dans ses expéditions, par les rêveurs qui, sous le nom de jongleurs, décident trop souvent des opérations. Elle marche sans étendards. Tous les guerriers, presque nus pour être plus agiles au combat, se barbouillent le corps avec du charbon, pour paraître plus terribles ; ou avec de la terre, pour se cacher de loin et mieux surprendre l'ennemi. Malgré leur intrépidité naturelle, malgré leur aversion pour le déguisement, les guerres qu'ils se font se tournent en ruses. Cet art de ruser, commun à toutes les nations, soit sauvages, soit policées, quoiqu'il semble contraire à la bravoure, au préjugé de l'honneur, cet art est devenu nécessaire aux petites nations du Canada. Elles se seraient toutes absolument détruites si, loin de n'aimer la victoire que teinte du sang des vainqueurs, on n'eût mis la gloire des chefs à ramener tous leurs compagnons. L'honneur est donc d'accabler l'ennemi sans qu'il s'y attende. Une finesse de sens, que tout cultive et rien n'émousse, apprend à ces peuples à discerner les lieux par où l'on a passé. Par la vue ou l'odorat, ils découvrent, dit-on, des vestiges sur l'herbe la plus courte, sur la terre sèche et dure, sur la pierre même ; ils voient, à la manière dont ces traces sont imprimées, quelle nation elles désignent. Peut-être ne les reconnaissent-ils qu'aux feuilles dont les forêts jonchent continuellement la terre.

Lorsqu'on a le bonheur d'arriver à l'improviste près de l'ennemi, il se fait une décharge générale de flèches, et l'on fond sur lui le casse-tête à la main. S'il est sur ses gardes, ou trop bien retranché, on se retire, s'il est possible ; sinon, il faut se battre jusqu'à la mort ou la victoire. Celui qui l'emporte achève les blessés qu'il ne pourrait emmener, arrache aux morts leur chevelure pour toute dépouille, et fait des prisonniers.

Le vainqueur laisse sur le champ de bataille son casse-tête, où il a eu soin de tracer la marque de sa nation, celle de sa famille, et surtout son portrait ; c'est-à-dire un ovale, avec les figures peintes sur son visage. D'autres peignent toutes ces marques d'honneur, ou plutôt de

victoire, sur un tronc d'arbre ou sur une écorce, avec du charbon broyé dans un mélange de couleurs. On ajoute à ce trophée l'histoire non seulement de la bataille, mais de toute la campagne, en caractères hiéroglyphiques. Après le portrait du général vient le nombre de ses soldats, marqué par autant de lignes ; celui des prisonniers, par autant de marmousets ; celui des morts, par des figures humaines sans tête. Ce sont là les signes parlants et techniques qui ont précédé, chez toutes les sociétés, l'art de l'écriture et de l'imprimerie, et les nombreuses bibliothèques qui surchargent les palais des riches oisifs et la tête des savants.

L'histoire des guerres est courte chez les sauvages : ils se hâtent de l'écrire. Comme les fuyards pourraient revenir en force sur leurs pas, le vainqueur ne les attend point. Sa gloire est de marcher avec précipitation, sans jamais s'arrêter en route, jusqu'à ce qu'il soit arrivé sur son territoire et dans sa bourgade. C'est là qu'on le reçoit avec les transports de la plus vive joie, avec des éloges qui sont sa récompense. Ensuite, on s'occupe du sort des prisonniers, unique fruit de la victoire.

Les heureux sont ceux qu'on choisit pour remplacer les guerriers que la nation a perdus dans l'action qui vient de se passer, ou dans des occasions plus éloignées. Cette adoption a été sagement imaginée pour perpétuer des peuples qu'un état de guerre continuelle aurait bientôt épuisés. Les prisonniers, incorporés dans une famille, y deviennent cousins, oncles, pères, frères, époux ; enfin ils y prennent tous les titres du mort qu'ils remplacent ; et ces tendres noms leur donnent tous ses droits, en même temps qu'ils leur imposent tous ses engagements. Loin de se refuser aux sentiments qu'ils doivent à la famille dont ils sont faits membres, ils n'ont pas même d'éloignement à prendre les armes contre leurs compatriotes. C'est pourtant un étrange renversement des liens de la nature. Il faut qu'ils soient bien faibles pour changer ainsi d'objet avec les vicissitudes de la fortune. C'est que la guerre, en effet, semble rompre tous les nœuds du sang, et n'attacher

plus l'homme qu'à lui-même. De là vient, chez les sauvages, cette union entre les amis, plus forte que celle des parents. Ceux qui combattent et meurent ensemble sont plus étroitement liés que ceux qui sont nés ensemble ou sous le même toit. Quand la guerre ou la mort a brisé la parenté, qui est cimentée par la nature, ou celle qui est formée par le choix, le sort qui donne des chaînes au sauvage prisonnier lui donne aussi de nouveaux parents et d'autres amis. La convention générale et l'usage ont fait cette loi singulière qui, sans doute, est née de la nécessité.

Mais quelquefois un captif refuse cette adoption, et quelquefois il en est exclu. Un prisonnier grand et bien fait avait perdu plusieurs doigts à la guerre. On ne s'en était pas d'abord aperçu. « Mon ami, lui dit la veuve à laquelle il était destiné, nous t'avions choisi pour vivre avec nous, mais dans la situation où je te vois, incapable de combattre et de nous défendre, que ferais-tu de la vie ? La mort vaut mieux pour toi. — Je le crois, répondit le sauvage. — Eh bien ! répliqua la femme, tu seras attaché ce soir au poteau du bûcher. Pour ta propre gloire, et pour l'honneur de notre famille qui t'avait adopté, souviens-toi de ne pas démentir ton courage. » Il le promit, et tint parole. Durant trois jours il souffrit les plus cruels tourments avec une constance qui les bravait, une gaieté qui les défiait. Sa nouvelle famille ne l'abandonna pas ; elle l'encouragea même par des éloges, lui fournissant de quoi boire et de quoi fumer au milieu des supplices. Quel mélange de vertus et de férocité ! Tout est grand chez ces peuples qui ne sont pas asservis. C'est le sublime de la nature dans ses horreurs et ses beautés.

Les captifs que personne n'adopte sont bientôt condamnés à la mort. On y prépare les victimes par tout ce qui peut, ce semble, leur faire regretter la vie. La meilleure chère, les traitements et les noms les plus doux, rien ne leur est épargné. On leur abandonne même quelquefois des filles jusqu'au moment de leur arrêt. Est-ce commisération ou raffinement de barbarie ? Un héraut

vient enfin dire au malheureux que le bûcher l'attend. « Mon frère, prends patience, tu vas être brûlé. — Mon frère, répond le prisonnier, c'est fort bien; je te remercie. »

Ces mots sont reçus avec un applaudissement universel. Mais les femmes l'emportent dans la commune joie. Celle à qui le prisonnier est livré invoque aussitôt l'ombre d'un père, d'un époux, d'un fils, de l'être le plus cher qui lui reste à venger. « Approche, crie-t-elle à cette ombre, je te prépare un festin. Viens boire à longs traits le bouillon que je te destine. Ce guerrier va être mis dans la chaudière. On lui appliquera des haches ardentes sur tout le corps. On lui enlèvera la chevelure. On boira dans son crâne. Tu seras vengée et satisfaite. »

Cette furie fond alors sur le patient qui est attaché à un poteau près d'un brasier ardent et, frappant ou mutilant sa victime, elle donne le signal de toutes les cruautés. Il n'est pas une femme, il n'est pas un enfant dans la peuplade que ce spectacle assemble qui ne veuille avoir part à la mort, aux tourments du malheureux captif. Les uns lui sillonnent la chair avec des tisons ardents, d'autres la tranchent en lambeaux, d'autres lui arrachent les ongles, d'autres lui coupent les doigts, les rôtissent et les dévorent à ses yeux. Rien n'arrête ses bourreaux que la crainte de hâter sa mort : ils s'étudient à prolonger son supplice durant des jours entiers, et quelquefois une semaine.

Au milieu de ces tourments, le héros chante d'une manière barbare, mais héroïque, la gloire de ses anciennes victoires; il chante le plaisir qu'il eut autrefois d'immoler ses ennemis. Sa voix expirante se ranime pour exprimer l'espoir qu'il a d'être vengé, pour reprocher à ses persécuteurs de ne savoir pas venger leurs pères qu'il a massacrés. Il choisit pour braver ses bourreaux le moment où leur rage est un peu ralentie; il cherche à la rallumer pour que l'excès de ses souffrances déploie l'excès de son courage. C'est un combat de la victime contre ses bourreaux; c'est un défi horrible entre la

constance à souffrir et l'acharnement à torturer. Mais la gloire l'emporte. Soit que l'ivresse de l'enthousiasme ôte ou suspende le sentiment de la douleur, soit que l'habitude et l'éducation opèrent ces prodiges d'héroïsme, le patient meurt sans que le feu ni le fer aient pu lui arracher une larme, un soupir. Fanatiques de toutes les religions vaines et fausses, vantez encore la constance de vos martyrs ! Le sauvage de la nature efface tous vos miracles.

Cette insensibilité vient-elle du climat, ou du genre de vie ? Un sang plus froid, des humeurs plus épaisses, un tempérament que l'humidité de l'air et du sol rend plus flegmatique peuvent sans doute émousser au Canada l'irritabilité du genre nerveux. Des hommes continuellement exposés à toutes les injures des saisons, aux fatigues de la chasse, aux périls de la guerre, en contractent une rigidité de fibres, une habitude à souffrir, qui se changent en une sorte d'impassibilité. On dit que les sauvages n'éprouvent presque point les convulsions de l'agonie, soit qu'ils meurent d'une maladie ou d'une blessure. Leur imagination, n'attachant aucune crainte aux approches ni aux suites de la mort, ne leur donne pas une sensibilité factice, contre laquelle la nature les a prémunis. Toute leur vie physique et morale les porte à braver cette mort que tout nous apprend à redouter, à surmonter cette douleur que notre mollesse irrite.

Mais ce qui devrait nous étonner plus encore que l'intrépidité dans les tourments, c'est la férocité des sauvages dans la vengeance. On frémit de penser que l'homme peut devenir le plus cruel des animaux. En général, soit dans les nations, soit dans les particuliers, la vengeance n'est point atroce chez les peuples où règnent les bonnes lois, parce que ces lois qui gardent les citoyens les préservent des offenses. La vengeance n'est pas un sentiment fort vif dans les guerres des grands peuples, parce qu'ils ont peu à craindre de leurs ennemis. Mais chez de petites nations, où chaque individu tient une grande portion de l'Etat dans ses mains, où l'enlèvement d'un seul homme menace la société de sa ruine, les

guerres ne peuvent être que la vengeance de tous contre tous. Chez des hommes indépendants, qui ont une estime d'eux-mêmes que des hommes asservis ne peuvent avoir ; chez des sauvages, dont les affections sont peu étendues et fort vives, on doit venger sans mesure les outrages, parce qu'ils attaquent toujours la personne dans quelque endroit infiniment sensible ; on doit poursuivre jusqu'à la dernière goutte de sang le meurtrier d'un ami, d'un fils, d'un frère, d'un concitoyen. Ces ombres toujours chéries crient toujours vengeance du fond de leurs tombeaux. Elles errent dans les forêts, parmi les accents lugubres des oiseaux de la nuit ; elles apparaissent dans les phosphores et les éclairs ; et la superstition parle pour elles dans les âmes affligées ou courroucées.

Une réflexion se présente. Si l'on considère la haine que les sauvages se portent de horde à horde, leur vie dure et disetteuse, la continuité de leurs guerres, leur peu de population, les pièges sans nombre que nous ne cessons de leur tendre, on ne pourra s'empêcher de prévoir qu'avant qu'il se soit écoulé trois siècles ils auront disparu de la terre. Alors, que penseront nos descendants de cette espèce d'hommes qui ne sera plus que dans l'histoire des voyageurs ? Les temps de l'homme sauvage ne seront-ils pas pour la postérité ce que sont pour nous les temps fabuleux de l'Antiquité ? Ne parlera-t-elle pas de lui comme nous parlons des centaures et des lapithes ? Combien ne trouvera-t-on pas de contradictions dans leurs mœurs, dans leurs usages ? Ceux de nos écrits qui auront échappé à l'oubli des temps, ne passeront-ils pas pour des romans semblables à celui que Platon nous a laissé sur l'ancienne Atlantide ? Combien s'élèveront sur les beaux ouvrages de notre siècle, de disputes philosophiques ? De même que nous inclinons aujourd'hui, malgré l'instabilité dont nous sommes les témoins et le jouet, à croire que l'état actuel d'une espèce quelconque de créatures, surtout lorsqu'il est immémorial et universel, doit être son état nécessaire et primordial, alors il y aura des esprits systématiques qui prouveront par une infinité

de raisons, prises de la dignité de l'espèce humaine, de ses hautes destinées, de la noblesse de son sort pendant sa vie, de l'état merveilleux qui l'attend après sa mort, de la sagesse de la providence, qui ne paraît avoir que de grandes vues sur l'homme, ils prouveront qu'il n'a jamais été nu, errant, sans police, sans lois, réduit enfin à la condition animale. Selon que cette opinion sera contraire ou favorable aux opinions théologiques qui régneront alors, elle sera orthodoxe ou hétérodoxe. On sera peut-être hérétique, impie, philosophe, haï, persécuté, flétri, mis aux fers, brûlé même, pour oser assurer un jour que l'homme fut tel qu'il est au Canada d'après le témoignage même de nos missionnaires. Voilà, gens de foi, gens de loi, fanatiques ou politiques, hommes fourbes ou féroces par état ou par caractère, voilà comme vous vous mentez à vous-mêmes, contre la nature qui vous accuse, contre la terre qui vous confond, contre le Dieu même que vous invoquez pour témoin de vos impostures, pour garant de vos injustices ! Prophètes à venir, tyrans de nos neveux puissent ces lignes, que la vérité inspire à l'écrivain qui vous parle d'avance, durer assez longtemps pour vous démentir !

Sans doute il est important aux générations futures de ne pas perdre le tableau de la vie et des moeurs des sauvages. C'est peut-être à cette connaissance que nous devons tous les progrès que la philosophie morale a fait parmi nous. Jusqu'ici les moralistes avaient cherché l'origine et les fondements de la société dans les sociétés qu'ils avaient sous leurs yeux. Supposant à l'homme des crimes pour lui donner des expiateurs, le jetant dans l'aveuglement pour devenir ses guides et ses maîtres, ils appelaient mystérieux, surnaturel et céleste ce qui n'est que l'ouvrage du temps, de l'ignorance, de la faiblesse ou de la fourberie. Mais, depuis qu'on a vu que les institutions sociales ne dérivaient ni des besoins de la nature ni des dogmes de la religion, puisque des peuples innombrables vivaient indépendants et sans culte, on a découvert les vices de la morale et de la législation dans l'établisse-

ment des sociétés. On a senti que ces maux originels venaient des fondateurs et des législateurs, qui, la plupart, avaient créé la police pour leur utilité propre, ou dont les sages vues de justice et de bien public avaient été perverties par l'ambition de leurs successeurs, et par l'altération des temps et des mœurs. Cette découverte a déjà répandu de grandes lumières, mais elle n'est encore pour l'humanité que l'aurore d'un beau jour. Trop contraire aux préjugés établis pour avoir pu si tôt produire de grands biens, elle en fera jouir, sans doute, les races futures; et, pour la génération présente, cette perspective riante doit être une consolation. Quoi qu'il en soit, nous pouvons dire que c'est l'ignorance des sauvages qui a éclairé, en quelque sorte, les peuples policés [2].

2. L'écrivain illustre cité p. 270 est Buffon.

34. Les Natchez[1]

Caractère général des sauvages de la Louisiane, et celui des Natchez en particulier

Ces sauvages se trouvaient divisés en plusieurs nations, toutes très faibles, toutes ennemies, quoique séparées par des déserts immenses. Quelques-unes avaient une demeure fixe. Des feuillages entrelacés, étendus sur des pieux, formaient leurs habitations. Des peaux de bêtes fauves couvraient les tribus qui n'allaient pas tout à fait nues. La chasse, la pêche, le maïs, quelques fruits fournissaient à leur nourriture. On leur trouvait les mêmes habitudes qu'aux peuples du Canada, mais avec moins de force et de courage, moins d'énergie et d'intelligence, moins de caractère.

Entre ces nations, la plus remarquable était celle des Natchez. Elle obéissait à un homme qui s'appelait Grand Soleil, parce qu'il portait sur sa poitrine l'image de cet astre brillant, dont il prétendait descendre. La police, la

1. Livre XVI, chapitre VII.

Il va de soi que ce passage sur les Natchez figure ici pour la seule raison qu'il précède l'usage littéraire qu'a fait Chateaubriand de ces mêmes Natchez.

guerre, la religion : tout dépendait de lui. Peut-être le globe entier n'eût-il pas offert un souverain plus absolu. Sa compagne jouissait de la même autorité, des mêmes honneurs. Dès qu'un de ces sauvages esclaves avait eu le malheur de déplaire à l'un ou l'autre de ses maîtres : « qu'on me défasse de ce chien », disaient-ils à leurs gardes, et ils étaient obéis. C'était une obligation de leur apporter tout ce que la chasse, la pêche, la culture offraient de meilleur. Lorsqu'il mourait, lui ou sa femme, il fallait que plusieurs de leurs sujets terminassent aussi leur carrière, pour les aller servir dans un autre monde. La religion des Natchez se bornait à l'adoration du soleil, mais cette croyance était accompagnée de beaucoup de culte et par conséquent suivie de mauvais effets. Cependant, il n'y avait qu'un temple pour toute la nation. Il fut embrasé un jour par le feu qu'on y entretenait perpétuellement, du moins habituellement, et la consternation fut générale. On faisait de vains efforts pour arrêter l'incendie. Quelques mères y jetèrent leurs enfants, et le feu s'éteignit enfin. L'éloge de ces barbares héroïnes fut prononcé le lendemain par le pontife despote. C'est ainsi qu'il régnait. On s'étonne qu'un peuple aussi pauvre, aussi sauvage fût si cruellement asservi, mais la superstition explique tout ce que la raison trouve inconcevable. Elle seule pouvait ôter la liberté à des hommes qui n'avaient guère à perdre que la liberté.

La plupart des relations assurent, sur la foi douteuse de quelques traditions, que les Natchez occupèrent longtemps la rive orientale du Mississipi depuis la rivière d'Iberville jusqu'à l'Ohio, c'est-à-dire un espace de quatre cents lieues. Alors, ils devaient former la nation la plus florissante de l'Amérique septentrionale. On peut soupçonner que le joug sous lequel un gouvernement oppresseur et arbitraire les faisait gémir les dégoûta de leur patrie. Ils durent se disperser, et quelques traces de leur culte, qu'on trouve de loin en loin dans ces régions, paraissent donner du poids à ces conjectures. Ce qui est sûr, c'est que, lorsque les Français parurent à la Loui-

siane, ce peuple ne comptait que deux mille guerriers et ne formait que quelques bourgades, placées à une assez grande distance les unes des autres, mais toutes rapprochées du Mississipi.

Ce défaut de population n'empêchait pas que le pays des Natchez ne fût excellent. Le climat en est sain et tempéré, le sol se prête à des cultures riches et variées, le terrain est assez élevé pour n'avoir rien à craindre des inondations du fleuve. Cette contrée est généralement ouverte, étendue, arrosée, couverte de jolis coteaux, d'agréables prairies, de bois délicieux jusqu'aux Appalaches. Aussi les premiers Français qui la reconnurent jugèrent-ils que, malgré l'éloignement où elle était de la mer, ce serait, avec le temps, le centre de la colonie. Cette opinion les y attira en foule. Ils furent accueillis favorablement et soulagés par les sauvages dans l'établissement des plantations qu'ils voulaient former. Des échanges réciproquement utiles commencèrent entre les deux nations une amitié qui paraissait sincère. Elle serait devenue solide si les liens n'en avaient été chaque jour affaiblis par l'avidité des Européens. Ces étrangers n'avaient d'abord demandé les productions du pays qu'en négociants honnêtes. Ils dictèrent depuis impérieusement les conditions du commerce. A la fin, ils ravirent ce qu'ils étaient las de payer, même à vil prix. Leur audace s'accrut, au point de chasser le cultivateur indigène des champs qu'il avait défrichés.

Cette tyrannie était atroce. Pour en arrêter le cours, les Natchez employèrent, mais sans succès, les plus humiliantes supplications. Dans leur désespoir, ils tentèrent d'associer à leur ressentiment les peuples de l'Est, dont les dispositions leur étaient connues, et ils réussirent à former sur la fin de 1729 une ligue presque universelle, dont le but était d'exterminer en un seul jour la race entière de leurs oppresseurs. La négociation fut si heureusement conduite que le secret n'en fut pénétré ni par les sauvages amis des Français ni par les Français eux-mêmes. Le

complot ne pouvait être déconcerté que par un hasard heureux. Il arriva.

Selon les relations du temps, les Natchez envoyèrent aux nations conjurées, qui ne connaissaient pas mieux qu'eux l'art de l'écriture, des paquets composés d'un égal nombre de bûchettes. Pour ne pas se méprendre sur l'époque où la haine commune devait éclater, on convint d'en brûler une tous les jours dans chaque bourgade, et que la dernière donnerait partout le signal de la sanglante tragédie qu'on voulait jouer. Il arriva que la femme ou la mère du grand chef fut instruite de la conspiration par un fils qu'elle avait eu d'un Français. Elle en avertit à plusieurs reprises l'officier de cette nation, qui commandait à son voisinage. L'indifférence ou le mépris qu'on montra pour ses avis n'étouffa pas dans son cœur l'affection qu'elle avait pour ces étrangers. Sa dignité l'autorisait à entrer dans le temple du soleil aux heures qui lui convenaient. Cette prérogative la mettait à portée d'enlever successivement les bûchettes qu'on y avait déposées, et elle s'y détermina pour déranger les calculs de la ligue, au risque d'avancer, puisqu'il le fallait, la perte des Français qu'elle aimait, pour assurer le salut de ceux qui lui étaient inconnus. Ce qu'elle avait prévu se vérifia. Au signal convenu, les Natchez fondirent inopinément sur leur ennemi, persuadés que la même scène se répétait chez leurs alliés ; mais, comme il n'y avait pas eu ailleurs de perfidie, tout fut tranquille et devait l'être.

35. Comparaison de l'homme « sauvage » et de l'homme « policé » [1]

Comparaison des peuples policés et des peuples sauvages

Quoi qu'il en soit, et de leur origine et de leur ancienneté, très incertaines, un objet de curiosité plus intéressant peut-être est de savoir ou d'examiner si ces nations, encore à demi sauvages, sont plus ou moins heureuses que nos peuples civilisés. Si la condition de l'homme brut, abandonné au pur instinct animal, dont une journée employée à chasser, se nourrir, produire son semblable et se reposer devient le modèle de toutes ses journées, est meilleure ou pire que celle de cet être merveilleux, qui trie le duvet pour se coucher, file le coton du ver à soie pour se vêtir, a changé la caverne, sa première demeure, en un palais, a su varier ses commodités et ses besoins de mille manières différentes.

C'est dans la nature de l'homme qu'il faut chercher ses moyens de bonheur. Que lui faut-il pour être aussi heureux qu'il peut l'être ? La subsistance pour le présent, et, s'il pense à l'avenir, l'espoir et la certitude de ce premier bien. Or l'homme sauvage, que les sociétés

1. Livre XVII, chapitre IV.
Chapitre de Diderot.

policées n'ont pas repoussé ou contenu dans les zones glaciales, manque-t-il de ce nécessaire absolu ? S'il ne fait pas des provisions, c'est que la terre et la mer sont des magasins et des réservoirs toujours ouverts à ses besoins. La pêche ou la chasse sont de toute l'année, ou suppléent à la stérilité des saisons mortes. Le sauvage n'a pas des maisons bien fermées ni des foyers commodes, mais ses fourrures lui servent de toit, de vêtement et de poêle. Il ne travaille que pour sa propre utilité, dort quand il est fatigué, ne connaît ni les veilles ni les insomnies. La guerre est pour lui volontaire. Le péril, comme le travail, est une condition de sa nature et non une profession de sa naissance, un devoir de la nation, non une servitude de famille. Le sauvage est sérieux, et point triste : on voit rarement sur son front l'empreinte des passions et des maladies qui laissent des traces si hideuses ou si funestes. Il ne peut manquer de ce qu'il ne désire point, ni désirer ce qu'il ignore. Les commodités de la vie sont la plupart des remèdes à des maux qu'il ne sent pas. Les plaisirs sont un soulagement des appétits que rien n'excite dans ses sens. L'ennui n'entre guère dans son âme, qui n'éprouve ni privations, ni besoin de sentir ou d'agir, ni ce vide créé par les préjugés de la vanité. En un mot, le sauvage ne souffre que les maux de la nature.

Mais l'homme civilisé, qu'a-t-il de plus heureux ? Sa nourriture est plus saine et plus délicate que celle de l'homme sauvage. Il a des vêtements plus doux, un asile mieux défendu contre l'injure des saisons. Mais le peuple, qui doit faire la base et l'objet de la police sociale, cette multitude d'hommes qui, dans tous les Etats, supporte les travaux pénibles et les charges de la société, le peuple vit-il heureux, soit dans ces empires où les suites de la guerre et l'imperfection de la police l'ont mis dans l'esclavage, soit dans ces gouvernements où les progrès du luxe et de la politique l'ont conduit à la servitude ? Les gouvernements mitoyens laissent entrevoir quelques rayons de félicité dans une ombre de liberté, mais à quel prix est-elle achetée cette sécurité ? Par des flots de sang qui repous-

sent quelques instants la tyrannie, pour la laisser retomber avec plus de fureur et de férocité sur une nation tôt ou tard opprimée. Voyez comment les Caligula, les Néron ont vengé l'expulsion des Tarquins et la mort de César.

La tyrannie, dit-on, est l'ouvrage des peuples et non des rois. Pourquoi la souffre-t-on ? Pourquoi ne réclame-t-on pas avec autant de chaleur contre les entreprises du despotisme qu'il emploie de violence et d'artifice lui-même pour s'emparer de toutes les facultés des hommes ? Mais est-il permis de se plaindre et de murmurer sous les verges de l'oppresseur ? N'est-ce pas l'irriter, l'exciter à frapper jusqu'au dernier soupir de la victime ? A ses yeux, les cris de la servitude sont une rébellion. On les étouffe dans une prison, souvent même sur un échafaud. L'homme qui revendiquerait les droits de l'homme périrait dans l'abandon ou dans l'infamie. On est donc réduit à souffrir la tyrannie sous le nom de l'autorité.

Dès lors, à quels outrages l'homme civil n'est-il pas exposé ? S'il a quelque propriété, jusqu'à quel point en est-il assuré, quand il est obligé d'en partager le produit entre l'homme de cour qui peut attaquer son fonds, l'homme de loi qui lui vend les moyens de le conserver, l'homme de guerre qui peut le ravager et l'homme de finance qui vient y lever des droits toujours illimités dans le pouvoir qui les exige ? Sans propriété, comment se promettre une subsistance durable ? Quel est le genre d'industrie à l'abri des événements de la fortune et des atteintes du gouvernement ?

Dans les bois de l'Amérique, si la disette règne au nord, on dirige ses courses au midi. Le vent ou le soleil mènent une peuplade errante aux climats les moins rigoureux. Entre les portes et les barrières qui ferment nos Etats policés, si la famine, ou la guerre, ou la peste, répandent la mortalité dans l'enceinte d'un empire, c'est une prison où l'on ne peut que périr dans les langueurs de la misère, ou dans les horreurs du carnage. L'homme qui s'y trouve né pour son malheur s'y voit condamné à souffrir toutes les vexations, toutes les rigueurs que l'inclémence des

saisons et l'injustice des gouvernements y peuvent exercer.

Dans nos campagnes, le colon serf de la glèbe, ou mercenaire libre, remue toute l'année des terres dont le sol et le fruit ne lui appartiennent point, trop heureux quand ses travaux assidus lui valent une portion des récoltes qu'il a semées. Observé, tourmenté par un propriétaire inquiet et dur, qui lui dispute jusqu'à la paille où la fatigue va chercher un sommeil court et troublé, ce malheureux s'expose chaque jour à des maladies qui, jointes à la disette où sa condition le réduit, lui font désirer la mort plutôt qu'une guérison dispendieuse et suivie d'infirmités et de travaux. Tenancier ou sujet, esclave à double titre, s'il a quelques arpents, un seigneur y va recueillir ce qu'il n'a point semé; n'eût-il qu'un attelage de bœufs ou de chevaux, on les lui fait traîner à la corvée; s'il n'a que sa personne, le prince l'enlève pour la guerre. Partout des maîtres, et toujours des vexations.

Dans nos villes, l'ouvrier et l'artisan sans atelier subissent la loi des chefs avides et oisifs, qui, par le privilège du monopole, ont acheté du gouvernement le pouvoir de faire travailler l'industrie pour rien et de vendre ses ouvrages à très haut prix. Le peuple n'a que le spectacle du luxe dont il est doublement la victime et par les veilles et les fatigues qu'il lui coûte et par l'insolence d'un faste qui l'humilie et l'écrase.

Quand même on supposerait que les travaux et les périls de nos métiers destructeurs, des carrières, des mines, des forges et de tous les arts à feu, de la navigation et du commerce dans toutes les mers seraient moins pénibles, moins nuisibles que la vie errante des sauvages chasseurs ou pêcheurs, quand on croirait que des hommes qui se lamentent pour des peines, des affronts, des maux qui ne tiennent qu'à l'opinion sont moins malheureux que des sauvages qui, dans les tortures et les supplices même, ne versent pas une larme, il resterait encore une distance infinie entre le sort de l'homme civil et celui de l'homme

sauvage, différence tout entière au désavantage de l'état social. C'est l'injustice qui règne dans l'inégalité factice des fortunes et des conditions : inégalité qui naît de l'oppression et la reproduit.

En vain l'habitude, les préjugés, l'ignorance et le travail abrutissent le peuple jusqu'à l'empêcher de sentir sa dégradation : ni la religion ni la morale ne peuvent lui fermer les yeux sur l'injustice de la répartition des maux et des biens de la condition humaine, dans l'ordre politique. Combien de fois a-t-on entendu l'homme du peuple demander au ciel quel était son crime pour naître sur la terre dans un état d'indigence et de dépendance extrêmes ? Y eût-il de grandes peines inséparables des conditions élevées, ce qui peut-être anéantit tous les avantages et la supériorité de l'état civil sur l'état de nature, l'homme obscur et rampant, qui ne connaît pas ces peines, ne voit dans un haut rang qu'une abondance qui fait sa pauvreté. Il envie à l'opulence des plaisirs dont l'habitude même ôte le sentiment au riche qui peut en jouir. Quel est le domestique qui peut aimer son maître ? Et qu'est-ce que l'attachement des valets ? Quel est le prince vraiment chéri de ses courtisans, même lorsqu'il est haï de ses sujets ? Que, si nous préférons notre état à celui des peuples sauvages, c'est par l'impuissance où la vie civile nous a réduits de supporter certains maux de la nature où le sauvage est plus exposé que nous ; c'est par l'attachement à certaines douceurs dont l'habitude nous a fait un besoin. Encore, dans la force de l'âge, un homme civilisé s'accoutumera-t-il, avec des sauvages, à rentrer même dans l'état de nature ; témoin cet Ecossais qui, jeté et abandonné seul dans l'île Fernandez, ne fut malheureux que jusqu'au temps où les besoins physiques l'occupèrent assez pour lui faire oublier sa patrie, sa langue, son nom, et jusqu'à l'articulation des mots. Après quatre ans, cet Européen se sentit soulagé du grand fardeau de la vie sociale, quand il eut le bonheur d'avoir perdu l'usage de la réflexion et de la pensée, qui le ramenaient vers le passé, ou le tourmentaient de l'avenir.

Enfin, le sentiment de l'indépendance étant un des premiers instincts de l'homme, celui qui joint à la jouissance de ce droit primitif la sûreté morale d'une subsistance suffisante est incomparablement plus heureux que l'homme riche environné de lois, de maîtres, de préjugés et de modes qui lui font sentir à chaque instant la perte de sa liberté. Comparer l'état des sauvages à celui des enfants, n'est-ce pas décider la question si fortement débattue entre les philosophes sur les avantages de l'état de nature et de l'état social ? Les enfants, malgré les gênes de l'éducation, ne sont-ils pas dans l'âge le plus heureux de la vie humaine ? Leur gaieté habituelle, tant qu'ils ne sont pas sous la verge du pédantisme, n'est-elle pas le plus sûr indice du bonheur qui leur est propre ? Après tout, un mot peut terminer ce grand procès. Demandez à l'homme civil s'il est heureux. Demandez à l'homme sauvage s'il est malheureux. Si tous deux vous répondent NON, la dispute est finie.

Peuples civilisés, ce parallèle est sans doute affligeant pour vous, mais vous ne sauriez ressentir trop vivement les calamités sous le poids desquelles vous gémissez. Plus cette sensation vous sera douloureuse et plus elle sera propre à vous rendre attentifs aux véritables causes de vos maux. Peut-être enfin parviendrez-vous à vous convaincre qu'ils ont leur source dans le dérèglement de vos opinions, dans les vices de vos constitutions politiques, dans les lois bizarres par lesquelles celles de la nature sont sans cesse outragées [2].

2. A la p. 298, on aura reconnu dans l'Ecossais, Alexandre Selkirk, le modèle de *Robinson Crusoé,* abandonné en 1704 sur l'île de Juan Fernandez, retrouvé et rapatrié en 1709 ; mais Diderot extrapole à partir des relations du capitaine Rogers et de Steele.

36. Préparation de la morue sèche[1]

Cette autre morue s'obtient de deux manières. Celle qu'on nomme pêche errante appartient aux navires expédiés tous les ans d'Europe pour Terre-Neuve, à la fin de mars ou dans le courant d'avril. Souvent, ils rencontrent au voisinage de l'île une quantité de glaces que les courants du nord poussent vers le sud, qui se brisent dans leur choc réciproque et qui fondent plus tôt ou plus tard à la chaleur de la saison. Ces pièces de glace ont quelquefois une lieue de circonférence, s'élèvent dans les airs à la hauteur des plus grandes montagnes et cachent dans les eaux une profondeur de soixante à quatre-vingts brasses. Jointes à d'autres glaces moins considérables, elles occupent une longueur de cent lieues, sur une largeur de vingt-cinq ou trente. L'intérêt, qui porte les navigateurs à toucher le plus promptement aux atterrages pour choisir les havres les plus favorables à la pêche, leur fait braver la rigueur des saisons et des éléments, conjurés contre l'industrie humaine. Les remparts les plus formidables de l'art militaire, les foudres d'une place assiégée, la manœuvre du combat naval le plus savant et le plus opiniâtre n'ont rien qui demande autant d'audace, d'expérience et d'intrépidité que les énormes boulevards flottants que la

1. Livre XVII, chapitre XIII.

mer oppose à ces petites flottes de pêcheurs. Mais la plus avide de toutes les faims, la plus cruelle de toutes les soifs, la faim et la soif de l'or percent toutes les barrières, traversent ces montagnes de glace, et l'on arrive enfin à cette île où tous les vaisseaux doivent se charger de poisson.

Après le débarquement, il faut couper du bois, élever ou réparer des échafauds. Ces travaux occupent tout le monde. Lorsqu'ils sont finis, on se partage. La moitié des équipages reste à terre, pour donner à la morue les façons dont elle a besoin. L'autre moitié s'embarque sur des bateaux. Pour la pêche du caplan, il y a quatre hommes par bateau, et trois pour la pêche de la morue. Ceux-ci, qui sont le plus grand nombre, partent dès l'aurore, s'éloignent jusqu'à trois, quatre ou cinq lieues des côtes, reviennent dans la nuit jeter sur leurs échafauds, dressés au bord de la mer, le fruit du travail de toute la journée.

Le décoleur, après avoir coupé la tête à la morue, lui vide le corps et la livre à l'habilleur, qui la tranche et la met dans le sel, où elle reste huit ou dix jours. Après qu'elle a été lavée, elle est étendue sur du gravier, où on la laisse jusqu'à ce qu'elle soit bien séchée. On l'entasse ensuite en piles, où elle sue quelques jours. Elle est encore remise sur la grève, où elle achève de sécher et prend la couleur qu'on lui voit en Europe.

Il n'y a point de fatigues comparables à celles de ce travail. A peine laisse-t-il quatre heures de repos chaque nuit. Heureusement, la salubrité du climat soutient la santé contre de si fortes épreuves. On compterait pour rien ses peines si elles étaient mieux récompensées par le produit.

Mais il est des havres où les grèves, trop éloignées de la mer, font perdre beaucoup de temps. Il en est dont le fond de roc vif et sans varech n'attire pas le poisson. Il en est où il jaunit par les eaux douces qui s'y déchargent et d'autres où il est brûlé de la réverbération du soleil réfléchi par les montagnes.

37. L'Acadie et les « Français neutres » [1]

Il y avait douze à treize cents Acadiens dans la capitale ; les autres étaient répandus dans les campagnes. On ne leur donna point de magistrat pour les conduire. Ils ne connurent pas les lois anglaises. Jamais il ne leur fut demandé ni cens, ni tribut, ni corvée. Leur nouveau souverain paraissait les avoir oubliés, et lui-même il leur était tout à coup étranger.

Mœurs des Français qui, dans la Nouvelle-Ecosse, restent soumis au gouvernement d'Angleterre

La chasse, qui avait fait anciennement les délices de la colonie et qui pouvait encore la nourrir, ne touchait plus un peuple simple et bon, qui n'aimait point le sang. L'agriculture était son occupation. On l'avait établie dans des terres basses, en repoussant, à force de digues, la mer

1. Livre XVII, chapitres XV-XVI.
Il s'agit de tout un groupe de Français du Canada qui, devenus anglais par le traité de Paris de 1763, avaient juré de ne jamais combattre contre la France, et qui furent tolérés par le nouveau pouvoir.

et les rivières dont ces plaines étaient couvertes. On retira de ces marais cinquante pour un dans les premiers temps, et quinze ou vingt au moins dans la suite. Le froment et l'avoine étaient les grains qui y réussissaient le mieux, mais le seigle, l'orge et le maïs y croissaient aussi. On y voyait encore une grande abondance de pommes de terre, dont l'usage était devenu commun.

D'immenses prairies étaient couvertes de troupeaux nombreux. On y compta jusqu'à soixante mille bêtes à cornes. La plupart des familles avaient plusieurs chevaux, quoique le labourage se fît avec des bœufs.

Les habitations, presque toutes construites de bois, étaient fort commodes et meublées avec la propreté qu'on trouve quelquefois chez nos laboureurs d'Europe les plus aisés. On y élevait une grande quantité de volailles de toutes les espèces. Elles servaient à varier la nourriture des colons, qui était généralement saine et abondante. Le cidre et la bière formaient leur boisson. Ils y ajoutaient quelquefois de l'eau-de-vie de sucre.

C'était leur lin, leur chanvre, la toison de leurs brebis qui servaient à leur habillement ordinaire. Ils en fabriquaient des toiles communes, des draps grossiers. Si quelqu'un d'entre eux avait un peu de penchant pour le luxe, il le tirait d'Annapolis ou de Louisbourg. Ces deux villes recevaient en retour du blé, des bestiaux, des pelleteries.

Les Français neutres n'avaient pas autre chose à donner à leurs voisins. Les échanges qu'ils faisaient entre eux étaient encore moins considérables, parce que chaque famille avait l'habitude et la facilité de pourvoir seule à tous ses besoins. Aussi ne connaissaient-ils pas l'usage du papier-monnaie, si répandu dans l'Amérique septentrionale. Le peu d'argent qui s'était comme glissé dans cette colonie n'y donnait point l'activité qui en fait le véritable prix.

Leurs mœurs étaient extrêmement simples. Il n'y eut jamais de cause civile ou criminelle assez importante pour être portée à la cour de justice établie à Annapolis. Les petits différends qui pouvaient s'élever de loin en loin

entre les colons étaient toujours terminés à l'amiable par les anciens. C'étaient les pasteurs religieux qui dressaient tous les actes, qui recevaient tous les testaments. Pour ces fonctions profanes, pour celles de l'église, on leur donnait volontairement la vingt-septième partie des récoltes.

Elles étaient assez abondantes pour laisser plus de facultés que d'exercice à la générosité. On ne connaissait pas la misère, et la bienfaisance prévenait la mendicité. Les malheurs étaient, pour ainsi dire, réparés avant d'être sentis. Les secours étaient offerts sans ostentation d'une part; ils étaient acceptés sans humiliation de l'autre. C'était une société de frères, également prêts à donner ou à recevoir ce qu'ils croyaient commun à tous les hommes.

Cette précieuse harmonie écartait jusqu'à ces liaisons de galanterie qui troublent si souvent la paix des familles. On ne vit jamais dans cette société de commerce illicite entre les deux sexes. C'est que personne n'y languissait dans le célibat. Dès qu'un jeune homme avait atteint l'âge convenable au mariage, on lui bâtissait une maison, on défrichait, on ensemençait des terres autour de sa demeure; on y mettait les vivres dont il avait besoin pour une année. Il y recevait la compagne qu'il avait choisie, et qui lui apportait en dot des troupeaux. Cette nouvelle famille croissait et prospérait, à l'exemple des autres. Toutes ensemble composaient une population de dix-huit mille âmes.

Qui est-ce qui ne sera pas touché de l'innocence des mœurs et de la tranquillité de cette heureuse peuplade? Qui est-ce qui ne fera pas des vœux pour la durée de son bonheur? Qui est-ce qui n'élève pas, par la pensée, une muraille inexpugnable qui sépare ces colons de leurs injustes et turbulents voisins? On ne voit point de terme au mal-être des peuples; le terme de leur bien-être est au contraire toujours prochain. Il faut une longue suite d'événements favorables pour les tirer de la misère; il ne faut qu'un instant pour les y précipiter. Puissent les Acadiens être exceptés de cette malédiction générale. Hélas, je crains bien qu'il n'en soit rien!

38. Les Grecs en Floride[1]

Les Grecs gémissent sous la tyrannie ottomane. Ils doivent être disposés à secouer ce joug détesté. Ainsi le pensait le docteur Turnbull lorsqu'en 1767 il alla offrir à ceux du Péloponnèse un asile dans l'Amérique anglaise. Beaucoup se rendirent à ses sollicitations, et pour une centaine de louis il obtint du gouvernement local la liberté de les embarquer à Modon. Il aborda en Corse, il aborda à Minorque, et il persuada encore à quelques habitants de ces deux îles de le suivre.

Les émigrants, au nombre de mille, arrivèrent avec leur sage guide à la Floride orientale, où il leur fut accordé soixante mille acres de terre. C'eût été une très vaste possession, quand même le climat n'en eût dévoré aucun. Malheureusement, ils avaient été si opiniâtrement contrariés par les vents qu'ils ne purent débarquer que durant l'été, saison dangereuse qui en fit périr le quart. Ce furent principalement les vieillards qui succombèrent. Ils étaient nombreux, parce que le judicieux Turnbull n'avait voulu amener avec lui que des familles tout entières.

Ce qui échappa de ce premier désastre a joui depuis d'une santé qui n'a été altérée que par quelques fièvres. La constitution des hommes s'est fortifiée. Les femmes, qui à raison du changement de climat n'accouchaient

1. Livre XVIII, chapitre XXIII.

d'abord que rarement, sont actuellement très fécondes. On présume que les enfants auront une taille plus élevée qu'ils ne l'auraient eue dans le lieu de leur origine.

La petite peuplade a reçu de son fondateur des institutions qu'elle-même a approuvées, et qui s'observent. Ce n'est encore qu'une famille où l'esprit de concorde doit durer longtemps. Au 1er janvier 1776, elle avait déjà défriché deux mille trois cents acres d'un sol assez fertile. Elle avait assez d'animaux pour sa nourriture et pour ses travaux. Ses récoltes suffisaient à sa consommation, et elle vendait pour soixante-sept mille cinq cents livres d'indigo. L'industrie et l'activité qui la distinguent font beaucoup espérer du temps et de l'expérience.

Pourquoi Athènes et Lacédémone ne renaîtraient-elles pas un jour dans l'Amérique septentrionale ? Pourquoi la ville de Turnbull ne serait-elle pas dans quelques siècles le séjour de la politesse, des beaux-arts et de l'éloquence ? La nouvelle colonie est moins éloignée de cet Etat florissant que les barbares pélasges ne l'étaient des concitoyens de Périclès. Quelle différence entre un établissement conçu et fondé par un homme sage et pacifique et les conquêtes d'une longue suite d'hommes avares, insensés et sanguinaires ; entre l'état actuel de l'Amérique méridionale et ce qu'elle serait devenue si ceux qui la découvrirent, qui s'en emparèrent et qui la dévastèrent, eussent été animés de l'esprit du bon Turnbull ! Son exemple n'apprendra-t-il pas aux nations que la fondation d'une colonie demande plus de sagesse que de dépenses ? L'univers s'est peuplé avec un homme et une femme.

39. Engagés, Noirs et quakers[1]

Une seconde classe de colons[2] fut autrefois composée de malfaiteurs que la métropole condamnait à être transportés en Amérique et qui devaient un service forcé de sept ou de quatorze ans aux planteurs qui les avaient achetés des tribunaux de justice. On s'est universellement dégoûté de ces hommes corrompus et toujours prêts à commettre de nouveaux crimes.

On les a remplacés par des hommes indigents que l'impossibilité de subsister en Europe poussait dans le Nouveau Monde. Après avoir acheté et vendu le nègre, le crime n'avait plus qu'un pas à faire : c'était de vendre son compatriote sans l'avoir acheté, et de trouver quelqu'un qui l'achetât ; il l'a fait. Embarqués sans être en état de payer leur passage, ces malheureux sont à la disposition de leur conducteur, qui les vend à qui bon lui semble. Cette espèce d'esclavage est plus ou moins long, mais il ne peut jamais durer plus de huit années. Si parmi ces émigrants il se trouve des enfants, leur servitude doit durer jusqu'à leur majorité, qui est fixée à vingt et un ans pour les garçons et à dix-huit ans pour les filles.

---

1. Livre XVIII, chapitre XXXII.

2. Des colonies anglaises d'Amérique du Nord. Certaines parties de ce chapitre, ou des phrases isolées, viennent de Diderot.

Aucun des engagés n'a le droit de se marier sans l'aveu de son maître, qui met le prix qu'il veut à son consentement. Si quelqu'un d'eux s'enfuit et qu'on le rattrape, il doit servir une semaine pour chaque jour de son absence, un mois pour chaque semaine et six mois pour un seul. Le propriétaire qui ne veut pas reprendre son déserteur peut le vendre à qui bon lui semble, mais ce n'est que pour le temps de son premier engagement. Du reste, ce service n'a rien d'ignominieux, et l'acquéreur fait tout ce qu'il peut pour affaiblir la tâche de la vente et de l'achat. A l'expiration de sa servitude, l'engagé jouit de tous les droits du citoyen libre. Avec son affranchissement, il reçoit du maître qu'il a servi ou des instruments de labourage, ou les outils nécessaires à son industrie.

Cependant, de quelque apparence de justice que l'on colore cette espèce de trafic, la plupart des étrangers qui passent en Amérique à ce prix ne s'embarqueraient pas s'ils n'étaient trompés. Des brigands sortis des marais de la Hollande se répandent dans le Palatinat, dans la Souabe, dans les cantons d'Allemagne les plus peuplés ou les moins heureux. Ils y vantent avec enthousiasme les délices du Nouveau Monde et les fortunes qu'il est aisé d'y faire. Des hommes simples, séduits par des promesses si magnifiques, suivent aveuglément ces vils courtiers d'un indigne commerce qui les livrent à des négociants d'Amsterdam ou de Rotterdam. Ceux-ci, soudoyés eux-mêmes par des compagnies chargées de peupler les colonies, paient une gratification à ces embaucheurs. Des familles entières sont vendues sans le savoir à des maîtres éloignés, qui leur préparent des conditions d'autant plus dures que la faim et la nécessité ne permettent pas à ceux qui les acceptent de s'y refuser. L'Amérique forme des recrues pour la culture comme les princes pour la guerre, avec les mêmes artifices, mais un but moins honnête et peut-être plus inhumain, car qui sait le rapport de ceux qui meurent et de ceux qui survivent à leurs espérances ! L'illusion se perpétue en Europe par l'attention qu'on a de supprimer les lettres qui pourraient dévoiler un

mystère d'imposture et d'iniquité trop bien couvert par l'intérêt qui en est l'inventeur.

Mais enfin on ne trouverait point tant de dupes s'il y avait moins de victimes. C'est l'oppression des gouvernements qui fait adopter ces chimères de fortune à la crédulité du peuple. Des hommes malheureux dans leur patrie, errants ou foulés chez eux, n'ayant rien de pire à craindre sous un ciel étranger, se livrent aisément à la perspective d'un meilleur sort. Les moyens qu'on emploie pour les retenir dans le pays où la fatalité les a fait naître ne sont propres qu'à irriter en eux le désir d'en sortir. C'est par des prohibitions, par des menaces et des peines qu'on croit les enchaîner; on ne fait que les aigrir, les pousser à la désertion par la défense même. Il faudrait les attacher par des soulagements et des espérances : on les emprisonne, on les garrotte; on empêche l'homme, né libre, d'aller respirer dans des contrées où le ciel et la terre lui donneraient un asile. On aime mieux l'étouffer dans son berceau que de le laisser chercher sa vie en quelque climat secourable. On ne veut pas même lui donner le choix de son tombeau. Tyrans politiques, voilà l'ouvrage de vos lois; peuples, où sont vos droits?

Faut-il révéler aux nations les trames qui se forment contre leur liberté? Faut-il leur dire que par le complot le plus odieux quelques puissances ont manœuvré récemment une convention qui doit ôter toute ressource au désespoir? Depuis deux siècles, tous les princes de l'Europe fabriquaient entre eux, dans les ténèbres du cabinet, cette longue et pesante chaîne dont les peuples se sentent enveloppés de toutes parts. Chaque négociation ajoutait de nouveaux chaînons à ce filet artificieusement imaginé. Les guerres ne tendaient pas à rendre les Etats plus grands, mais les sujets plus soumis, en substituant pas à pas le gouvernement militaire à l'influence douce et lente des lois et des mœurs. Tous les potentats se fortifiaient également dans leur tyrannie par leurs conquêtes ou par leurs pertes. Victorieux, ils régnaient avec des armées; humiliés et défaits, ils commandaient

par la misère à des sujets pusillanimes. Ennemis ou jaloux entre eux par ambition, ils ne se liguaient ou ne s'alliaient que pour appesantir la servitude. Soit qu'ils voulussent souffler la guerre ou conserver la paix, ils étaient assurés de tourner au profit de leur autorité l'agrandissement ou l'affaiblissement de leurs peuples. S'ils cédaient une province, ils épuisaient toutes les autres pour la recouvrer ou pour se dédommager de sa perte. S'ils en acquéraient une nouvelle, la fierté qu'ils affectaient au-dehors était au-dedans dureté, vexation. Ils empruntaient les uns des autres réciproquement tous les arts, toutes les inventions soit de la guerre, soit de la paix qui pouvaient concourir tantôt à fomenter les rivalités et les antipathies naturelles, tantôt à oblitérer le caractère des nations : comme si l'accord tacite de leurs maîtres eût été de les assujettir les unes par les autres au despotisme qu'ils avaient su leur préparer de longue main. N'en doutez pas, peuples qui gémissez tous, plus ou moins sourdement, de votre condition. Ceux qui ne vous ont jamais aimés en sont venus à ne vous plus craindre. Une seule issue vous restait dans l'extrémité du malheur : celle de l'évasion et de l'émigration. On vous l'a fermée.

Des princes sont convenus entre eux de se rendre non seulement les déserteurs, qui, la plupart enrôlés par force ou par fraude, ont bien le droit de s'échapper, non seulement les brigands qui ne devraient en effet trouver de refuge nulle part, mais indistinctement tous leurs sujets, quel que soit le motif qui les ait forcés à quitter leur patrie. Ainsi vous tous, malheureux laboureurs, qui ne trouvez ni subsistances ni travail dans les pays ravagés et desséchés par les exactions de la finance, mourez où vous avez eu le malheur de naître ; il n'est plus d'asile pour vous que sous terre. Vous tous artisans, ouvriers de toute espèce, que l'on vexe par les monopoles, à qui l'on refuse le droit de travailler librement, sans avoir acheté des maîtrises, vous que l'on tient courbés toute la vie dans un atelier pour enrichir un entrepreneur privilégié, vous qu'un deuil de Cour laisse des mois entiers sans salaire et

sans pain, n'espérez pas de vivre hors d'une patrie où des soldats et des gardes vous tiennent emprisonnés, errez dans l'abandon, et mourez de chagrin. Osez gémir, vos cris seront repoussés et perdus au fond d'un cachot; fuyez, on vous poursuivra, même au-delà des monts et des fleuves ; vous serez renvoyés ou livrés pieds et poings liés à la torture, à la gêne éternelle où vous avez été condamnés en naissant. Vous encore, à qui la nature a donné un esprit libre, indépendant des préjugés et des erreurs, qui osez penser et parler en hommes, étouffez dans votre âme la vérité, la nature, l'humanité. Applaudissez à tous les attentats commis contre votre patrie et vos concitoyens, ou gardez un silence profond dans l'obscurité de l'infortune et de la retraite. Vous tous enfin qui naissez dans ces Etats barbares où la condition réciproque entre les princes de se rendre les transfuges vient d'être scellée par un traité, souvenez-vous de l'inscription que le Dante a gravée sur la porte de son enfer :

Voi ch'entrate, lasciate ormai ogni speranza.

Vous qui passez ici, perdez toute espérance.

Quoi ! ne reste-t-il pas un asile même au-delà des mers ? L'Amérique n'ouvrira-t-elle pas son sein aux malheureux qui préféreront volontairement sa liberté au joug insupportable de leur patrie ? Qu'a-t-elle besoin de ce vil ramas d'engagés qu'elle surprend et débauche par les honteux moyens dont toutes les couronnes se servent pour grossir leurs armées ? Qu'a-t-elle besoin de ces êtres encore plus misérables dont elle forme une autre classe de sa population ?

Oui, par une iniquité d'autant plus criante qu'elle semblait moins nécessaire, les provinces septentrionales ont eu recours au trafic, à l'esclavage des Noirs. On ne disconviendra pas qu'ils ne soient mieux nourris et mieux vêtus, moins maltraités et moins accablés de travail qu'aux îles. Les lois les protègent plus efficacement, et il

est très rare qu'ils soient les victimes de la férocité ou des caprices d'un odieux tyran. Cependant, quel doit être le fardeau d'une vie condamnée à languir dans une servitude éternelle ? Des sectaires humains, des chrétiens qui cherchaient dans l'Evangile plutôt des vertus que des dogmes ont souvent voulu rendre à leurs esclaves la liberté que rien ne peut remplacer, mais ils ont été longtemps retenus par une loi qui ordonnait d'assigner aux affranchis un revenu suffisant pour leur subsistance.

Disons plutôt : l'habitude commode d'être servi par des esclaves, ce penchant à la domination, justifié par les douceurs dont on prétend alléger leur servitude, l'opinion où l'on se plaît à rester qu'ils ne se plaignent pas d'une condition que le temps a changée pour eux en nature : ce sont là les sophismes de l'amour-propre pour apaiser les cris de la conscience. La plupart des hommes ne sont pas nés méchants, ne veulent pas faire le mal, mais parmi ceux mêmes que la nature semble avoir formés justes et bons il en est peu qui aient assez de désintéressement, de courage et de grandeur d'âme pour faire le bien au dépens de quelque sacrifice.

Cependant les quakers ont donné récemment un exemple qui doit faire époque dans l'histoire de la religion et de l'humanité. Au milieu d'une de ces assemblées où tout fidèle qui se croit mû par l'impulsion de l'Esprit saint a droit de parler, un de ces frères (celui-là sans doute était inspiré) s'est levé et a dit : « Jusques à quand aurons-nous deux consciences, deux mesures, deux balances ; l'une en notre faveur, l'autre à la ruine du prochain ; toutes deux également fausses ? Est-ce à nous, mes frères, de nous plaindre en ce moment que le Parlement d'Angleterre veut nous asservir, nous imposer le joug du sujet, sans nous laisser le droit du citoyen, tandis que depuis un siècle nous faisons tranquillement l'œuvre de la tyrannie, en tenant dans les fers du plus dur esclavage des hommes qui sont nos égaux et nos frères ? Que nous ont fait ces malheureux que la nature avait séparés de nous par des barrières si redoutables, et que notre avarice est

allé chercher au travers des naufrages, jusques dans leurs sables brûlants, ou leurs sombres forêts, au milieu des tigres ? Quel était leur crime pour être arrachés d'une terre qui les nourrissait sans travail, et transplantés par nous sur une terre où ils meurent dans les labeurs de la servitude ? Quelle famille as-tu donc créée, Père céleste, où les aînés, après avoir ravi les biens de leurs frères, veulent encore les forcer, la verge à la main, d'engraisser du sang de leurs veines, de la sueur de leur front, ce même héritage dont on les a dépouillés ? Race déplorable, que nous abrutissons pour la tyranniser, en qui nous étouffons toutes les facultés de l'âme pour accabler ses bras et son corps de fardeaux, en qui nous effaçons l'image de la divinité et l'empreinte de l'humanité ! race mutilée et déshonorée dans les facultés de son esprit et de son corps, dans toute son existence : et nous sommes chrétiens, et nous sommes anglais ! Peuple favorisé du ciel et respecté sur les mers, quoi, tu veux être libre et tyran tout à la fois ? Non, mes frères, il est temps de nous accorder avec nous-mêmes. Affranchissons ces misérables victimes de notre orgueil ; rendons aux nègres la liberté que l'homme ne doit jamais ôter à l'homme. Puissent, à notre exemple, toutes les sociétés chrétiennes réparer une injustice cimentée par deux siècles de crimes et de brigandages ! Puissent enfin des hommes trop longtemps avilis élever au ciel des bras libres de chaînes et des yeux baignés des pleurs de la reconnaissance ! Hélas ! ces malheureux n'ont connu jusqu'ici que les larmes du désespoir ! »

Ce discours réveilla les remords, et le petit nombre d'esclaves qui appartenaient aux quakers furent libres. Si la chaîne de ces malheureux ne fut pas rompue par les autres colons de l'Amérique septentrionale, du moins la Pennsylvanie, la Nouvelle-Jersey et la Virginie demandèrent-elles avec instance que cet infâme trafic d'hommes fût prohibé. Toutes les colonies de ce vaste continent paraissaient disposées à suivre cet exemple, mais elles furent arrêtées par l'ordre que donna la métropole à ses délégués de rejeter toutes les ouvertures qui tendraient à

ce but humain. Ce parti cruel n'eût pas étonné de la part de ces nations qui sont aussi barbares par les liens du vice qu'elles l'ont été par ceux de l'ignorance. Quand un gouvernement sacerdotal et militaire a mis tout sous le joug, même les opinions ; quand l'homme imposteur a persuadé à l'homme armé qu'il tenait du Ciel le droit d'opprimer la terre, il n'est plus aucune ombre de liberté pour les peuples policés. Comment ne s'en vengeraient-ils pas sur les peuples de la zone torride ? Mais jamais je ne comprendrai par quelle fatalité la législation la plus heureusement combinée qui ait jamais existé a pu préférer l'intérêt de quelques-uns de ses négociants au cri de la nature, de la raison et de la vertu.

40. Sur la révolution d'Amérique[1]

Après avoir cédé, l'Angleterre veut être obéie par ses colonies. Mesures qu'elles prennent pour lui résister

Le ministère, trompé par ses délégués, croyait sans doute les dispositions changées dans le Nouveau Monde lorsqu'en 1773 il ordonna la perception de l'impôt sur le thé.

A cette nouvelle, l'indignation est générale dans l'Amérique septentrionale. Dans quelques provinces, on arrête des remerciements pour les navigateurs qui avaient refusé de prendre sur leurs bords cette production. Dans d'autres, les négociants auxquels elle est adressée refusent de la recevoir. Ici, on déclare ennemi de la patrie quiconque osera la vendre. Là, on charge de la même flétrissure ceux qui en conserveront dans leurs magasins. Plusieurs contrées renoncent solennellement à l'usage de cette boisson. Un plus grand nombre brûlent ce qui leur reste de cette feuille, jusqu'alors l'objet de leurs délices. Le thé expédié pour cette partie du globe était évalué cinq ou six millions, et il n'en fut pas débarqué une seule caisse.

1. Livre XVIII, chapitres XLI et XLII.
Ces deux chapitres sont essentiellement l'œuvre de Diderot.

Boston fut le principal théâtre de ce soulèvement. Ses habitants détruisirent, dans le port même, trois cargaisons de thé qui arrivaient d'Europe.

Cette grande ville avait toujours paru plus occupée de ses droits que le reste de l'Amérique. La moindre atteinte qu'on portait à ses privilèges était repoussée sans ménagement. Cette résistance, quelquefois accompagnée de troubles, fatiguait depuis quelques années le gouvernement. Le ministère, qui avait des vengeances à exercer, saisit trop vivement la circonstance d'un excès blâmable, et il en demanda au Parlement une punition sévère.

Les gens modérés souhaitaient que la cité coupable fût seulement condamnée à un dédommagement proportionné au dégât commis dans sa rade et à l'amende qu'elle méritait pour n'avoir pas puni cet acte de violence. On jugea cette peine trop légère, et le 13 mars 1774 il fut porté un bill qui fermait le port de Boston et qui défendait d'y rien débarquer, d'y rien prendre.

La Cour de Londres s'applaudissait d'une loi si rigoureuse, et ne doutait pas qu'elle n'amenât les Bostoniens à cet esprit de servitude qu'on avait travaillé vainement jusqu'alors à leur donner. Si, contre toute apparence, ces hommes hardis persévéraient dans leurs prétentions, leurs voisins profiteraient avec empressement de l'interdit jeté sur le principal port de la province. Au pis-aller, les autres colonies, depuis longtemps jalouses de celle de Massachusetts, l'abandonneraient avec indifférence à son triste sort et recueilleraient le commerce immense que ses malheurs feraient refluer sur elles. De cette manière serait rompue l'union de ces divers établissements qui depuis quelques années avait pris trop de consistance au gré de la métropole.

L'attente du ministère fut généralement trompée. Un acte de rigueur en impose quelquefois. Les peuples qui ont murmuré tant que l'orage ne faisait que gronder au loin se soumettent souvent lorsqu'il vient à fondre sur eux. C'est alors qu'ils pèsent les avantages de la résistance, qu'ils mesurent leurs forces et celles de leurs

oppresseurs, qu'une terreur panique saisit ceux qui ont tout à perdre et rien à gagner, qu'ils élèvent la voix, qu'ils intimident, qu'ils corrompent, que la division s'élève entre les esprits et que la société se partage entre deux factions qui s'irritent, en viennent quelquefois aux mains, et s'entre-égorgent sous les yeux de leurs tyrans qui voient couler ce sang avec une douce satisfaction. Mais les tyrans ne trouvent guère de complices que chez les peuples déjà corrompus. Ce sont les vices qui leur donnent des alliés parmi ceux qu'ils oppriment. C'est la mollesse qui s'épouvante et n'ose faire l'échange de son repos contre des périls honorables. C'est la vile ambition de commander qui prête ses bras au despotisme et consent à être esclave pour dominer, à livrer un peuple pour partager sa dépouille, à renoncer à l'honneur pour obtenir des honneurs et des titres. C'est surtout l'indifférente et froide personnalité, dernier vice d'un peuple, dernier crime des gouvernements, car c'est toujours le gouvernement qui la fait naître; c'est elle qui, par principe, sacrifie une nation à un homme, et le bonheur d'un siècle et de la postérité à la jouissance d'un jour et d'un moment. Tous ces vices, fruits d'une société opulente et voluptueuse, d'une société vieillie et parvenue à son dernier terme, n'appartiennent point à des peuples agriculteurs et nouveaux. Les Américains demeurèrent unis. L'exécution d'un bill qu'ils appelaient inhumain, barbare et meurtrier ne fit que les affermir dans la résolution de soutenir leurs droits avec plus d'accord et de constance.

A Boston, les esprits s'exaltent de plus en plus. Le cri de la religion renforce celui de la liberté. Les temples retentissent des exhortations les plus violentes contre l'Angleterre. C'était sans doute un spectacle intéressant pour la philosophie de voir que dans les temples, aux pieds des autels, où tant de fois la superstition a béni les chaînes des peuples, où tant de fois les prêtres ont flatté les tyrans, la liberté élevait sa voix pour défendre les privilèges d'une nation opprimée; et, si l'on peut croire

que la divinité daigne abaisser ses regards sur les malheureuses querelles des hommes, elle aimait mieux sans doute voir son sanctuaire consacré à cet usage et des hymnes à la liberté devenir une partie du culte que lui adressaient ses ministres. Ces discours devaient produire un grand effet, et lorsqu'un peuple libre invoque le Ciel contre l'oppression il ne tarde pas à courir aux armes.

Les autres habitants de Massachusetts dédaignent jusqu'à l'idée de tirer le moindre avantage du désastre de la capitale. Ils ne songent qu'à resserrer avec les Bostoniens les liens qui les unissent, disposés à s'ensevelir sous les ruines de leur commune patrie, plutôt que de laisser porter la moindre atteinte à des droits qu'ils ont appris à chérir plus que leur vie.

Toutes les provinces s'attachent à la cause de Boston, et leur affection augmente à proportion du malheur et des souffrances de cette ville infortunée. Coupables à peu de chose près d'une résistance si sévèrement punie, elles sentent bien que la vengeance de la métropole contre elles n'est que différée, et que toute la grâce dont peut se flatter la plus favorisée sera d'être la dernière sur qui s'appesantira un bras oppresseur.

Ces dispositions à un soulèvement général sont augmentées par l'acte contre Boston, qu'on voit circuler dans tout le continent sur du papier bordé de noir, emblème du deuil de la liberté. Bientôt l'inquiétude se communique d'une maison à l'autre. Les citoyens se rassemblent et conversent dans les places publiques. Des écrits, pleins d'éloquence et de vigueur, sortent de toutes les presses.

« Les sévérités du Parlement britannique contre Boston, dit-on dans ces imprimés, doivent faire trembler toutes les provinces américaines. Il ne leur reste plus qu'à choisir entre le fer, le feu, les horreurs de la mort et le joug d'une obéissance lâche et servile. La voilà enfin arrivée cette époque d'une révolution importante, dont l'événement heureux ou funeste fixera à jamais les regrets ou l'admiration de la postérité.

« Serons-nous libres, serons-nous esclaves ? C'est de la solution de ce grand problème que va dépendre, pour le présent, le sort de trois millions d'hommes, et pour l'avenir la félicité ou la misère de leurs innombrables descendants.

« Réveillez-vous donc, ô Américains ! jamais la région que vous habitez ne fut couverte d'aussi sombres nuages. On vous appelle rebelles parce que vous ne voulez être taxés que par vos représentants. Justifiez cette prétention par votre courage, ou scellez-en la perte de tout votre sang.

« Il n'est plus temps de délibérer. Lorsque la main de l'oppresseur travaille sans relâche à vous forger des chaînes, le silence serait un crime et l'inaction une infamie. La conservation des droits de la république : voilà la loi suprême. Celui-là serait le dernier des esclaves qui, dans le péril où se trouve la liberté de l'Amérique, ne ferait pas tous ses efforts pour la conserver. »

Cette disposition était commune, mais l'objet important, la chose difficile, au milieu d'un tumulte général, était d'amener un calme à la faveur duquel il se formât un concert de volontés qui donnât aux résolutions de la dignité, de la force, de la consistance. C'est ce concert qui, d'une multitude de parties éparses et toutes faciles à briser, compose un tout dont on ne vient point à bout si l'on ne réussit à le diviser, ou par la force ou par la politique. La nécessité de ce grand ensemble fut saisie par les provinces de New Hampshire, de Massachusetts, de Rhode Island, de Connecticut, de New York, de New Jersey, des trois comtés de la Delaware, de Pennsylvanie, de Maryland, de Virginie, des deux Carolines. Ces douze colonies, auxquelles se joignit depuis la Georgie, envoyèrent dans le mois de septembre 1774, à Philadelphie, des députés chargés de défendre leurs droits et leurs intérêts.

Les démêlés de la métropole avec ses colonies prennent, à cette époque, une importance qu'ils n'avaient pas eue. Ce ne sont plus quelques particuliers qui opposent une résistance opiniâtre à des maîtres impérieux. C'est la lutte

d'un corps contre un autre corps, du Congrès de l'Amérique contre le Parlement d'Angleterre, d'une nation contre une nation. Les résolutions prises de part et d'autre échauffent de plus en plus les esprits. L'animosité augmente. Tout espoir de conciliation s'évanouit. Des deux côtés on aiguise le glaive. La Grande-Bretagne envoie des troupes dans le Nouveau Monde. Cet autre hémisphère s'occupe de sa défense. Les citoyens y deviennent soldats. Les matériaux de l'incendie s'amassent, et bientôt va se former l'embrasement.

Gage, commandant des troupes royales, fait partir de Boston, dans la nuit du 18 avril 1775, un détachement chargé de détruire un magasin d'armes et de munitions, assemblé par les Américains à Concord. Ce corps rencontre à Lexington quelques milices qu'il dissipe sans beaucoup d'efforts, continue rapidement sa marche, et exécute les ordres dont il était porteur. Mais à peine a-t-il repris le chemin de la capitale qu'il se voit assailli, dans un espace de quinze milles, par une multitude furieuse, à laquelle il donne, de laquelle il reçoit la mort. Le sang anglais, tant de fois versé en Europe par des mains anglaises, arrose à son tour l'Amérique, et la guerre civile est engagée.

Sur le même champ de bataille sont livrés, les mois suivants, des combats plus réguliers. Warren devient une des victimes de ces actions meurtrières et dénaturées. Le Congrès honore sa cendre.

« Il n'est point mort, dit l'orateur, il ne mourra pas, cet excellent citoyen. Sa mémoire sera éternellement présente, éternellement chère à tous les gens de bien, à tous ceux qui aimeront leur patrie. Dans le cours borné d'une vie de trente-trois ans, il avait déployé les talents de l'homme d'Etat, les vertus d'un sénateur, l'âme du héros.

« Vous tous qu'un même intérêt anime, approchez-vous du corps sanglant de Warren. Lavez de vos pleurs ses blessures honorables, mais ne vous arrêtez pas trop longtemps auprès de ce cadavre inanimé. Retournez dans vos demeures pour y faire détester le crime de la tyrannie.

Qu'à cette peinture horrible les cheveux de vos enfants se dressent sur leurs têtes, que leurs yeux s'enflamment, que leurs fronts deviennent menaçants, que leurs bouches expriment l'indignation. Alors, alors, vous leur donnerez des armes, et votre dernier vœu sera qu'ils reviennent vainqueurs, ou qu'ils finissent comme Warren. »

Les troubles qui agitaient Massachusetts se répétaient dans les autres provinces. Les scènes n'y étaient pas, à la vérité, sanglantes, parce qu'il n'y avait point de troupes britanniques, mais partout les Américains s'emparaient des forts, des armes, des munitions, partout ils expulsaient leurs chefs et les autres agents du gouvernement, partout ils maltraitaient ceux des habitants qui paraissaient favorables à la cause de la métropole. Quelques hommes entreprenants portent l'audace jusqu'à s'emparer des ouvrages anciennement élevés par les Français sur le lac Champlain, entre la Nouvelle-Angleterre et le Canada, jusqu'à faire une irruption dans cette vaste région.

Tandis que de simples particuliers ou des districts isolés servent si utilement la cause commune, le Congrès s'occupe du soin d'assembler une armée. Le commandement en est donné à George Washington, né en Virginie et connu par quelques actions heureuses dans les guerres précédentes. Aussitôt le nouveau général vole à Massachusetts, pousse de poste en poste les troupes royales, et les force à se renfermer dans Boston. Six mille de ces vieux soldats, échappés au glaive, à la maladie, à toutes les misères, et pressés par la faim ou par l'ennemi, s'embarquent le 24 mars 1776 avec une précipitation qui tient de la fuite. Ils vont chercher un asile dans la Nouvelle-Ecosse, restée, ainsi que la Floride, fidèle à ses anciens maîtres.

Les colonies étaient en droit de se séparer de leur métropole, indépendamment de tout mécontentement

Ce succès fut le premier pas de l'Amérique anglaise vers la révolution. On commença à la désirer hautement. On répandit de tous côtés les principes qui la justifiaient. Ces principes, nés en Europe et particulièrement en Angleterre, avaient été transplantés en Amérique par la philosophie. On se servait contre la métropole de ses propres lumières, et l'on disait : il faut bien se donner garde de confondre ensemble les sociétés et le gouvernement. Pour les connaître, cherchons leur origine.

L'homme, jeté comme au hasard sur ce globe, environné de tous les maux de la nature, obligé sans cesse de défendre et de protéger sa vie contre les orages et les tempêtes de l'air, contre les inondations des eaux, contre les feux et les incendies des volcans, contre l'intempérie des zones ou brûlantes ou glacées, contre la stérilité de la terre qui lui refuse des aliments, ou sa malheureuse fécondité qui fait germer sous ses pas des poisons ; enfin, contre les dents des bêtes féroces qui lui disputent son séjour et sa proie, et le combattant lui-même, semblent vouloir se rendre les dominatrices de ce globe dont il croit être le maître ; l'homme, dans cet état, seul et abandonné à lui-même, ne pouvait rien pour sa conservation. Il a donc fallu qu'il se réunît et s'associât avec ses semblables, pour mettre en commun leur force et leur intelligence. C'est par cette réunion qu'il a triomphé de tant de maux, qu'il a façonné ce globe à son usage, contenu les fleuves, asservi les mers, assuré sa subsistance, conquis une partie des animaux en les obligeant de le servir et repoussé les autres loin de son empire, au fond des déserts ou des bois, où leur nombre diminue de siècle en siècle. Ce qu'un homme seul n'aurait pu, les hommes l'ont exécuté de concert, et tous ensemble ils conservent leur ouvrage. Telle est l'origine, tels sont l'avantage et le but de la société.

Le gouvernement doit sa naissance à la nécessité de prévenir et de réprimer les injures que les associés avaient à craindre les uns de la part des autres. C'est la sentinelle qui veille pour empêcher que les travaux communs ne soient troublés.

Ainsi la société est née des besoins des hommes, le gouvernement est né de leurs vices. La société tend toujours au bien ; le gouvernement doit toujours tendre à réprimer le mal. La société est la première, elle est dans son origine indépendante et libre ; le gouvernement a été institué pour elle et n'est que son instrument. C'est à l'une à commander ; c'est à l'autre à la servir. La société a créé la force publique ; le gouvernement, qui l'a reçue d'elle, doit la consacrer tout entière à son usage. Enfin, la société est essentiellement bonne ; le gouvernement, comme on le sait, peut être et n'est que trop souvent mauvais.

On a dit que nous étions tous nés égaux : cela n'est pas. Que nous avions tous les mêmes droits. J'ignore ce que c'est que des droits où il y a inégalité de talents ou de force et nulle garantie, nulle sanction. Que la nature nous offrait à tous une même demeure et les mêmes ressources : cela n'est pas. Que nous étions doués indistinctement des mêmes moyens de défense : cela n'est pas ; et je ne sais pas en quel sens il peut être vrai que nous jouissons des mêmes qualités d'esprit et de corps.

Il y a entre les hommes une inégalité originelle à laquelle rien ne peut remédier. Il faut qu'elle dure éternellement, et tout ce qu'on peut obtenir de la meilleure législation ce n'est pas de la détruire, c'est d'en empêcher les abus.

Mais, en partageant ses enfants en marâtre, en créant des enfants débiles et des enfants forts, la nature n'a-t-elle pas formé elle-même le germe de la tyrannie ? Je ne crois pas qu'on puisse le nier, surtout si l'on remonte à un temps antérieur à toute législation, temps où l'on verra l'homme aussi passionné, aussi déraisonnable que la brute.

Que les fondateurs des nations, que les législateurs se

sont-ils donc proposé ? D'obvier à tous les désastres de ce germe développé, par une sorte d'égalité artificielle, qui soumît sans exception les membres d'une société à une seule autorité impartiale. C'est un glaive qui se promène indistinctement sur toutes les têtes, mais ce glaive était idéal. Il fallait une main, un être physique qui le tînt.

Qu'en est-il résulté ? C'est que l'histoire de l'homme civilisé n'est que l'histoire de sa misère. Toutes les pages en sont teintes de sang, les unes du sang des oppresseurs, les autres du sang des opprimés.

Sous ce point de vue, l'homme se montre plus méchant et plus malheureux que l'animal. Les différentes espèces d'animaux subsistent aux dépens les unes des autres, mais les sociétés des hommes n'ont pas cessé de s'attaquer. Dans une même société, il n'y a aucune condition qui ne dévore et qui ne soit dévorée, quelles qu'aient été ou que soient les formes du gouvernement ou d'égalité artificielle qu'on ait opposées à l'inégalité primitive ou naturelle.

Mais ces formes de gouvernement, du choix et du choix libre des premiers aïeux, quelque sanction qu'elles puissent avoir reçue, ou du serment, ou du concert unanime, ou de leur permanence, sont-elles obligatoires pour leurs descendants ? Il n'en est rien, et il est impossible que vous, Anglais, qui avez subi successivement tant de révolutions différentes dans votre constitution politique, ballottés de la monarchie à la tyrannie, de la tyrannie à l'aristocratie, de l'aristocratie à la démocratie, de la démocratie à l'anarchie, il est impossible que vous puissiez, sans vous accuser de rébellion et de parjure, penser autrement que moi.

Nous examinons les choses en philosophes, et l'on sait bien que ce ne sont pas nos spéculations qui amènent les troubles civils. Point de sujets plus patients que nous. Je vais donc suivre mon objet, sans en redouter les suites. Si les peuples sont heureux sous la forme de leur gouvernement, ils le garderont. S'ils sont malheureux, ce ne seront ni vos opinions ni les miennes ; ce sera l'impossibilité de souffrir davantage et plus longtemps qui les déterminera à

la changer, mouvement salutaire que l'oppresseur appellera révolte, bien qu'il ne soit que l'exercice légitime d'un droit inaliénable et naturel de l'homme qu'on opprime, et même de l'homme qu'on n'opprime pas.

On veut, on choisit pour soi. On ne saurait vouloir ni choisir pour un autre; il serait insensé de vouloir, de choisir pour celui qui n'est pas encore né, pour celui qui est à des siècles de son existence. Point d'individu qui, mécontent de la forme du gouvernement de son pays, n'en puisse aller chercher ailleurs une meilleure. Point de société qui n'ait à changer la sienne, la même liberté qu'eurent ses ancêtres à l'adopter. Sur ce point, les sociétés en sont comme au premier moment de leur civilisation. Sans quoi il y aurait un grand mal; que dis-je, le plus grand des maux serait sans remède. Des millions d'hommes auraient été condamnés à un malheur sans fin. Concluez donc avec moi :

Qu'il n'est nulle forme de gouvernement dont la prérogative soit d'être immuable.

Nulle autorité politique qui, créée hier ou il y a mille ans, ne puisse être abrogée dans dix ans ou demain.

Nulle puissance, si respectable, si sacrée qu'elle soit, autorisée à regarder l'Etat comme sa propriété.

Quiconque pense autrement est un esclave. C'est un idolâtre de l'œuvre de ses mains.

Quiconque pense autrement est un insensé, qui se dévoue à une misère éternelle, qui y dévoue sa famille, ses enfants, les enfants de ses enfants, en accordant à ses ancêtres le droit de stipuler pour lui lorsqu'il n'était pas et en s'arrogeant le droit de stipuler pour ses neveux qui ne sont pas encore.

Toute autorité dans ce monde a commencé ou par le consentement des sujets, ou par la force du maître. Dans l'un et l'autre cas, elle peut finir légitimement. Rien ne prescrit pour la tyrannie contre la liberté.

La vérité de ces principes est d'autant plus essentielle que, par sa nature, toute puissance tend au despotisme,

chez la nation même la plus ombrageuse, chez vous, Anglais, oui chez vous.

J'ai entendu dire à un Whig, fanatique peut-être, mais il échappe quelquefois aux insensés des paroles d'un grand sens, je lui ai entendu dire que tant qu'on ne mènerait pas à Tyburn un mauvais souverain, ou du moins un mauvais ministre, avec aussi peu de formalités, d'appareil, de tumulte et de surprise qu'on y conduit le plus obscur des malfaiteurs, la nation n'aurait de ses droits ni la juste idée ni la pleine jouissance qui convenait à un peuple qui osait se croire ou s'appeler libre; et cependant une administration de votre aveu même ignorante, corrompue, audacieuse vous précipite impérieusement et impunément dans les abîmes les plus profonds.

La quantité de vos espèces circulantes est peu considérable. Vous êtes accablés de papiers. Vous en avez sous toutes sortes de dénominations. Tout l'or de l'Europe ramassé dans votre Trésor suffirait à peine à l'acquit de votre dette nationale. On ne sait par quel incroyable prestige cette monnaie fictive se soutient. L'événement le plus frivole peut du soir au matin la jeter dans le décri. Il ne faut qu'une alarme pour amener une banqueroute subite. Les suites affreuses qu'aurait ce manque de foi sont au-dessus de notre imagination. Et voilà l'instant qu'on vous désigne pour vous faire déclarer à vos colonies, c'est-à-dire pour vous susciter à vous-même, une guerre injuste, insensée, ruineuse. Que deviendrez-vous, lorsqu'une branche importante de votre commerce sera détruite, lorsque vous aurez perdu un tiers de vos possessions, lorsque vous aurez massacré un ou deux millions de vos compatriotes, lorsque vos forces seront épuisées, vos marchands ruinés, vos manufacturiers réduits à mourir de faim, lorsque votre dette sera augmentée et votre revenu diminué? Prenez-y garde, le sang des Américains retombera tôt ou tard sur vos têtes. Son effusion sera vengée par vos propres mains, et vous touchez au moment.

« Mais, dites-vous, ce sont des rebelles... » Des rebel-

les ! et pourquoi ? parce qu'ils ne veulent pas être vos esclaves. Un peuple soumis à la volonté d'un autre peuple qui peut disposer à son gré de son gouvernement, de ses lois, de son commerce, l'imposer comme il lui plaît, limiter son industrie et l'enchaîner par des prohibitions arbitraires est serf, oui il est serf ; et sa servitude est pire que celle qu'il subirait sous un tyran. On se délivre de l'oppression d'un tyran ou par l'expulsion ou par la mort. Vous avez fait l'un et l'autre. Mais une nation, on ne la tue point, on ne la chasse point. On ne peut attendre la liberté que d'une rupture, dont la suite est la ruine de l'une ou l'autre nation, et quelquefois de toutes les deux. Le tyran est un monstre à une seule tête, qu'on peut abattre d'un seul coup. La nation despote est une hydre à mille têtes qui ne peuvent être coupées que par mille glaives levés à la fois. Le crime de l'oppression exercée par un tyran rassemble toute l'indignation sur lui seul. Le même crime commis par une nombreuse société en disperse l'horreur et la honte sur une multitude qui ne rougit jamais. C'est le forfait de tous, ce n'est le forfait de personne ; et le sentiment du désespoir égaré ne sait où se porter.

« Mais ce sont nos sujets... » Vos sujets ! pas plus que les habitants de la province de Galles ne sont les sujets du comté de Lancastre. L'autorité d'une nation sur une autre ne peut être fondée que sur la conquête, le consentement général, ou des conditions proposées et acceptées. La conquête ne lie pas plus que le vol. Le consentement des aïeux ne peut obliger les descendants ; et il n'y a point de condition qui ne soit exclusive du sacrifice de la liberté. La liberté ne s'échange pour rien, parce que rien n'est d'un prix qui lui soit comparable. C'est le discours que vous avez tenu à vos tyrans, et nous vous le tenons pour vos colons.

« La terre qu'ils occupent est la nôtre... » La vôtre ! c'est ainsi que vous l'appelez parce que vous l'avez envahie. Mais soit. La charte de concession ne vous oblige-t-elle pas à traiter les Américains en compatriotes ?

Le faites-vous ? Mais il s'agit bien ici de concessions de chartes, qui accordent ce dont on n'est pas le maître, ce qu'en conséquence on n'a pas le droit d'accorder à une poignée d'hommes faibles et forcés par les circonstances de recevoir en gratification ce qui leur appartient de droit naturel. Et puis les neveux qui vivent aujourd'hui ont-ils été appelés à un pacte signé par leurs ancêtres ? Ou confessez la vérité de ce principe, ou rappelez les descendants de Jacques. Quel droit avez-vous eu de le chasser que nous n'ayons de nous séparer de vous, vous disent les Américains, et qu'avez-vous à leur répondre ?

« Ce sont des ingrats, nous sommes leurs fondateurs ; nous avons été leurs défenseurs ; nous nous sommes endettés pour eux... » Dites pour vous autant et plus que pour eux. Si vous avez pris leur défense, c'est comme vous auriez pris celle du sultan de Constantinople, si votre ambition ou votre intérêt l'eussent exigé. Mais ne se sont-ils pas acquittés en vous livrant leurs productions ; en recevant exclusivement vos marchandises au prix exorbitant qu'il vous a plu d'y mettre ; en s'assujettissant aux prohibitions qui gênaient leur industrie, aux restrictions dont vous avez grevé leurs propriétés ? Ne vous ont-ils pas secourus ? Ne se sont-ils pas endettés pour vous ? N'ont-ils pas pris les armes et combattu pour vous ? Lorsque vous leur avez adressé vos demandes, comme il convient d'en user avec des hommes libres, n'y ont-ils pas accédé ? Quand en avez-vous éprouvé des refus, si ce n'est lorsque, leur appuyant la baïonnette sur la poitrine, vous leur avez dit : « *Vos trésors ou la vie ; mourez ou soyez mes esclaves !* » Quoi ! parce que vous avez été bienfaisants vous avez le droit d'être oppresseurs ? Quoi ! les nations aussi se feront-elles de la reconnaissance un titre barbare pour avilir et fouler aux pieds ceux qui ont eu le malheur de recevoir leurs bienfaits ? Ah ! les particuliers peut-être, quoique ce ne soit point un devoir, peuvent dans des bienfaiteurs supporter des tyrans. Pour eux, il est beau, il est magnanime sans doute de consentir à être malheureux pour n'être point ingrats. Mais la morale des nations est

différente. Le bonheur public est la première loi, comme le premier devoir. La première obligation de ces grands corps est avec eux-mêmes. Ils doivent avant tout liberté et justice aux individus qui les composent. Chaque enfant qui naît dans l'Etat, chaque nouveau citoyen qui vient respirer l'air de la patrie qu'il s'est faite, ou que lui a donnée la nature, a droit au plus grand bonheur dont il puisse jouir. Toute obligation qui ne peut se concilier avec celle-là est rompue. Toute réclamation contraire est un attentat à ses droits. Et que lui importe qu'on ait obligé ses ancêtres, s'il est destiné lui-même à être victime ? De quel droit peut-on exiger qu'il paie cette dette usuraire de bienfaits qu'il n'a pas même éprouvés ? Non, non. Vouloir s'armer d'un pareil titre contre une nation entière et sa postérité, c'est renverser toutes les idées d'ordre et de politique ; c'est trahir toutes les lois de la morale en invoquant son nom. Que n'avez-vous pas fait pour Hanovre ? Commandez-vous à Hanovre ? Toutes les républiques de la Grèce furent liées par des services réciproques : aucune exigea-t-elle en reconnaissance le droit de disposer de l'administration de la république obligée ?

« Notre honneur est engagé... » Dites celui de vos mauvais administrateurs, et non le vôtre. En quoi consiste le véritable honneur de celui qui s'est trompé ? Est-ce à persister dans son erreur ou à la reconnaître ? Celui qui revient au sentiment de la justice a-t-il à rougir ? Anglais, vous vous êtes trop hâtés. Que n'attendiez-vous que la richesse eût corrompu les Américains, comme vous l'êtes ? Alors, ils n'auraient pas fait plus de cas de leur liberté que vous de la vôtre. Alors, subjugués par l'opulence, vos armes seraient devenues inutiles. Mais quel instant avez-vous pris pour les attaquer ? Celui où ce qu'ils avaient à perdre, la liberté, ne pouvait être balancé par ce qu'ils avaient à conserver.

« Mais plus tard ils seraient devenus plus nombreux... » J'en conviens. Qu'avez-vous donc tenté ? L'asservissement d'un peuple que le temps affranchira malgré

vous. Dans vingt, dans trente ans, le souvenir de vos atrocités sera récent, et le fruit vous en sera ravi. Alors, il ne vous restera que la honte et le remords. Il est un décret de la nature que vous ne changerez pas : c'est que les grandes masses donnent la loi aux petites. Mais, répondez-moi, si alors les Américains entreprenaient sur la Grande-Bretagne ce que vous avez entrepris aujourd'hui sur eux : que diriez-vous? Précisément ce qu'ils vous disent en ce moment. Pourquoi des motifs qui vous touchent peu dans leur bouche vous paraîtraient-ils plus solides dans la vôtre?

« Ils ne veulent ni obéir à notre parlement, ni adopter nos constitutions... » Les ont-ils faites? Peuvent-ils les changer?

« Nous y obéissons bien, sans avoir eu dans le passé, et sans avoir pour le présent, aucune influence sur elles... » C'est-à-dire que vous êtes des esclaves, et que vous ne pouvez pas souffrir des hommes libres. Cependant, ne confondez point la position des Américains avec la vôtre. Vous avez des représentants, et ils n'en ont point. Vous avez des voix qui parlent pour vous, et personne ne stipule pour eux. Si les voix sont achetées et vendues, c'est une excellente raison pour qu'ils dédaignent ce frivole avantage.

« Ils veulent être indépendants de nous... » Ne l'êtes-vous pas d'eux?

« Jamais ils ne pourront se soutenir sans nous... » Si cela est, demeurez tranquilles. La nécessité vous les ramènera.

« Et si nous ne pouvions subsister sans eux... » Ce serait un grand malheur, mais les égorger pour vous en tirer, c'est un singulier expédient.

« C'est pour leur intérêt, c'est pour leur bien que nous sévissons contre eux, comme on sévit contre des enfants insensés... » Leur intérêt! leur bien! Et qui vous a constitués juges de ces deux objets qui les touchent de si près et qu'ils doivent connaître mieux que vous? S'il arrivait qu'un citoyen s'introduisît de vive force dans la

maison d'un autre, par la raison qu'il est lui homme de beaucoup de sens et que personne n'est plus en état de maintenir le bon ordre et la paix chez son voisin, ne serait-on pas en droit de le prier de se retirer et de se mêler de ses propres affaires ? Et si les affaires de cet officieux hypocrite étaient très mal rangées ? Si ce n'était qu'un ambitieux qui sous prétexte de régir voulût usurper ? S'il ne cachait sous le masque de la bienveillance que des vues pleines d'injustice, telles, par exemple, que de se tirer de presse aux dépens de son concitoyen ?

« Nous sommes la mère patrie... » Quoi ? toujours les noms les plus saints pour servir de voile à l'ambition et à l'intérêt ! La mère patrie ! Remplissez-en donc les devoirs. Au reste, la colonie est formée de différentes nations, entre lesquelles les unes vous accorderont, les autres vous refuseront ce titre ; et toutes vous diront à la fois : il y a un temps où l'autorité des pères et des mères sur leurs enfants cesse, et ce temps est celui où les enfants peuvent se pourvoir par eux-mêmes. Quel terme avez-vous fixé à notre émancipation ? Soyez de bonne foi, et vous avouerez que vous vous étiez promis de nous tenir sous une tutelle qui n'aurait pas de fin. Si du moins cette tutelle ne se changeait pas pour nous en une contrainte insupportable, si notre avantage n'était pas sans cesse sacrifié au vôtre, si nous n'avions pas à souffrir une foule d'oppressions de détail de la part des gouverneurs, des juges, des gens de finance, des gens de guerre que vous nous envoyez, si la plupart, en arrivant dans nos climats, ne nous apportaient pas des caractères avilis, des fortunes ruinées, des mains avides et l'insolence de tyrans subalternes, qui, fatigués dans leur patrie d'obéir à des lois, viennent se dédommager dans un Nouveau Monde en y exerçant une puissance trop souvent arbitraire. Vous êtes la mère patrie, mais, loin d'encourager nos progrès, vous les redoutez, vous enchaînez nos bras, vous étouffez nos forces naissantes. La nature, en vous favorisant, trompe vos vœux secrets ; ou plutôt vous voudriez que nous restassions dans une éternelle enfance pour tout ce qui

peut nous être utile, et que cependant nous fussions des esclaves robustes pour vous servir et fournir sans cesse à votre avidité de nouvelles sources de richesses. Est-ce donc là une mère ? est-ce une patrie ? Ah, dans les forêts qui nous environnent, la nature a donné un instinct plus doux à la bête féroce qui, devenue mère, ne dévore pas du moins ceux qu'elle a fait naître.

« En souscrivant à toutes leurs prétentions, bientôt ils seraient plus heureux que nous... » Et pourquoi non ? Si vous êtes corrompus, faut-il qu'ils se corrompent ? Si vous penchez vers l'esclavage, faut-il aussi qu'ils vous imitent ? S'ils vous avaient pour maîtres, pourquoi ne conféreriez-vous pas la propriété de leur contrée à une autre puissance, à votre souverain ? Pourquoi ne le rendriez-vous pas leur despote, comme vous l'avez déclaré par un acte solennel despote du Canada ? Faudrait-il alors qu'ils ratifiassent cette extravagante concession ? Et quand ils l'auraient ratifiée, faudrait-il qu'ils obéissent au souverain que vous leur auriez donné, et qu'ils prissent les armes contre vous s'il l'ordonnait ? Le roi d'Angleterre a le pouvoir négatif. On n'y saurait publier une loi sans son consentement. Ce pouvoir dont vous éprouvez chaque jour l'inconvénient, pourquoi les Américains le lui accorderaient-ils chez eux ? Serait-ce pour l'en dépouiller un jour, les armes à la main, comme il vous arrivera, si votre gouvernement se perfectionne ? Quel avantage trouvez-vous à les assujettir à une constitution vicieuse ?

« Vicieuse ou non, cette constitution, nous l'avons ; et elle doit être généralement reconnue et acceptée par tout ce qui porte le nom Anglais : sans quoi chacune de nos provinces se gouvernant à sa manière, ayant ses lois et prétendant à l'indépendance, nous cessons de former un corps national, et nous ne sommes plus qu'un amas de petites républiques isolées, divisées, sans cesse soulevées les unes contre les autres, et faciles à envahir par un ennemi commun. Le Philippe adroit et puissant capable de tenter cette entreprise, nous l'avons à notre porte... »

S'il est à votre porte, il est loin des Américains. Un

privilège qui peut avoir quelque inconvénient pour vous n'en est pas moins un privilège. Mais, séparées de la Grande-Bretagne par des mers immenses, que vous importe que vos colonies acceptent ou rejettent vos constitutions ? Qu'est-ce que cela fait pour ou contre votre force, pour ou contre votre sécurité ? Cette unité, dont vous exagérez les avantages, n'est encore qu'un vain prétexte. Vous leur objectez vos lois lorsqu'ils en sont vexés ; vous les foulez aux pieds lorsqu'elles réclament en leur faveur. Vous vous taxez vous-mêmes, et vous voulez les taxer. Lorsqu'on porte la moindre atteinte à ce privilège, vous poussez des cris de fureur, vous prenez les armes, vous êtes prêts à vous faire égorger, et vous portez le poignard sur la gorge de votre concitoyen pour le contraindre à y renoncer. Vos ports sont ouverts à toutes les nations, et vous leur fermez les ports de vos colons. Vos marchandises se rendent partout où il vous plaît, et les leurs sont forcées de passer chez vous. Vous manufacturez, et vous ne voulez pas qu'ils manufacturent. Ils ont des peaux, ils ont des fers, et ces peaux, ces fers, il faut qu'ils vous les livrent bruts. Ce que vous acquérez à bas prix, il faut qu'ils l'achètent de vous au prix qu'y met votre rapacité. Vous les immolez à vos commerçants, et parce que votre Compagnie des Indes périclitait il fallait que les Américains réparassent ses pertes. Et vous les appelez vos concitoyens ; et c'est ainsi que vous les invitez à recevoir votre constitution. Allez, allez. Cette unité, cette ligue qui vous semble si nécessaire n'est que celle des animaux imbéciles de la fable, entre lesquels vous vous êtes réservé le rôle du lion.

Peut-être ne vous êtes-vous laissés entraîner à remplir de sang et de ravages le Nouveau Monde que par un faux point d'honneur. Nous aimons à nous persuader que tant de forfaits n'ont pas été les conséquences d'un projet froidement concerté. On vous avait dit que les Américains n'étaient qu'un vil troupeau de lâches que la moindre menace amènerait tremblants et consternés à tout ce qu'il vous plairait d'exiger. A la place des hommes pusillani-

mes qu'on vous avait peints et promis, vous rencontrez de braves gens, de véritables Anglais, des concitoyens dignes de vous. Etait-ce une raison de vous irriter ? Quoi ! vos aïeux ont admiré le Batave secouant le joug espagnol, et ce joug, vous seriez étonnés, vous leurs descendants, que vos compatriotes, vos frères, ceux qui sentaient votre sang circuler dans leurs veines, eussent préféré d'en arroser la terre et de mourir plutôt que de vivre esclaves ? Un étranger sur lequel vous eussiez formé les mêmes prétentions vous aurait désarmés si, vous montrant sa poitrine nue, il vous eût dit : « Enfonce le poignard ou laisse-moi libre », et vous égorgez votre frère, et vous l'égorgez sans remords parce qu'il est votre frère ! Anglais ! quoi de plus ignominieux que la férocité de l'homme, fier de sa liberté et attentant à la liberté d'autrui. Voulez-vous que nous croyions que le plus grand ennemi de la liberté c'est l'homme libre ? Hélas ! nous n'y sommes que trop disposés. Ennemis des rois, vous en avez la morgue. Ennemis de la prérogative royale, vous la portez partout. Partout vous vous montrez des tyrans. Eh bien, tyrans des nations et de vos colonies, si vous êtes les plus forts, c'est que le Ciel aura fermé l'oreille aux vœux qui s'élèvent de toutes les contrées de la terre.

Puisque les mers n'ont pas englouti vos fiers satellites, dites-moi ce qu'ils deviendront s'il s'élève dans le Nouveau Monde un homme éloquent qui promette le salut éternel à ceux qui périront les armes à la main martyrs de la liberté. Américains ! qu'on voie incessamment vos prêtres dans leurs chaires, les mains chargées de couronnes, et vous montrant les cieux ouverts. Prêtres du Nouveau Monde, il en est temps, expiez l'ancien fanatisme qui a désolé et ravagé l'Amérique, par un fanatisme plus heureux, né de la politique et de la liberté. Non, vous ne tromperez pas vos concitoyens. Dieu, qui est le principe de la justice et de l'ordre, hait les tyrans. Dieu a imprimé au cœur de l'homme cet amour sacré de la liberté ; il ne veut pas que la servitude avilisse et défigure son plus bel ouvrage. Si l'apothéose est due à l'homme,

c'est à celui sans doute qui combat et meurt pour son pays. Mettez son image dans vos temples, approchez-la des autels. Ce sera le culte de la patrie. Formez un calendrier politique et religieux où chaque jour soit marqué par le nom de quelqu'un de ces héros qui aura versé son sang pour vous rendre libres. Votre postérité les lira un jour avec un saint respect : elle dira, voilà ceux qui ont affranchi la moitié d'un monde et qui, travaillant à notre bonheur quand nous n'étions pas encore, ont empêché qu'à notre naissance nous entendissions des chaînes retentir sur notre berceau.

41. Sur la Russie[1]

Ces causes concourent-elles avec les efforts qu'on fait aujourd'hui pour civiliser la Russie? Qu'il nous soit permis d'en douter.

D'abord, le climat de cette région est-il bien favorable à la civilisation et à la population, qui tantôt en est la cause et tantôt l'effet? La rigueur du froid n'y exige-t-elle pas la conservation des grandes forêts et par conséquent de grands espaces déserts? Une longueur excessive des hivers suspendant les travaux sept ou huit mois de l'année, la nation, durant ce temps d'engourdissement, ne se livre-t-elle pas au jeu, au vin, à la débauche, à l'usage immodéré des liqueurs fortes? Peut-on introduire de bonnes mœurs malgré le climat? Est-il possible que des peuples barbares se civilisent sans avoir des mœurs?

L'immense étendue de l'empire, qui embrasse tous les climats depuis le plus froid jusqu'au plus chaud, n'oppose-t-elle pas un puissant obstacle au législateur? Un même code pourrait-il convenir à tant de régions diverses, et la nécessité de plusieurs codes n'est-elle pas la même chose que l'impossibilité d'un seul? Conçoit-on le moyen d'assujettir à une même règle des peuples qui ne s'enten-

1. Livre XIX, chapitre II.
Passage de Diderot.

dent pas, qui parlent dix-sept à dix-huit langues différentes et qui gardent de temps immémorial des coutumes et des superstitions auxquelles ils sont plus attachés qu'à leur vie même ?

L'autorité s'affaiblissant à mesure que les sujets s'éloignent du centre de la domination, se fait-on obéir à mille lieues de l'endroit d'où partent les ordres ? Si l'on me répond que la chose est possible par l'action des agents du gouvernement, je répliquerai par le mot d'un de ces préposés indiscrets qui révéla ce qui se passait au fond de l'âme de tous les autres : « Dieu est bien haut ; l'empereur est bien loin ; et je suis le maître ici. »

L'empire se trouvant partagé en deux classes d'hommes, celle des maîtres et celle des esclaves, comment rapprocher des intérêts si opposés ? Jamais les tyrans ne consentiront librement à l'extinction de la servitude, et pour les amener à cet ordre de choses il faudra les ruiner ou les exterminer. Mais, cet obstacle surmonté, comment élever de l'abrutissement de l'esclavage au sentiment et à la dignité de la liberté des peuples qui y sont tellement étrangers qu'ils deviennent impotents ou féroces quand on brise leurs fers ? Ces difficultés donneront, sans doute, l'idée de créer un tiers état ; mais par quels moyens ? Ces moyens fussent-ils trouvés, combien il faudrait de siècles pour en obtenir un effet sensible !

En attendant la formation de ce tiers état, qu'on pourrait accélérer peut-être par des colons appelés des contrées libres de l'Europe, il faudrait une sûreté entière pour les personnes et les propriétés. Or se trouve-t-elle dans un pays où les tribunaux sont occupés par les seuls seigneurs, où ces espèces de magistrats se favorisent tous réciproquement, où il n'y a contre eux et contre leurs créatures aucune poursuite dont l'indigène et l'étranger puissent se promettre la réparation des torts qu'on leur a faits, où la vénalité dispose des jugements dans toutes sortes de contestations ? Nous demanderons s'il peut y avoir de civilisation sans justice, et comment on établira la justice dans un pareil empire.

Les villes y sont éparses sur un terrain immense. Il n'y a point de chemin, et ceux qu'on y pourrait construire seraient bientôt dégradés par le climat. Aussi la désolation est-elle universelle lorsqu'un hiver humide arrête toute communication. Parcourez toutes les contrées de la terre, et partout où vous ne trouverez aucune facilité de commerce d'une cité à un bourg, d'un bourg à un village, d'un village à un hameau, prononcez que les peuples sont barbares, et vous ne vous tromperez que du plus au moins. Dans cet état de choses, le plus grand bonheur qui pût arriver à une contrée énormément étendue, ne serait-ce pas d'être démembrée par quelque grande révolution et d'être partagée en plusieurs petites souverainetés contiguës, d'où l'ordre introduit dans quelques-unes se répandrait dans les autres? S'il est très difficile de bien gouverner un grand empire civilisé, ne l'est-il pas davantage de civiliser un grand empire barbare?

La tolérance, il est vrai, subsiste à Pétersbourg, et y subsiste presque sans limites. Le judaïsme en est seul exclu. On a jugé ses sectateurs trop adroits ou trop faux dans le commerce pour livrer à leurs pièges un peuple qui n'était pas assez exercé pour s'en garantir. Cette tolérance dans la capitale serait un grand acheminement à la civilisation si dans le reste de l'empire les peuples ne croupissaient pas dans les plus grossières superstitions, si ces superstitions n'étaient pas fomentées par un clergé nombreux, plongé dans la crapule et dans l'ignorance, sans en être moins respecté. Comment civilise-t-on un état sans l'intervention des prêtres, qui sont nécessairement nuisibles s'ils ne sont utiles?

La haute opinion qu'à l'exemple des Chinois les Russes ont d'eux-mêmes est un nouvel obstacle à la réformation. Ils se regardent de bonne foi comme le peuple le plus sensé de la terre, et sont confirmés dans ce fol orgueil par ceux d'entre eux qui ont visité le reste de l'Europe. Ces voyageurs rapportent ou feignent de rapporter dans leur patrie le préjugé de sa supériorité, et ne l'enrichissent que des vices qu'ils ont ramassés dans les diverses régions où

le hasard les a conduits. Aussi un observateur étranger qui avait parcouru la plus grande partie de l'empire disait-il que « le Russe était pourri avant d'avoir été mûr ».

On pourrait s'étendre davantage sur les difficultés que la nature et les habitudes opposent opiniâtrement à la civilisation de la Russie. Examinons les moyens imaginés pour y parvenir.

Il est impossible d'en douter, Catherine a très bien senti que la liberté était l'unique source du bonheur public. Cependant, a-t-elle véritablement abdiqué l'autorité despotique ? En lisant avec attention ses instructions sur les députés de l'empire, chargés en apparence de la confection des lois, y reconnaît-on quelque chose de plus que le désir de changer les dénominations, d'être appelée monarque au lieu d'autocratice, d'appeler ses peuples sujets au lieu d'esclaves ? Les Russes, tout aveugles qu'ils sont, prendront-ils longtemps le nom pour la chose, et leur caractère sera-t-il élevé par cette comédie à cette grande énergie qu'on s'était proposé de lui donner ?

Un souverain, quel que soit son génie, fait seul rarement des changements de quelque importance, et plus rarement encore leur donne-t-il de la stabilité. Il lui faut des secours, et la Russie n'en offre que pour les combats. Le soldat y est dur, sobre, infatigable. L'esclavage, qui lui a inspiré le mépris de la vie, s'est réuni à la superstition qui lui a inspiré le mépris de la mort. Il est persuadé que, quelques forfaits qu'il ait commis, son âme s'élèvera au ciel, d'un champ de bataille. Mais les gens de guerre, s'ils défendent des provinces, ne les civilisent pas. On cherche autour de Catherine des hommes d'Etat, et l'on n'en trouve point. Ce qu'elle a fait seule peut étonner, mais quand elle ne sera plus, qui la remplacera ?

Cette princesse fait élever dans des maisons qu'elle a fondées de jeunes enfants des deux sexes avec le sentiment de la liberté. Il en sortira sans doute une race différente de la race présente. Mais ces établissements ont-ils une base solide ? Se soutiennent-ils par eux-mêmes ou par les

secours qu'on ne cesse de leur prodiguer? Si le règne présent les a vus naître, le règne suivant ne les verra-t-il pas tomber? Sont-ils bien agréables aux grands qui en voient la destination? Le climat, qui dispose de tout, ne prévaudra-t-il pas à la longue sur les bons principes? La corruption épargnera-t-elle cette tendre jeunesse perdue dans l'immensité de l'empire et assaillie de tous les côtés par l'exemple des mauvaises mœurs?

On voit dans la capitale des académies de tous les genres, et des étrangers qui les remplissent. Ne seraient-ce pas d'inutiles et ruineux établissements dans une région où les savants ne sont pas entendus, où il n'y a point d'occupation pour les artistes? Pour que les talents et les connaissances pussent prospérer, il faudrait qu'enfants du sol ils fussent l'effet d'une population surabondante. Quand cette population parviendra-t-elle à ce degré d'accroissement dans un pays où l'esclave, pour se consoler de la misère de sa condition, doit à la vérité produire le plus qu'il peut d'enfants, mais se soucier peu de les conserver?

Tous ceux qui sont reçus, qui sont élevés dans l'hôpital récemment fondé des Enfants-Trouvés sortent pour toujours de la servitude. Leurs descendants ne reprendront pas des fers, et de même qu'en Espagne il y a de vieux et de nouveaux chrétiens, il y aura en Russie les vieux et les nouveaux libres. Mais le produit de cette innovation n'en peut être proportionné qu'à la durée, et peut-on compter sur quelque établissement durable là où la succession à l'empire n'est point encore inviolablement assurée et où l'inconstance naturelle aux peuples esclaves amène de fréquentes et subites révolutions? Si les auteurs de ces complots n'y font pas corps comme en Turquie, s'ils sont isolés, une sourde fermentation et une haine commune les rassemblent.

Il fut créé durant la dernière guerre une caisse de dépôt à l'usage de tous les membres de l'empire, même des esclaves. Par cette idée d'une politique saine et profonde, le gouvernement eut des fonds dont on avait un besoin

pressant, et il mit autant qu'il était possible les serfs à l'abri des vexations de leurs tyrans. Il est dans la nature des choses que la confiance accordée à ce papier-monnaie s'altère et tombe. Un despote ne doit pas obtenir du crédit; et si quelques événements singuliers lui en ont procuré, c'est une nécessité que les événements qui suivent le lui fassent perdre.

Telles sont les difficultés qui nous ont paru s'opposer à la civilisation de l'empire russe. Si Catherine II parvient à les surmonter, nous aurons fait de son courage et de son génie le plus magnifique éloge, et peut-être la meilleure des apologies, si elle succombait dans ce grand projet.

42. *Dialogue avec un vizir*[1]

Si le prince a seul le droit des tributs, quoiqu'il n'ait pas intérêt à surcharger, à vexer les peuples, ils seront surchargés et vexés. Les fantaisies, les profusions, les entreprises du souverain ne connaîtront plus de bornes dès qu'elles ne trouveront plus d'obstacles. Bientôt une politique fausse et cruelle lui persuadera que des sujets riches deviennent toujours insolents, qu'il faut les ruiner pour les asservir et que la pauvreté est le rempart le plus assuré du trône. Il ira croire que tout est à lui, rien à ses esclaves, et qu'il leur fait grâce de tout ce qu'il leur laisse.

Le gouvernement s'emparera de toutes les avenues et les issues de l'industrie, pour la traire à l'entrée et à la sortie, pour l'épuiser dans sa route. Le commerce n'obtiendra de circulation que par l'entremise et au profit de l'administration fiscale. La culture sera négligée par des mercenaires qui ne peuvent jamais espérer de propriété. La noblesse ne servira et ne combattra que pour une solde. Le magistrat ne jugera que pour des épices et pour des gages. Les négociants mettront leur fortune à couvert, pour la transporter hors d'un pays où il n'y a plus de patrie ni de sûreté. La nation, n'étant plus rien, prendra de l'indifférence pour ses rois ; ne verra ses ennemis que

1. Livre XIX, chapitre X.

dans ses maîtres ; espérera quelquefois un adoucissement de servitude dans un changement de joug ; attendra sa délivrance d'une révolution et sa tranquillité d'un bouleversement.

« Ce tableau est effrayant, me disait un vizir, et il y a des vizirs partout[2]. J'en gémis. Mais, sans contribution, comment puis-je maintenir cette force publique dont vous reconnaissez vous-même et la nécessité et les avantages ? Il faut qu'elle soit permanente et toujours égale, sans quoi plus de sécurité pour vos personnes, vos propriétés, votre industrie. Le bonheur sans défense n'est qu'un fantôme. Mes dépenses sont indépendantes de la variété des saisons, de l'inclémence des éléments, de tous les accidents. Il faudra donc que vous y fournissiez, la peste eût-elle détruit vos troupeaux, l'insecte eût-il dévoré votre vigne, la grêle eût-elle moissonné vos champs. Vous paierez, ou je tournerai contre vous cette force publique qui a été créée pour votre sûreté, et que vous devez alimenter. »

Ce système oppresseur ne regardait que les propriétaires des terres. Le vizir ne tarda pas à m'apprendre les moyens dont il se servait pour asservir au fisc les autres membres de la confédération.

« C'est principalement dans les villes que les arts mécaniques et libéraux, d'utilité et d'agrément, de nécessité ou de fantaisie, ont leur foyer, ou du moins leur activité, leur développement, leur perfection. C'est là que le citoyen riche, et par conséquent oisif, attiré ou fixé par les douceurs de la société, cherche à tromper son ennui par des besoins factices ; c'est là que, pour y satisfaire, il exerce le pauvre, ou, ce qui revient au même, l'industrieux. Celui-ci, à son tour, pour satisfaire aux besoins de première nécessité qui ne sont pas longtemps les seuls qui

2. D'ici jusqu'à la fin, tout le passage est de Diderot. Depuis l'abbé de Saint-Pierre qui avait mis le mot à la mode, vizir est un synonyme de ministre.

le tourmentent, cherche à multiplier les besoins factices de l'homme riche ; d'où naît entre l'un et l'autre une dépendance mutuelle fondée sur leurs intérêts respectifs ; l'industrieux veut travailler, le riche veut jouir. Si donc je parviens à imposer les besoins de tous les habitants des villes, industrieux ou oisifs, c'est-à-dire à renchérir, au profit de l'Etat, les denrées et les marchandises qui y sont consommées par les besoins des uns et des autres, alors j'aurai soumis à l'impôt toutes les espèces d'industrie, et je les aurai amenées à la condition de l'industrie agricole. J'aurai fait mieux, et que ce point surtout ne vous échappe pas. J'aurai fait payer le riche pour le pauvre, parce que celui-ci ne manquera pas de renchérir ses productions à proportion du renchérissement de ses besoins. »

Ah ! vizir, je te conjure d'épargner au moins l'air, l'eau, le feu, et même le blé qui n'est pas moins que ces trois éléments la légitime sacrée de tout homme sans exception. Sans cette légitime, nul ne peut vivre et agir ; et sans vie et sans action point d'industrie.

« J'y penserai. Mais suivez-moi dans les différentes combinaisons par lesquelles j'enlace dans mes filets tous les autres objets de besoin, surtout dans les villes. D'abord, maître des frontières de l'empire, je ne laisse rien venir de l'étranger ; je n'y laisse rien aller qu'en payant à raison du nombre, du poids et de la valeur. Par ce moyen celui qui a fabriqué, ou qui envoie, me cède une partie de son bénéfice ; et celui qui reçoit, ou qui consomme, me rend quelque chose en sus de ce qui revient au marchand ou fabricant. »

Fort bien, vizir, mais en te glissant ainsi entre le vendeur et l'acheteur, entre le fabricant ou le marchand et le consommateur, sans avoir été appelé, sans que ton entremise leur profite, puisqu'au contraire tu l'entretiens à leur détriment, n'arrive-t-il pas qu'ils cherchent de leur côté, en te trompant d'une ou d'autre manière, à diminuer ou même à te frustrer de ta part ?

« Sans doute, mais à quoi me servirait donc la force

publique, si je ne l'employais pas à démêler leur fraude, à m'en garantir et à la châtier ? Si l'on essaie à garder ou à diminuer ma part, je prends tout, et même quelque chose au-delà. »

J'entends, vizir. Et voilà donc encore la guerre et l'exaction établies sur les frontières aux limites des provinces ; et cela pour pressurer cette heureuse industrie, le lien des nations les plus éloignées et des peuples les plus séparés par les mœurs et les religions.

« J'en suis fâché. Mais il faut tout sacrifier à la force publique, à ce rempart élevé contre la jalousie et la rapacité des voisins. D'ailleurs, l'intérêt de tel ou tel individu ne s'accorde pas toujours avec l'intérêt du grand nombre. Un effet de la manœuvre dont vous vous plaignez, c'est de vous conserver des denrées et des productions dont le calcul de la personnalité vous priverait par l'exportation à l'étranger ; et je repousse des marchandises étrangères qui, par la surabondance qu'elles feraient avec les vôtres, rabaisseraient le prix de celles-ci. »

Je te remercie, vizir. Mais pourquoi faut-il que tu aies aussi tes troupes ? Ces troupes-là sont bien incommodes. Ne pourrais-tu pas me servir sans me faire la guerre ?

« Si vous m'interrompez sans cesse, vous perdrez le fil de mes subtiles et merveilleuses opérations. Après avoir imposé la marchandise à l'entrée et à la sortie de l'empire, au passage d'une province dans une autre, je suis à la piste le conducteur, le voyageur qui parcourt ma contrée pour ses affaires, par curiosité ; le paysan qui porte à la ville le produit de son champ ou de sa basse-cour ; et lorsque la soif le pousse dans une hôtellerie, au moyen d'une association avec le maître... »

Quoi, vizir, le cabaretier est ton associé !

« Assurément. Est-ce qu'il y a quelque chose de vil quand il s'agit du maintien de la force publique, et par conséquent de la richesse du fisc ? Au moyen de cette association, je reçois une partie du prix de la boisson consommée. »

Mais, vizir, comment te trouves-tu l'associé d'un aubergiste, d'un tavernier dans le débit de ses boissons. Serais-tu son pourvoyeur ?

« Moi, son pourvoyeur ? je m'en suis bien gardé. Où serait le bénéfice de vendre le vin que le vigneron m'aurait donné pour le tribut de son industrie ? J'entends un peu mieux mes affaires. J'ai d'abord avec le vigneron ou propriétaire, avec le brasseur, le distillateur de l'eau-de-vie une association par laquelle j'obtiens une partie du prix qu'ils vendent à l'aubergiste, au cabaretier ; ensuite j'en ai avec celui-ci une seconde par laquelle il me compte à son tour d'une portion du prix qu'il reçoit du consommateur, sauf au vendeur à retrouver sur le consommateur la quotité du prix qui me revient de la consommation. »

Cela est très beau, il faut en convenir. Mais, vizir, comment assistes-tu à tous les marchés de boissons qui se font dans l'empire ? Comment n'es-tu pas pillé par ce cabaretier de mauvaise foi, dès le temps de Rome, quoique le questeur ne fût pas son collègue ? Après ce que tu m'as confié, je ne doute de rien, mais je suis curieux.

« C'est ici que je te paraîtrai impudent, mais profond. On ne saurait aspirer à toute sorte de mérite et de gloire. D'abord, nul ne peut déplacer une pièce de vin, de cidre, de bière, d'eau-de-vie soit du lieu de la récolte ou de la fabrication ; soit du cellier, soit de la cave, soit pour vendre, soit pour envoyer, n'importe à quelle destination, sans ma permission par écrit. Je sais par là ce qu'elles deviennent. Si l'on en rencontre quelqu'une sans ce passeport, je m'en empare, et le propriétaire me paie sur-le-champ, en sus, le triple ou le quadruple de la valeur. Ensuite, les mêmes agents qui circulent nuit et jour de toutes parts pour m'assurer de la fidélité des propriétaires ou marchands en gros à tenir leur pacte d'association descendent tous les jours, plutôt deux fois qu'une, chez chaque cabaretier ou aubergiste, sondent les tonneaux, comptent les bouteilles ; et pour peu qu'on soit soupçonné de quelque escamotage sur ma part, on est si sévèrement puni qu'on n'en est pas tenté davantage. »

Mais, vizir, pour te plaire, tes agents ne sont-ils pas autant de petits tyrans subalternes ?

« Je n'en doute pas ; et je les en récompense bien. »

A merveille. Mais, vizir, j'ai un scrupule. Ces associations avec le propriétaire, le marchand en gros, le détailleur, ont un peu l'air de celles que le voleur de grand chemin contracterait avec le passant qu'il détrousse.

« Vous n'y pensez pas. Les miennes sont autorisées par la loi et par l'institution sacrée de la force publique. Rien ne vous en impose-t-il donc ? Mais venez maintenant aux portes de la cité, où je ne suis pas moins admirable. Rien n'y entre, sans verser dans mes mains. Si ce sont des boissons, elles contribuent, non en raison du prix, comme dans mes autres arrangements, mais en raison de la quantité, et soyez sûr que je ne suis pas dupe. L'aubergiste ou le citoyen n'a rien à dire, quoique j'aie d'ailleurs affaire à lui lors de l'achat et du débit, puisque ce n'est pas de la même manière. Si ce sont des comestibles, j'ai mes agents, non seulement aux portes, mais aux boucheries, mais dans les marchés au poisson ; et nul n'essaierait à me voler sans risquer plus que son vol ne lui rendrait. Si c'est du bois, des fourrages, du papier, il y a moins de précautions à prendre. Ces marchandises ne se filoutent pas comme un flacon de vin ; cependant j'ai mes surveillants sur les routes et les endroits détournés, et malheur à celui qu'on surprendrait en devoir de m'échapper. Vous voyez donc que quiconque habite les villes, qu'on y subsiste de son industrie, qu'on y emploie son revenu ou une portion de son lucre à salarier un homme industrieux, personne ne peut consommer sans payer, et que tous paient plus sur les consommations usuelles et indispensables que sur les autres. J'ai mis à contribution toute sorte d'industrie sans qu'elle s'en aperçoive. Il en est cependant quelques-unes avec lesquelles j'ai essayé de traiter plus directement, parce qu'elles n'ont pas leur asile ordinaire dans les villes, et que j'ai imaginé qu'elles me rendraient davantage par une contribution spéciale. Par exemple, j'ai des agents dans les forges et fourneaux où l'on

fabrique et où l'on pèse le fer qui a tant d'usages différents ; j'en ai dans les ateliers des tanneurs où sont manufacturés les cuirs qui servent à tant de choses. J'en ai chez tous ceux qui travaillent l'or, l'argent, la vaisselle, les bijoux ; et vous ne me reprocherez pas ici d'attaquer les objets de première nécessité. A mesure que les tentatives me réussissent, je les étends. Je me flatte bien d'établir un jour mes satellites à côté du métier à ourdir la toile : elle est d'une utilité si générale. Mais gardez-moi le secret. Mes spéculations ne s'éventent jamais qu'à mon détriment. »

Je suis vraiment frappé de ta sagacité, vizir, ou de celle de tes sublimes précurseurs. Ils ont creusé des mines d'or partout. Ils ont fait de ton pays un Pérou, dont les habitants ont eu peut-être le sort de ceux de l'autre continent ; mais que t'importe ? Le sel et le tabac que tu débites au décuple de leur valeur intrinsèque, quoique après le pain et l'eau, le sel soit de première nécessité, tu ne m'en as rien dit. Que signifie cette réticence ? Aurais-tu senti la contradiction entre cette vente et ton refus de percevoir les autres contributions en nature, sous prétexte de l'embarras de la revente ?

« Point du tout. La différence est facile à saisir. Si je recevais du propriétaire ou du cultivateur sa portion de contribution en nature, pour la revendre ensuite, je me trouverais en concurrence avec lui dans les marchés. Mes prédécesseurs ont été sages en s'en réservant la distribution exclusive. Cela souffrait des difficultés. Pour amener ces deux fleuves d'or dans le réservoir du fisc, il fallut défendre la culture et la fabrication nationales du tabac, ce qui ne me dispense pas de tenir sur la frontière et même au-dedans de l'empire une armée contre l'introduction et la concurrence de tout autre tabac avec le mien. »

Et cela, vizir, t'a réussi ?

« Pas aussi pleinement que j'aurais désiré, malgré la sévérité des lois pénales. Pour le sel, la difficulté fut encore plus grande ; il faut en convenir et s'en affliger. Mes prédécesseurs commirent une bévue irréparable. Sous

prétexte d'une faveur utile, nécessaire à certaines provinces maritimes, ou peut-être à l'appât d'une somme forte, sans doute, mais momentanée, que d'autres provinces payèrent pour se pourvoir de sel comme elles aviseraient, ils se prêtèrent à des exceptions, en conséquence desquelles dans un tiers ou environ de l'étendue de l'empire ce n'est pas moi qui le vends. J'espère bien revenir là-contre, mais il faut attendre un moment de misère. »

Ainsi, indépendamment des armées que tu nourris sur la frontière contre le tabac et les marchandises de l'étranger, tu en as encore dans l'intérieur pour que la vente du sel des provinces libres ne concoure pas avec la vente du tien ?

« Il est vrai. Cependant il faut rendre justice à nos anciens vizirs. Ils m'ont laissé une législation bien entendue. Par exemple, ceux du pays libre qui avoisinent les provinces où je vends ne peuvent fabriquer de leur sel que le moins qu'il est possible, afin de n'en point avoir à vendre à mon préjudice ; et par une suite de la même sagesse, ceux qui doivent acheter de moi, et qui, voisins du pays libre, pourraient être tentés de s'y approvisionner à meilleur marché, sont forcés d'en prendre plus qu'ils n'en peuvent consommer. »

Et cela est consacré par la loi ?

« Et maintenu par l'auguste force publique. Je suis autorisé au dénombrement des familles ; et si quelqu'une n'achète pas la quantité de sel que je présume nécessaire à sa consommation, elle le paie comme si elle s'en était pourvue. »

Et quiconque sale ses mets avec d'autre sel que le tien s'en trouve mal ?

« Très mal. Outre la saisie de ce sel d'iniquité, il lui en coûte plus qu'il ne dépenserait à l'approvisionnement de sa maison pendant plusieurs années. »

Et le vendeur ?

« Le vendeur ? C'est, comme de raison, un voleur, un brigand, un malfaiteur que je réduis à la besace

s'il a quelque chose ou que j'envoie aux galères, s'il n'a rien. »

Mais, vizir, tu dois avoir des procès sans fin ?

« J'en ai beaucoup, mais il y a une cour de magistrature expresse qui en a l'attribution exclusive. »

Et comment te tires-tu de là ? par l'intervention de la force publique, ton grand cheval de bataille.

« Et avec de l'argent. »

Ah, vizir, quelle tête et quel courage ! Quelle tête pour suffire à tant d'objets ! Quel courage pour faire face à tant d'ennemis ! Tu as été figuré dans les livres saints par Ismaël, dont les mains étaient contre tous et les mains de tous contre lui.

« Hélas, j'en conviens. Mais telle est l'importance de la force publique et l'étendue de ses besoins qu'il a fallu recourir à d'autres ressources. Outre ce que le propriétaire me doit annuellement pour les fruits de son fonds, s'il se résout à le vendre, l'acquéreur me paiera une somme surajoutée au prix convenu avec son vendeur. J'ai tarifé tous les pactes humains, et nul ne contracte sans me fournir une contribution proportionnée soit à l'objet, soit à la nature de la convention. Cet examen suppose des agents profonds. Aussi en manqué-je souvent. Le plaideur ne peut faire un seul pas, soit en demandant, soit en défendant, sans me trouver sur son chemin ; et vous conviendrez que ce tribut est bien innocent, car on n'est pas encore dégoûté des procès. »

Vizir, quand ton énumération ne serait pas à sa fin, laisse-moi respirer. Tu as lassé mon admiration, et je ne sais plus quel doit être le plus grand objet de mon étonnement, ou d'une science perfide, barbare, qui embrasse tout, qui pèse sur tout, ou de la patience avec laquelle on supporte les actes réitérés d'une subtile tyrannie qui n'épargne rien. L'esclave reçoit sa subsistance en échange de sa liberté. Ton malheureux contribuable est privé de sa liberté en te fournissant sa subsistance.

Jusqu'à présent, je me suis si fréquemment livré aux

mouvements de l'indignation que j'ai pensé que l'on me pardonnerait une fois d'avoir pris l'arme du ridicule et de l'ironie, qui a si souvent tranché les nœuds les plus importants.

43. *Morale et conclusion générale*[1]

Morale[2]

Depuis trop longtemps on cherche à dégrader l'homme. Ses détracteurs en ont fait un monstre. Dans leur humeur, ils l'ont accablé d'outrages. La coupable satisfaction de le rabaisser a seule conduit leurs noirs crayons. Qui es-tu donc, toi qui oses insulter ainsi ton semblable ? Quel sein te donna le jour ? Est-ce au fond de ton cœur que tu puisas tant de blasphèmes ? Si ton orgueil eût été moins aveugle ou ton caractère moins féroce, barbare ! tu n'aurais vu qu'un être toujours faible, souvent séduit par l'erreur, quelquefois égaré par l'imagination, mais sorti des mains de la nature avec des penchants honnêtes.

L'homme naît avec un germe de vertu, quoiqu'il ne naisse pas vertueux. Il ne parvient à cet état sublime qu'après s'être étudié lui-même, qu'après avoir connu ses devoirs, qu'après avoir contracté l'habitude de les remplir. La science qui conduit à ce haut degré de perfection s'appelle morale. C'est la règle des actions, et si l'on peut

1. Livre XIX, chapitres XIV et XV.

2. Dans ce chapitre, il y a deux auteurs mêlés, Diderot souvent, mais aussi Deleyre. En revanche, le chapitre suivant est de Diderot seul.

s'exprimer ainsi, l'art de la vertu. On doit des encouragements, on doit des éloges à tous les travaux entrepris pour écarter les maux qui nous assiègent, pour augmenter la masse de nos jouissances, pour embellir le songe de notre vie, pour élever, pour perfectionner, pour illustrer notre espèce. Bénis, et bénis soient à jamais, ceux dont les veilles ou le génie ont procuré au genre humain quelqu'un de ces avantages. Mais la première couronne sera pour le sage dont les écrits touchants et lumineux auront eu un but plus noble, celui de nous rendre meilleurs.

L'espoir d'une si grande gloire a enfanté des productions sans nombre. Que de livres inutiles ! Que de livres même pernicieux ! Ils sont la plupart l'ouvrage des prêtres et de leurs disciples, qui, ne voulant pas voir que la religion ne devait considérer les hommes que dans leurs rapports avec la divinité, il fallait chercher une autre base aux rapports que les hommes avaient entre eux. S'il y a une morale universelle, elle ne peut être l'effet d'une cause particulière. Elle a été la même dans les temps passés, elle sera la même dans les siècles à venir ; elle ne peut avoir donc pour base les opinions religieuses, qui, depuis l'origine du monde et d'un pôle à l'autre, ont toujours varié. Les Grecs ont eu des dieux méchants ; les Romains ont eu des dieux méchants ; l'adorateur stupide du fétiche adore plutôt un diable qu'un dieu. Chaque peuple se fit des dieux, et les fit comme il lui plut ; les uns bons, et les autres cruels ; les uns débauchés, et les autres de mœurs austères. On dirait que chaque peuple a voulu déifier ses passions et ses opinions. Malgré cette diversité de systèmes religieux et de cultes, toutes les nations ont senti qu'il fallait être juste. Toutes les nations ont honoré comme des vertus la bonté, la commisération, l'amitié, la fidélité, la sincérité, la reconnaissance, l'amour de la patrie, la tendresse paternelle, le respect filial, tous les sentiments, enfin, qu'on peut regarder comme autant de liens propres à unir plus étroitement les hommes. L'origine de cette unanimité de jugement si constante et si générale ne devait donc pas être cherchée au milieu d'opinions

contradictoires et passagères. Si les ministres de la religion ont paru penser autrement, c'est que par leur système, ils devenaient les maîtres de régler toutes les actions des hommes ; ils disposaient de toutes les fortunes, de toutes les volontés ; ils s'assuraient au nom du Ciel le gouvernement arbitraire de la terre. Leur empire était si absolu qu'ils étaient parvenus à établir une morale barbare qui mettait les seuls plaisirs qui fassent supporter la vie au rang des plus grands forfaits ; une morale abjecte qui imposait l'obligation de se plaire dans l'humiliation et dans l'opprobre ; une morale extravagante qui menaçait des mêmes supplices et les faiblesses de l'amour et les actions les plus atroces ; une morale superstitieuse qui enjoignait d'égorger sans pitié tout ce qui s'écartait des opinions dominantes ; une morale puérile qui fondait les devoirs les plus essentiels sur des contes également dégoûtants et ridicules ; une morale intéressée qui n'admettait de vertus que celles qui étaient utiles au sacerdoce, ni de crimes que ce qui leur était contraire. Si les prêtres eussent seulement encouragé les hommes à l'observation de la morale naturelle par l'espérance ou par la crainte des récompenses et des peines futures, ils auraient bien mérité des sociétés, mais, en voulant soutenir par la violence des dogmes utiles qui ne s'étaient introduits que par la voie douce de la persuasion, ils ont dérangé le bandeau qui voilait les profondeurs de leur ambition. Le masque est tombé.

Il y a plus de deux mille ans que Socrate, étendant un voile au-dessus de nos têtes, avait prononcé que rien de ce qui se passait au-delà du voile ne nous importait, et que les actions des hommes n'étaient pas bonnes parce qu'elles plaisaient aux dieux, mais qu'elles plaisaient aux dieux parce qu'elles étaient bonnes : principe qui isolait la morale de la religion.

En effet, au tribunal de la philosophie et de la raison, la morale est une science, dont l'objet est la conservation et le bonheur commun de l'espèce humaine. C'est à ce double but que ses règles doivent se rapporter. Leur

principe physique, constant et éternel, est dans l'homme même, dans la similitude d'organisation d'un homme à un autre, similitude d'organisation qui entraîne celle des mêmes besoins, des mêmes plaisirs, des mêmes peines, de la même force, de la même faiblesse; source de la nécessité de la société, ou d'une lutte commune contre les dangers communs et naissants du sein de la nature même, qui menace l'homme de cent côtés différents. Voilà l'origine des liens particuliers et des vertus domestiques; voilà l'origine des liens généraux et des vertus publiques; voilà la source de la notion d'une utilité personnelle et générale; voilà la source de tous les pactes individuels et de toutes les lois.

Il n'y a proprement qu'une vertu, c'est la justice; et qu'un devoir, c'est de se rendre heureux. L'homme vertueux est celui qui a les notions les plus exactes de la justice et du bonheur, et qui y conforme le plus rigoureusement sa conduite. Il y a deux tribunaux, celui de la nature et celui des lois. L'un connaît des délits de l'homme contre ses semblables; l'autre des délits de l'homme contre lui-même. La loi châtie les crimes; la nature châtie les vices. La loi montre le gibet à l'assassin; la nature montre ou l'hydropisie ou la phtisie à l'intempérant.

Beaucoup d'écrivains ont cherché les premiers principes de la morale dans les sentiments d'amitié, de tendresse, de compassion, d'honneur, de bienfaisance, parce qu'ils les trouvaient gravés dans le cœur humain. Mais n'y trouvaient-ils pas aussi la haine, la jalousie, la vengeance, l'orgueil, l'amour de la domination? Pourquoi donc ont-ils plutôt fondé la morale sur les premiers sentiments que sur les derniers? C'est qu'ils ont compris que les uns tournaient au profit commun de la société, et que les autres lui seraient funestes. Ces philosophes ont senti la nécessité de la morale, ils ont entrevu ce qu'elle devait être, mais ils n'en ont pas saisi le premier principe, le principe fondamental. En effet, les mêmes sentiments qu'ils adoptent pour fondement de la morale, parce qu'ils

leur paraissent utiles au bien général, abandonnés à eux-mêmes, pourraient être très nuisibles. Comment se déterminer à punir le coupable, si l'on n'écoutait que la compassion ? Comment se défendre des partialités, si l'on ne prenait conseil que de l'amitié ? Comment ne pas favoriser la paresse, si l'on ne consultait que la bienfaisance ? Toutes ces vertus ont un terme, au-delà duquel elles dégénèrent en vices ; et ce terme est marqué par les règles invariables de la justice par essence, ou, ce qui revient au même, par l'intérêt commun des hommes réunis en société, et par l'objet constant de cette réunion.

Est-ce pour lui-même qu'on érige en vertu le courage ? Non, c'est à cause de l'utilité dont il est pour la société. La preuve en est qu'on le punit comme vice dans l'homme qui s'en sert pour troubler l'ordre public. Pourquoi la crapule est-elle un vice ? parce que chaque citoyen est tenu de concourir à l'utilité commune et qu'il a besoin, pour remplir cette obligation, du libre exercice de ses facultés. Pourquoi certaines actions sont-elles plus blâmables dans un magistrat ou un général que dans un particulier ? c'est qu'il en résulte de plus grands inconvénients pour la société.

Les obligations de l'homme isolé me sont inconnues. Je n'en vois ni l'origine ni le terme. Puisqu'il vit seul, il a droit de ne vivre que pour lui seul. Nul être n'est en droit d'exiger de lui des secours qu'il n'implore pas. C'est tout le contraire pour celui qui vit dans l'état social. Il n'est rien par lui-même. C'est ce qui l'entoure qui le soutient. Ses possessions, ses jouissances, ses forces, et jusqu'à son existence, il doit tout au corps politique auquel il appartient.

Les maux de la société deviennent les maux du citoyen. Il court risque d'être écrasé, quelque partie de l'édifice qui s'écroule. L'injustice qu'il commet le menace d'une injustice semblable. S'il se livre au crime, d'autres pourront devenir criminels à son préjudice. Il doit donc tendre constamment au bien général, puisque c'est de cette prospérité que dépend la sienne.

Qu'un seul s'occupe de ses intérêts, sans s'embarrasser de l'intérêt public qu'il s'exempte du devoir commun sous prétexte que les actions d'un particulier ne peuvent pas avoir une influence marquée sur l'ordre général, d'autres auront des volontés aussi personnelles. Alors tous les membres de la république seront à leur tour bourreaux et victimes. Chacun nuira et recevra des dommages ; chacun dépouillera et sera dépouillé ; chacun frappera et sera frappé. Ce sera un état de guerre de tous contre tous. L'Etat sera perdu, et les citoyens seront perdus avec l'Etat.

Les premiers hommes qui se réunirent ne saisirent pas d'abord sans doute l'ensemble de ces vérités. Pénétrés du sentiment de leur force, c'est d'elle vraisemblablement qu'ils voulurent tout obtenir. Des calamités répétées les avertirent avec le temps de la nécessité des conventions. Les obligations réciproques s'accrurent à mesure que le besoin s'en fit sentir. Ainsi ce fut avec la société que commença le devoir.

Le devoir peut donc être défini l'obligation rigoureuse de faire ce qui convient à la société. Il renferme la pratique de toutes les vertus, puisqu'il n'en est aucune qui ne soit utile au corps politique ; il exclut tous les vices, puisqu'il n'en est aucun qui ne lui soit nuisible.

Ce serait raisonner pitoyablement que de se croire en droit de mépriser avec quelques cœurs pervers toutes les vertus sous prétexte qu'elles ne sont que des institutions de convenance. Malheureux, tu vivrais dans cette société qui ne peut subsister sans elles ; tu jouirais des avantages qui en sont le fruit, et tu te croirais dispensé de les pratiquer, même de les estimer. Eh ! quel pourrait être leur objet, si elles étaient sans relation avec les hommes ? Eût-on accordé ce beau nom à des actes purement stériles ? C'est leur nécessité qui en fait l'essence et le mérite.

Le maintien de l'ordre, encore une fois, constitue donc toute la morale. Ses principes sont constants et uniformes, mais leur application varie quelquefois à raison du climat

et de la situation locale ou politique des peuples. En général, la polygamie est plus naturelle aux pays chauds qu'aux pays froids. Cependant, les circonstances du temps, dérogeant à la loi du climat, peuvent ordonner la monogamie dans une île d'Afrique et permettre la polygamie au Kamtchatka, si l'une est un moyen d'arrêter l'excès de la population à Madagascar et l'autre d'en hâter les progrès sur les côtes de la mer glaciale. Mais rien ne peut autoriser l'adultère et la fornication dans ces deux zones quand les conventions ont établi les lois du mariage ou de la propriété dans l'usage des femmes.

Il en est de même pour les terres et pour les biens. Ce qui est larcin dans un Etat où la propriété se trouve justement répartie devient usufruit dans un Etat où les biens sont en commun. Ainsi le vol et l'adultère n'étaient pas permis à Sparte, mais le droit public y permettait ce qu'on regarde ailleurs comme vol et comme adultère. Ce n'était pas la femme et le bien d'autrui qu'on prenait alors, mais la femme et le bien de tous, quand les lois accordaient pour récompense à l'adresse ce qu'elle pouvait se procurer.

Partout on connaît le juste et l'injuste, mais on n'a pas attaché universellement ces idées aux mêmes actions. Dans les pays chauds où le climat ne demande point de vêtements, les nudités n'offensent point la pudeur, mais l'abus, quel qu'il soit, du commerce des sexes, les attentats précoces sur la virginité sont des crimes qui doivent révolter. Dans l'Inde où tout fait une vertu de l'acte même de la génération, c'est une cruauté d'égorger la vache qui nourrit l'homme de son lait, de détruire les animaux dont la vie n'est point nuisible ni la mort utile à l'espèce humaine. L'Iroquois ou le Huron qui tuent leur père d'un coup de massue plutôt que de l'exposer à mourir de faim ou sur le bûcher de l'ennemi croient faire un acte de pitié filiale en obéissant aux dernières volontés de ce père qui leur demande la mort comme une grâce. Les moyens les plus opposés en apparence tendent tous

également au même but, au maintien, à la prospérité du corps politique.

Voilà cette morale universelle qui, tenant à la nature de l'homme, tient à la nature des sociétés : cette morale qui peut bien varier dans ses appplications, mais jamais dans son essence, cette morale enfin à laquelle toutes les lois doivent se rapporter, se subordonner. D'après cette règle commune de toutes nos actions publiques et privées, voyons s'il y a jamais eu, s'il peut y avoir de bonnes mœurs en Europe.

Nous vivons sous trois codes, le code naturel, le code civil, le code religieux. Il est évident que tant que ces trois sortes de législations seront contradictoires entre elles, il est impossible qu'on soit vertueux. Il faudra tantôt fouler aux pieds la nature pour obéir aux institutions sociales, et les institutions sociales pour se conformer aux préceptes de la religion. Qu'en arrivera-t-il ? C'est qu'alternativement infracteurs de ces différentes autorités nous n'en respecterons aucune, et que nous ne serons ni hommes, ni citoyens, ni pieux.

Les bonnes mœurs exigeraient donc une réforme préliminaire qui réduisît les codes à l'identité. La religion ne devrait nous défendre ou nous prescrire que ce qui nous serait prescrit ou défendu par la loi civile, et les lois civiles et religieuses se modeler sur la loi naturelle qui a été, qui est, et qui sera toujours la plus forte. D'où l'on voit que le vrai législateur est encore à naître, que ce ne fut ni Moïse, ni Solon, ni Numa, ni Mahomet, ni même Confucius ; que ce n'est pas seulement dans Athènes, mais par toute la terre, qu'on a prescrit aux hommes, non la meilleure législation qu'on pouvait leur donner, mais la meilleure qu'ils pouvaient recevoir ; et qu'à ne considérer que la morale ils seraient peut-être moins éloignés du bien s'ils étaient restés sous l'état simple et innocent de certains sauvages, car rien n'est si difficile que de déraciner des préjugés invétérés et sanctifiés. Pour celui qui projette un grand édifice, il vaut mieux une aire unie qu'une aire couverte de mauvais matériaux entassés sans méthode et

sans plan, et malheureusement liés par les ciments les plus durables, ceux du temps, de l'usage et de l'autorité souveraine et des prêtres. Alors le sage ne travaille qu'avec timidité, court plus de risque et perd plus de temps à démolir qu'à construire.

Depuis l'invasion des barbares dans cette partie du monde, presque tous les gouvernements n'ont eu pour base que l'intérêt d'un seul homme ou d'un seul corps, au préjudice de la société générale. Fondés sur la conquête, ouvrage de la force, ils n'ont varié que dans la manière d'asservir les peuples. D'abord la guerre en fit des victimes, vouées au glaive de leurs ennemis ou de leurs maîtres. Que de siècles s'écoulèrent dans le sang et le carnage des nations, c'est-à-dire dans la distribution des empires, avant que les conditions de la paix eussent divinisé cet état de guerre intestine qu'on appela société ou gouvernement!

Quand le gouvernement féodal eut à jamais exclu ceux qui labouraient la terre du droit de la posséder; quand, par une collusion sacrilège entre l'autel et le trône, on eut associé Dieu à l'épée, que faisait la morale de l'Evangile, qu'enhardir la tyrannie par l'obéissance passive, que cimenter l'esclavage par le mépris des sciences, qu'ajouter enfin à la crainte des grands la crainte des démons? Et qu'étaient les mœurs avec de telles lois? Ce qu'elles sont de nos jours en Pologne, où le peuple, sans terres et sans armes, se laisse hacher par les Russes, enrôler par les Prussiens; et, n'ayant ni vigueur ni sentiment, croit qu'il suffit d'être chrétien et reste neutre entre ses voisins et ses Palatins.

A un semblable état d'anarchie, où les mœurs ne prirent ni caractère ni stabilité, succéda l'épidémie des guerres saintes où les nations se pervertirent et se dégradèrent, en se communiquant la contagion des vices avec celle du fanatisme. On changea de mœurs pour avoir changé de climat. Toutes les passions s'allumèrent et s'exaltèrent entre les tombeaux de Jésus et de Mahomet. On rapporta de la Palestine un germe de luxe et de faste,

un goût ardent pour les épiceries de l'Orient, un esprit romanesque qui poliça la noblesse sans rendre le peuple plus heureux, ni dès lors plus vertueux, car, s'il n'y a point de bonheur sans vertu, jamais aussi la vertu ne se soutiendra sans un fonds de bonheur.

Environ deux siècles après la dépopulation de l'Europe en Asie arriva sa transmigration en Amérique. Cette révolution substitua le chaos au néant et mêla parmi nous les vices et les productions de tous les climats. La morale ne se perfectionna pas davantage, parce qu'on égorgea par avarice au lieu de massacrer par religion. Les nations qui avaient le plus acquis dans le Nouveau Monde semblèrent recueillir en même temps toute la stupidité, la férocité, l'ignorance de l'ancien. Elles devinrent l'égout des vices et des maladies, pauvres et sales dans l'or, débauchées avec des temples et des prêtres, fainéantes et superstitieuses avec toutes les sources du commerce et les facilités de s'éclairer. Mais aussi l'amour des richesses corrompit toutes les autres nations.

Que ce soient la guerre ou le commerce qui introduisent de grandes richesses dans un Etat, elles sont l'objet de l'ambition publique. Ce sont d'abord les hommes les plus puissants qui s'en emparent. Alors, comme les richesses se trouvent dans les mains qui tiennent le timon des affaires, elles se confondent dans l'esprit du peuple avec les honneurs, et le citoyen vertueux qui n'aspirait aux emplois que pour l'amour de la gloire aspire, sans le savoir, à l'honneur pour le lucre. On ne conquiert pas, on n'acquiert pas des terres et des trésors sans vouloir en jouir et l'on ne jouit des richesses que par la volupté ou l'ostentation du luxe. Par ce double usage, elles corrompent et le citoyen qui les possède et le peuple qu'elles fascinent. Dès qu'on ne travaille que par l'attrait du gain, et non par l'amour du devoir, on préfère les conditions les plus lucratives aux plus honorables. C'est alors qu'on voit l'honneur de profession se détourner, s'obscurcir et se perdre dans les routes de l'opulence.

A l'avantage de la fausse considération où parviennent

les richesses se joignent les commodités naturelles de l'opulence, nouvelle source de corruption. L'homme en place veut attirer chez lui. Ce n'est pas assez des honneurs qu'il reçoit en public ; il lui faut des admirateurs ou de son esprit, ou de son luxe, ou de sa table. Si les richesses corrompent en conduisant aux honneurs, combien plus encore en répandant le goût des plaisirs ? La misère vend la chasteté ; la paresse vend la liberté ; le prince vend la magistrature, et les magistrats vendent la justice ; la Cour vend les places, et les hommes en place vendent le peuple au prince, qui le revend à ses voisins par des traités de guerre ou de subside, de paix ou d'échange. Mais, dans ce trafic sordide qu'introduit l'amour des richesses, l'altération la plus sensible est celle qui se fait dans les mœurs des femmes.

Il n'y a point de vice qui naisse d'autant de vices et qui en produise un plus grand nombre que l'incontinence d'un sexe dont la pudeur et la modestie sont le véritable apanage et la plus belle parure. Je n'entends point par incontinence la promiscuité des femmes : le sage Caton la conseille dans sa république ; ni leur pluralité : le présent des contrées ardentes et voluptueuses de l'Orient ; ni la liberté, soit indéfinie, soit limitée, que l'usage lui accorde en certains pays de se prêter au désir de plusieurs hommes. C'est chez quelques peuples un des devoirs de l'hospitalité ; chez d'autres un moyen de perfectionner l'espèce humaine ; ailleurs une offrande faite aux dieux, un acte de piété consacré par la religion. J'appelle incontinence tout commerce entre les deux sexes interdit par les lois de l'Etat.

Pourquoi ce délit si pardonnable en lui-même, cette action si indifférente par sa nature, si peu libre par son attrait, a-t-elle une influence si pernicieuse sur la moralité des femmes ? C'est, je crois, la suite de l'importance que nous y avons attachée. Quel sera le frein d'une femme déshonorée à ses yeux et aux yeux de ses concitoyens ? Quel appui les autres vertus trouveront-elles au fond de son âme, lorsque rien ne peut plus aggraver sa honte ? Le

mépris de l'opinion publique, un des plus grands efforts de la sagesse, se sépare rarement dans un être faible et timide du mépris de soi-même. On n'a point cet héroïsme avec la conscience du vice. Celle qui ne se respecte plus cesse bientôt d'être sensible au blâme et à la louange, et sans l'effroi de ces deux respectables fantômes j'ignore quelle sera la règle de sa conduite. Il n'y a plus que la fureur du plaisir qui puisse la dédommager du sacrifice qu'elle a fait. Elle le sent ; elle se le dit ; et, affranchie de la contrainte de la considération publique, elle s'y livre sans réserve.

La femme se détermine beaucoup plus difficilement que l'homme, mais lorsqu'elle a pris son parti elle est bien plus déterminée. Elle ne rougit plus, lorsqu'une fois elle a cessé de rougir. Que ne foulera-t-elle pas aux pieds, lorsqu'elle aura triomphé de sa vertu ? Que pensera-t-elle de cette dignité, de cette défense, de cette délicatesse de sentiments qui, dans ses jours de candeur, dictait ses propos, composait son maintien, ordonnait de sa parure ? Ce ne seront plus que de l'enfantillage, de la pusillanimité, le petit manège d'une fausse innocente qui a des parents à contenter et un époux à séduire, mais d'autres temps, d'autres mœurs.

Quelle que soit sa perversité, ce n'est point aux grands attentats qu'elle se portera. Sa faiblesse ne lui laisse pas le courage de l'atrocité, mais l'habituelle hypocrisie de son rôle, si elle n'a pas tout à fait levé le masque, jettera une teinte de fausseté sur son caractère. Ce que l'homme ose par la force, elle le tentera et l'obtiendra par la ruse. La femme corrompue propage la corruption. Elle la propage par le mauvais exemple, par des conseils insidieux, quelquefois par le ridicule. Elle a débuté par la coquetterie qui s'adressait à tous les hommes ; elle a continué par la galanterie si volage dans ses goûts qu'il est plus facile de trouver une femme qui n'ait point eu de passions que d'en trouver une qui n'ait été passionnée qu'une fois ; et elle finit par compter autant d'amants que de connaissances, qu'elle rappelle, qu'elle éloigne, qu'elle rappelle

encore, selon le besoin qu'elle en a et la nature des intrigues de toute espèce dans lesquelles elle se précipite. C'est là ce qu'elle entend par avoir su jouir de ses belles années et profiter de ses charmes. C'est une d'entre elles, qui s'était rendue profonde dans cet art, qui disait en mourant qu'elle ne regrettait que les peines qu'elle s'était données pour tromper les hommes, et que les plus honnêtes étaient les meilleures dupes.

Sous l'empire de ces mœurs, l'amour conjugal est dédaigné, et le dédain affaiblit le sentiment de la tendresse maternelle, s'il ne l'éteint pas. Les devoirs les plus sacrés et les plus doux deviennent importuns, et lorsqu'on les a négligés ou rompus la nature ne les renoue plus. La femme qui se laisse approcher d'un autre que de son mari n'aime plus sa famille et n'en est plus respectée. Les nœuds du sang se relâchent. Les naissances sont incertaines, et le fils ne reconnaît plus son père, ni le père son fils.

Oui, je le soutiens, les liaisons de la galanterie consomment la dépravation des mœurs et la caractérisent plus fortement que la prostitution publique. La religion est perdue lorsque le prêtre mène une vie scandaleuse; pareillement, la vertu n'a plus d'asile lorsque le sanctuaire du mariage est profané. La pudeur est sous la sauvegarde du sexe timide. Qui est-ce qui rougira, où la femme ne rougit plus? Ce n'est pas la prostitution qui multiplie les adultères; c'est la galanterie qui étend la prostitution. Les moralistes anciens, qui plaignaient les malheureuses victimes du libertinage, prononçaient sans ménagement contre les épouses infidèles; et ce n'était pas sans raison. Si l'on parvient à rejeter toute la honte du vice sur la classe des femmes communes, les autres ne tarderont pas à s'honorer d'un commerce restreint, bien qu'il soit d'autant plus criminel qu'il est volontaire et plus illicite. On ne distinguera plus la femme honnête et vertueuse de la femme tendre; l'on établira une distinction frivole entre la femme galante et la courtisane; entre le vice gratuit et le vice réduit par la misère à exiger un salaire; et ces subtilités décéleront une dépravation

systématique. O temps heureux et grossiers de nos pères où il n'y avait que des femmes honnêtes ou malhonnêtes, où toutes celles qui n'étaient pas honnêtes étaient malhonnêtes, et où le vice constant ne s'excusait pas par sa durée !

Mais enfin quelle est la source de ces passions délicates, formées par l'esprit, le sentiment, la sympathie des caractères ? La manière dont elles se terminent toujours marque bien que ces belles expressions ne sont employées que pour abréger le combat et justifier la défaite. Également à l'usage des femmes réservées et des femmes dissolues, elles sont devenues presque ridicules.

Quel est le résultat de cette galanterie nationale ? Un libertinage précoce, qui ruine la santé des jeunes gens avant la maturité de leur âge, et fane la beauté des femmes à la fleur de leurs années ; une race d'hommes sans instruction, sans force et sans courage, incapables de servir la patrie ; des magistrats sans dignité et sans principes ; la préférence de l'esprit au bon sens, de l'agrément au devoir, de la politesse au sentiment de l'humanité, de l'art de plaire aux talents, à la vertu ; des hommes personnels substitués à des hommes officieux ; des offres sans réalité ; des connaissances sans nombre et point d'amis ; des maîtresses et point d'épouses ; des amants et plus d'époux ; des séparations ; des divorces ; des enfants sans éducation ; des fortunes dérangées ; des mères jalouses et des femmes vaporeuses ; les maladies des nerfs ; des vieillesses chagrines et des morts prématurées.

Les femmes galantes échappent difficilement au péril du temps critique. Le dépit d'un abandon qui les menace achève de vicier le sang et les humeurs, dans un moment où le calme qui naît de la conscience d'une vie honnête serait salutaire. Il est affreux de chercher inutilement en soi les consolations de la vertu lorsque les maux de la nature viennent nous assaillir.

Ne parlez donc plus de morale chez les nations

modernes ; et si vous voulez trouver la cause de cette dégradation, cherchez-la dans son vrai principe.

L'or ne devient point l'idole d'un peuple et la vertu ne tombe point dans l'avilissement si la mauvaise constitution du gouvernement ne provoque cette corruption. Malheureusement, il la provoquera toujours s'il est organisé de manière que l'intérêt momentané d'un seul ou d'un petit nombre puisse impunément prévaloir sur l'intérêt commun et invariable de tous ; il la provoquera toujours si les dépositaires de l'autorité peuvent en faire un usage arbitraire, se placer au-dessus de toutes les règles de la justice, faire servir leur puissance à la spoliation et la spoliation à prolonger les abus de leur puissance. Les bonnes lois se maintiennent par les bonnes mœurs, mais les bonnes mœurs s'établissent par les bonnes lois. Les hommes sont ce que le gouvernement les fait. Pour les modifier, il est toujours armé d'une force irrésistible, celle de l'opinion publique ; et le gouvernement deviendra toujours corrupteur quand, par sa nature, il sera corrompu. Voilà le mot. Les nations de l'Europe auront de bonnes mœurs lorsqu'elles auront de bons gouvernements. Finissons. Mais auparavant jetons un coup d'œil rapide sur le bien et sur le mal qu'a produits la découverte des deux Indes.

Réflexions sur le bien et le mal que la découverte du Nouveau Monde a fait à l'Europe

Ce grand événement a perfectionné la construction des vaisseaux, la navigation, la géographie, l'astronomie, la médecine, l'histoire naturelle, quelques autres connaissances ; et ces avantages n'ont été accompagnés d'aucun inconvénient connu.

Il a procuré à quelques empires de vastes domaines, qui ont donné aux Etats fondateurs de l'éclat, de la

puissance et des richesses. Mais que n'en a-t-il pas coûté pour mettre en valeur, pour gouverner ou pour défendre ces possessions lointaines ? Lorsque ces colonies seront arrivées au degré de culture, de lumière et de population qui leur convient, ne se détacheront-elles pas d'une patrie qui avait fondé sa splendeur sur leur prospérité ? Quelle sera l'époque de cette révolution ? On l'ignore, mais il faut qu'elle se fasse.

L'Europe doit au Nouveau Monde quelques commodités, quelques voluptés. Mais, avant d'avoir obtenu ces jouissances, étions-nous moins sains, moins robustes, moins intelligents, moins heureux ? Ces frivoles avantages, si cruellement obtenus, si inégalement partagés, si opiniâtrement disputés, valent-ils une goutte du sang qu'on a versé et qu'on versera ? Sont-ils à comparer à la vie d'un seul homme ? Combien n'en a-t-on pas sacrifié, n'en sacrifie-t-on pas, n'en sacrifiera-t-on pas dans la suite, pour fournir à des besoins chimériques dont ni l'autorité ni la raison ne nous délivreront jamais ?

Les voyages sur toutes les mers ont affaibli la morgue nationale, inspiré la tolérance civile et religieuse, ramené le lien de la confraternité originelle, inspiré les vrais principes d'une morale universelle fondée sur l'identité des besoins, des peines, des plaisirs, de tous les rapports communs aux hommes sous toutes les latitudes ; amené la pratique de la bienfaisance avec tout individu qui la réclame, quelles que soient ses mœurs, sa contrée, ses lois et sa religion. Mais en même temps les esprits ont été tournés vers les spéculations lucratives. Le sentiment de la gloire s'est affaibli. On a préféré la richesse à la célébrité, et tout ce qui tendait à l'élévation a penché visiblement vers sa décadence.

Le Nouveau Monde a multiplié parmi nous les métaux. Un désir vif de les obtenir a occasionné un grand mouvement sur le globe, mais le mouvement n'est pas le bonheur. De qui l'or et l'argent ont-ils amélioré le sort ? Les nations qui les arrachent des entrailles de la terre ne croupissent-elles pas dans l'ignorance, la superstition, la

paresse, l'orgueil : ces vices les plus difficiles à déraciner, lorsqu'ils ont jeté de profondes racines ? N'ont-elles pas perdu leur agriculture et leurs ateliers ? Leur existence n'est-elle pas précaire ? Si le peuple industrieux et propriétaire d'un sol fertile s'avisait un jour de dire à l'autre peuple : « Il y a trop longtemps que je fais un mauvais trafic avec vous, et je ne veux plus donner la chose pour le signe », cette loi somptuaire ne serait-elle pas une sentence de mort contre la région qui n'a que des richesses de convention ; à moins que, dans son désespoir, celle-ci ne fermât ses mines pour ouvrir des sillons ?

Les autres puissances de l'Europe pourraient bien n'avoir pas retiré plus d'avantage des trésors de l'Amérique. Si la répartition en a été égale ou proportionnée entre elles, aucune n'a diminué d'aisance, aucune n'a augmenté de force. Les rapports qui existaient dans les temps anciens existent encore. Supposons que quelque nation soit parvenue à acquérir une plus grande quantité de ces métaux que les nations rivales : ou elle les enfouira, ou elle les jettera dans la circulation. Dans le premier cas, ce n'est que la propriété stérile d'une masse d'or superflue. Le second ne lui donnera qu'une supériorité momentanée, parce qu'avec le temps, et bientôt, toutes les choses vénales auront un prix proportionné à l'abondance des signes qui les représentent.

Voilà donc les maux attachés même aux avantages que nous devons à la découverte des deux Indes. Mais de combien de calamités qui sont sans compensation la conquête de ces régions n'a-t-elle pas été suivie ?

En les dépeuplant pour une longue suite de siècles, les dévastateurs n'ont-ils rien perdu eux-mêmes ? Si tout le sang qui a coulé dans ces contrées se fût rendu dans un réservoir commun, si les cadavres eussent été entassés dans la même plaine, le sang, les cadavres des Européens n'y auraient-ils pas occupé un grand espace ? Le vide que ces émigrants avaient laissé a-t-il pu être promptement rempli sur leur terre natale, infectée d'un poison honteux

et cruel du Nouveau Monde qui attaque jusqu'aux germes de la reproduction ?

Depuis les audacieuses tentatives de Colomb et de Gama, il s'est établi dans nos contrées un fanatisme jusqu'alors inconnu : c'est celui des découvertes. On a parcouru et l'on continue à parcourir tous les climats vers l'un et vers l'autre pôle, pour y trouver quelques continents à envahir, quelques îles à ravager, quelques peuples à dépouiller, à subjuguer, à massacrer. Celui qui éteindrait cette fureur ne mériterait-il pas d'être compté parmi les bienfaiteurs du genre humain ?

La vie sédentaire est la seule favorable à la population ; celui qui voyage ne laisse point de postérité. La milice de terre avait créé une multitude de célibataires. La milice de mer l'a presque doublée : avec cette différence que les derniers sont exterminés par les maladies des vaisseaux, par les naufrages, par la fatigue, par les mauvaises nourritures et par les changements de climat. Un soldat peut rentrer dans quelques-unes des professions utiles à la société. Un matelot est matelot pour toujours. Hors de service, il n'en revient à son pays que le besoin d'un hôpital de plus.

Les expéditions de long cours ont enfanté une nouvelle espèce de sauvages nomades. Je veux parler de ces hommes qui parcourent tant de contrées qu'ils finissent par n'appartenir à aucune ; qui prennent des femmes où ils en trouvent et ne les prennent que pour un besoin animal : de ces amphibies qui vivent à la surface des eaux ; qui ne descendent à terre que pour un moment ; pour qui toute plage habitable est égale ; qui n'ont vraiment ni pères, ni mères, ni enfants, ni frères, ni parents, ni amis, ni concitoyens ; en qui les liens les plus doux et les plus sacrés sont éteints ; qui quittent leur pays sans regret ; qui n'y rentrent qu'avec l'impatience d'en sortir ; et à qui l'habitude d'un élément terrible donne un caractère féroce. Leur probité n'est pas à l'épreuve du passage de la ligne, et ils acquièrent des richesses en échange de leur vertu et de leur santé.

Cette soif insatiable de l'or a donné naissance au plus infâme, au plus atroce de tous les commerces, celui des esclaves. On parle des crimes contre nature, et l'on ne cite pas celui-là comme le plus exécrable. La plupart des nations de l'Europe s'en sont souillées, et un vil intérêt a étouffé dans leur cœur tous les sentiments qu'on doit à son semblable. Mais, sans ces bras, des contrées dont l'acquisition a coûté si cher resteraient incultes. Eh! laissez-les en friche, s'il faut que, pour les mettre en valeur, l'homme soit réduit à la condition de la brute et dans celui qui achète, et dans celui qui vend, et dans celui qui est vendu.

Comptera-t-on pour rien la complication que les établissements dans les deux Indes ont mise dans la machine du gouvernement? Avant cette époque, les mains propres à tenir les rênes des empires étaient infiniment rares. Une administration plus embarrassée a exigé un génie plus vaste et des connaissances plus profondes. Les soins de souveraineté partagés entre les citoyens placés au pied du trône et les sujets fixés sous l'équateur ou près du pôle ont été insuffisants pour les uns et pour les autres. Tout est tombé dans la confusion. Les divers Etats ont langui sous le joug de l'oppression; et des guerres interminables ou sans cesse renouvelées ont fatigué et ensanglanté le globe.

Arrêtons-nous ici, et plaçons-nous au temps où l'Amérique et l'Inde étaient inconnues. Je m'adresse au plus cruel des Européens, et je lui dis : il existe des régions qui te fourniront de riches métaux, des vêtements agréables, des mets délicieux. Mais lis cette histoire, et vois à quel prix la découverte t'en est promise. Veux-tu, ne veux-tu pas qu'elle se fasse? Croit-on qu'il y eût un être assez infernal pour répondre : « JE LE VEUX »? Eh bien! il n'y aura pas dans l'avenir un seul instant où ma question n'ait la même force.

Peuples, je vous ai entretenus de vos plus grands intérêts. J'ai mis sous vos yeux les bienfaits de la nature et les fruits de l'industrie. Trop souvent malheureux les uns par les autres, vous avez dû sentir que l'avarice jalouse et

l'ambitieux orgueil repoussent loin de votre commune patrie le bonheur qui se présente à vous entre la paix et le commerce. Je l'ai appelé ce bonheur que l'on éloigne. La voix de mon cœur s'est élevée en faveur de tous les hommes, sans distinction de secte ni de contrée. Ils ont été tous égaux à mes yeux, par le rapport des mêmes besoins et des mêmes misères, comme ils le sont aux yeux de l'Etre Suprême par le rapport de leur faiblesse à sa puissance.

Je n'ai pas ignoré qu'assujettis à des maîtres votre sort doit être surtout leur ouvrage, et qu'en vous parlant de vos maux c'était leur reprocher leurs erreurs ou leurs crimes. Cette réflexion n'a pas abattu mon courage. Je n'ai pas cru que le saint respect que l'on doit à l'humanité pût jamais ne pas s'accorder avec le respect dû à ses protecteurs naturels. Je me suis transporté en idée dans le conseil des puissances. J'ai parlé sans déguisement et sans crainte, et je n'ai pas à me reprocher d'avoir trahi la grande cause que j'osais plaider. J'ai dit aux souverains quels étaient leurs devoirs et vos droits. Je leur ai retracé les funestes effets du pouvoir inhumain qui opprime, ou du pouvoir indolent et faible qui laisse opprimer. Je les ai environnés des tableaux de vos malheurs, et leur cœur a dû tressaillir. Je les ai avertis que s'ils en détournaient les yeux, ces fidèles et effrayantes peintures seraient gravées sur le marbre de leur tombe et accuseraient leur cendre que la postérité foulerait aux pieds.

Mais le talent n'est pas toujours égal au zèle. Il m'eût fallu sans doute beaucoup plus de cette pénétration qui aperçoit les moyens et de cette éloquence qui persuade les vérités. Quelquefois, peut-être, mon âme a élevé mon génie. Mais je me suis senti le plus souvent accablé de mon sujet et de ma faiblesse.

Puissent des écrivains plus favorisés de la nature achever par leurs chefs-d'œuvre ce que mes essais ont commencé! Puisse, sous les auspices de la philosophie, s'étendre un jour d'un bout du monde à l'autre cette chaîne d'union et de bienfaisance qui doit rapprocher

toutes les nations policées ! Puissent-elles ne plus porter aux nations sauvages l'exemple des vices et de l'oppression ! Je ne me flatte pas qu'à l'époque de cette heureuse révolution mon nom vive encore. Ce faible ouvrage qui n'aura que le mérite d'en avoir produit de meilleurs sera sans doute oublié. Mais au moins je pourrai me dire que j'ai contribué, autant qu'il a été en moi, au bonheur de mes semblables, et préparé peut-être de loin l'amélioration de leur sort. Cette douce pensée me tiendra lieu de gloire. Elle sera le charme de ma vieillesse, et la consolation de mes derniers instants.

Table

Avertissement 5

1. Introduction générale 13

2. La Chine : pour et contre 16
3. « Barbares Européens... » 48
4. Les Hottentots 50
5. Le café 57
6. Productions du Malabar 62
7. Appel à l'insurrection 68
8. Programme de réformes adressé à Louis XVI 71
9. Le thé de Chine 79
10. Laque et papier de Chine 83
11. Les moines en Amérique du Sud 89
12. Guam ou la colonisation idéale 103
13. Le quinquina 106
14. Lima 110
15. Du droit de coloniser 118
16. Sur les « sauvages » du Chili 122
17. Les Guaranis 127
18. Productions et destructions d'Amérique du Sud 142
19. Sur l'esprit national 149

20. Les boucaniers 152
21. Explication des flibustiers 156
22. Vers la libération des colonies espagnoles ? ... 160
23. Occuper l'Afrique du Nord ? 165
24. Hiérarchie des connaissances 169
25. Contre la traite des Noirs 173
26. La canne à sucre 204
27. Sur les révolutions du Danemark 212
28. De la colonisation française 217
29. La Guyane française 220
30. Propriété et corvées 245
31. Deux contes 249
32. Soulèvements d'esclaves à la Jamaïque 252
33. Sur les « sauvages » 259
34. Les Natchez 290
35. Comparaison de l'homme « sauvage » et de l'homme « policé » 294
36. Préparation de la morue sèche 300
37. L'Acadie et les « Français neutres » 302
38. Les Grecs en Floride 305
39. Engagés, Noirs et quakers 307
40. Sur la révolution d'Amérique 315
41. Sur la Russie 337
42. Dialogue avec un vizir 343
43. Morale et conclusion générale 353

La collection de poche
LA DÉCOUVERTE

1. Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique.* I. Journal de bord. 1492-1493.
   Introduction de Michel Lequenne. Traduction de Michel Lequenne et Soledad Estorach.
2. Christophe Colomb, *La découverte de l'Amérique.* II. Relations de voyage. 1493-1504.
3. Horace-Benedict de Saussure, *Premières ascensions au Mont-Blanc, 1764-1787.*
   Introduction de Roger Canac.
4. Flora Tristan, *Pérégrinations d'une paria, 1833-1834.*
5. Charles Darwin, *Voyage d'un naturaliste.* De la Terre de Feu aux Galapagos.
6. Bartolomé de Las Casas, *Très brève relation de la destruction des Indes.*
   Introduction de Roberto Fernandez Retamar. Traduction de Fanchita Gonzalez-Batlle.
7. René Caillié, *Voyage à Tombouctou.* I.
   Introduction de Jacques Berque.
8. René Caillié, *Voyage à Tombouctou.* II.
9. Hernan Cortés, *La conquête du Mexique.*
   Introduction de Bernard Grunberg.
10. Louis-Sébastien Mercier, *Le tableau de Paris.*
    Introduction de Jeffry Kaplow.
11. Mungo Park, *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique.*
    Introduction d'Adrian Adams.
12. Louis-Antoine de Bougainville, *Voyage autour du monde par la frégate « La Boudeuse » et la flûte « L'Etoile ».*
    Introduction de Louis Constant.
13. Stendhal, *Promenades dans Rome.* I.
    Introduction et notes de V. Del Litto.

14. Stendhal, *Promenades dans Rome.* II.

15. James Cook, *Relations de voyages autour du monde.* I.
Introduction et notes du Christopher Lloyd.

16. James Cook, *Relations de voyages autour du monde.* II.

17. Bernal Diaz del Castillo, *Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle-Espagne.* I.
Introduction et notes de Bernard Grunberg.

18. Bernal Diaz del Castillo, *Histoire véridique de la conquête de la Nouvelle-Espagne.* II.

19. Flora Tristan, *Le Tour de France.* Etat actuel de la classe ouvrière sous l'aspect moral-intellectuel-matériel. I.
Introduction de Stéphane Michaud, préface de Michel Collinet, texte et notes établis par Jules-L. Puech.

20. Flora Tristan, *Le Tour de France.* II.

21. Marco Polo, *Le Devisement du monde.* Le livre des merveilles. I.
Texte intégral établi par A.-C. Moule et Paul Pelliot.
Introduction et notes de Stéphane Yerasimos.

22. Marco Polo, *Le Devisement du monde.* Le livre des merveilles. II.

23. Alexandre de Humboldt, *Voyages dans l'Amérique équinoxiale.* I, Itinéraire.
Introduction, choix des textes et notes de Charles Minguet.

24. Alexandre de Humboldt, *Voyages dans l'Amérique équinoxiale.* II, Tableaux de la nature et des hommes.

25. Jean-Henri Fabre, *Promenades entomologiques.*
Introduction de Jean Rostand.

26. Jean Thévenot, *Voyage du Levant.*
Introduction de Stéphane Yerasimos.

27. Stendhal, *Mémoires d'un touriste.* I.
Introduction de V. Del Litto.
28. Stendhal, *Mémoires d'un touriste.* II.
29. Stendhal, *Mémoires d'un touriste.* III.
30. Hérodote, *Histoires.*
Introduction de François Hartog.
31. Jean-François de Lapérouse, *Voyage autour du monde sur l'Astrolabe et la Boussole. 1785-1788.*
Introduction d'Hélène Minguet.
32. Jean-Baptiste Tavernier, *Les six voyages en Turquie et en Perse.* I.
Introduction, choix des textes et notes de Stéphane Yerasimos.
33. Jean-Baptiste Tavernier, *Les six voyages en Turquie et en Perse.* II.
34. Charles-Marie de La Condamine, *Voyage sur l'Amazone.*
Introduction, choix des textes et notes de Hélène Minguet.
35. Jacques Cartier, *Voyages au Canada.* Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval.
Introduction de Charles-André Julien.
36. Fray Bernardino de Sahagun, *Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne.*
Introduction de Jean Rose.
37. Juan Pérez Jolote. *Tzotzil.*
38. *T. Hersart de La Villemarqué, Le Barzaz Breiz.*
Chants populaires de la Bretagne.
39. Guillaume Raynal. *Histoire philosophique et politique des deux Indes.*
Avertissement et choix des textes par Yves Benot.
40. Mehmet effendi, *Le paradis des infidèles.* Une ambassade turque sous la Régence.
Introduction et notes de Gilles Veinstein.

41. Mary Montagu, *L'Islam au péril des femmes.* Lettres de Turquie.
Introduction et traduction d'Anne-Marie Moulin et Pierre Chuvin.

42. 43. 44. Ibn Battuta, *Voyages.*
Texte intégral, introduction et note de Stéphane Yerasimes.

Achevé d'imprimer en septembre 1981
sur les presses de l'Imprimerie Bussière
à Saint-Amand (Cher)
N° d'impression : 1347.
Dépôt légal : 3e trimestre 1981.

Premier tirage : 10 000 ex.
ISBN : 2-7071-1243-7

Physiog. 280
Theiog. 283

*** volume triple

G. Th. Raynal
Histoire philosophique & politique des Deux Indes

Introduction et choix de textes par Yves Benot

L'Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les Deux Indes de l'abbé Raynal est l'une des œuvres majeures du XVIII[e] siècle; elle est aussi l'une de celles qui ont suscité le plus de recherches universitaires depuis un quart de siècle. On a pu, en effet, mettre à jour la part considérable qui est celle de Diderot dans le livre signé Raynal. Mais il se trouve aussi que cette découverte a coïncidé avec ce qu'il est convenu d'appeler la décolonisation, et du même coup, l'intérêt de cette œuvre, oubliée pendant toute la période de l'apogée de l'impérialisme, s'est imposé de nouveau.

En revanche, le « grand public » n'y avait guère accès. Aussi a-t-il paru utile et urgent de faciliter une prise de connaissance de l'*Histoire des Deux Indes* sous tous ses aspects. On trouvera donc dans le présent recueil d'abord un choix des proclamations enflammées contre l'Ancien Régime en France, contre l'esclavage des noirs et contre les principes mêmes de la colonisation, qui ont assuré le succès du livre dès sa première édition en 1772.

Mais on y trouvera aussi quelques exemples de ses articles d'information sur les produits coloniaux. On pourra aussi découvrir ses hésitations ou ses contradictions, à propos de la Chine impériale, des Guaranis ou de la Guyane.

On lira enfin un ou deux exemples des contes ou rêveries idylliques qui agrémentent de place en place cette œuvre touffue, contradictoire souvent, violente et passionnée tout au long des 2.500 pages in-quarto de sa troisième édition de 1781. On y rencontrera Diderot dans ce qu'il a de meilleur et de plus ardent, mais aussi d'autres collaborateurs de Raynal dans une entreprise proprement encyclopédique. Il était temps que ce livre, objet de tant de discussions de spécialistes, redevienne un bien commun, fût-ce sous la forme d'un choix de textes.

FRANÇOIS MASPERO, 1, PLACE PAUL-PAINLEVÉ, 75005 PARIS

IMP. GROU-RADENEZ - PARIS 6

ISBN 2-7071-1243-7